U d'/of OTTAWA
39003002834892

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lesgrandsprocsde03robe

LES GRANDS PROCÈS

DE

L'HISTOIRE

A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

LES GRANDS PROCÈS DE L'HISTOIRE, 1re série. — Le procès de Marie Stuart. — L'affaire Cinq-Mars. — Le procès de Nicolas Foucquet, un profiteur du grand siècle. — Voltaire, défenseur de Calas. — Le procès de Camille Desmoulins. — Un vol. in-16 jésus, orné de 60 illustrations. . . . . 10 fr.

LES GRANDS PROCÈS DE L'HISTOIRE, 2e série. — La Marquise de Brinvilliers. — L'affaire du Collier. — Le procès de Charlotte Corday. — Le procès de Madame Roland. — L'affaire Lafarge. — Un vol. in-16 jesus orné de 49 illustrations. . 10 fr.

HENRI-ROBERT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ANCIEN BATONNIER

4975

LES GRANDS PROCÈS DE L'HISTOIRE

★★★

LA GRANDE CATHERINE. — MARIE-ANTOINETTE. — LA MORT DU DUC D'ENGHIEN. — LA REINE HORTENSE. LACHAUD.

Ouvrage orné de 49 illustrations

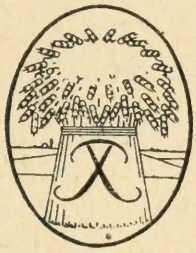

PAYOT, PARIS
106, Boulevard Saint-Germain

1924
Tous droits réservés.

DC
36
.R6
1922
v.3

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright 1924, by Payot, Paris.

AU PRÉSIDENT LOUIS BARTHOU,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

En témoignage de reconnaissance et d'affection.

H. R.

LA GRANDE CATHERINE

L'ASCENSION VERS LE TRÔNE

Pour tenter de conter la vie et le règne de la grande Catherine, il faudrait un volume aussi important — plus de six cents pages — que celui du meilleur de ses historiens, Waliszewski.

Je veux seulement ici, en quelques traits rapides, rappeler deux ou trois périodes d'une existence remplie et mouvementée.

Il n'apparaîtra peut-être pas sans intérêt de pénétrer pour quelques instants dans cette Russie mystérieuse et lointaine qui se débat, à l'heure actuelle, sous le joug de la plus affreuse tyrannie, et qui n'a échappé à l'autocratie du tsarisme que pour tomber sous l'abominable et sanguinaire domination des Soviets.

En étudiant le passé, on s'explique mieux les tristes événements du présent.

La destinée a parfois d'étranges caprices, soit qu'elle précipite, tout d'un coup, dans l'obscurité ceux qui brillaient la veille sur la scène du monde, soit qu'elle appelle brusquement au premier rang, pour les couvrir d'une gloire immortelle, ceux que l'on eût cru d'abord ne devoir jamais jouer dans l'Histoire qu'un rôle effacé ou secondaire.

Sans doute, en agissant ainsi, la destinée a-t-elle des mystères insondables !

Mais peut-être a-t-elle aussi ses raisons profondes que notre raison ne peut connaître. Je veux dire qu'elle ne favorise complè-

tement ses élus que lorsque ceux-ci savent lui venir puissamment en aide, et se rendre dignes de ses étonnantes faveurs.

L'exemple de Catherine II, impératrice de Russie, est bien fait pour illustrer ces réflexions.

Sa naissance ne la prédisposait point à son éclatante fortune. La future grande Catherine ne fut d'abord que la petite Sophie-Frédérique d'Anhalt, fille d'un très obscur principicule allemand, Christian-Auguste de Zerbst-Dornburg, de la branche cadette d'Anhalt-Zerbst. L'Histoire n'est même pas fixée exactement sur le lieu de sa naissance.

L'enfance de Sophie s'écoula, modeste, à Stettin. Elle eut, comme c'était alors la mode en Allemagne, une gouvernante française, la bonne Mlle Cardel que Diderot a appelée « le chandelier portant la lumière de son siècle ». Elle était chargée de l'initier aux belles manières et aussi aux finesses de la langue française que l'on se serait cru, à cette époque, déshonoré de ne pas savoir.

Certes, Mlle Cardel, au cours de cette éducation laborieuse, était loin de se douter que son élève, plutôt rétive et « d'un esprit gauche », dût faire passer son nom à la postérité !

En 1743, Sophie d'Anhalt avait quatorze ans. Les parents, ignorants de ses hautes destinées, l'appelaient familièrement « Figchen ». Ces petits noms d'amitié, un peu ridicules, ont toujours été très en faveur en Allemagne, pour les jeunes filles. « Figchen », à cet âge ingrat, n'avait rien qui la désignât particulièrement à l'attention. Ni sa beauté ni son esprit n'étaient remarquables. Son titre même ne faisait d'elle que la plus obscure des deux cents petites princesses à marier que comptait alors la trop féconde Allemagne.

Cependant, sans qu'elle s'en doutât, c'était à ce moment que se décidait son avenir.

Frédéric II de Prusse négociait avec l'impératrice Elisabeth de Russie le mariage de « Figchen » avec Pierre de Holstein, petit-fils de Pierre le Grand et neveu d'Elisabeth, désigné par elle pour lui succéder.

Pourquoi donc Frédéric II avait-il daigné jeter un regard bienveillant sur « Figchen » ?

Ce n'était pas pour elle-même, mais bien plutôt contre quelqu'un. Frédéric voulait contrecarrer les projets de la Saxe, alors rivale de la Prusse (heureux temps !), et éviter le mariage de Pierre avec une princesse saxonne.

CATHERINE II A SON ARRIVÉE EN RUSSIE (1745).

Sophie d'Anhalt lui avait paru bien choisie pour ruiner les calculs de la Saxe et servir ses propres desseins.

Son obscurité même favoriserait ces menées secrètes, la docilité de sa famille lui serait tout acquise ; enfin, la parenté de sa mère avec la maison de Holstein légitimerait et faciliterait le rapprochement des deux jeunes gens.

Ce projet de mariage fut mené comme une conspiration. La mère de « Figchen » reçut secrètement son ordre de mobilisation

et sa feuille de route pour la Russie, au moment où elle s'y attendait le moins. Je veux dire qu'elle reçut, en décembre 1743, une lettre de Brünner, grand maréchal du palais, gouverneur du grand-duc Pierre de Holstein, qui lui écrivait :

« Par ordre exprès et spécial de Sa Majesté impériale, je dois vous aviser que cette auguste impératrice souhaite que votre Altesse, accompagnée de la princesse sa fille, se rende, au plus tôt possible et sans perdre de temps, dans ce pays, à l'endroit où la cour impériale pourra se trouver.

« Votre Altesse a trop de lumières pour ne point comprendre le véritable sens de l'empressement que Sa Majesté peut avoir de la voir bientôt ici, ainsi que la princesse sa fille...

« Notre incomparable souveraine m'a ordonné précisément d'avertir votre Altesse que Monseigneur le prince, son époux, ne soit absolument pas du voyage. »

Voilà l'ordre de mobilisation ! Quant à la feuille de route, c'était une traite de dix mille roubles, pour commencer, avec indication qu'une fois en Russie, la princesse n'aurait plus à s'occuper de rien.

Christian-Auguste, trop heureux de la bonne fortune qui venait d'échoir à sa famille, ne fit aucune objection au départ de sa femme et de sa fille, bien qu'on l'eût expressément et sans ménagements exclu du voyage. Sans doute redoutait-on, à la Cour de Russie, les maladresses de ce militaire, qui n'avait rien d'un diplomate et dont La Chétardie, l'ambassadeur de France, nous a laissé ce portrait laconique, mais définitif :

« Bonhomme en soi, mais d'une imbécilité peu ordinaire. »

Il ne se résigna pas, cependant, à abdiquer toute autorité, et, tandis que sa jeunesse se préparait au départ, il composa, sous le modeste titre *Pro Memoria*, un petit traité où il rassemblait à l'usage de sa fille, dans une forme familière, les dernières recom-

mandations et les règles de savoir-vivre dont elle ne devrait pas se départir. On y trouve, dans un jargon franco-allemand, un assemblage de conseils de prudence et de règles de la civilité puérile et honnête dans le genre de celle-ci :

« *Nicht in familiarité oder badinage zu entriren* ».

Les débuts du voyage furent plutôt pénibles. Il faisait un froid terrible ; « on sentait la langue se coller dans la bouche ». La princesse d'Anhalt, qui voyageait incognito, sous un nom d'emprunt, en était réduite à se reposer dans la chambre commune de très modeste relais de poste où, autour d'un poêle fumeux, se pressait une foule pittoresque, mais malpropre et malodorante, de pauvres gens, et jusqu'à des animaux de basse-cour.

Mais à Riga tout changea comme par enchantement.

Une réception solennelle avait été organisée. Un carrosse de gala attendait les voyageuses, le canon tonnait pour saluer leur entrée dans la ville, un appartement splendide était préparé pour elles dans le palais. Des dîners et des réceptions d'un luxe inouï se succédèrent en leur honneur durant tout leur séjour.

Le contraste avec la vie modeste dans la petite ville allemande était si saisissant et si brusque que la princesse fut toute surprise et comme déconcertée par cet excès d'honneur. Elle avoue naïvement :

« Il me semble toujours que je suis à la suite de Sa Majesté impériale. Il n'entre pas dans mon idée que tout cela est pour la *pauvre moi.* »

Le voyage se poursuivit ensuite jusqu'à Moscou, dans un traîneau impérial, capitonné de fourrures et de satin, tiré par seize chevaux, avec une escorte de cuirassiers.

« Nous vivons comme des reines, ma fille et moi », note la princesse dans son communiqué à son mari.

La première entrevue a lieu à Moscou. Elisabeth se montre accueillante et maternelle. Le jeune grand-duc Pierre manifeste un empressement plein de tendresse et qui semble de bon aloi.

Il n'est pas séduisant ! Plus âgé d'un an que sa fiancée, il est resté malingre, la figure marquée de petite vérole, l'air étriqué, gauche et maladif. Au moral, il est plus déconcertant encore. Il présente un mélange bizarre d'enfantillages et d'aspirations généreuses, de ridicules et de grands sentiments. Mais le pire l'emporte de beaucoup sur le meilleur.

Il cherche à éblouir sa fiancée par des récits d'exploits magnifiques qui sont autant d'inventions de sa part.

Mais, elle, réaliste déjà, n'a pas de peine à percer à jour ses pauvres mensonges si gauchement imaginés, et elle n'en conçoit que du mépris pour la débilité de cet esprit, à la fois enfantin et tortueux.

Toutefois, elle est trop intéressée pour laisser rien voir de ses sentiments.

Elle note dans ses Mémoires :

« Il m'était à peu près indifférent, mais la couronne de Russie ne me l'était pas. »

Elle précise plus loin, à propos de son mariage :

« Le cœur ne me prédisait rien de bon, l'ambition seule me soutenait. »

A cette ambition, cette petite fille est prête à faire tous les sacrifices, même celui de sa foi religieuse.

Sophie d'Anhalt est protestante-luthérienne. Mais la petite impératrice de Russie ne saurait être d'une autre religion que la religion grecque.

Qu'à cela ne tienne ! Elle se convertira ! La couronne impériale vaut bien une abjuration. Le confesseur du grand-duc est chargé de l'instruire dans sa foi nouvelle. Elle se montre une néophyte

pleine de docilité et elle écrit à son père, luthérien convaincu, dont elle redoute l'opposition :

« En vérité, je ne trouve pas d'erreurs dans sa croyance. Il n'y a que les mots de changés ! »

Une autre fois, elle croit même devoir lui expliquer :

« L'Eglise grecque a été la première et pure Eglise apostolique. Le culte extérieur seul est très différent, mais l'Eglise s'y voit réduite par rapport à la brutalité du peuple. »

Le Grand-duc Pierre de Holstein, plus tard Pierre III, Empereur de Russie.
Dessiné par Girardet. (*Galerie historique de Versailles.*)

Cette enfant de quinze ans discute, avec le sérieux imperturbable d'un docteur en théologie, des raisons qui peuvent justifier son changement de religion.

Si elle ne se convainc point tout à fait elle-même, du moins réussit-elle à convaincre son père qui, après avoir déclaré, à plusieurs reprises avec autorité : « Ma fille ne sera pas Grecque ! » s'en va maintenant répétant :

— Luthérien-Grec, Grec-Luthérien ! C'est la même chose !

Sophie est donc baptisée dans la religion grecque sous les noms de : Chatarina Aliexievna.

La grande Catherine vient de naître.

Les fiançailles officielles eurent lieu le lendemain. Mais le grand-duc tomba malade, fut longtemps à se remettre, et le mariage ne put être célébré que le 21 août 1745.

Il fut accompagné de fêtes splendides qui durèrent dix jours et auxquelles le père de Catherine ne fut pas invité. Il dut se contenter des récits enthousiastes et détaillés que sa femme lui en fit.

Beaucoup de jeunes filles se représentent trop volontiers le mariage comme un affranchissement. Elles s'imaginent que cette cérémonie marquera pour elles le point de départ d'une vie de liberté, alors que bien souvent elles n'ont fait que changer le joug bien léger de l'autorité maternelle contre le joug infiniment plus pesant des devoirs de la vie matrimoniale...

Catherine ne tarde pas à en faire l'expérience décevante.

Elle s'aperçut qu'elle avait épousé une sorte de maniaque insupportable qui longtemps ne fut son mari que de nom, et qui passait tout le temps de son intimité à lui apprendre l'exercice à la prussienne et à lui faire monter la garde, un fusil sur l'épaule, derrière la porte de leur chambre conjugale.

« Il me semblait pourtant, note Catherine dans ses Mémoires, que j'étais bonne à autre chose. »

Assurément, elle l'était ! Et elle le fit bien voir par la suite. Mais elle eut l'imprudence de vouloir le faire voir trop tôt. Elle oublia la sage recommandation du *Pro Memoria* paternel : « *Nicht in familiarité oder badinage zu entriren.* »

Elle prit un trop évident plaisir à la familiarité et au badinage des trois frères Tchernichof, amis du grand-duc. Elle se compromit bientôt avec l'un d'eux au point que l'impératrice Elisabeth, que sa conduite personnelle aurait dû rendre plus indulgente, s'en

émut et résolut d'y couper court par les moyens les plus énergiques. Les Tchernichof furent renvoyés de la Cour, et Catherine fut mise sous la surveillance d'une gouvernante qui ne la quitta plus. En même temps, il lui était interdit d'écrire personnellement à qui que ce fût, même à ses parents. Elle aurait seulement le droit de signer les lettres que l'on se chargerait en haut lieu de rédiger pour elle.

Comme aucune espérance de maternité n'était encore venue assurer l'hérédité du trône, des instructions précises d'Elisabeth engageaient Catherine « à se montrer pour son mari complaisante, agréable, à employer enfin tous les moyens en son pouvoir pour obtenir la tendresse de son mari et accomplir sa tâche ».

Faut-il ajouter que ces instructions se trompaient d'adresse, et qu'en l'occurrence la mauvaise volonté de Catherine n'était certainement pas fautive ?

Enfin, un enfant naquit le 20 septembre 1754, après neuf ans de mariage, juste à temps pour que l'on ne pût savoir exactement s'il était un fils légitime ou s'il n'était pas plutôt, comme tout le donne à penser, l'enfant adultérin d'un des nombreux galants dont Catherine venait alors d'inaugurer la très longue liste.

Le premier de tous, celui auquel on attribua généralement la paternité du premier-né, fut, sans doute, le jeune Serge Soltikof qui était « beau comme le jour », nous dit Catherine. Mais ce point d'histoire n'est pas tout à fait éclairci, et quelques-uns pensent que Soltikof avait été devancé par Zahar Tchernichof.

Ce qui est tout à fait certain, par contre, c'est qu'il fut suivi de beaucoup d'autres, dont la liste est si imposante qu'on ne saurait en limiter le nombre avec certitude.

Catherine avait alors vingt-cinq ans. Elle était dans tout l'éclat de la jeunesse.

Nous avons d'elle de nombreux portraits. Tous s'accordent à prouver qu'elle était fort belle.

Le plus enthousiaste est celui que nous a laissé le comte Poniatowski, ce galant dont elle devait faire un roi de Pologne.

Il nous la dépeint avec des cheveux noirs, une blancheur de peau éblouissante, le nez grec, « une bouche qui semble appeler le baiser », une taille svelte, une démarche à la fois leste et pleine de noblesse, une égale facilité à se livrer aux jeux les plus folâtres et les plus enfantins ou à se consacrer aux travaux les plus sérieux et les plus ardus.

Le portrait est peut-être trop flatteur : il est tel que pouvait le tracer un amoureux, aveuglé par sa passion au point d'avoir oublié, en voyant la grande-duchesse, « qu'il y avait une Sibérie ».

Prenons plutôt celui que nous a laissé l'historien Rulhière, attaché d'ambassade, qui fut aux premières loges pour suivre, avec des yeux singulièrement lucides, la tragique révolution de 1762.

« Catherine, nous dit-il, est d'une taille agréable et noble. Sa démarche est fière, sa personne et son maintien remplis de grâces. Son air est d'une souveraine. Tous ses traits annoncent un grand caractère. Elle a le front large et ouvert, le nez presque aquilin ; sa bouche est fraîche et embellie par ses dents. Elle a des yeux bruns très beaux, où les reflets de la lumière font paraître des nuances bleues. La fierté est le vrai caractère de sa physionomie. Son agrément et sa beauté ne paraissent à des yeux pénétrants que l'effet d'un extrême désir de plaire, et sa séduction laisse trop apparaître le dessein même de séduire. Un peintre, voulant exprimer ce caractère par une allégorie, proposait de la représenter sous la figure d'une nymphe charmante qui, d'une main, qu'elle tient avancée, présente des chaînes de fleurs, et de

l'autre, qu'elle tient derrière elle, cache une torche enflammée. »

Ce double caractère inquiétant, l'énigmatique chevalier d'Eon l'a ressenti, lui aussi, à la même époque, et a traduit son impression en un langage moins poétique, mais plus saisissant et presque prophétique :

« La grande-duchesse est romanesque, ardente, passionnée. Elle a l'œil brillant, le regard fascinateur, vitreux, un regard de bête fauve. Son front est haut et, si je ne me trompe, il y a un long et effrayant avenir écrit sur ce front-là.

« Elle est prévenante et affable ; mais, quand elle s'approche de moi, je recule par un mouvement dont je ne suis pas le maître. Elle me fait peur ! »

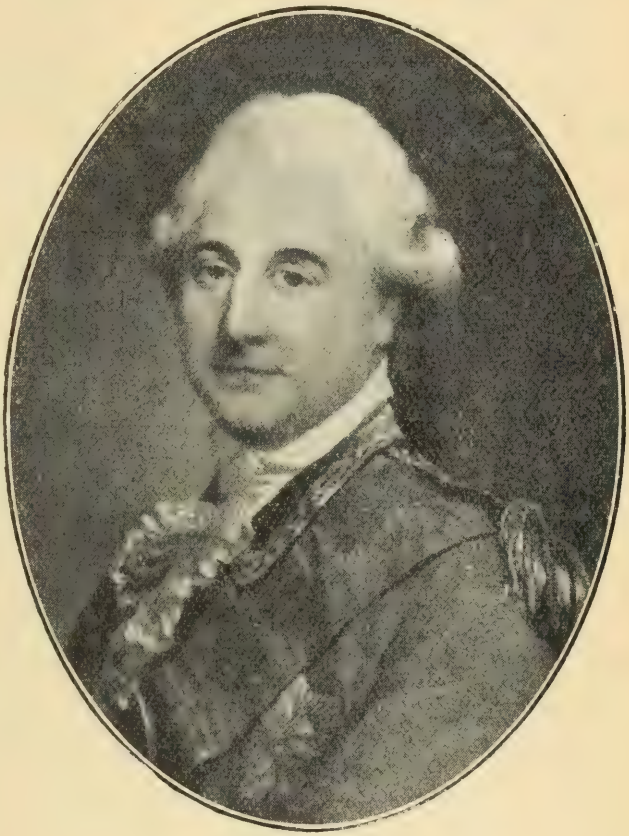

STANISLAS II PONIATOWSKI,
dernier roi de Pologne, par A. Kauffmann.
(*Galerie des Offices*, Florence.)

Elle peut faire peur par tout l'inconnu formidable qu'elle recèle sous son vaste front de femme ambitieuse et calculatrice, par l'étrange fascination de ses yeux bruns, aux reflets bleutés, par

la puissance enfin et la duplicité que l'on sent embusquées derrière son regard félin de grand fauve à l'affût !

On comprend le mot du prince de Waldeck :

— Si celle-là ne fait pas une révolution, personne n'en fera !

Or, tout semblait concourir à jeter dans ce cerveau de femme les semences de la révolte.

Tenue par l'impératrice Elisabeth dans une surveillance et une sujétion dont souffrait son orgueil et qu'elle s'ingéniait sans cesse à mettre en défaut, délaissée et rudoyée par son mari qui, tout à sa nouvelle maîtresse, Elisabeth Worontzoff, roulait d'orgies en orgies et ne paraissait plus guère chez sa femme que pour faire des scènes d'ivrogne, repliée sur elle-même, souvent seule, ne consacrant à la table et au sommeil que le moins de temps possible, levée avec le jour, elle passait de longues heures à lire et à méditer, à imaginer des intrigues, à s'assurer des amitiés secrètes et des appuis fidèles. Se sachant épiée, espionnée, elle faisait, dans la solitude et la disgrâce où on la reléguait, une rude école de ruse et de dissimulation ; elle accumulait ses rancœurs et rassemblait ses forces, attendant avec impatience l'heure, trop lente à sonner, de la revanche et de la libération.

Voltaire, Montesquieu étaient devenus ses auteurs favoris. Les lectures sérieuses qui développaient son esprit de révolte et aiguisaient son sens politique n'excluaient pas, cependant, le fameux « badinage » contre lequel son père l'avait mise en garde.

Mais le badinage même concourait au but qu'elle s'était fixé et servait ses desseins ambitieux.

Avec la complicité de l'habile Narisckine, avec l'aide précieuse d'une femme de chambre qui incarnait le génie de l'intrigue, ses galants devenaient pour elle autant de cavaliers servants dévoués au triomphe de sa cause.

Elle apportait dans ses intrigues amoureuses autant d'adresse et de ruse que d'incroyable audace.

Elle avait imaginé, notamment, de faire mettre dans le fond de son alcôve des rideaux derrière lesquels, en cas de nécessité, elle pût dissimuler ses galants.

C'est ainsi qu'elle reçut, un jour, la visite du comte Chouvalof, favori d'Elisabeth, qui venait la voir de la part de l'impératrice et qui s'en retourna convaincu de l'avoir trouvée seule, alors que, derrière les rideaux protecteurs, se dissimulaient trois ou quatre courtisans dont Narisckine et Poniatowski.

Lorsqu'en 1758, on put annoncer au grand duc Pierre qu'il allait être père pour la seconde fois, il éprouva une très vive surprise. Mais, comme il était d'un naturel indolent et qu'il eût fallu, pour désavouer l'enfant, entamer une lutte ouverte avec Catherine, il trouva plus simple de le prendre à son compte. Après tout, lui-même n'était pas à l'abri des reproches : n'avait-il point connu, toléré, facilité, encouragé même, avec une complaisance presque incroyable, la liaison de Poniatowski avec sa femme ?

Sans s'émouvoir davantage, il se replongea dans ses débauches, tandis que Catherine, femme de tête, continuait à mener de front ses amours et sa politique et savait les mettre également au service de son ambition.

En persuadant habilement à chacun de ceux qui l'approchaient qu'il deviendrait son favori si elle régnait, elle s'assurait, à bon compte, du dévouement intéressé de tous. Si bien que tous ces ambitieux mettaient d'autant plus de zèle à la servir qu'en travaillant pour elle, ils pensaient travailler pour eux-mêmes, puisqu'elle les avait convaincus que leur propre fortune ne dépendait plus que de la sienne.

Or, sur ces entrefaites, le 5 janvier 1762, l'impératrice Elisabeth mourut.

Elle avait, dit-on, fait appeler à son chevet le grand duc Pierre et Catherine pour les réconcilier.

Le nouveau règne du tsar Pierre III s'ouvrait donc sous d'heureux auspices, au moins en apparence. Un édit qui proclamait la liberté de la noblesse fut accueilli par des transports d'une joie unanime. Le Sénat voulait qu'on élevât au nouveau tsar une statue d'or. Il s'y refusa modestement. Son deuxième acte fut pour accorder une amnistie générale, et l'on vit revenir du fond de la Sibérie dix-sept mille malheureux qui rendaient grâce au ciel et bénissaient Pierre III.

Parmi eux, on remarquait quelques puissants de la veille. Le chirurgien Lestock, qui avait eu son heure de gloire sous le règne d'Elisabeth et l'avait payée de dix années d'exil.

L'ancien favori Biren, ex-domestique de la duchesse de Courlande, parvenu au pouvoir comme galant de la souveraine et qui avait courbé neuf ans la Russie sous son sceptre de fer, abattant plus de onze mille têtes.

Il devait dire plus tard de Pierre III détrôné :

« La vraie faute de ce prince a été l'indulgence. Les Russes ne doivent être gouvernés que par la verge et par la hache. »

N'est-il point intéressant de constater, une fois de plus, que ce sont les hommes sortis du peuple qui, au pouvoir, se montrent les plus durs, les plus impitoyables envers le peuple ?

On voyait enfin le feld-maréchal Munich, ancien soldat de Pierre le Grand, superbe vieillard de quatre-vingt-deux ans, adversaire et rival de Biren, qu'il avait évincé du trône et surpassé encore en cruauté.

Les souffrances de l'exil et le climat glacé de la Sibérie n'avaient pu ébranler son indomptable énergie ; mais il ne sut retenir ses larmes en retrouvant son fils, qu'il avait cru perdu.

C'était la première fois qu'il revoyait Biren depuis plus de

vingt ans qu'un même exil les avait relégués tous deux dans les steppes de la Sibérie.

Mais leur haine réciproque n'avait pas désarmé. Pierre III voulut entreprendre de réconcilier ces deux rudes adversaires. Il fit apporter trois verres et les persuada de trinquer avec lui. A ce moment, rappelé ailleurs, il dut rapidement vider son verre et les quitter. Biren et Munich, qui s'apprêtaient à boire aussi, s'arrêtèrent simultanément d'un même geste. Un instant, ils se mesurèrent des yeux, croisant leurs regards comme on croise le fer, puis, d'un même air de défi, ils reposèrent leurs verres encore pleins et se tournèrent le dos.

B.-C. Munich, général russe rappelé d'exil par Pierre III.

Cependant, la popularité de Pierre III ne fut pas de longue durée. Il semblait avoir épuisé d'un coup, dans les deux premiers actes heureux de son règne, toute la sagesse dont il était capable.

Déjà, tel le chien de l'Ecriture, il retournait à ses orgies.

L'ambassadeur de France, M. de Corberon, et Rulhière nous

apprennent que la nouvelle Cour avait pris « l'air et le ton d'un corps de garde en joie ». Pour la première fois, on admettait les comédiennes et les danseuses à la table impériale.

« Parmi les femmes, disait l'empereur, il n'y a point de rang, la beauté seule compte. »

Et l'on voyait, couchées sur des sofas, mêlées aux premières femmes de la Cour ou roulées à terre, ivres de vin, les nouvelles venues, ces intruses dont la seule présence constituait un véritable scandale.

Pierre III ne sortait de ces débauches avilissantes que pour retomber dans sa manie militaire.

Là, non plus, il ne savait pas garder la mesure. Il avait ordonné qu'une canonnade incessante lui rappelât continuellement l'image de la guerre. C'était un vacarme assourdissant, un roulement de canon ininterrompu aux portes mêmes de Saint-Pétersbourg.

Non content d'imposer à l'armée l'exercice à la prussienne qui avait été, comme toutes les nouveautés, fort mal accueilli, il avait entrepris de modifier l'uniforme russe pour adopter une tenue rappelant celle des soldats de Frédéric de Prusse.

Or, il ne faut pas oublier que la Russie avait été, jusque-là, en guerre avec la Prusse. Cette nouvelle tenue fut très impopulaire.

Le mécontentement fut à son comble lorsqu'on apprit que le nouveau tsar faisait la paix avec Frédéric et recherchait son alliance pour entreprendre une guerre contre le Danemark.

La garde, attachée à la personne du tsar, accueillit fort mal l'ordre de se préparer à cette expédition. Elle se considérait déjà comme en disgrâce depuis que Pierre III avait jugé bon de lui préférer une garde personnelle de soldats holsteinois.

Ayant ainsi mécontenté l'armée, Pierre s'aliéna le Sénat en lui

imposant l'adoption du Code Frédéric en remplacement des vieilles coutumes russes.

Les coutumes, évidemment, n'étaient point parfaites. La procédure criminelle en usage était un peu trop sommaire. Elle consistait à faire donner le knout à l'accusé jusqu'à ce qu'il avouât et, au cas où il persistait à nier, à donner le knout à l'accusateur jusqu'à ce qu'il se rétractât.

Mais, là encore, la réforme, utile à entreprendre, aurait dû ménager davantage les transitions et ne pas heurter de front les habitudes et les susceptibilités nationales.

Or, le nouveau tsar parlait avec mépris des Russes et avec admiration des Prussiens, et, chose plus grave encore, en Russie, où le tsar est, en même temps, le chef religieux, on disait qu'il préférait le luthérianisme à l'orthodoxie grecque. Il avait même négligé de se faire sacrer à Moscou et beaucoup pensaient que, faute de cette consécration solennelle, il n'était pas encore vraiment le tsar.

Enfin, après s'être aliéné l'armée, le Sénat et le peuple, il s'aliéna, par surcroît, le clergé, en confisquant tout d'un coup ses immenses richesses. Il y avait, sans doute, des abus à réprimer, mais il eût fallu agir avec prudence et diplomatie et ne pas se rendre tout le clergé hostile.

Ces maladresses n'eussent point suffi à entraîner sa perte, s'il n'avait suscité lui-même l'adversaire capable de profiter de ses fautes et de se poser en rival.

La vraie cause de sa chute, ce fut son imprudence envers sa femme, qu'il prit plaisir à humilier, à délaisser, à menacer, à insulter même publiquement, à acculer, en somme, à se venger sans jamais se soucier de la mettre hors d'état de préparer sa vengeance.

Dès le 15 janvier 1762, le baron de Breteuil, observateur sagace, écrivait à Choiseul :

« L'impératrice est dans l'état le plus cruel et traitée avec le mépris le plus marqué. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'elle supporte déjà très impatiemment la conduite de l'empereur avec elle et les hauteurs de Mlle Worontzoff. Je ne saurais me figurer que la tête de cette princesse, dont je connais le courage et la violence, *ne se porte, tôt ou tard, à quelque extrémité.* »

Le baron de Breteuil voyait juste. Catherine préparait ses batteries. Elle exploitait habilement les fautes de son mari, et ne négligeait rien pour édifier sa propre popularité sur les causes mêmes de l'impopularité de l'empereur.

C'est ainsi qu'aux obsèques d'Elisabeth, tout le monde avait remarqué et opposé l'édifiante piété de Catherine à la scandaleuse impiété de Pierre III.

Aux grossièretés, aux infidélités et à la brutalité habituelles, aux insultes mêmes du tsar qui, un soir, au milieu d'un dîner de quatre cents couverts, lui lança, à travers toute la table, l'injure cruelle de « Docera », elle opposait une douceur triste et résignée, une grande dignité apparente de vie, une dévotion aux pratiques grecques qui lui ralliaient la sympathie et la pitié générales.

Partois, elle laissait habilement échapper ses plans en public, comme à bout de forces pour se contraindre davantage, comme si la coupe de ses épreuves et de ses humiliations eût soudain débordé, et ses amis répandaient adroitement le bruit des périls où elle était exposée.

On racontait que le tsar voulait rompre son mariage pour épouser Elisabeth Worontzoff. On disait qu'il avait fait venir Soltikof pour pouvoir, grâce à l'aveu de ce galant, désavouer son fils Paul. On prétendait qu'il allait faire enfermer Catherine, que ses jours mêmes étaient menacés...

Ces bruits inquiétants suscitaient dans le public une émotion

très vive et y entretenaient cette agitation sourde qui précède les grandes tempêtes.

Dans l'armée, Catherine avait su se rendre très populaire. Elle avait pris l'habitude de s'intéresser aux soldats, de les questionner avec bienveillance, de leur donner quelques pièces d'argent.

Un soir, dans l'obscurité, une sentinelle, l'ayant reconnue, au lieu de l'arrêter lui avait respectueusement présenté les armes. Catherine, surprise, lui avait demandé :

— Comment donc as-tu fait pour me reconnaître dans la nuit ?

Le soldat avait répondu avec cette poésie orientale qui se retrouve au fond de l'âme russe :

— Notre Mère ! Qui donc ne te reconnaîtrait pas ? Tu éclaires les lieux où tu es !

L'impératrice, charmée de cette réponse, avait donné une pièce d'or au soldat. En fallait-il davantage pour en faire un partisan dévoué, au besoin un factieux qui, le jour venu, en entraînerait dix autres à sa suite ?

Cependant, s'il y avait des éléments pour une conspiration, on n'en voyait pas encore le chef. Les amis de Catherine pouvaient se demander avec inquiétude :

— Qui donc, le moment venu, osera prendre la tête du mouvement ?

Or, le chef existait.

Rulhière a dit :

« En Russie, le premier soldat qui voit le gibet sans effroi ne connaît point de terme à son ambition. »

On a pu dire également, — l'expression est aussi juste que spirituelle :

« Le trône de Russie n'est ni héréditaire, ni électif : *il est occupatif.* »

Ce soldat, capable de contempler le gibet sans effroi, cet ambitieux, prêt à l'aider à prendre de force possession du pouvoir, Catherine avait su le trouver et se l'attacher : c'était Grégoire Orlof.

Les frères Orlof étaient célèbres dans les régiments où ils étaient officiers pour leurs tailles de géants et leurs muscles d'acier.

Grégoire Orlof était d'une admirable beauté physique qui lui avait valu d'éclatantes conquêtes féminines, — éclatantes et redoutables aussi, car elles lui eussent fait prendre, sans Catherine, le chemin de la Sibérie.

Mais Catherine intervint à temps pour sauver de l'exil le « plus bel homme du Nord » et l'amener sans transition dans son intimité. Dès lors, Grégoire Orlof, nommé, par l'intervention de Catherine, trésorier de l'artillerie, se dévoua à son ambition.

Avec l'aide de ses quatre frères, il distribua libéralement dans la troupe les fonds du Trésor dont il était comptable, et gagna ainsi à la cause de l'impératrice quelques régiments de la garde.

Tandis que les Orlof travaillaient l'armée, la princesse Dachkoff, une amie dévouée de Catherine, s'efforçait de lui gagner la noblesse.

Elle avait, dans ce dessein, fait alliance — et même fort intime, dit-on — avec le comte Panine, le gouverneur du jeune grand-duc Paul.

Panine, effrayé des rumeurs qui prêtaient à Pierre III l'intention de désavouer son fils, était tout naturellement disposé à soutenir la cause de l'impératrice, puisque c'était, en même temps, sauvegarder la sienne.

Mais il désirait seulement la voir proclamée régente, tandis que Catherine comptait bien, elle, régner en son propre nom.

La princesse Dachkoff n'avait alors que dix-neuf ans et l'on peut s'étonner de voir une si jeune femme devenir l'âme d'une conspiration. Mais elle était « femme de tête » et en avait donné, à quinze ans, une bien jolie preuve. Elle n'était, à cet âge, que la dernière des demoiselles Worontzoff, jeune fille en quête d'un mari, fort libre d'allures, dit-on, sans fortune, mais nièce du grand chancelier.

PRINCE GRÉGOIRE ORLOF,
d'après une gravure de Tardieu.

Or, à un bal où elle se trouvait, elle se laissa, toute la soirée, faire la cour par le prince Dachkoff, beaucoup plus âgé qu elle, mais fort riche et resté très galant, si le mot *galant* peut convenir à la manière un peu brutale des grands seigneurs russes de cette époque. A un moment donné, cette cour devint fort pressante, et le prince s'oublia au point de tenir à la jeune fille des propos assez vifs. Elle ne s'en émut pas, mais apercevant non loin de là le grand chancelier, elle l'appela et lui dit, avec une feinte candeur, désignant son interlocuteur quelque peu décontenancé :

— Mon oncle, voici le prince Dachkoff qui me fait l'honneur de me demander en mariage.

L'autre dut s'exécuter : il l'épousa, ne lui pardonna point le procédé et, sans doute pour conserver la bonne harmonie du

ménage, il mit deux cents lieues de distance entre sa femme et lui.

Devenue favorite de Catherine, la princesse mit au service de sa souveraine la séduction de ses dix-neuf ans, son heureuse audace, son amour de l'intrigue, sa fortune, ses relations, et contribua puissamment à lui gagner une partie de la noblesse et du clergé, tandis que les Orlof lui gagnaient une partie de l'armée.

Cependant, ces actions parallèles manquaient de cohésion. On s'assurait des appuis, on créait de l'agitation, mais personne n'eût pu dire au juste ce qu'on projetait de faire. Nul ne savait ni quand ni de quelle manière on prendrait l'offensive ; il n'y avait pas de plan concerté.

Béranger, le représentant de la France, qui était seul au courant de l'affaire, ne croyait pas au succès. Frédéric de Prusse devait, plus tard, apprécier les évènements que nous allons conter en termes sévères et justes :

« Leur conjuration était sobre et mal ourdie... Pierre III s'est laissé détrôner comme un enfant que l'on envoie se coucher ! »

Enfin, la princesse Dachkoff elle-même a reconnu « que trois heures avant la révolution, il n'y avait personne qui ne s'en crût encore à trois ans. »

Les évènements, comme il arrive souvent, se chargèrent de précipiter le mouvement et forcèrent la main aux conjurés.

Un certain capitaine Passeck, homme bavard, vaniteux et excessif, qui se vantait de faire la révolution à lui tout seul si on lui permettait de poignarder Pierre III, faillit tout perdre en tenant des propos inconsidérés devant ses soldats.

L'un d'eux, qu'il avait puni, s'en fut le dénoncer. Le 8 juillet 1762, à neuf heures du soir, Passeck fut arrêté, tandis qu'un courrier partait rendre compte à l'empereur.

L'incident était grave. Que Passeck fût, comme c'était probable, mis à la question, saurait-il garder le secret ?

La princesse Dachkoff, prévenue aussitôt de cette arrestation, fit immédiatement appeler Panine auprès d'elle pour le persuader d'agir sans retard, coûte que coûte. Il fallait, disait-elle, profiter de l'ombre propice de cette dernière nuit de répit et que, dans quelques heures, lorsque le jour apparaîtrait, la révolution fut un fait accompli.

Panine, esprit lucide, prudent et pondéré, ne partageait point cette opinion aventureuse. Rien n'était prêt, Catherine n'était même pas à Pétersbourg, l'empereur se trouvait à son château d'Oranienbaun, sous la garde de ses fidèles troupes holsteinoises. Si l'on réussissait à soulever la ville, — ce qui n'était pas certain, — comment se saisirait-on ensuite de Pierre III ?

Sans doute, l'arrestation de Passeck était fâcheuse, mais peut-être n'aurait-elle pas de suites, tandis que précipiter les événements sans plus de préparation, c'était courir à un échec certain. Il valait mieux attendre ; le risque était encore moins grand de temporiser que de se lancer aveuglément dans une action hâtive, vouée à l'insuccès. Ayant dit, il s'en fut se coucher. Il avait raison, si c'est avoir raison que d'être raisonnable.

Mais il est des cas où la folie sait mieux que la raison entraîner le succès, et comme, dans une révolution, c'est avant tout le succès qui importe, les événements ont prouvé que la folie de la princesse était mieux inspirée que la raison de Panine.

Cette femme étonnante ne fut point convaincue par les sages conseils de prudence du temporisateur. Elle en tenait pour l'attaque brusquée. Sans perdre une minute, elle s'habilla en homme et se rendit aussitôt sur le point où les conjurés avaient coutume de se réunir.

Il était près de minuit.

Par un heureux hasard, Grégoire Orlof et ses frères s'y trouvaient encore. La nouvelle de l'arrestation de Passeck les laissa d'abord attérés.

D'un seul coup, tous leurs efforts étaient anéantis, leur sécurité menacée, et sans doute virent-ils surgir dans la nuit la grande ombre de la mort qui semblait déjà planer sur eux.

Mais la princesse Dachkoff parlait :

« Il fallait agir, agir à l'instant même... Puisque, de toutes façons, la partie semblait perdue, il fallait au moins risquer la seule chance qui restât de la gagner. D'un côté, c'était la mort assurée ; de l'autre, le triomphe possible. Il fallait profiter des dernières heures de la nuit pour aller chercher Catherine, soulever avec elle tous les partisans et que l'aube naissante vît Saint-Pétersbourg saluer sa nouvelle souveraine. »

La consternation du premier moment fit, sans transition, place à une joie exubérante. Autant de longs desseins convenaient peu aux Orlof, autant la perspective de l'action immédiate, même folle et précipitée, réveillait leurs énergies et suscitait leurs enthousiasmes.

Alexis Orlof, qu'on surnommait le Balafré, fut chargé de prévenir Catherine. La princesse Dachkoff lui remit un billet portant ces simples mots :

« Venez, madame, le temps presse. »

Pendant ce temps, les autres devaient préparer le soulèvement des régiments conquis à Catherine et prévenir tous ses partisans.

Il est nécessaire, pour la compréhension des faits qui vont suivre, que je vous donne ici quelques indications topographiques, très simples et très schématiques, sur les lieux où vont se dérouler les différentes péripéties de la révolution.

A douze lieues environ de l'embouchure de la Néva, qui se

jette, vous le savez, dans le golfe de Finlande, est située Saint-Pétersbourg, bâtie sur quelques îles que séparent des bras de largeurs différentes.

Si de Saint-Pétersbourg, on descend le fleuve vers le golfe de Finlande, on a, à droite, une rive assez basse, inculte et couverte de forêts.

La rive gauche, au contraire, plus riante d'aspect, est bordée de collines élevées qui suivent le fleuve jusqu'à l'endroit où les deux rives s'ouvrent à perte de vue sur une véritable mer intérieure.

Là, à douze lieues de Saint-Pétersbourg, sur les derniers promontoires des collines, se trouvait placé, dans un site admirable, le château d'Oranienbaun où était l'empereur, avec sa cour d'amuseurs et de jolies femmes, sous la garde de ses troupes holsteinoises.

En face du château, au milieu du golfe de Finlande, sur une île, on apercevait les remparts de Cronstadt, ville fortifiée, bon port de guerre où se trouvait la flotte russe.

Enfin, sur la même rive, entre le château d'Oranienbaun et Saint-Pétersbourg, à huit lieues environ de cette ville, se trouvait le château de Péterhof (tour de Pierre), résidence impériale que le tsar Pierre le Grand s'était fait construire, au retour de sa visite à Versailles, sous la direction de l'architecte français Leblond. Le parc, splendide, descendait jusqu'au fleuve, coupé de canaux intérieurs, grâce auxquels l'empereur s'était proposé d'imiter et de surpasser les grandes eaux de Versailles.

Sans affirmer qu'il eût réussi, on peut dire qu'il avait réalisé un chef-d'œuvre vraiment digne de lui. La coutume s'était établie de célébrer tous les ans la Saint-Pierre en des fêtes splendides, terminées par un prodigieux feu d'artifice sur l'eau, parmi les yachts, les galères fleuries et les barques illuminées. C'était un spectacle féerique.

Catherine était à Péterhof, entre Oranienbaun où l'empereur s'amusait sans se douter de rien, et Saint-Pétersbourg, où déjà la princesse Dachkoff et les Orlof employaient les dernières heures de la nuit à mettre le feu aux poudres.

Alexis Orlof, le Balafré, franchit rapidement, au galop de son cheval, les huit lieues qui séparaient Saint-Pétersbourg de Péterhof. Il savait que Catherine couchait dans un pavillon séparé donnant directement vers le fleuve et qu'une barque, attachée sous ses fenêtres, lui eût permis au besoin de fuir.

Il arriva directement à la chambre de l'impératrice endormie, pénétra en coup de vent et, sans autre préambule, s'écria :

— Madame, il n'y a pas un instant à perdre. Venez !

Puis, il ressortit comme il était entré, sans ajouter aucune explication, laissant l'impératrice éperdue et qui s'habillait en hâte, sans comprendre.

A peine était-elle prête, que le Balafré reparut, disant seulement : « Voilà votre voiture ! », l'entraîna par le bras, suivie de sa femme de chambre.

Une voiture était là, empruntée à la ferme voisine, attelée de huit chevaux tartares, ardents et rapides. Catherine et sa femme de chambre y prirent place, et l'équipage partit à toute vitesse derrière le Balafré, déjà en selle, qui volait au galop, dans la direction de Saint-Pétersbourg.

Comme on approchait de la ville, on vit soudain venir en sens inverse une voiture lancée à fond de train. C'était Grégoire Orlof, le favori, impatient de voir paraître l'impératrice.

Dès qu'il fut à portée de la voix, il cria :

— Tout est prêt !

Puis, faisant demi-tour, il repartit avec la même hâte vers Saint-Pétersbourg.

Un peu plus loin, Catherine aperçut son coiffeur, un Français nommé Michel, et au passage lui cria :

— Suivez-moi !

Il suivit sans comprendre :

« Ainsi, écrit Rulhière, témoin de cette révolution, pour

SAINT-PÉTERSBOURG. — LA CATHÉDRALE DE NOTRE-DAME-DE-KAZAN où Catherine prêta serment et reçut la bénédiction solennelle du clergé.

régner sur le plus vaste empire du monde, arriva Catherine entre sept et huit heures du matin, partie sur la foi d'un soldat, menée par des paysans, conduite par son galant, accompagnée de sa femme de chambre et de son coiffeur. »

C'est en cet équipage qu'il fallait traverser la ville, heureusement à peine éveillée pour se rendre aux casernes.

Le plus grand désordre y régnait. Les soldats, n'ayant pas fini de s'habiller, sortaient en foule et entouraient l'impératrice.

Elle, avec une émotion communicative, s'écria « qu'elle venait se jeter dans leurs bras, que l'empereur voulait la faire assassiner

elle et son fils ». Et tous jurèrent de la protéger et crièrent :

— Vive l'impératrice !

Cependant, la nouvelle de son arrivée s'était répandue, et bientôt tous ceux qui avaient à se plaindre de Pierre III vinrent grossir la foule enthousiaste de ses partisans. Beaucoup croyaient déjà la révolution terminée et s'empressaient de crier plus fort que les autres : « Vive Catherine ! Vive l'impératrice ! », pour n'être point suspects de tiédeur.

Le grand maître de l'artillerie, Villebois, un Français réfugié, que Catherine, naguère, avait, comme beaucoup d'autres, comblé de ses faveurs, fut mandé auprès d'elle par Orlof. Etonné, cet homme, qui ignorait tout de la conjuration, dit à l'impératrice, en la voyant entourée de cette foule en désordre :

— Vous auriez dû prévoir, madame...

— Je ne vous ai pas fait appeler pour savoir ce que j'aurais dû prévoir, interrompit-elle, impatiente et hautaine, mais pour vous demander ce que vous voulez faire ?

— Vous obéir, madame.

Et il courut aussitôt faire prendre les armes à ses troupes d'élite pour les mettre à la disposition de l'impératrice.

Cependant, Catherine connaissait trop l'âme russe pour négliger la force que pouvait lui conférer une consécration religieuse. Suivie d'un grand concours de peuple, elle se rendit sans plus tarder à l'église Notre-Dame de Kazan, où elle prêta serment et reçut la bénédiction solennelle du clergé.

Puis, elle gagna le palais pour y paraître au balcon et présenter le jeune grand-duc au peuple, au milieu d'acclamations unanimes.

En même temps, un manifeste était lu à la foule, où il était dit « que l'impératrice Catherine II, cédant à la prière de ses peuples, montait sur le trône de sa chère patrie pour la sauver de

la ruine ». Elle élevait une protestation contre la guerre, l'alliance avec la Prusse et la confiscation des biens du clergé, — toutes choses qu'elle devait ratifier plus tard. Enfin, pour achever de conquérir le cœur de ses troupes, elle ordonna de faire une large distribution de bière et d'eau-de-vie.

A midi, elle reparut à cheval. Elle avait revêtu et portait crânement l'ancien uniforme de la garde, uniforme qu'elle avait emprunté à un jeune officier, et elle portait la décoration du grand cordon du premier ordre de l'Empire.

A ses côtés, se tenait la princesse Dachkoff, dans la même tenue. Les deux femmes vinrent se placer devant les troupes.

Les régiments, galvanisés par ce spectacle, commencèrent à défiler vers la sortie de la ville pour se porter au-devant de Pierre III, tandis que les membres les plus vénérables du clergé, assemblés en grande pompe sacerdotale, bénissaient cette petite armée et semblaient, par leur seule présence, légitimer et consacrer aux yeux du peuple cette audacieuse usurpation.

On put croire que tout était fini : tout restait à faire.

Catherine avait, il est vrai, en une matinée, conquis Saint-Pétersbourg, et entraîné la garde avec une facilité déconcertante.

Mais Saint-Pétersbourg n'était pas toute la Russie, pas plus que les quelques milliers d'hommes de la garde n'étaient toute l'armée.

Or, pour toute la Russie comme pour toute l'armée, Pierre III restait toujours le tsar. Qu'il lui plût de résister, comme il en avait les moyens, et il eût trouvé des appuis sans nombre. Ceux-là même qui avaient le plus acclamé Catherine eussent été les premiers à se tourner contre elle. Ainsi va la faveur populaire : elle suit les vainqueurs et s'attache à la fortune.

Pierre III devait être, par son indécision et sa pusillanimité, l'artisan de sa propre ruine. Il avait reçu à Oranienbaun le cour-

rier l'avisant de l'arrestation de Passeck et des propos tenus par ce conjuré. « C'est un fou » s'était-il écrié ; et il ne s'en était pas soucié davantage.

C'était le jour de la Saint-Pierre. Il s'apprêtait à partir pour Péterhof, où se célébrait traditionnellement cette fête.

Entre Oranienbaun et Péterhof, il y avait à peine quatre lieues.

Le trajet se fit gaiement, en voitures découvertes. L'empereur venait en tête, Elisabeth Worontzoff à ses côtés, quelques-unes des plus jolies femmes avec eux.

A l'entrée du parc de Péterhof, on vit soudain revenir au galop l'aide de camp de l'empereur qui avait précédé le cortège. Il s'approcha de Pierre III et lui dit à mi-voix :

— L'impératrice a disparu mystérieusement, cette nuit, de Péterhof.

L'empereur pâlit, fit aussitôt arrêter sa voiture, sauta à terre, et, prenant à part son aide de camp, le pressa de questions vaines. Puis, remontant en voiture, il fouetta les chevaux pour arriver plus vite au pavillon d'où Catherine s'était enfuie.

Après en avoir inutilement et fiévreusement fouillé tous les recoins, il revint vers sa maîtresse et s'écria :

— Je vous disais bien qu'elle était capable de tout !

A ce moment, parut sur le seuil de la pièce un paysan, qui multipliait, à la mode russe, les signes de croix et les génuflexions. Il s'approcha de l'empereur avec de grandes manifestations de respect, et, sans dire un mot, lui remit un billet.

Pierre III le déplia et lut :

« Les régiments des gardes sont soulevés. L'impératrice est à leur tête. Neuf heures sonnent. Elle entre dans l'église de Kazan. Tout le peuple paraît suivre le mouvement, et les fidèles sujets de Votre Majesté ne se montrent point. »

— Eh bien ! messieurs, s'écria l'empereur, vous voyez bien que j'avais raison !

Alors, chacun donna son avis.

Le grand-chancelier Worontzoff s'offrit à aller au-devant de Catherine pour lui représenter la dangereuse folie de sa conduite. D'autres proposaient d'aller à Pétersbourg chercher des nouvelles exactes. Tous partirent : aucun ne revint. Les uns passèrent à l'ennemi. Worontzoff, lui, plus habile, s'en fut trouver Catherine. Elle l'accueillit en lui disant :

— Vous voyez bien que ce n'est pas moi, mais la nation tout entière.

Alors, il la pria de le mettre aux arrêts sous la conduite d'un officier. Ainsi, il était assuré de quelque façon que tournât l'affaire, de ne pas perdre son crédit.

Pendant ce temps, l'impatience du tsar était vive.

Dans la surprise du premier moment, son incertitude avait pu passer pour du sang-froid. Mais, à mesure que le temps s'écoulait, il perdait son calme. Son agitation devenait de plus en plus fiévreuse.

Tandis que les troupes de l'impératrice s'avançaient contre lui, il perdait son temps à dicter contre Catherine un long manifeste que toute sa suite s'occupait à transcrire.

En même temps, nous dit Rulhière, « il courait à grands pas comme un homme dont la tête se perd ».

Le feld-maréchal Munich avait seul gardé tout son calme. Il calcula que Catherine devait arriver dans quelques heures avec une petite armée de dix à vingt mille hommes et de l'artillerie. Péterhof ne pouvait résister. Il n'y avait qu'une chose à faire : s'embarquer le plus tôt possible et gagner Cronstadt, au milieu de l'embouchure de la Néva. Cronstadt était une ville fortifiée, toute la flotte y était rassemblée. Pierre III se trouverait dans une

situation inexpugnable. Il pourrait, à son tour, faire trembler les partisans de Catherine et reconquérir son autorité menacée.

Mais le tsar hésitait. La vue de ses troupes holsteinoises, qui venaient d'arriver, raffermissait son courage. Sa manie militaire se donnant libre cours, il se flattait de pouvoir, par une habile stratégie, résister sur place.

Il gaspilla ainsi un temps précieux qui, mieux employé, eût pu assurément le sauver.

Brusquement, on vint l'avertir que les troupes de Catherine, fortes de vingt mille hommes, approchaient rapidement de Péterhof.

Perdant toute dignité, il donna le signal d'un lamentable sauve-qui-peut.

Toute cette cour de bouffons et de femmes légères s'empila dans deux galères, et l'on fit force de rames vers Cronstadt.

Trop tard ! Catherine avait mis à profit le temps perdu. Devançant les deux galères, son fidèle partisan, l'amiral Talitzine, venait d'arriver à Cronstadt dans une chaloupe partie un peu auparavant de Saint-Pétersbourg. Habilement, Talitzine s'était assuré l'appui de quelques soldats et, par un heureux coup d'audace, il avait fait arrêter le gouverneur, fidèle à Pierre III. Puis, ayant rassemblé la garnison, il n'avait point eu de peine à la convaincre que la cause de l'empereur était perdue, qu'il fallait prêter serment à l'impératrice.

Sur ces entrefaites, vers sept heures du soir, les deux galères impériales arrivèrent à portée de Cronstadt.

— Qui vive ? cria la sentinelle.

— Empereur ? répondit-on de la première galère.

— Il n'y a plus d'empereur ! cria Talitzine, éloignez-vous, ou je commande le feu.

Et un immense cri de : « Vive l'impératrice Catherine II ! »

acheva d'édifier l'empereur sur l'accueil qui lui était réservé.

La galère s'empressa de reprendre le large, tandis que Pierre III, effondré, à fond de cale, au milieu de ses femmes et de ses bouffons pleurait en répétant :

— La conspiration est générale. J'ai vu ce complot-là dès le premier jour de mon règne.

Les faibles aiment à accuser les événements plutôt que de reconnaître leurs fautes.

Quelques-unes des femmes, qui ne se rendaient pas compte de la gravité de la situation, plaisantaient : « Qu'allions-nous faire dans cette galère ? », car il y avait un théâtre français à Saint-Pétersbourg, et l'on savait son Molière...

CATHERINE II, par Michel Schibanov.
(*Galerie Romanov*, à Saint-Pétersbourg.)

Le vieux Munich voulait tenter de sauver celui auquel il devait la fin de son exil.

Comme Pierre lui demandait :

— N'y a-t-il donc plus rien à faire ?

— Sire, lui répondit-il, tout peut encore être sauvé. Mais il faut gagner Revel et la Prusse et ne reparaître dans votre empire

qu'à la tête de vingt mille hommes de troupes, et avec l'aide de Frédéric.

Mais les courtisans objectèrent que les hommes n'auraient pas la force de ramer jusqu'à Revel.

— Eh bien ! dit Munich, nous ramerons avec eux.

Cette perspective parut sévère aux courtisans. Ils prétendirent que le feld-maréchal noircissait trop le tableau, que l'empereur n'en était point réduit à cette extrémité. Certainement, à les entendre, Catherine ne demandait qu'à s'arranger à l'amiable avec l'empereur et se contenterait d'une partie du pouvoir : il y avait place pour deux, en Russie...

Entre la voix de la vérité, qui, par la bouche de Munich, exigeait un rude, mais nécessaire effort, et la voix de la flatterie qui prétendait, avec un optimisme béat, tout arranger au prix d'une légère abdication, Pierre n'hésita pas longtemps... Il choisit, selon la logique de son caractère, le parti du moindre effort : c'était aussi celui de la catastrophe.

Débarqué à Oranienbaun, il écrivit à Catherine pour lui proposer de se retirer en son duché de Holstein, en lui abandonnant la Russie.

Cette résignation pouvait être feinte ou provisoire, et cacher le dessein d'un retour offensif.

Catherine s'en méfia et lui envoya un projet d'abdication définitive et formelle, rédigé par elle et ainsi conçu :

« Durant le peu de temps de mon règne absolu sur l'empire de Russie, j'ai reconnu que mes forces ne suffisaient pas pour un tel fardeau et qu'il était au-dessus de moi de gouverner cet empire de quelque façon que ce fût... Ayant donc mûrement réfléchi, je déclare sans aucune contrainte et solennellement, que je renonce pour toute ma vie au gouvernement dudit empire.

« En foi de quoi, je fais serment devant Dieu et tout l'univers, ayant écrit et signé cette renonciation de ma propre main. »

Ce n'était pas tout ! Pierre III devait venir se remettre à discrétion entre les mains de Catherine, à Péterhof. Le malheureux souscrivit à toutes les conditions de sa honteuse déchéance.

Il arriva en voiture avec Elisabeth Worontzoff, et monta l'escalier du palais, cinglé par les cris de : « « Vive Catherine II » des soldats assemblés.

Arrivé en haut, on lui ordonna de retirer ses insignes. Il se déshabilla lui-même, arrachant successivement son épée, son pantalon impérial et même son habit, si bien qu'il resta en chemise sous les risées cruelles de la foule.

A ce moment, des salves de canon retentissaient pour célébrer le triomphe de l'impératrice, et les derniers partisans de Pierre III venaient faire leur soumission à leur nouvelle souveraine...

Parmi eux, elle aperçut Munich et ne put se retenir de l'apostropher en raillant :

— Eh bien ! vous vouliez donc me combattre ?

— Oui, madame, répondit fièrement le vieux soldat. C'était mon devoir. Et, maintenant mon devoir est de combattre pour vous !

Le retour à Saint-Pétersbourg fut triomphal. La capitale était restée quarante-huit heures dans l'incertitude, se demandant, non sans angoisse, lequel, de Pierre ou de Catherine, rentrerait en vainqueur, bien décidée, quel qu'il fût, à lui faire un chaleureux accueil. Ce fut Catherine l'heureuse triomphatrice. Pierre III était parti, sous bonne garde, pour sa dernière résidence, une petite maison de campagne fort isolée, située à six lieues de Saint-Pétersbourg, en un lieu nommé Ropcha. Il avait dû se séparer d'Elisabeth Worontzoff, exilée à Moscou. « Sa

dernière prière avait été qu'on lui laissât son violon, son chien et son nègre bouffon. »

Le sage sait se contenter de peu, dit-on. Pierre III, n'étant point un sage, donnait seulement la mesure de son esprit.

Cette compagnie restreinte lui suffisait pour le peu de temps qui lui restait à vivre.

LE CRIME, LES FAVORIS, LES RAPPORTS AVEC LES PHILOSOPHES, L'APOTHÉOSE

Le 14 juillet 1762, Catherine était rentrée en triomphatrice à à Saint-Pétersbourg.

Elle s'était empressée de distribuer à ses fidèles les charges enviées de la Cour. Mais la curée ne va jamais sans bataille. Les compétitions avaient été rudes et les rivalités ardentes.

Panine avait été nommé Premier ministre. Grégoire Orlof, grand favori de l'impératrice, ne prenant plus la peine de dissimuler, était apparu soudain tout puissant à ceux qui, jusque-là, n'avaient point soupçonné sa fortune. Il manqua de mesure.

L'aristocratie, étonnée, murmurait et s'indignait de voir cet obscur parvenu, investi de la confiance de Catherine, apporter dans ses rapports publics avec elle un sans-gêne et une insolence de soldat sans éducation.

« Il se permet publiquement avec sa souveraine des libertés que, dans un monde poli, une femme qui se respecte ne permet point à son ami », écrit à ce moment Béranger, notre chargé d'affaires; se faisant l'écho du sentiment général.

Le scandale est d'autant plus vif que l'envie, la jalousie et les rancœurs s'en mêlent.

Dans la course aux emplois, il y eut beaucoup de concurrents et forcément peu d'élus — même ceux qui furent récompensés ne s'estimèrent point payés à la juste valeur des services rendus et des mérites qu'ils s'attribuaient. Rappelez-vous le mot profond de Talleyrand : « Quand je donne un poste vacant, je fais un ingrat et cent mécontents ».

Les libéralités furent nombreuses, mais Catherine ne put satisfaire tous les appétits éveillés.

Aussi une sourde colère gronde parmi les courtisans, mécontents et déçus, qui murmurent déjà que « ce n'était pas la peine de changer de gouvernement » et, qu'en somme, ce pauvre Pierre III avait bien ses qualités. Un sentiment de pitié s'éveille, même parmi les soldats qui ont fait le coup d'Etat et auxquels les marins, qui n'ont point eu de parts aux libéralités de Catherine, reprochent d'avoir trahi leur Empereur pour un verre de bière...

Si Saint-Pétersbourg avait bien accueilli sa nouvelle souveraine, d'autres villes, par contre, et surtout Moscou, vraie capitale de la vieille Russie, murmuraient contre l'usurpatrice.

Catherine n'est pas sans recueillir l'écho de ces déceptions ni sans discerner cet inquiétant revirement d'opinion. Sachant avec quelle facilité se fait une révolution, elle se rend compte qu'il est prudent d'affermir son trône.

Si elle a des scrupules, ne savons-nous point qu'elle s'entend à les faire céder devant son intérêt et que son esprit ingénieux et subtil n'est pas en peine de trouver des arguments pour justifier sa conduite ?

Elle n'aimait pas l'empereur déchu.

Pierre III n'avait jamais inspiré à sa femme qu'un insurmontable sentiment de dégoût et de répulsion. Dès les débuts de la

vie commune, il avait exigé qu'une meute de chiens partageât la chambre et même le lit conjugal. Ces animaux dégageaient une odeur insupportable.

Continuellement en état d'ivresse, le tsar était un maniaque, sorte de demi-fou, se livrant aux plus ridicules excentricités.

Un rat, hôte familier des palais impériaux construits en bois, ayant dévoré une sentinelle de mie de pain qu'il avait placée devant une forteresse en carton, Pierre réunit un conseil de guerre pour le juger. Condamné régulièrement et légalement à mort, le rat fut exécuté par le tsar lui-même, qui, pour cette grave circonstance, avait revêtu son grand uniforme.

Pierre III avait gardé de son éducation confiée tour à tour à des hommes éminents, à de vils flatteurs et à des sous-officiers grossiers, les empreintes les plus contradictoires.

Doué d'un talent marqué pour la bouffonnerie, s'amusant à se rendre ridicule par des grimaces et des contorsions, il perdait tout sentiment de sa dignité.

Enfin, il était atteint d'une sorte de monomanie militaire. L'uniforme holsteinois, copié sur l'uniforme prussien, était sa tenue de prédilection, bien qu'il fût ridicule sous cet accoutrement. Il l'imposait à ses domestiques, leur attribuait des grades et s'amusait à leur faire faire l'exercice à la prussienne. Faible et peureux, il aimait à se vanter d'exploits merveilleux et d'actions héroïques qui n'avaient jamais existé que dans son imagination maladive.

Tel est, en raccourci, le portrait peu flatteur, mais ressemblant, du souverain déchu qui portait encore ombrage à Catherine II.

Elle ne devait pas hésiter longtemps.

On devine ses réflexions.

Si Pierre constitue pour elle un péril, n'est-elle pas en état de légitime défense en le faisant supprimer ?

Que se passe-t-il au juste ? Quels ordres donne-t-elle, si elle donne des ordres ? Quelles suggestions inspire-t-elle si, comme il est possible, elle se contente d'inspirer des suggestions ?

Nous n'en savons et n'en saurons vraisemblablement jamais rien — avec certitude ! Car de nombreux historiens ont vainement projeté, tour à tour, sur ce point obscur, le faisceau lumineux de leur érudition.

Le mystère est demeuré impénétrable. Mais ce mystère même, que tous les efforts n'ont pu éclaircir, n'est-il point accusateur ?

Si Catherine avait eu intérêt à le dissiper, ne lui eût-il point été bien facile de le faire ?

La réponse des faits est d'une terrible éloquence. Voici la version la plus vraisemblable de ces heures tragiques :

Le 14 juillet 1762, sans qu'une goutte de sang eût été versée, Catherine prend possession du pouvoir.

Quatre jours plus tard, le 18 juillet 1762, Pierre III meurt brusquement.

Et quelle est la cause, officiellement donnée, de cette mort subite autant qu'inattendue ?

Une colique hemorroïdale !

Or, cette cause officielle, — et, à dessein, ridicule, — nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'elle est fausse et mensongère.

Nous savons, avec certitude, que, dans sa petite maison isolée de Ropcha, Pierre III reçut, le 18 juillet, la visite d'Alexis Orlof, le Balafré, et de Tiéplof.

Alexis Orlof est un géant à la poigne d'acier qui, fier de ses muscles, s'amuse à montrer sa force en tordant des pièces de monnaie ou en faisant éclater une pomme verte, entre le pouce et l'index, par la seule pression de ces deux doigts.

Tiéplof est un obscur petit employé que Catherine a chargé de rédiger le manifeste lu le jour du coup d'Etat. Il a donc toute la

confiance de sa souveraine et il la mérite par son dévouement et son infernale habileté.

Ces deux hommes vinrent rendre visite à Pierre III, que son isolement, sous bonne garde, semblait protéger.

La garde, mise là par Catherine, laissa sans difficulté pénétrer les deux singuliers visiteurs.

On apporta trois verres d'eau-de-vie, et le souverain déchu et bon enfant but avec Orlof et Tiéplof, qui avaient été parmi les plus zélés artisans de sa perte.

Mais à peine eut-il vidé son verre qu'il se tordit, en proie à de violentes douleurs d'entrailles, cria qu'un feu intérieur le dévorait et qu'on l'avait empoisonné.

Comme, malgré l'isolement de la maison, ses cris risquaient d'être entendus au loin, Orlof et Tiéplof se précipitèrent sur Pierre III et le renversèrent, lui enfoncèrent une serviette dans la bouche pour étouffer sa voix, et le colosse, écrasant de son genou la poitrine débile du malheureux qui se débattait à terre, serra sa gorge entre ses doigts d'acier et le maintint immobile avec l'aide de Tiéplof, jusqu'à ce qu'il eût cessé de râler.

La garde, à qui Catherine avait confié l'empereur, avait tout entendu, sans intervenir. Elle laissa repartir les deux meurtriers.

Catherine venait de se mettre à table, lorsque brusquement, Alexis Orlof, échevelé, haletant, couvert de sueur et de poussière, l'œil hagard, les vêtements déchirés, fit irruption dans la salle. Il arrivait à franc étrier de Ropcha.

Comme si elle eût attendu cet étrange visiteur, sans dire un mot, Catherine se leva de table et, suivie d'Orlof, passa dans la pièce voisine.

Au bout d'un instant, elle fit appeler Panine. Puis, on la vit bientôt après reparaître, impassible, impénétrable, et reprendre son repas où elle l'avait laissé.

Il avait été décidé, d'accord avec Panine, que la mort de Pierre III, attribuée à une colique hémorroïdale, ne serait portée que *le lendemain* à la connaissance du public.

Le lendemain, Catherine parut en larmes et fit éclater une bruyante douleur, tandis qu'un manifeste, lu devant le Sénat, apprenait à la Russie étonnée la fin tragique de son empereur détrôné.

Le corps fut exposé trois jours. Contrairement à l'usage, on s'abstint de convoquer les ambassadeurs pour le voir.

Béranger écrivait néanmoins à Choiseul « qu'il tenait en mains tout ce qui peut justifier l'opinion généralement admise ».

A LA GLOIRE DE CATHERINE II, par Falconet.

N'ayant pu se rendre lui-même auprès du cadavre, — car on prenait note des per-

sonnes qui défilaient, — il avait réussi à envoyer un homme sûr qui lui avait fait un rapport fidèle de ce qu'il avait vu.

La figure du malheureux souverain était noire, et malgré la précaution prise de surélever le corps, les traces de violence restaient manifestes.

Or, personne ne fut inquiété au sujet de cet évident assassinat. Aucune enquête ne fut prescrite.

Ni Tiéplof, ni Orlof, ni les officiers chargés de la garde de Pierre III à Ropcha, ne se virent poser la moindre question ni adresser le plus petit reproche.

Bien mieux ! Ils parvinrent aux plus hautes destinées, comme si, à dater de ce moment, une mystérieuse faveur se fut attachée à eux...

Certains admirateurs fervents de Catherine ont essayé de laver sa mémoire de cette tache de sang.

Ne pouvant nier le crime, ils ont, pour la disculper, émis l'opinion que les faits avaient pu se passer en dehors de la souveraine et sans que sa volonté y eût trempé.

Alexis Orlof, à les en croire, était bien capable d'avoir pris sur lui-même de débarrasser l'impératrice d'un rival dont l'existence seule constituait encore un danger.

Tout s'était passé sans l'aveu de Catherine. Elle n'avait connu le crime qu'une fois accompli.

Mais ne faut-il pas vraiment une complaisance singulière pour accorder quelque crédit à une version si bienveillante et qui n'explique rien ; ni l'attitude de Tiéplof, ni le rôle des officiers chargés de garder le tsar, ni la conduite de l'impératrice apprenant la nouvelle d'un front imperturbable, ni les efforts enfin faits par la Cour pour garder, autour de cette mort, un mystère impénétrable ?...

Enfin, outre que l'adage bien connu : *Is fecit cui prodest* accuse et

désigne nettement Catherine II, à qui seule pouvait profiter cette mort, certains propos, tenus quelques années plus tard par Alexis Orlof lui-même, viennent renforcer l'hypothèse de la culpabilité de l'impératrice.

En 1771, le général Orlof, de passage à Vienne, dînait à l'ambassade.

A la fin du repas, après avoir fait honneur, un peu trop peut-être, aux vins généreux et divers qu'on lui avait servis, il se laissa aller à raconter ses souvenirs sur la révolution de 1762. Et comme quelqu'un faisait allusion à la mort mystérieuse de Pierre III, Alexis Orlof, que ses libations abondantes portaient à s'attendrir, s'écria « qu'il était bien triste pour un homme aussi humain que lui d'avoir été contraint de faire *ce qu'on lui avait commandé* ».

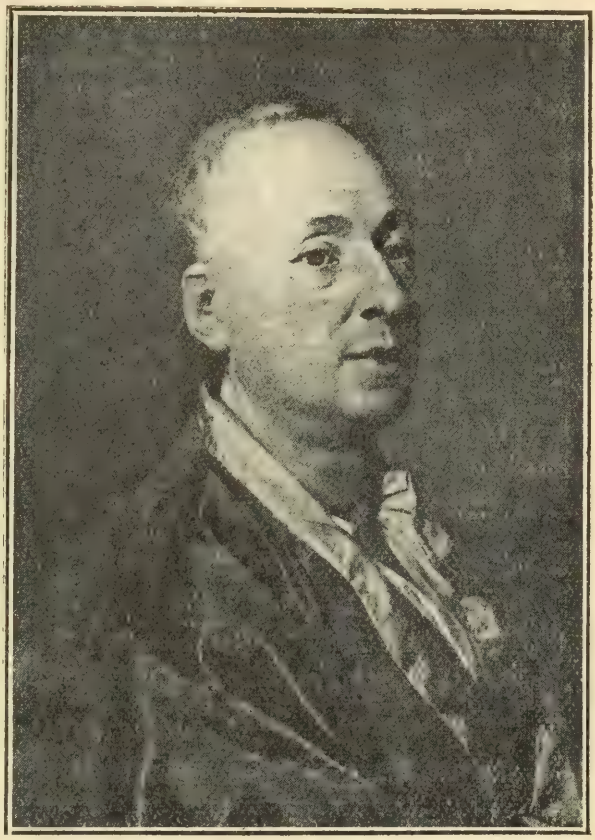

DIDEROT, par Dmitri Lévitzky.
Portrait peint pendant son séjour à St-Pétersbourg en 1773. (*Bibliothèque de Genève.*)

Ce propos, rapproché de tout le reste, concourt à prouver, jusqu'à l'évidence, qu'Orlof avait agi en plein accord de volonté avec Catherine II et suivant ses instructions précises.

Ceux qui veulent douter encore, pour l'honneur de cette incomparable souveraine, oublient que, deux ans plus tard, la mort du jeune Ivan — prétendant possible au trône, assassiné à Schüsselbourg par ses propres gardiens, au cours d'une prétendue tentative d'évasion, qui a tous les caractères d'une machination de police organisée par l'impératrice — vint donner une confirmation supplémentaire et un argument nouveau et terrible aux accusateurs de Catherine, à tous ceux qui pensent qu'elle ne s'embarrassait pas du choix des moyens dès lors qu'il s'agissait de supprimer un rival dangereux. N'oublions pas son origine allemande : elle était cruelle comme tous ceux de sa race.

Ses admirateurs ont pourtant objecté encore en sa faveur un argument d'ordre psychologique et, si je puis dire, sentimental.

Eh quoi ! La Grande Catherine, cette souveraine éclairée, humaine, cette femme prodigieuse dont l'esprit de progrès fut universel, cette illustre amie et bienfaitrice des philosophes, la correspondante de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert, de Grimm, l'admiratrice de Montesquieu, « cette Mécène des artistes » qui fit venir Falconet à Saint-Pétersbourg tout exprès pour édifier un monument à Pierre le Grand, celle enfin dont tous ceux qui l'approchèrent se plaisent à vanter le charme, l'intelligence et la séduction... n'eût été qu'une criminelle lâche et vulgaire ?

Impossibilité morale, a-t-on dit. Invraisemblance psychologique telle que l'accusation doit s'écrouler d'elle-même... La Grande Catherine, l'amie des philosophes, ne peut être un assassin !

Voilà l'argument.

Cette objection, si forte pour beaucoup, est, il faut l'avouer, troublante au premier abord.

Nous croyons, cependant, qu'elle ne saurait être décisive.

Bien mieux, pour qui regarde de près ce qu'a été, en réalité,

le commerce intellectuel de Catherine avec les philosophes, l'argument se retourne contre elle.

Car ce commerce intellectuel, si désintéressé, si honorable en apparence, est, au fond, une preuve nouvelle de son habileté politique et de la duplicité de son esprit plutôt qu'une marque de la générosité de son cœur et de l'élévation de ses sentiments.

Je sais que cette affirmation heurte les préjugés les plus enracinés et pourra peut-être même scandaliser certains comme un blasphème.

Mais quoi ! les préjugés doivent céder devant l'évidence des textes, et la vérité historique ne saurait effrayer que ceux qui tiendraient, dans je ne sais quel intérêt de chapelle, à consacrer et à propager l'erreur.

Le baron de Breteuil voyait juste lorsque, parlant des prétentions philosophiques de Catherine, il écrivait : « Cette pâture n'est point faite pour son esprit ».

Non ! Catherine était une réaliste, fort intelligente certes, mais surtout fort intéressée et qui mettait toujours son intelligence et son esprit au service de ses intérêts.

Les spéculations philosophiques pouvaient être pour elle une parure et une coquetterie précisément parce qu'elles étaient étrangères à sa vraie nature, et il est certain que ce n'est point par le seul amour de la philosophie qu'elle fût poussée à cultiver et à protéger les philosophes de l'Encyclopédie.

A quel mobile obéit-elle donc en le faisant ? Il faut, pour le comprendre, rappeler quelles étaient, à ce moment, les positions politiques prises par les différents Etats.

La Russie, après avoir été, sous Elisabeth, l'alliée de la France contre la Prusse, venait de passer à l'ennemi.

Catherine II avait repris à son compte et poursuivi avec plus d'habileté la politique entreprise par Pierre III : l'alliance avec

Frédéric II. Elle n'oublie pas son origine allemande ; elle hait la France.

En même temps, partout, en Turquie, en Pologne, en Autriche, en Suède, elle prenait juste le contre-pied de la politique française de Choiseul qui était toute d'entente cordiale et de collaboration sympathique avec ces différentes nations.

Bref, pour tout dire en une phrase, c'est au moment précis où partout elle se pose en adversaire de notre pays, où tous ses intérêts s'opposent à ceux de la France, où toute sa politique entre en lutte ouverte avec la politique de Versailles, qu'en même temps, elle noue des relations étroites avec nos philosophes.

Coïncidence étrange et troublante : il faut l'avouer ! Mais coïncidence qui n'est point, comme certains voudraient le croire, l'effet d'un simple hasard et qui s'éclaire d'un jour singulier lorsqu'on lit certaines pages de la volumineuse correspondance de Catherine avec les philosophes français.

Il apparaît nettement que ces relations d'amitié de la souveraine russe avec Voltaire, Diderot et autres étaient, avant tout, un commerce où l'amour-propre et l'intérêt de chacun trouvaient toujours quelque chose à gagner et dont la France faisait les frais.

Catherine, ennemie déclarée de Versailles, devait être tout naturellement amenée à faire alliance avec ceux qui travaillaient si activement à saper l'autorité et à ruiner l'influence de la Cour.

Les ennemis de son « Ennemie » (la politique de Choiseul) devaient nécessairement devenir ses amis.

Elle soutenait, par position et par ambition, ceux qui, en France, se posaient en détracteurs de la monarchie française. Ainsi que devait le noter Sabatier de Labre, notre chargé d'affaires en Russie, « Catherine n'a jamais eu d'autre préoccupation

que de faire haineusement et sans examen, le contraire de ce que la France veut ».

Voilà pourquoi, sans doute, en 1762, neuf jours après le coup d'Etat et cinq jours après le crime qui lui donnait et lui assurait le pouvoir, elle invitait Diderot à venir continuer, à Saint-Pétersbourg, la publication de *L'Encyclopédie* qu'un décret royal venait de suspendre en France.

Voilà pourquoi elle offrait à d'Alembert, mécontent de son sort, une pension pour venir comme précepteur du jeune grand-duc, honneur que d'Alembert déclina prudemment, car, dit-il à ses amis, « dans ce pays-là, on meurt trop facilement de la colique ».

Voilà pourquoi, enfin, elle entame et poursuit une longue correspondance avec Voltaire. La célébrité du grand écrivain, « l'homme le plus lu de l'univers » comme elle l'appelle, ajoute à son prestige et sert ses intérêts.

Elle utilise Voltaire comme une gazette à grand tirage qui, tantôt la renseigne avec complaisance sur le compte de ses ennemis de France, tantôt lui permet de faire savoir à toute l'Europe — et de la manière même dont il lui plaît qu'ils soient présentés — ses faits et gestes les plus notables, ceux qui peuvent le mieux ajouter à sa gloire.

Catherine II soignait sa réclame. Elle envoyait à Grimm un résumé, sous forme d'inventaire, des hauts faits de son règne dont la liste ne comprenait pas moins de quatre cent quatre-vingt-douze numéros : victoires remportées, villes bâties, lois et édits, etc.

Si l'on examinait cette liste d'un peu près, il faudrait réduire sensiblement le nombre des hauts faits.

— Cent quarante-quatre villes bâties ! s'écriait, avec orgueil, l'impératrice.

Elle était sincère, mais mal renseignée. Les souverains ignorent la vérité qui leur est soigneusement cachée par les courtisans. Le prince de Ligne nous éclaire sur ce point :

« Elle s'imaginait qu'une ville était bâtie et habitée, alors que cette ville n'avait pas de rues, les rues pas de maisons, les maisons pas de toits, portes ou fenêtres. »

Quand elle voyage, elle vit dans un décor d'illusion. S'il est peu vraisemblable que, lors de sa visite en Crimée, des toiles peintes aient joué le rôle des villages inexistants, du moins les gouverneurs de province s'ingénient à lui dissimuler les véritables laideurs pour ne lui laisser apercevoir que d'apparentes beautés. Le gouverneur de Harkof prescrit aux habitants de répandre des fleurs sur la route suivie par la souveraine et leur enjoint, sous peine du knout et des travaux forcés, « d'exprimer leur ravissement par des gestes et des attitudes appropriés. » Ainsi l'impératrice ne peut se rendre compte de rien et, revenue de voyage, elle écrira à Grimm pour attester la prospérité de son empire :

« Il n'y a plus de gens maigres en Russie ! »

A-t-elle remporté une victoire, a-t-elle promulgué un nouvel édit, s'est-elle seulement fait vacciner contre la petite vérole, — chose qui semblait alors audacieuse et méritoire, — vite ! une lettre au philosophe de Ferney..., et l'Europe entière, attentive à la voix du maître incomparable en l'art d'écrire, chantait bientôt après lui les louanges et célébrait les mérites de « Catherine le Grand ».

Au besoin, d'ailleurs, ses mérites sont purement imaginaires : elle invente des occasions de les célébrer !

C'est ainsi que, pour vanter les douceurs de son règne, elle ne craint point d'aventurer, dans une lettre à Voltaire, cette audacieuse affirmation :

CATHERINE II, inspirée par la Sagesse et guidée par la Raison, donne aux diverses nations qui composent son empire le nouveau code de ses Lois. Composition de Ch. Monnet (1777), gravée par P. Chaffard.) *Bibl. Nat.*

« Il n'y a pas [en Russie] un paysan qui ne soit en état de mettre la poule au pot tous les dimanches. Depuis quelque temps, même, ils préfèrent les dindons aux poules. »

Pauvres moujiks ! Ils faisaient plus souvent connaissance avec le knout impérial qu'avec la poule au pot d'Henri IV !

Voltaire était donc pour Catherine II, bien plutôt qu'un correspondant spirituel ou un philosophe séduisant, avant tout et surtout un instrument de sa propre gloire, un merveilleux et puissant instrument dont elle savait se servir à son gré pour faire prévaloir son influence, dont elle s'entend admirablement à jouer pour flatter son orgueil et faire entendre à l'univers son panégyrique et celui de son règne.

En voulez-vous un exemple typique ?

L'abbé Chappe d'Auteroche, astronome éminent de l'Académie des Sciences, ayant rapporté de Sibérie, où il avait été observer la conjonction de Vénus et du Soleil, une relation de voyage véridique sur ces contrées stériles et désertiques, Catherine II s'en montra très vivement dépitée.

Tout aussitôt, dans une lettre à Voltaire qui fit le tour d'Europe, elle railla avec vivacité « cet abbé Chappe qui, courant la poste dans un traîneau bien fermé, avait vu toute la Russie ». Et elle envoya au philosophe, comme pièces à conviction de l'admirable fertilité de ces régions, des noix de cèdre de Sibérie !

Voltaire était trop heureux de pouvoir montrer et faire goûter à ses nombreux visiteurs ces fruits rares et précieux, don si flatteur « de la Sémiramis du Nord », et il n'était pas fâché non plus de pouvoir se gausser avec cette grande souveraine de ce pauvre abbé Chappe, que sa double qualité d'ecclésiastique et de savant chargé d'une mission officielle de la Cour, lui rendait particulièrement antipathique.

Si Catherine II fait à Voltaire des petits cadeaux intéressés, le

philosophe, de son côté, ne veut pas être en reste. Il vante à l'impératrice l'habileté des horlogers de sa région et il commande pour elle à tous les artisans du voisinage, de Ferney à Genève, une impériale collection de montres et chronomètres précieux qu'il lui fait adresser.

Mais l'envoi, s'il est gracieux, n'est pas gratuit. Une facture de 39.238 livres — somme énorme pour l'époque — l'accompagne. Catherine ne cache pas qu'elle ne s'attendait guère à devoir acquitter une si forte note. Le philosophe, un peu confus, s'en excuse et en accuse spirituellement l'excès de zèle de ses protégés, trop empressés à satisfaire leur impériale cliente.

Catherine II paie et n'insiste pas. L'amitié de Voltaire et les précieux services qu'il lui rend ne sont-ils pas à ses yeux bien plus importants que le prix des chronomètres ? Instruite par l'expérience, elle s'abstiendra prudemment, à l'avenir, de lui faire d'autres commandes.

— Mais, dira-t-on, Voltaire était-il donc dupe dans ses relations avec l'impératrice ?

Non pas ! De son côté, il était très fier de se parer de ses rapports flatteurs avec une si illustre correspondante. Son amour-propre était satisfait de se voir admis dans l'intimité d'une souveraine. Son crédit et son influence y trouvaient aussi leur compte.

« Nous ne demandons, lui avait-il écrit, que l'honneur de placer un auguste nom à la tête de ceux qui nous aident à écraser le fanatisme. »

Admirable formule ! et d'une savoureuse ironie quand on examine les faits.

Catherine, qui était pour son peuple un modèle de piété et qui ne manquait pas un office à Saint-Pétersbourg, devenait, sous la plume de Voltaire, une précieuse alliée dans sa lutte, en France,

contre « l'Infâme ». Cléricale à l'intérieur de son royaume, elle faisait de l'anticléricalisme un article d'exportation.

Trop adroite pour saper la religion en Russie, elle acceptait de faire de l'anticléricalisme à l'usage de la France qu'elle n'aimait point. C'est pourquoi, à plusieurs reprises, elle subventionna *L'Encyclopédie*, condamnée par le gouvernement français, et envoya des fonds à Ferney pour la propagande dans l'affaire Calas.

Mais en même temps, par un trait où sa duplicité se peint au vif, elle éprouvait le besoin de se justifier aux yeux de l'archevêque russe Platon, qui lui avait représenté les dangers de sa correspondance avec Voltaire.

« Quoi de plus innocent qu'un tel commerce épistolaire ? lui écrit-elle. Les lettres adressées à l'Athée n'ont point, je pense, porté préjudice à l'Eglise ni à la Patrie. »

Elle lui prouve que, tout au contraire, la Russie n'a pu qu'y gagner.

A ce commerce épistolaire son amour-propre trouve aussi son compte. Dans ses lettres, dont il lui arrivait de faire, chose à peine croyable, jusqu'à trois brouillons successifs, elle se pique de rivaliser d'esprit avec Voltaire lui-même.

Celui-ci oublie son esprit pour mieux flatter l'orgueilleuse souveraine avec des hyperboles qui frisent parfois le ridicule... Il l'appelle, tour à tour, « Notre-Dame de Saint-Pétersbourg » (ce qui n'est pas mal pour un athée), « Divinité ou Sémiramis du Nord, « le seul grand homme d'Europe », — et, surtout « Catherine le Grand », qu'il déclare digne de régner sur le monde entier ».

En remerciement de cet encens flatteur qu'elle respire avec délices, — les narines des souverains sont rarement insensibles aux fumées de l'orgueil, — Voltaire est nommé historiographe de Russie. Il entreprend un panégyrique enthousiaste de cet impi-

toyable autocrate que fut Pierre le Grand. — panégyrique qui semble pour le moins surprenant sous la plume de l'apôtre de la Tolérance et de la Liberté.

Mais il y a plus grave que ces peccadilles ou ces flagorneries :

LE POLONAIS. LE PRUSSIEN. L'ESPAGNOL. LE PAPE.
CATHERINE II. L'AUTRICHIEN. L'ANGLAIS ET PITT.

Caricature du temps de Catherine II : Le Congrès des Rois coalisés ou les Tyrans découronnés par le Coq, emblème de la République française.

la France faisait souvent les frais de cet assaut d'esprit des deux infatigables correspondants.

Catherine ne manquait pas une occasion de la dénigrer. Voltaire, pour lui mieux donner la réplique, se complaisait à lui répondre sur le même ton.

Il avait imaginé de désigner les Français par le nom de

« Welches », et ce terme de mépris revient sans cesse sous sa plume.

« Cela est Welche » est son expression favorite et, par là, il veut tout dire.

Son orgueil d'écrivain, lu et admiré de l'Europe entière, l'égare au point qu'il en arrive à renier et à bafouer sa nationalité.

Sans doute se croit-il des clartés spéciales qui le placent *au-dessus de la mêlée* et le dispensent du premier des devoirs : le culte et le respect de sa Patrie !

Il se moque de ses concitoyens, se plaît à les représenter comme agités uniquement de préoccupations frivoles et ridicules. Il conclut, parlant de la France avec une méprisante ironie :

« Tout cela compose le premier peuple de l'univers, la première Cour de l'univers, les premiers singes de l'univers ! Daignez observer, madame, que je ne suis point Welche ! Je suis Suisse et, si j'étais plus jeune, je me ferais Russe. »

Ces abominables paroles sont un encens grossier qu'il balance aux pieds de la « Divinité du Nord », celle dont il proclame « que nous vient la lumière ».

Le plus piquant de l'affaire, c'est qu'il ne se prive pas, dans l'intimité, de parler d'elle fort irrévérencieusement. Il l'appelle « Cateau ». Et « Cateau », de son côté, malgré ses protestations d'amitié, se soucie fort peu de voir de trop près « son philosophe et son maître » — ainsi qu'elle l'appelle.

Il avait, à un moment donné, manifesté l'intention polie de se rendre à Saint-Pétersbourg. Aussitôt, Catherine d'écrire précipitamment à Grimm :

« Au nom du Ciel ! conseillez donc à ce vieillard octogénaire de rester à Paris. Que veut-il faire ici ? »

Ce n'est point, n'est-il pas vrai, le cri d'un cœur trop épris ?

De même, elle recommande instamment aux jeunes princes

de Holstein, au cours de leur voyage en Europe, de ne pas aller à Genève, ni à Lausanne, « pour ne pas se trouver dans le voisinage de Voltaire ».

Ces petites trahisons d'amitié ne sont-elles point très significatives ?

Ne nous montrent-elles pas clairement quels furent, à l'égard de Voltaire, les véritables sentiments de Catherine II ?

— Mais, dira-t-on, il y eut Diderot, qu'elle aima vraiment et pour qui elle se montra une bienfaitrice généreuse et désintéressée.

Non ! Là encore, il ne faut pas trop approfondir si l'on veut conserver ses illusions.

Ce qui valut à Diderot les flatteuses attentions de Catherine II, ce fut bien moins sa valeur d'écrivain que le scandale suscité par ses ouvrages en France.

C'est lorsque *L'Encyclopédie* est condamnée que Catherine s'avise de l'encourager par ses subventions. C'est lorsque l'auteur licencieux de *La Religieuse* se voit écarté de l'Académie par le parti clérical que Catherine II le prend sous son patronage.

Ne nous attendrissons donc pas trop, car ce qu'elle fait c'est moins pour Diderot que contre le gouvernement de la France.

Sans doute, elle a un beau geste lorsqu'elle achète, pour la somme de quinze mille livres, la bibliothèque de Diderot et l'en nomme, sur place, conservateur jusqu'à sa mort. Mais elle sait, par Grimm, que la bibliothèque vaut le double du prix d'achat.

Après la mort de Voltaire, par l'intermédiaire de Grimm, elle achète ses livres, sept mille volumes, tous annotés par le patriarche de Ferney.

N'admirons pas sans réserve sa générosité. Elle escompte le prodigieux retentissement de ces beaux gestes par lesquels elle s'est posée en patronne et bienfaitrice des hommes de lettres.

Elle savoure le concert de louanges qui, de toutes parts, monte vers elle et dont la lettre de Diderot peut donner une faible idée.

« Grande princesse, lui écrit-il, je me prosterne à vos pieds ; je tends mes deux bras vers vous. Je voudrais vous parler, mais mon âme se serre, ma tête se trouble, mes idées s'embarrassent ; je m'attendris comme un enfant... Un noble enthousiasme me gagne, mes doigts se portent d'eux-mêmes sur une vieille lyre dont la philosophie avait coupé les cordes. Je la décroche de la muraille où elle était restée suspendue, et, la tête nue, la poitrine découverte, je me sens entraîné à chanter :

« — Vous qui de la Divinité nous montrez sur le trône une image fidèle... Etc. »

Cette chanson vaut bien un fromage.

Diderot, d'ailleurs, lui rendra en plusieurs occasions des services appréciables. Il lui envoie le sculpteur Falconet, qui élève à la gloire de Pierre le Grand une statue équestre avec cette simple dédicace, modeste seulement en apparence : « A Pierre Ier. — Catherine II. »

L'impératrice charge Diderot de négocier l'achat du manuscrit de Rulhière sur la Révolution de 1762. Elle a appris, avec un émoi extraordinaire, que l'auteur a fait à Versailles, et jusque devant le roi, plusieurs lectures, fort appréciées, de ce manuscrit.

Cette pensée la tracasse et l'obsède au point qu'elle propose par son ministre jusqu'à trente mille livres à Rulhière, simplement pour qu'il consente à supprimer quelques pages de son manuscrit.

Mais l'historien refuse fièrement de corriger ce qu'il croit être la vérité, et Diderot écrit :

« On a tout gâté ! C'était une affaire à traiter de littérateur à littérateur. L'argent s'accepte ou se refuse selon l'homme qui le propose. »

Diderot, lui, ne refusait pas souvent. Parfois même il sollicitait. Il répondait volontiers comme Don César de Bazan :

> Je comprends et je prends, mon très cher.
> De l'argent qu'on reçoit, d'abord, c'est toujours clair.

A court d'argent, Diderot crut trouver du crédit en allant à Saint-Pétersbourg. Voltaire, plus prudent, s'était abstenu de ce

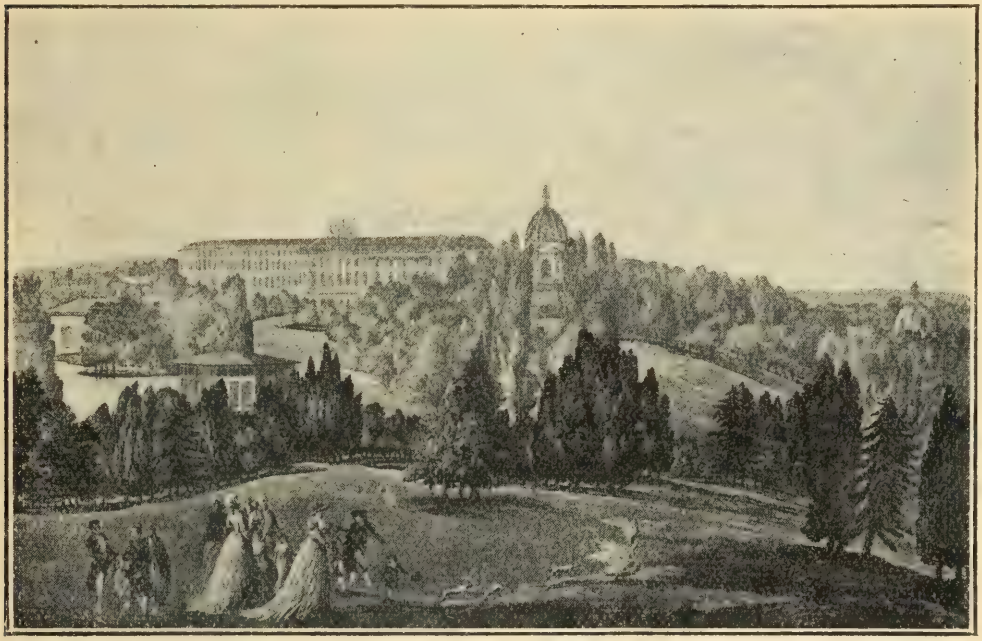

Dans les jardins de Tsarskoïé-Sélo. La promenade de Catherine II. D'après une estampe, dessinée et gravée par F. Damade-Demartrais.

voyage. Il est vrai qu'il n'y était pas poussé par le même besoin d'argent. Diderot partit donc pour la Russie.

L'impératrice était trop adroite pour ne pas bien accueillir son protégé.

Mais Diderot n'avait pas l'habitude des Cours, et même à celle de Russie, ses manières excitèrent la surprise.

Grimm, causeur en titre de Catherine, n'est pas fâché des maladresses et des bévues de son rival. Charitablement, il s'en fait l'écho et se moque de l'attitude peu protocolaire de Diderot :

« Il prend la main de l'impératrice, il lui secoue le bras, il tape sur la table, tout comme s'il était au milieu de la synagogue de la rue Royale. »

Catherine II, pourtant, montre une louable patience et, malgré l'attitude de Diderot, continue à lui réserver des tête-à-tête longs et flatteurs. Mais elle prend la précaution d'interposer une table entre elle et lui, pour se mettre à l'abri des enthousiasmes, trop expressifs et trop débordants, de son philosophe.

Lui, tout plein de ses idées, manque parfois de tact. C'est ainsi qu'il interroge Catherine sur « la condition des esclaves que son empire a le malheur de posséder encore ».

Elle lui répond, offusquée, qu'il est absolument dans l'erreur : il n'y a plus d'esclaves en Russie, mais des paysans attachés à la terre et très heureux de leur sort. Ce sont ceux, sans doute, qui préfèrent la dinde au poulet...

Diderot manque aussi quelquefois de tenue. En sortant de chez l'impératrice, il embrasse dans le cou, derrière l'oreille, la femme de chambre, Anastasie Socolof, chargée de le reconduire à son appartement, et Catherine n'est pas sans l'apprendre. Elle en est furieuse.

Hélas ! lui aussi, comme Voltaire, il trouve élégant de renier sa Patrie.

Lui aussi, « il est devenu Russe, dit-il, par l'ingratitude de sa Patrie et les bontés de l'impératrice ». Il parle de sa bienfaitrice avec une admiration outrée :

— Elle sait joindre l'âme de Brutus aux charmes de Cléopâtre.

Mais Catherine II, malgré ces flatteries dont elle n'est jamais rassassiée, ne tarde pas à trouver que Diderot est un hôte ennuyeux, raisonneur et quelque peu encombrant.

Et elle pousse un soupir de soulagement, lorsqu'il se décide enfin à reprendre la route de Paris, lesté d'une promesse de subvention de deux cent mille roubles qu'il était venu chercher et qui, d'ailleurs, ne sera que très partiellement versée.

Est-ce pour cette raison que Diderot, dépité, écrit en pensant à Catherine II :

« L'ennemi le plus dangereux d'un souverain, c'est sa femme, si elle sait faire autre chose que des enfants. »

Catherine II, elle, écrit à Grimm, en appréciant sans indulgence une *Instruction sur la Confection des Lois* que lui a laissée Diderot :

« On ne trouve dans cette pièce ni connaissance des choses, ni prudence, ni prévoyance. Si mon instruction était du goût de Diderot, elle serait propre à mettre toutes les choses sens dessus dessous. »

Voilà quelle était la vraie façon de penser de cette impératrice, amie des philosophes ! Ils étaient pour elle une utile parure. Mais elle se croyait trop de bon sens et d'esprit pratique pour prendre au sérieux leurs belles théories.

Bien mieux, quelques années plus tard, elle félicitera Grimm de n'en pas être.

« Vous avez bien raison, lui écrit-elle, de n'avoir jamais voulu être compté parmi les *illuminats*, illuminés ni philosophes, car *tout cela* ne vise, comme l'expérience le prouve, qu'à détruire. »

« Tout cela », elle l'a pourtant encouragé, approuvé, soutenu, subventionné... Il est vrai que c'était en France, chez ses ennemis, et que « tout cela » servait alors ses propres desseins. Mais elle connaît trop son propre intérêt pour continuer à l'approuver

dès l'instant où « tout cela » peut menacer sa propre sécurité.

Et voilà pourquoi la Révolution française, qui lui semble fort inquiétante pour la paix de l'Europe, n'a nullement ses sympathies.

Son horreur de la Révolution française se manifeste violemment.

« Si la Révolution française, écrit-elle le 1er septembre 1791, prend en Europe, il viendra un autre Gengis ou Tamerlan pour la mettre à la raison. »

Apprenant la mort de Louis XVI, elle est malade d'indignation et de colère, et, le 1er février 1793, elle écrit :

« Il faut absolument exterminer jusqu'au nom des Français. »

Les hommes de la Révolution sont traités par elle sans ménagements et même avec mépris. La Fayette est surnommé « Dadais le Grand » ; Mirabeau, « le scélérat rempli de vices qui mérite l'estime de Sodome et de Gomorrhe ». Elle « souscrit à la pendaison de l'abbé Sieyès ».

En 1796, elle écrit cette page singulièrement clairvoyante, et qu'il n'est pas sans intérêt de relire aujourd'hui en l'appliquant presque mot pour mot à la Russie bolcheviste :

« Vous pouvez dire aux Suédois qu'un des symptômes d'aveuglement le plus parfait, c'est cette disposition inconcevable à se laisser berner par la rêverie que le soi-disant gouvernement de France puisse être stable. C'est se bercer d'une chimère. L'évidence existe que la horde des brigands régicides ne peut conclure de traité qu'elle puisse tenir. Un parti ne voulant jamais ce que l'autre veut, ils ne peuvent pas même faire leur propre paix sans signer leur perte.

« La paix générale ne peut entrer dans leurs calculs ; ils ne la peuvent pas jamais vouloir sérieusement, malgré tous les simagrées pacifiques qu'ils font pour leurrer leur peuple soi-disant

souverain, qu'ils tiennent sous la verge de la plus atroce tyrannie. »

N'est-ce point l'image même du bolchevisme qui ravage momentanément la Russie ?

Tel fut le génie de cette grande souveraine, génie fait d'un solide bon sens, d une claire vision de ses intérêts, d'une volonté très ferme de tout leur subordonner, sans jamais s'embarrasser de scrupules dans le choix des moyens.

Mais le vrai secret de sa puissance et de sa force, ce fut surtout son labeur opiniâtre et régulier.

Tous les matins, levée à six heures, elle travaillait sans répit jusqu'à onze heures, entourée d'une meute de petits chiens, ayant près d'elle un écureuil blanc qu'elle élève avec une tendre affection et nourrit de sa main avec des noisettes. Sa ménagerie comprenait aussi un singe facétieux et turbulent et un chat « de tous les matous le plus matou, gai, spirituel et point entêté ».

A onze heures, elle déjeunait sans s'attarder à table et reprenait aussitôt son travail jusqu'à l'heure du spectacle. On s'explique alors, quand on songe à cette rigide règle de vie, cette énorme correspondance tout entière de sa main, ces ukases, manifestes, projets de loi, lettres à ses ministres, essais pédagogiques, pièces de théâtre, contes, pamphlets, réfutations, traductions, — toute cette œuvre immense qui porte la marque et la forte empreinte de son esprit.

L'impératrice se pique d'être écrivain et même auteur dramatique. Ecrire est pour elle un délassement. Elle est une épistolière infatigable. Elle travaille aussi pour le théâtre : ses œuvres dramatiques sont assez médiocres. Enfin, elle veut être journaliste, devient la collaboratrice du journal de Piekarski, entame avec un autre journaliste une polémique assez vive et, comme son adver-

saire riposte, elle veut avoir le dernier mot : elle supprime le journal !

Catherine nous apparaît comme une sorte de touche à tout de la littérature.

Un de nos chargés d'affaires jugeait sans indulgence les goûts littéraires et artistiques de l'impératrice.

« La tragédie lui déplaît, la comédie l'ennuie, elle n'aime pas la musique. »

En des temps plus récents, nous avons connu un empereur qui prétendait, lui aussi, être poète, musicien, auteur dramatique, critique d'art... Que ne s'est-il consacré uniquement à ces passe-temps inoffensifs ! Souverain déchu, il est aujourd'hui l'homme le plus méprisé du monde civilisé.

Catherine trouve encore le temps d'être au courant de tout : diplomatie, guerre, législation, rien ne la rebute.

Les désordres de sa conduite, les retentissants scandales de sa vie privée ne peuvent prévaloir contre sa volonté de travail ni la distraire de sa tâche formidable.

Cette esquisse rapide de la vie d'une impératrice serait incomplète si nous n'effleurions ici le rôle du favoritisme sous son règne.

Débarrassée d'un mari, cependant peu gênant, l'impératrice s'était livrée sans réserve et sans retenue à tous les élans d'une vie sentimentale singulièrement active et passionnée. Peu lui importaient l'origine et la distinction de ses favoris pourvu qu'ils fussent beaux et jeunes.

Un de ses meilleurs historiens, Walizsewski, a pu écrire « qu'avec elle le favoritisme était devenu quelque chose comme une institution d'Etat. »

La liste de ses amis est innombrable. Elle s'enflamme aussi vite qu'elle se lasse. Ceux qui ont le talent de rester longtemps en fonctions sont royalement récompensés de leurs peines. Bühren

devient duc de Courlande ; Poniatowski est élevé au trône de Pologne. Quand un favori a cessé de plaire ou devient trop familier, — car elle veut être respectée par ceux auxquels elle donne son cœur, — Catherine le fait chasser sans ménagement et sans retard. Elle ne s'attarde pas longtemps à être fidèle ; elle disgracie un favori avec la même facilité que le Parlement renverse un ministre. Un jeune sous-lieutenant, qu'elle a distingué à un bal de la Cour, est appelé au palais ; confié aux soins du médecin anglais Rogerson, des femmes de chambre et des dames d'honneur, puis conduit dans l'appartement réservé aux favoris. La maison est admirablement montée et, sur la table, l'heureux élu trouve cent mille roubles en or, soit cinq cent mille francs, comme don habituel d'entrée en fonctions.

Le Prince Potemkin, général russe, favori de Catherine II.

L'impératrice conserve le souvenir de tous ceux qu'elle a honorés de ses faveurs.

Dans un petit salon du Palais d'Hiver, voisin d'une autre pièce aux murs couverts de peintures licencieuses, elle a placé les portraits de tous les hommes qu'elle a aimés.

Cette souveraine absolue, cette impératrice autocrate qui commande à des millions de sujets, sait, pour écrire à ses favoris, trouver les formules les plus tendres. « Mon cœur, mon âme, mon toutou, mon faisan d'or » sont ses expressions habituelles.

Quand les souverains s'amusent c'est le peuple qui paie.

Le favoritisme a coûté cher à la Russie. On a calculé, en ne tenant compte que des principaux titulaires de la faveur impériale, que les amants de Catherine II avaient reçu 92.500.000 roubles, soit plus de 400 millions de francs, au cours du change de l'époque. Parmi les heureux gagnants de la loterie amoureuse, on signale les frères Orlof, qui à eux cinq, reçurent dix-sept millions de roubles, mais le plus vorace fut Potemkin, qui absorba, à lui seul, cinquante millions de roubles ! A ce prix, une impératrice, même âgée, peut encore se donner l'illusion d'être aimée pour elle-même !

Elle fut une grande amoureuse. A soixante-trois ans, elle a une passion violente pour Platon Zoubof ! Si un ami sincère se hasarde à lui adresser quelques reproches timides sur sa conduite, elle a cette réponse stupéfiante :

— Je rends service à l'empire en faisant l'éducation des jeunes gens bien doués.

Un jeune favori tombe malade d'une fièvre infectieuse. Catherine, sans souci de la contagion, reste à son chevet et le soigne avec un dévouement passionné. Il meurt. Le désespoir de l'impératrice est bruyant et sincère.

Débauchée et dépravée, elle est aussi, par un contraste curieux qu'on retrouve chez certains peuples ou chez certains individus, —

pour lesquels l'hypocrisie fait figure de vertu, — prude et réservée en paroles.

Le prince de Ligne nous apprend qu'on ne pouvait, en sa présence, tenir une conversation badine ou un propos hasardé, et qu'elle ne se permettait jamais une légèreté ni dans ce genre-là, ni sur personne.

Pour tracer un portrait fidèle et complet de Catherine II, il faut ajouter qu'elle fut mauvaise mère. Elle détestait et redoutait son fils, le grand-duc Paul. Elle n'était guère plus tendre pour son fils naturel Bobrinski. Par contre, elle se montrait très affectueuse pour ses petits-enfants.

On a dit que « son règne avait été le gouvernement des favoris ». Oui, sans doute, comme on a pu dire que le règne de nos rois avait été le gouvernement des femmes.

Mais la vérité c'est qu'une Catherine II, comme un Louis XIV, s'ils peuvent s'oublier fâcheusement dans des égarements les plus regrettables pour leur réputation et leur dignité, n'en savent pas moins conserver, comme une directive immuable, le souci constant de la prospérité et de la grandeur de leur pays.

Souci égoïste, certes, puisque c'est sur eux-mêmes que rejaillit la gloire de leur royaume, mais souci bienfaisant pour leurs peuples.

Dans la galerie des souverains, Catherine II a droit à l'une des premières places.

Cette petite princesse allemande, parvenue au trône de Russie par un crime, cruelle et vindicative, débauchée et passionnée, despotique et sanguinaire, sut si bien s'identifier aux intérêts de ses sujets que son règne a marqué pour la nation russe une ère incomparable de triomphes et de prospérité.

Les moyens coupables qu'elle employa, sa vie privée scandaleuse, le régime onéreux du favoritisme incessant et multiple,

— toutes ces fautes ne doivent-elles point se fondre et disparaître dans l'auréole de sa triple gloire de conquérante, de fondatrice de villes et de législatrice ?

Par elle, la Cour de Russie brilla d'un prodigieux éclat.

Sans doute, cet éclat était-il un peu artificiel ! C'était une civilisation trop neuve : la richesse l'emportait sur le goût. Les objets d'art et les meubles rares s'entassaient dans des palais construits en bois et dénués de tout confortable... Selon le joli mot du chevalier de Corberon, les Russes étaient « des gens qui ont de belles manchettes et qui sont sans chemise », ou, comme il disait encore : « Les caractères ne sont que muselés et point adoucis. »

Mais ces fausses notes — qu'un Français de vieille race devait remarquer et trouver choquantes — disparaissaient dans la splendeur et la gloire de la Russie nouvelle.

Elle avait conquis de vastes territoires, étendu sa domination sur les nations voisines... Les trophées innombrables des victoires sur la Pologne, la Suède, la Turquie, ornaient les murs de toutes les églises de Saint-Pétersbourg...

C'était l'œuvre de son règne, c'était son génie, son impulsion personnelle qui avaient achevé la tâche commencée par Pierre le Grand.

On comprend que la Russie, reconnaissante, ait élevé un monument magnifique à celle qui l'avait si bien servie.

Le 6 décembre 1873, la nation tout entière s'unissait pour célébrer l'inauguration d'une statue colossale de la grande Catherine.

Dressée au milieu d'un vaste square, entre la Bibliothèque Impériale et le théâtre Alexandre, la figure tournée vers la perspective Newsky, l'impératrice, debout, en long manteau de Cour, le diadème au front, tenant le sceptre d'une main, une couronne de lauriers de l'autre, majestueuse, impassible et grande, domi-

nait la foule immense, accourue de tous les points de l'empire, pour saluer sa mémoire.

A ses pieds étaient groupées, tout autour d'elle, les figures symboliques de ceux qui avaient illustré son règne.

La famille impériale, toute la Cour, tout le clergé, tous les fonctionnaires, quarante-deux régiments, trente-six escadrons, toute une armée, défilèrent devant la statue et saluèrent la grande ombre de Catherine, tandis qu'une salve de trois cent soixante coups de canon était tirée en son honneur.

La dynastie des Romanof paraissait solidement assise sur le trône de Pierre le Grand et de Catherine. Celui qui, dans ce jour de fête nationale, eût annoncé — prophète de malheur — les revers de la guerre japonaise, la chute et l'assassinat du tsar Nicolas et de la famille impériale, les horreurs du bolchevisme, eût été traité de fou malfaisant...

Le moraliste pourrait être tenté de s'indigner d'un tel triomphe venant couronner une carrière qui prenait son origine dans un crime impuni et semblait tremper dans le sang.

Pourtant, le peuple russe tout entier avait raison de célébrer, dans une apothéose de gloire, celle qui fut incontestablement l'artisan de sa grandeur et de sa fortune.

Il faut en conclure qu'un gouvernement se juge à ses fruits et qu'il acquiert des titres à la reconnaissance de ses sujets bien plus par les résultats heureux de ses actes que par leur moralité.

Parlant de Catherine II, de l'éclat de son règne et de son œuvre immense, le chevalier de Corberon avait donc raison de conclure, avec une philosophie avertie et désabusée :

« Le vice et la vertu ne sont souvent dans le monde que des qualités relatives. »

MARIE-ANTOINETTE

LE CALVAIRE D'UNE REINE

La puissante figure de Catherine II nous montre l'impératrice criminelle et triomphante, usurpant le pouvoir par un assassinat et terminant un règne glorieux dans une apothéose.

L'émouvante évocation de Marie-Antoinette fait revivre la reine innocente et légère, à qui la Fortune avait longtemps réservé ses sourires, détrônée brusquement en plein rêve de bonheur, et gravissant, comme une martyre, le douloureux calvaire du châtiment suprême.

Sans vouloir pousser le parallèle au delà des limites de la vérité historique, nous serons amenés à constater que ces deux grandes figures de femmes s'opposèrent par les traits essentiels de leurs caractères. L'impératrice s'élève et se maintient par la force, l'audace, la ruse et la cruauté : c'est l'Allemande.

La reine n'a comme armes que sa grâce, son charme, sa bonté, sa faiblesse et sa frivolité : c'est l'Autrichienne.

L'une et l'autre furent appelées, par un mariage diplomatique avec un prince inconnu d'elles, à s'exiler encore enfants de leur pays natal, pour s'en aller régner sur une nation étrangère.

Mais comment comparer la destinée de l'obscure petite princesse allemande, Sophie d'Anhalt, traversant incognito, et en quelque sorte clandestinement, cet immense pays glacé, encore à demi barbare, qu'était la Russie, avec le triomphal voyage de

l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, fille préférée de l'impératrice Marie-Thérèse, quittant Vienne, sa capitale éblouissante, au milieu de fêtes splendides, pour aller régner, de par son mariage avec le dauphin de France, sur le trône le plus envié de l'Europe, à la Cour de Versailles, au sein de la nation la plus rayonnante de gloire et de civilisation !

L'une, la future Catherine, semblait le jouet d'une destinée capricieuse qui la lançait, inopinément, dans une aventure inquiétante et prodigieuse, à laquelle rien ne la préparait.

L'autre, Marie-Antoinette, que sa naissance prédestinait à un trône, voyait, par ce mariage, tous ses vœux comblés, s'il faut en croire ce joli mot qu'elle-même avait répondu à l'impératrice sa mère, qui lui demandait « sur quel peuple elle désirerait régner » :

— Sur les Français, avait-elle dit sans hésiter, c'est sur eux qu'ont régné Henri IV et Louis XIV : la bonté et la grandeur !

Ce vœu d'une petite fille devait se rencontrer avec la diplomatie de Louis XV et de Choiseul qui recherchait pour la France l'alliance de l'Autriche contre la Prusse.

Le marquis de Durfort, consulté sur ce projet de mariage, avait envoyé, sur la jeune archiduchesse, les meilleurs renseignements.

« C'est une princesse accomplie, écrivait-il, tant par les qualités de sa belle âme que par les agréments de sa figure.

« Elle a un discernement infini, de la bonté dans le caractère, de la gaieté dans l'esprit ; elle aime à plaire, dit des choses agréables à chacun et possède au suprême degré toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur d'un époux. »

A ce portrait moral si flatteur, le peintre du roi Louis XV, Ducreux, envoyé à Vienne tout exprès, joignit bientôt un portrait physique non moins charmant.

Les fiançailles devinrent officielles.

La jeune princesse se mit en route pour la France.

Le 7 mai, son carrosse arrivait sur les bords du Rhin, frontière naturelle entre la France et l'Allemagne.

Là, l'étiquette de la Cour voulait qu'avant de mettre le pied sur le sol de sa nouvelle patrie, la princesse eût dépouillé tout ce qui pouvait la rattacher encore à l'ancienne.

Elle devait donc, suivant la tradition, quitter ses vêtements nationaux, pour revêtir le costume français qu'on avait préparé pour elle. Ce cérémonial symbolique et assez émouvant devait consacrer aux yeux de tous le changement de nationalité de la future souveraine.

C'est dans une petite île neutralisée du Rhin, située en face de Strasbourg, que Marie-Antoinette subit cette métamorphose, dans un luxueux pavillon dressé là tout exprès.

« Lorsque la porte du salon s'ouvrit, on la vit reparaître, écrit la baronne d'Oberkirch, mille fois plus charmante sous cette mode française. »

Son esprit s'identifia si bien, lui aussi, à son nouveau rôle, que lorsque, à Strasbourg, M. d'Antigny, le chef de la Cité, lui adressa, en allemand, un compliment de bienvenue, elle l'interrompit, dès les premiers mots, pour s'écrier :

— Ne parlez point allemand, monsieur ; à dater de ce jour, je n'entends plus d'autre langue que le français.

Des fêtes splendides avaient été organisées en son honneur au palais épiscopal où elle passa sa première nuit en France.

Le lendemain, 8 mai, sur le seuil de l'admirable cathédrale de Strasbourg, dont les portes, larges ouvertes, laissaient s'échapper, en ondes sonores, la musique des grandes orgues mêlée aux acclamations de la foule innombrable, parmi l'étincellement des vitraux, le parfum de l'encens, la pourpre des tentures, la splen-

deur des uniformes, le coadjuteur Louis de Rohan, en sa longue robe violette épiscopale, recevait et bénissait la petite dauphine, toute confuse de bonheur et d'émotion.

« Vous allez être parmi nous, madame, lui disait-il, la vivante image de cette impératrice chérie, depuis longtemps l'admiration de l'Europe, comme elle le sera de la postérité. C'est l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons. »

Qui donc, alors, eût pu se douter qu'un jour un antagonisme mortel dresserait l'un contre l'autre l'élégant prélat et l aimable princesse, victimes, tous deux, des ténébreuses machinations de l'Affaire du Collier ?

On était tout à la joie, à la bienveillance, à la sympathie. Le printemps même, plus radieux que jamais, semblait vibrer à l'unisson dans la lumière matinale de ce clair début de mai.

De Strasbourg à Compiègne, où l'attendait la Cour, le voyage de la dauphine se poursuivit comme en un rêve enchanteur.

Tout était paré sur son passage. Elle avançait sur une véritable jonchée de fleurs et traversait les villages sous des arcs de triomphe de roses et de lis, au milieu des applaudissements, des acclamations enthousiastes et des vivats prolongés de tout un peuple en liesse.

Comme on approchait de Compiègne, elle vit soudain s'avancer à sa rencontre, solennellement, en grand cortège, parmi le déploiement des uniformes et les sonneries de trompe, le roi Louis XV et le dauphin dans le cadre admirable des hautes et majestueuses futaies de la vieille forêt.

La jeune princesse se jeta aux pieds du roi, qui la releva aussitôt et la fit asseoir à ses côtés dans son carrosse où prirent place avec elle le dauphin et la comtesse de Noailles.

Au château de Compiègne, attendaient les frères du dauphin : les comtes de Provence et d'Artois ; tous les princes du sang,

les ducs d'Orléans, de Chartres, de Bourbon, le prince de Condé, le comte de la Marche, le duc de Penthièvre et sa belle-fille, la délicieuse princesse de Lamballe.

Marie-Antoinette, qui n'avait pas quinze ans, et que ses titres d'archiduchesse d'Autriche et de dauphine de France n'empêchaient point d'être fort intimidée au milieu de toutes ces figures illustres et pour elle inconnues, se sentit aussitôt attirée par les candides et grands yeux bleus et la ravissante figure, à l'expression si douce et comme enfantine, de cette jeune veuve de vingt ans. Ce fut le début de cette amitié célèbre, qui devait être, un jour, funeste à toutes deux.

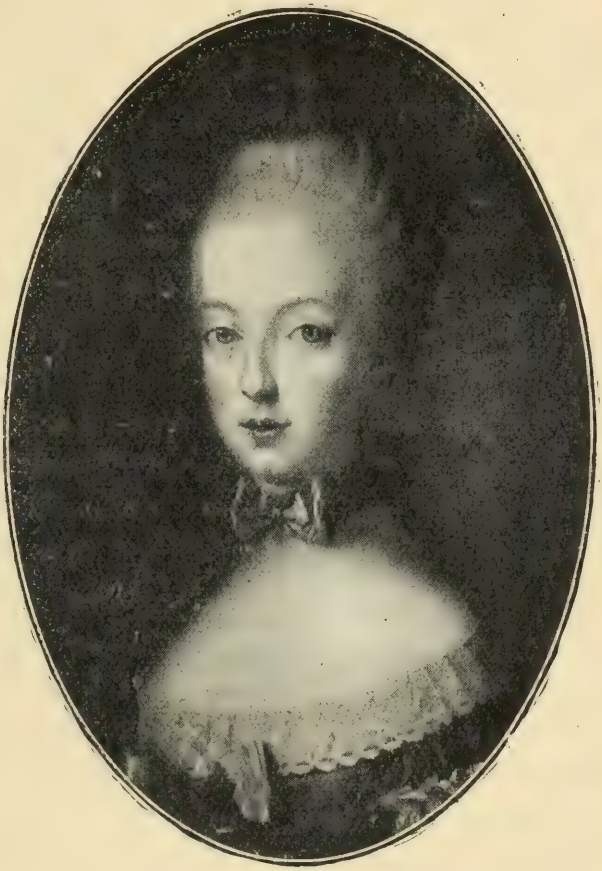

MARIE-ANTOINETTE AVANT SON MARIAGE.
Portrait fait à Vienne en 1769, d'après Ducreux.

De Compiègne, on gagna Versailles, où, le 16 mai, fut célébré le mariage du dauphin et de Marie-Antoinette.

Lorsque le jeune couple parut, le dauphin, un peu gauche dans ses vêtements de cérémonie, donnant la main à sa fiancée

pour la conduire à la chapelle, un murmure d'admiration s'éleva sur le passage de la petite princesse, gracieuse et jolie à ravir dans sa robe de mariée.

Il n'était pas jusqu'au vieux roi Louis XV, qui ne parût, lui aussi, sous le charme de la petite dauphine. Il avait quitté son air d'habituelle lassitude, et semblait tout heureux et comme tout rajeuni au spectacle du bonheur et du succès de la future reine.

Toute la journée, elle reçut les hommages des ambassadeurs et des grands de la Cour, avec une bonne grâce qui lui ralliait tous les suffrages.

Les fêtes se poursuivirent les jours suivants : grand gala à l'Opéra, feu d'artifice splendide tiré sur le bassin d'Apollon, grand bal à la Cour, que le dauphin et la dauphine devaient ouvrir par un menuet.

Cette danse si gracieuse, en son rythme suranné, mettait en valeur la légèreté des mouvements et l'harmonie des attitudes de Marie-Antoinette.

La mesure seule eût pu se plaindre, paraît-il, de n'être pas toujours suffisamment respectée. Mais, ainsi que le disait galamment un contemporain charmé :

— C'est la mesure qui a tort !

Cette impression, si favorable, causée à Versailles par les débuts de Marie-Antoinette, on ne saurait plus joliment l'exprimer que par ce mot d'un admirateur lyrique :

— La dauphine parut à la Cour *comme la rose au milieu du parterre.*

Dans ce concert de louanges, une seule note discordante. Elle est donnée, il est vrai, par la Du Barry, jalouse du succès de Marie-Antoinette, et qui l'appelle dédaigneusement : « La petite rousse ! » Ce dédain, venant de la Du Barry, n'est-il pas un fleuron de plus à la couronne de la dauphine ?

Mais ce n'est point seulement à la Cour qu'elle suscita l'admiration et conquit la sympathie de tous.

Rappelez-vous aussi son entrée à Paris, le 8 juin 1773, au milieu d'un enthousiasme indescriptible et le vieux duc de Brissac lui disant galamment, en lui montrant la foule immense qui l'acclamait :

— Madame, vous avez là deux cent mille amoureux !

Rappelez-vous cette lettre débordante de joie qu'elle-même écrivait à sa mère :

« Je ne puis vous dire, ma chère maman, les transports de joie, d'affection, qu'on nous a témoignés. Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main le peuple, ce qui a fait grand plaisir. Qu'on est heureux dans notre état de gagner l'amitié d'un peuple à si bon marché ! Il n'y a pourtant rien de si précieux. Je l'ai senti et je ne l'oublierai jamais. »

Cette amitié de tout un peuple, cette admiration et cette sympathie de toute la Cour qu'il lui avait suffi de paraître pour conquérir, elle n'allait pas tarder, hélas ! à en connaître l'inconstance et la fragilité !

A l'adulation, la calomnie bientôt allait succéder. D'abord, chansonnettes légères, dont la musique et l'esprit voilaient la méchanceté ; puis historiettes savoureuses que l'on colportait surtout pour paraître bien informé et se tailler à bon compte un succès de curiosité ; la calomnie peu à peu devenait plus venimeuse, plus tenace, plus haineuse, s'enflait, se déchaînait, abandonnait le ton de badinage ou de persiflage que lui avait donné la Cour, pour prendre l'accent des faubourgs et la vulgarité de la rue, et puisant, dans sa grossièreté même, une force nouvelle, rejaillissait, éclaboussant sur son passage tout l'entourage de la reine, et s'acharnait enfin contre elle, invincible, impitoyable, ignoble et mortelle !

Mais comment Marie-Antoinette avait-elle suscité contre elle un pareil déchaînement de haines ?

Il faut bien le dire, car telle est l'ironie cruelle de son sort, c'est par les qualités mêmes qui lui avaient valu d'abord toutes les sympathies.

Mais tel trait de caractère, tel mot d'esprit un peu moqueur, telle attitude spontanée et sans façons, tel geste un peu libre que l'on avait pu trouver adorables au premier abord, de la part de la dauphine de quinze ans, étaient bientôt devenus autant de prétextes à scandales de la part de la reine de France.

Enfant gâtée par le sort et à qui tout avait été trop facile, elle n'admettait point de contrainte et ne connaissait d'autre loi que son caprice. Elle ne comprenait pas que ce qui avait charmé d'abord pût déplaire ou scandaliser ensuite.

L'étiquette est la sauvegarde des souverains qui, pour être respectés, doivent conserver leur dignité et garder une attitude, comme l'idole dans le lointain du temple...

Elevée à la Cour de Marie-Thérèse, dans un milieu de mœurs honnêtes, mais où l'étiquette avait peu de place, elle s'était trouvée toute dépaysée arrivant, à quinze ans, à peine au sortir d'une enfance candide, à la Cour de Louis XV, où l'étiquette tenait lieu de morale, et où les apparences seules semblaient compter.

Forte et fière de son honnêteté, au milieu d'une Cour dissolue, elle n'avait pas jugé utile de respecter ces vaines apparences, sauvegarde bonne tout au plus, pensait-elle, pour ceux dont la conduite pouvait prêter à scandale. Elle s'était imaginé qu'elle pouvait prendre plus de liberté d'allures et qu'il lui suffisait de ne point mal faire pour n'être pas mal jugée.

Aussi voyons-nous la dauphine se comporter avec une inconséquence dangereuse.

C'est une enfant écervelée qui se croit tout permis et qui, dans sa joie de vivre, se soucie peu du qu'en-dira-t-on.

Elle s'amuse même à scandaliser à plaisir les formalistes de l'étiquette, à bouleverser toutes les traditions.

C'est ainsi qu'elle obtient du roi Louis XV la permission de monter à âne. Et ce sont des courses échevelées, telles qu'en pourrait faire une petite grisette en vacances, où la dauphine, parfois, est déposée par sa monture un peu plus vivement que le voudraient la bienséance et le souci de sa dignité.

Elle en rit aux éclats, assise dans l'herbe, sa robe en désordre ; tandis que son âne s'éloigne au galop en pétaradant, elle s'écrie, en battant des mains :

— Vite ! allez chercher Mme de Noailles, qu'elle me dise ce qu'exige l'étiquette quand une future reine de France est tombée d'un âne !

Elle se plaît à tourner ainsi en dérision toutes les questions de forme, avec plus d'esprit que de clairvoyance.

Mme de Noailles, qui a accepté la tâche difficile d'éduquer la dauphine à ce point de vue, est surnommée plaisamment par elle : « Madame l'Etiquette ».

En vain, le comte de Mercy-Argenteau, que l'impératrice Marie-Thérèse a chargé spécialement de veiller sur Marie-Antoinette, de la diriger, et de lui rendre compte de ses défauts, joint-il ses efforts et ses instances à ceux de Mme de Noailles. Il ne réussit pas mieux à se faire écouter.

La dauphine, pour être une royale écolière, n'en reste pas moins une écolière indisciplinée, irrespectueuse, aimant les gamineries.

Dans les réceptions de Cour, elle éclate de rire à la tête des vénérables douairières qui viennent la saluer.

L'effet est déplorable. L'impératrice Marie-Thérèse, qui en

reçoit l'écho de son fidèle Mercy-Argenteau, ne peut se tenir d'en faire à sa fille de véhéments reproches !

« On prétend, lui écrit-elle, que vous commencez à donner du ridicule au monde, d'éclater de rire au visage des gens. Cela vous ferait un tort infini et ferait même douter de la bonté de votre cœur. Ce défaut, ma chère fille, dans une princesse, n'est pas léger. »

Louis XV, de son côté, trouve aussi que la petite dauphine manque de tenue. Elle est suivie de toute une cour de jeunes gens empressés à lui plaire, et dont l'assiduité fait jaser d'autant plus que le dauphin n'est encore, à ce qu'on murmure, son mari que de nom.

Comme Pierre III de Russie, Louis XVI mit longtemps, en effet, à se décider à témoigner sa tendresse à la dauphine.

— Ce n'est pas un homme comme un autre ! soupire tristement le vieux Louis XV, surpris de trouver tant de réserve chez ses descendants.

Marie-Antoinette, elle, soupire peut-être tout bas ; mais en public, elle s'étourdit en une insouciante et folle gaieté et s'amuse plus que ne le voudrait la bienséance.

Elle va au bal, à l'Opéra, à la Comédie, joue des nuits entières au pharaon, suit les chasses à courre et se moque de tout.

Partout, elle est accompagnée des mêmes amuseurs, en tête desquels le comte d'Artois, le frère du dauphin, connu pour sa vie déréglée et ses bonnes fortunes retentissantes.

Marie-Antoinette, sans craindre de prêter à la médisance précisément parce qu'elle est sûre de sa conscience, se montre à tous obligeante, familière, pleine d'abandon et de gaieté. A la chasse, elle distribue libéralement aux jeunes gens qui l'entourent une partie des provisions qu'elle a emportées pour son déjeuner. Et ce simple geste, auquel on n'est point habitué de la part d'une dauphine, prête à mille commentaires malveillants.

Cependant, si, à la Cour, la réputation de Marie-Antoinette

commence à se ternir, dans le peuple son crédit est plus fort que jamais.

C'est qu'on cite d'elle des traits jolis et touchants, des actes de bienveillance, de générosité, d'exquise bonté qui témoignent de son grand cœur.

Elle a adopté un petit paysan dont la mère était morte, l'élève auprès d'elle à la Cour et s'occupe, elle-même, de lui.

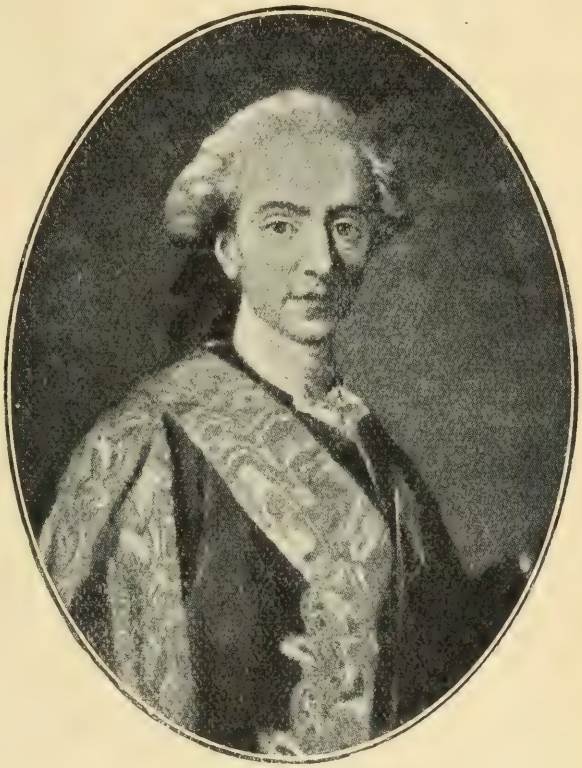

LOUIS XVI DAUPHIN.
Portrait par L.-M. Van Loo (*Musée de Versailles.*)

Un jour, à la chasse, un rabatteur ayant été blessé par un cerf, elle l'a pansé de ses propres mains, lui a donné tout le contenu de sa bourse, et l'a fait emporter dans sa voiture pour qu'il puisse recevoir plus vite les soins dont il a besoin, tandis qu'elle-même attendait patiemment, en pleine forêt, pendant plus d'une heure, le retour de son carrosse.

Elle secourt elle-même un postillon blessé, s'employant pour lui obtenir plus vite du secours, l'appelant familièrement « mon ami », ne consentant enfin à poursuivre sa route qu'après s'être assurée qu'il ne manquait de rien.

Sa popularité est immense, elle est acclamée chaque fois qu'elle paraît, et chacun va répétant avec enthousiasme « qu'Henri IV reconnaîtrait en elle sa digne héritière ».

Elle possède au plus haut point cette bonté naturelle, toute spontanée, qui se prodigue dans le premier moment, qui remplit de confusion ceux qui en sont l'objet, mais qui oublie aussi vite qu'elle s'est donnée et ne récolte finalement qu'ingratitude, en décevant l'espérance que ceux qu'elle a obligés avaient tout d'abord mise en elle.

Le 30 avril 1774, la nouvelle se répand brusquement que le roi Louis XV est atteint de la petite vérole et que sa vie est en danger. Pendant douze jours, il lutte contre la mort.

La Cour attend l'issue de cette lutte tragique dans le silence et le recueillement.

Toutes les fêtes, toutes les réceptions sont suspendues. La dauphine reste cloîtrée, ne voit plus personne. Son attitude en cette conjecture est parfaite et lui vaut l'approbation de tous.

Le peuple, assemblé devant le palais, regarde, anxieux, la bougie qui vacille à la fenêtre de la chambre du roi.

Soudain, une rumeur s'élève de la foule : la bougie vient de s'éteindre ! C'est le signal ! Louis XV a rendu le dernier soupir. Alors, retentit le vieux cri : « Le roi est mort. Vive le roi ! » Et la foule se précipite en flots tumultueux pour saluer l'aurore du règne de Louis XVI.

Marie-Antoinette, très émue de ces acclamations, murmure, les larmes aux yeux, en embrassant son mari, ce mot plein d'une mélancolie prophétique :

— Nous régnons trop jeunes !

Elle n'a pas vingt ans et n'a connu encore que les sourires de la vie.

D'un esprit naturellement dominateur, elle ne possède ni les

connaissances générales solides, ni la volonté ferme et lucide qui justifient l'exercice du pouvoir !

Elle a le goût de commander, mais n'en a pas l'expérience. Avec une intelligence personnelle très vive, elle manque complètement de sens social et politique.

Ses impulsions sont aussi fortes que passagères, et ses ordres, dont elle n'a ni pesé ni prévu les conséquences, ressemblent singulièrement à des caprices impérieux, mais éphémères, de jolie femme.

Le pouvoir est pour elle, avant tout, une satisfaction d'amour-propre dont elle entend avoir sa large part. Il lui plaît d'être puissante pour obliger ses amis et nuire à ses ennemis. Mais sa politique ne voit pas au delà des impulsions de son cœur.

Toute résistance à ses fantaisies l'irrite, l'ancre davantage dans son idée, lui fait perdre le sentiment de la juste mesure, et la pousse à mettre tout en œuvre pour obtenir une chose qu'elle n'avait point d'abord semblé si vivement désirer, et qui est appelée à lui causer le plus grand tort, sans qu'elle paraisse même s'en douter.

Malheureusement, Louis XVI, dont le rôle de mari serait d'apporter à sa femme la pondération qui lui manque, de tempérer ce que ses caprices ont d'excessif, de prendre sur elle, enfin, un ascendant bienfaisant et salutaire, n'est pas du tout l'homme de la situation.

Etait-ce désir de faire oublier ses débuts peu brillants dans la vie conjugale ? Etait-ce apathie, nonchalance et faiblesse naturelles ? Toujours est-il qu'il ne savait pas résister aux désirs qu'elle exprimait, fussent-ils des moins raisonnables et des plus impolitiques.

Il n'était pas, cependant, sans posséder des qualités solides, une instruction étendue, une intelligence appliquée et une vue assez claire de la situation politique et sociale.

Mais toutes ces qualités étaient rendues inopérantes par un manque absolu de décision personnelle, et par sa soumission aveugle à la volonté de sa femme.

C'était, en somme, un bon bourgeois, studieux, honnête et paisible, aimant la paix et sa tranquillité, prêt à sacrifier à la bonne harmonie conjugale les idées justes qu'il pouvait avoir.

Pour son malheur, cette âme de bourgeois s'était égarée dans la peau d'un roi, à l'une des périodes critiques de la royauté.

Tandis qu'il se complaisait, dans la solitude de son atelier d'amateur, à ses travaux innocents de serrurerie ou de maçonnerie, sa femme gouvernait à sa place, distribuait des faveurs scandaleuses, dépensait au jeu de l'argent sans compter, intriguait, faisait déplacer ou arriver des ministres, disgraciait ou récompensait des ambassadeurs, et, par-dessus tout, ne songeait qu'au plaisir. S'amuser était devenu la grande affaire de la Cour.

Tout le monde se rendait compte de l'incapacité de Louis XVI à vouloir par lui-même et de sa sujétion vis-à-vis de sa femme. Mercy-Argenteau avait écrit à Marie-Thérèse :

« M. le dauphin, avec un sens juste et de bonnes qualités dans le caractère, n'aura probablement jamais ni la force ni la volonté de régner par lui-même ».

Une autre fois, il avait lâché ce mot terrible pour Louis XVI :

— Sa complaisance ressemble à de la soumission.

Marie-Thérèse avait répondu avec une clairvoyance de mère alarmée :

« Je vous avoue franchement que je ne souhaite pas que ma fille gagne une influence décidée dans les affaires. Je connais sa jeunesse et sa légèreté, jointe à son peu de goût pour l'application, et qu'elle ne sait rien, ce qui me ferait d'autant plus craindre pour la réussite dans le gouvernement d'une monarchie aussi délabrée que l'est à présent celle de la France. Et si l'état de cette

monarchie venait à empirer encore de plus en plus, j'aimerais mieux qu'on en inculpât quelque ministre que ma fille, et qu'un autre eût la faute. »

Cependant, le pouvoir semblait jusque-là réussir à Marie-Antoinette. Son crédit et sa popularité étaient immenses.

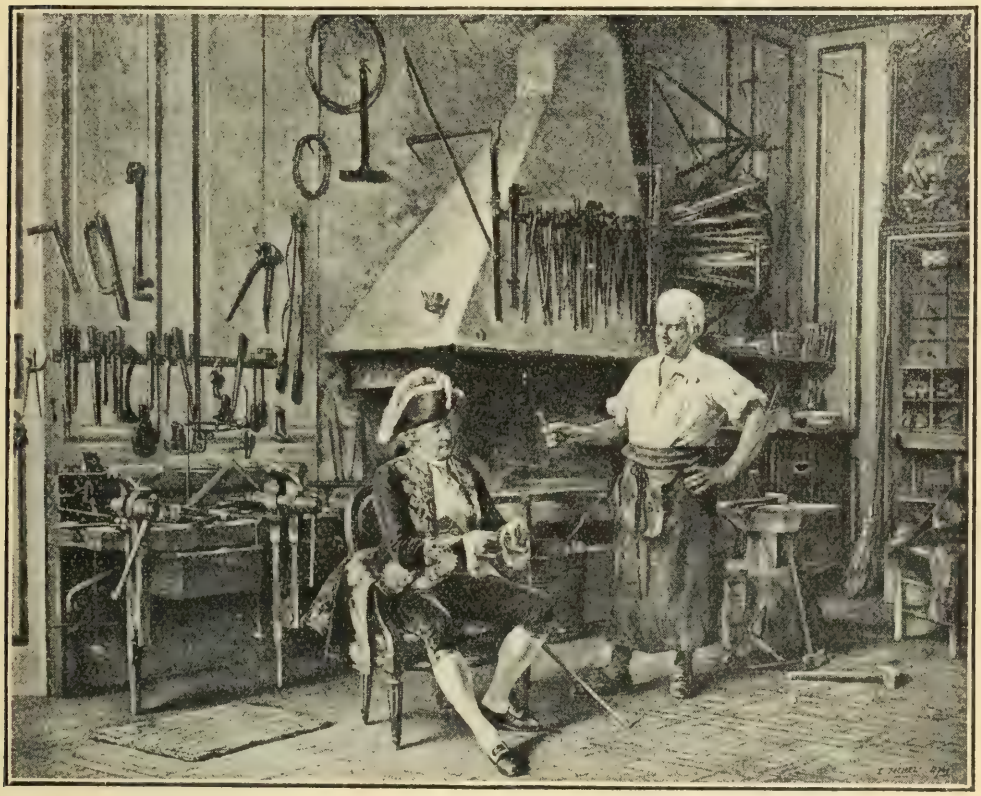

LOUIS XVI DANS SON ATELIER DE SERRURERIE.
Tableau de E. Fichel.

« C'est la plus haute position où se soit jamais trouvée une reine de France », écrit encore Mercy, en 1775.

« Ces progrès de ma fille surpassent mon attente », répondit Marie-Thérèse.

A l'Opéra, quand la reine paraît dans sa loge, elle est longuement acclamée.

Lorsqu'on joue l'*Iphigénie* de Gluck, l'artiste se tourne vers elle pour chanter l'air : « Chantons, célébrons notre reine », tandis que toute la salle, debout, applaudit vigoureusement et crie avec enthousiasme : « Vive la reine ! »

Le roi lui avait donné depuis peu le Petit-Trianon. Il avait suffi qu'elle exprimât le désir d'avoir une demeure à elle, où il lui fût permis de fuir les splendeurs accablantes de Versailles et de n'être point reine de France. On prétend que Louis XVI lui avait fait cette galante réponse :

— Trianon a toujours été donné aux favorites des rois de France : il vous revient de droit !

Construit pour Mme de Pompadour, Trianon avait, en effet, été habité ensuite par la Du Barry.

Mais c'est Marie-Antoinette, l'enchanteresse, qui l'anima vraiment de cette vie frivole et charmante qui l'a rendu célèbre et dont la nostalgie est encore enclose en ces syllabes, gracieuses comme le cadre même qu'elles évoquent : « Le Trianon de Marie-Antoinette. »

Là, en robe légère de linon, dans l'aimable intimité d'une vie à la fois raffinée et champêtre, au milieu d'un parterre de fleurs rares, entourée de ses jolies amies : la princesse de Lamballe ou la duchesse de Polignac, en compagnie de la duchesse de Guiche et de la vicomtesse de Polastron, Marie-Antoinette se plaisait à dire joyeusement :

— Ici, je ne suis plus la reine ; je suis moi.

Sa belle-sœur, Mme Elisabeth, venait aussi l'y retrouver, et leur principal plaisir était de s'y reposer, dans un cadre charmant, dans une vie de rêve, loin des obligations officielles de la Cour.

Elle écrit à sa mère :

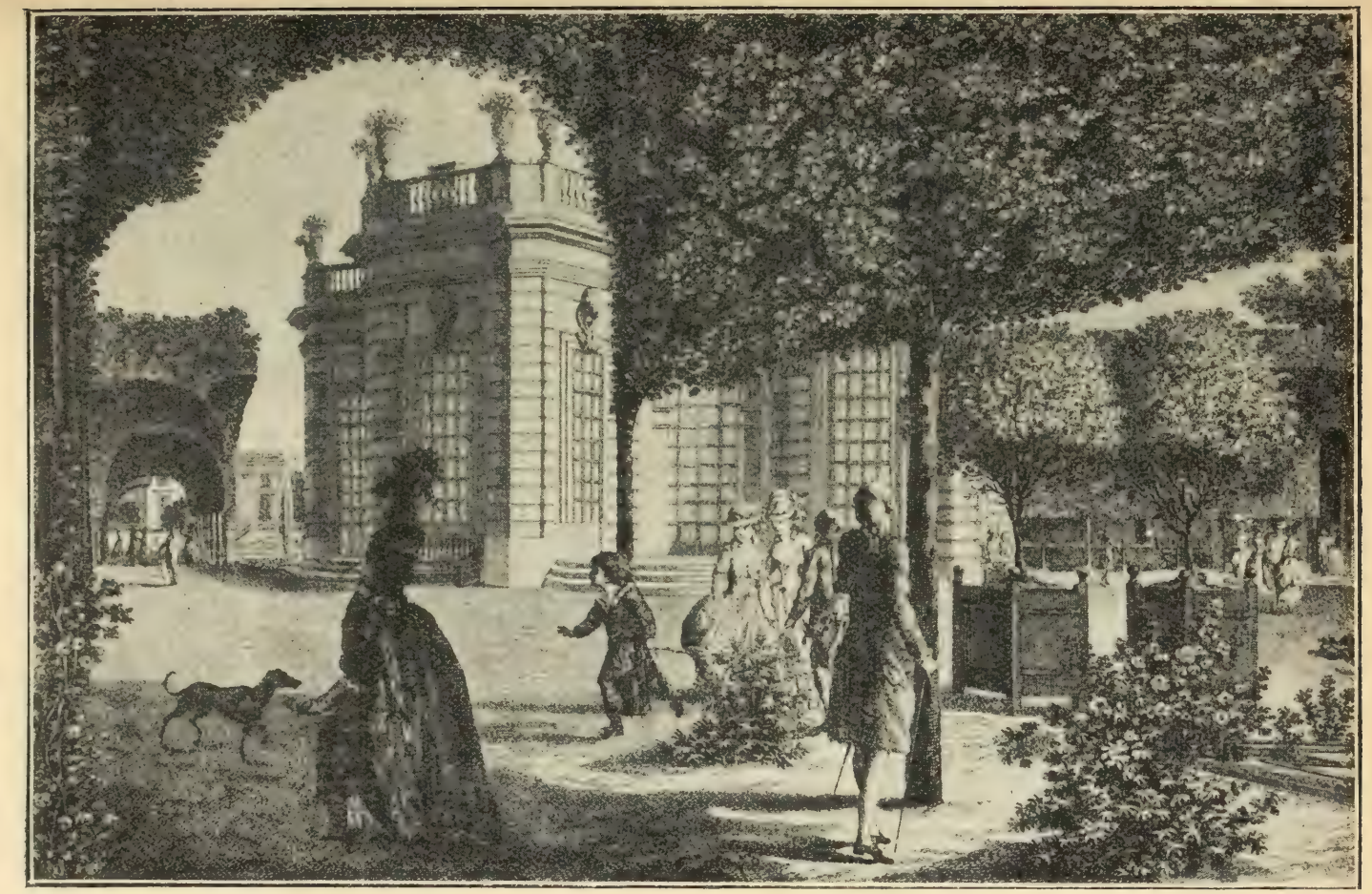

TRIANON AU TEMPS DE MARIE-ANTOINETTE.
Vue prise dans le jardin français. D'après un dessin du chevalier de Lespinasse.
(*Bibliothèque Nationale.*) (Photo Giraudon.)

« Je suis établie pour huit ou dix jours à Trianon, afin de faire le matin des promenades à pied qui sont essentielles pour ma santé ; cela n'était pas possible à Versailles. Le roi paraît s'y plaire beaucoup ; il y vient souper tous les jours et vient me voir le matin comme dans mon appartement à Versailles. J'ai choisi ce moment pour mon séjour ici, parce que c'est le mois où le roi chasse presque tous les jours et où il a le moins besoin de moi. Ma santé et celle de ma fille sont fort bonnes. »

En vérité, quoi de plus honnête, et je dirai même de plus bourgeois, que cette lettre et la vie qui s'y dépeint ?

C'est qu'en réalité, Trianon a été, comme Marie-Antoinette, l'objet de trop de légendes calomnieuses.

Sans doute, la reine y avait fait faire de nombreux aménagements et y avait dépensé des sommes relativement considérables. Mais il y avait loin de la réalité aux racontars malveillants. Et c'étaient, cependant, les exagérations les plus folles qui trouvaient le plus de crédit dans le peuple.

On avait surnommé Trianon « le petit Vienne ». On parlait mystérieusement des orgies qui s'y passaient et des millions qui s'y étaient dépensés. Or, il y avait là simplement une ferme modèle où la reine et ses amies, en costumes de paysannes, chapeaux de paille et tabliers, sans suite, pages, ni personne, jouaient aux bergères de Watteau. Il y avait aussi, il est vrai, une jolie salle de théâtre où, sous la direction d'acteurs en renom, et sous l'œil bienveillant de Louis XVI, Marie-Antoinette et ses amies jouaient des pastorales aussi innocentes que *Le Devin du Village, La Gageure Imprévue* ou *Rose et Colas*.

Mais, à force de se plaire ainsi, sans cesse, à oublier qu'elle était reine, Marie-Antoinette finissait par le laisser oublier aux autres.

Son abandon charmant, son aimable simplicité, sa liberté

d'allures, son gracieux enjouement où se peignait la sérénité d'une âme honnête et sûre d'elle-même, donnaient, au contraire, à ses ennemis une apparence de vérité lorsqu'ils en prenaient prétexte pour incriminer sa vertu.

De ce qu'elle se souciait moins d'imposer que de plaire, de ce qu'elle recherchait moins le respect que les applaudissements, on se croyait autorisé à suspecter la pureté de ses mœurs, et la calomnie avait bientôt fait de lui prêter une âme de courtisane.

On racontait avec des mines scandalisées la fantaisie qu'elle avait eue de partir une nuit en bande joyeuse, avec le duc de Chartres et les frères du roi, pour aller assister au lever du jour, sur les hauteurs des bois de Marly.

Jean-Jacques avait pourtant mis à la mode l'amour de la nature, et la reine, en sacrifiant à son culte, eût dû trouver grâce aux yeux de ses disciples. Mais il était dit que ses fantaisies les plus simples seraient dénaturées à plaisir, et une venimeuse chanson intitulée : *Le Lever de l'Aurore*, circula bientôt pour commenter à sa manière cette innocente équipée.

Ainsi, peu à peu, la calomnie cheminait, prenait prétexte de tout, pour salir la réputation de la reine.

Un accident de voiture en se rendant à l'Opéra avec la duchesse de Luynes, une banale aventure sur la terrasse de Versailles, un soir de musique, où Marie-Antoinette, confondue dans la foule, fut abordée par un galant commis qui ne la reconnut point tout d'abord et échangea avec elle quelques propos insignifiants, le moindre incident, le plus minuscule détail avidement saisi est aussitôt exploité, grossi, déformé, devient le point de départ des calomnies les plus odieuses.

Quelque parti que la reine prenne, d'ailleurs, on trouve aussitôt le moyen de lui en faire grief. C'est ainsi qu'on avait d'abord

incriminé, et non sans quelque raison, son luxe, ses dépenses de toilette et son goût des bijoux.

Marie-Thérèse avait même écrit, à ce sujet, à sa fille pour lui faire de sévères remontrances.

Mme de Polignac, dont la beauté aimait la simplicité et qui ne portait jamais de bijoux, avait fini par avoir à cet égard sur la reine, son amie, une heureuse influence.

A son exemple, Marie-Antoinette adopta les robes d'étoffes légères, d'une élégance simple et sans apprêt.

C'est ainsi qu'elle se fit peindre en robe blanche, unie, par Mme Vigée-Lebrun, dont le beau portrait fut exposé, en 1783, au Salon du Louvre. Pensez-vous que ses détracteurs lui en surent gré ! Ce serait bien mal les connaître !

Car, aussitôt, ce fut un tollé :

La reine voulait donc ruiner les industries de luxe ? Etait-il permis de s'habiller de la sorte « en chemise » ? C'était vraiment par trop manquer de tenue. Et c'était aussi sacrifier les intérêts de la ville de Lyon avec ses velours et ses soieries, au profit de la Belgique, et cela, sans doute, pour complaire à son frère Maximilien.

Bref, les critiques furent si violentes qu'il fallut enlever le tableau.

Les souveraines ont un sort peu enviable. Si elles favorisent le luxe, c'est un scandale ; si elles recherchent la simplicité, c'est la ruine du commerce. Pour les malveillants, et ils sont légion, leurs amitiés féminines sont suspectes, et leurs amitiés masculines compromettantes.

Ainsi la calomnie était partout et s'emparait de tout.

« Ecoutez, ont écrit les Goncourt, écoutez ce chuchotement et ce murmure d'un peuple qui remonte et redescend, redescend et remonte des Halles à Versailles et de Versailles aux Halles.

Ecoutez la populace, écoutez les porteurs de chaises, écoutez les courtisans ramenant la calomnie de Marly, la ramenant des bals de la reine, la ramenant, en poste, à Paris. Ecoutez les marquis au foyer des comédiennes, chez les Sophie Arnould et les Desmare, chez les courtisanes et les chanteuses. Interrogez la rue, l'antichambre, les salons, la Cour, la famille royale elle-même : la calomnie est partout et jusqu'aux côtés de la reine ! »

Convenons, toutefois, que par la liberté de ses allures la reine y prêtait singulièrement. Une reine, sans doute, a le droit d'avoir des amitiés. Mais elle doit se rendre compte de tout ce que ces amitiés suscitent d'envie et de jalousie et y apporter quelque mesure et quelque discrétion.

Or, Marie-Antoinette affichait ses nombreuses amies sans souci de l'impression causée, et imposait même au Trésor la charge de les entretenir en leur distribuant, avec une folle libéralité, toutes les faveurs, les pensions et les places dont sa qualité de reine et la faiblesse du roi lui permettaient de disposer.

C'est ainsi qu'elle avait fait rétablir pour la princesse de Lamballe, la charge de surintendante de sa maison, avec un traitement annuel de 150.000 francs.

C'est ainsi que tout l'entourage de Mme de Polignac, qui avait la délicatesse de ne rien demander pour elle-même, se vit comblé, comme par une manne céleste, de toutes les faveurs les plus inattendues et les moins justifiées.

Les favoris, cette cohorte de jeunes gens que la reine traînait partout à sa suite et qu'elle appelait plaisamment : « Mes charmants mauvais sujets », Bézenval, Luxembourg, d'Esterhazy, Guines, Coigny, Lauzun, Dillon, n'étaient pas oubliés non plus dans la distribution de la provende royale, et l'on pense bien qu'ils n'alimentaient pas moins la calomnie que les amitiés féminines.

Le plus visé de tous, peut-être, c'était le comte d'Artois, inséparable de la reine, boute-en-train de toutes les parties de plaisir.

Allait-on aux courses, c'était le comte d'Artois qui présentait à la reine les jockeys vainqueurs. Dînait-on à Bagatelle, soupait-on à la Muette, le comte d'Artois avait organisé dîner ou souper.

On le retrouvait encore au bal de l'Opéra, où la reine dansait parfois jusqu'à six heures du matin.

Parties de chasse, parties de traîneau sur la neige, parties de pharaon, où l'on jouait gros jeu, toute la nuit durant, à Compiègne ou à Fontainebleau, chez la princesse de Guéménée, en toutes occasions, partout, le comte d'Artois était toujours là.

— C'était le frère du roi ! dira-t-on.

Sans doute. Mais on le voyait avec la reine beaucoup plus souvent que le roi même.

Louis XVI, qui aimait à se coucher tôt, n'accompagnait que bien rarement Marie-Antoinette à ses diverses parties de plaisir, tandis que le comte d'Artois n'en manquait pas une.

En faut-il davantage pour que les langues se délient et que les commentaires malveillants aillent leur train ?

La rougeole de la reine fut aussi l'occasion d'un joli scandale. Les médecins avaient mis en garde Louis XVI contre la contagion et lui avaient déconseillé de pénétrer dans la chambre de la malade.

Louis XVI, sur les instances de sa femme elle-même, avait donc cessé de la voir.

Mais la rougeole était bénigne et le temps semblait long à la malade.

Ses habituels amuseurs, Esterhazy, Coigny, Guines, Bézenval s'offrirent à braver la rougeole pour venir la distraire.

La reine eut l'inconcevable légèreté d'accepter, et Louis XVI

l'insigne faiblesse de laisser faire. Dès lors, les quatre chevaliers servants ne quittèrent plus le chevet de la royale malade, où la princesse de Lamballe avait été, jusque-là, seule à venir s'asseoir.

Et le roi errait comme une âme en peine, retenu à la porte par la crainte un peu ridicule de la contagion.

Il en était réduit à écrire chaque jour à sa femme et à l'entrevoir à son balcon.

Cette situation paradoxale excita, comme bien on pense, les railleries faciles. On demanda plaisamment, si Louis XVI tombait malade à son tour, quelles seraient « les quatre dames choisies pour le garder ».

On ne se priva point de critiquer l'inconséquence de la reine, qui n'avait d'égale que la complaisance du roi pour les caprices de sa femme.

On ne douta plus que Marie-Antoinette n'eût de coupables faiblesses pour ceux qu'elle admettait ainsi à l'intimité de son chevet, en bravant l'opinion. On les avait appelés jusqu'alors ses favoris, et ils étaient déjà, à ce titre, fort impopulaires.

Ils le devinrent encore davantage, dès lors qu'on les considéra comme ses amants.

Est-il besoin de dire qu'ils ne l'étaient pas et que cette imprudence de conduite était justement la preuve que la reine les considérait comme insignifiants et incapables de la compromettre ?

Mais l'inconvenance de la situation n'en était pas moins réelle et choquante.

L'attitude de Marie-Antoinette fut tout autre avec le beau Fersen. Et c'est pourquoi, sans doute, par une conséquence étrange, quoique logique, ce fut précisément lui dont on parla le moins, alors qu'on eût dû, à juste titre, s'en préoccuper le plus.

Le comte Axel de Fersen fut, en effet, le seul qui sut faire battre le cœur de la reine.

BIBLIOTHECA

Cette ébauche de roman, toute en silences, est d'une qualité rare.

Fils du feld-maréchal Frédéric Axel de Fersen, d'une noble famille suédoise, le comte Axel de Fersen n'avait que dix-huit ans lorsqu'il vint à la Cour de France, très chaudement recommandé par le roi de Suède Gustave III.

L'excellent historien Lenotre nous a conté (*Le Drame de Varennes*), avec infiniment d'esprit, les épreuves que devait subir un jeune gentilhomme étranger lorsqu'il arrivait en France.

Il était indispensable de se faire présenter par son ambassadeur à la Du Barry, maîtresse du roi, d'aller ensuite à Ferney rendre visite et faire sa cour au Patriarche, entouré de sa nièce, de trente horlogers et d'un Père Jésuite ; enfin, de se produire au bal de l'Opéra.

Lenotre ajoute qu'après ce baccalauréat d'un genre spécial, le débutant, après cette série d'examens préliminaires, pouvait songer à paraître à la Cour.

C'est au bal de l'Opéra que le comte de Fersen vit pour la première fois la dauphine. Il lui parla sans savoir à qui il s'adressait, et, quand Marie-Antoinette enleva son loup pour se faire reconnaître, le jeune Suédois fut ébloui.

Dès ce premier soir, il aima la future reine de France et lui donna son cœur pour ne plus le reprendre.

Le comte de Fersen était grand, très bien fait, avec une belle tête un peu froide, au profil régulier de médaille, parlant peu, mais ne disant que des choses justes et bien pensées. Il était, nous dit le duc de Lévis, « circonspect avec les hommes et réservé avec les femmes ».

Comment cet homme du Nord, si froid en apparence, si sérieux dans son maintien, si contraire, semblait-il, de caractère et de tempérament à Marie-Antoinette, n'eut-il qu'à paraître pour faire sur elle une si vive impression ?

Peut-être est-ce justement parce que tout en lui contrastait, d'une manière frappante, avec la bande d'amuseurs écervelés, fatigants à la longue par leur entrain factice et leur insignifiance, dont la reine avait coutume de s'entourer.

Peut-être aussi est-ce parce qu'à le regarder plus attentivement, on sentait en Fersen, suivant le mot d'une contemporaine, « une âme brûlante sous une enveloppe de glace ».

Ou bien, enfin, faut-il croire, comme on le répète souvent, qu'en amour les contraires s'attirent ?

Toujours est-il que la reine distingua presque aussitôt le comte de Fersen et le traita avec une bienveillance marquée.

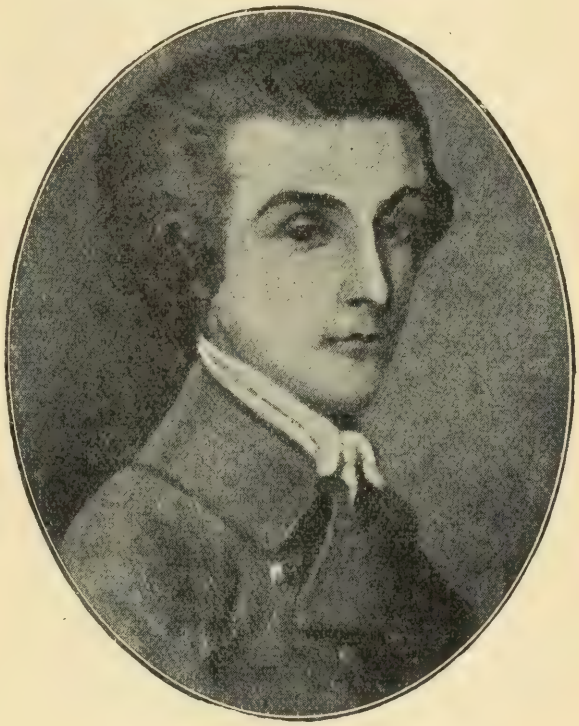

Le Comte Axel de Fersen.
D'après une gravure de l'époque.

Fersen, très enthousiaste de son côté, écrit à son père : « La reine, qui est la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse, a eu la bonté de s'informer souvent de moi. Elle a demandé à Creutz pourquoi je ne venais pas à son jour, et, ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse. »

Cet étrange roman se poursuit presque sans paroles. Réservé,

correct et respectueux, d'une délicatesse de sentiments rare, le comte de Fersen sait qu'on ne fait point d'aveu d'amour à la reine de France, et Marie-Antoinette, malgré sa légèreté, est trop fidèle à son devoir pour ne pas respecter le silence qui sauvegarde sa dignité.

Seuls, les regards échangés leur ont fait pressentir ce que leurs lèvres se refusaient à dire.

On raconte qu'un soir, au piano, la reine chantant les couplets passionnés de Didon :

> Oh ! que je fus bien inspirée
> Quand je vous reçus à ma cour.

tourna les yeux vers Fersen avec intention et ne réussit point à dissimuler complètement le trouble qui l'étreignait devant l'aveu indirect, mais trop éloquent, qu'échangèrent leurs regards un instant confondus.

Mais Fersen n'eût point été l'être chevaleresque et délicat qu'il était et qu'il voulait rester aux yeux de la reine, s'il se fût prêté à prolonger plus longtemps une intrigue qui commençait à n'être plus un mystère pour quelques-uns et qui, toute idéale qu'elle fût restée, risquait de fournir un prétexte de plus à la calomnie contre l'objet de son amour.

Il prit donc prétexte de la guerre pour l'indépendance de l'Amérique et s'engagea parmi les volontaires de La Fayette.

L'ambassadeur de Suède ne fut point dupe de la raison de ce départ, et il l'annonça à Gustave III en ces termes :

« Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes.

« J'avoue que je ne puis m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui. J'en ai vu des indices trop sûrs pour en

douter. Le jeune de Fersen a eu, dans cette occasion, une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique.

« En s'éloignant, il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours : en le regardant, ils étaient remplis de larmes.

« Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour Elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ, tous les favoris en furent enchantés.

« La duchesse de Fitz-James lui dit :

« — Quoi, monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête ?

MARIE-ANTOINETTE.
Portrait peint en 1788 par Mme E.-L. Vigée-Lebrun.
(*Musée de Versailles.*)

« — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, répondit-il. Je pars libre et, malheureusement, sans laisser de regrets.

« Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

Fersen partit, mais ne fut point oublié.

Il retrouvera, à son retour, le même accueil et la même flatteuse attention. Il continuera de s'en montrer digne.

Nous le reverrons, aux jours les plus sombres de la Révolution, toujours fidèle à celle à qui il a voué sa vie et que la destinée cruelle, maintenant, accable.

Au péril de son existence, il tentera l'impossible pour la sauver.

Il y consacrera toutes ses forces, toute son intelligence et une grande partie de sa fortune.

Puis, quand la mort sera venue lui arracher son suprême espoir, il en ressentira profondément le retentissement douloureux.

Le 20 juin 1810, à Stockholm, il finira lui-même tragiquement, assassiné, au cours d'une émeute, réalisant ainsi jusqu'au bout, dans son destin étrange et misérable, ce mot prophétique que lui avait dit, un jour, la reine :

— Je porte malheur à ceux que j'aime.

C'est dans cette atmosphère trouble, malveillante, et de plus en plus hostile à la reine, par toutes les jalousies qu'éveillaient les faveurs dont elle était prodigue, qu'éclata soudain, en 1785, le coup de tonnerre de l'Affaire du Collier [1].

Je laisse à penser si la calomnie eut beau jeu et put se donner libre cours.

Jusque-là, les attaques avaient été éparses et, en quelque sorte, sporadiques. Des anecdotes plus ou moins scandaleuses et plus ou moins authentiques en avaient fourni le prétexte. Mais il y manquait la cohésion. C'était une guerre d'escarmouches et

1. J'ai, dans une étude séparée, exposé en détails cette passionnante affaire. *Les Grands Procès de l'Histoire* (Tome II).

d'embuscades, une guérilla. Ce n'était pas une offensive d'ensemble permettant de grouper et de ramasser, en un même effort, toutes les forces hostiles à la reine.

Cette offensive de grande envergure, rendue plus redoutable par la tension des esprits prévenus, l'Affaire du Collier allait permettre de la déclencher.

L'opinion, préparée comme elle l'était, se jeta avidement sur cette intrigue obscure et ne douta point d'abord de la culpabilité de la reine.

Les détracteurs de la noblesse, les adversaires de la religion, les ennemis de la reine ou de la royauté, tous ceux en qui commençait à souffler le vent de la Révolution prochaine, s'en donnèrent à cœur joie et firent chorus pour grossir et envenimer à plaisir une si heureuse affaire, qui, selon le mot typique du conseiller de Saint-Just, jetait « de la fange sur la crosse et sur le sceptre ».

Le retentissement en fut énorme.

Le parti de la reine et le parti de Rohan, dont l'intérêt eût été de s'unir pour la recherche de la vérité et de la défense de l'ordre, ne le comprirent point et s'affrontèrent maladroitement en une lutte mortelle pour tous deux.

Marie-Antoinette n'avait voulu voir, en cette affaire, qu'une question d'amour-propre blessé et ne pensait qu'à sa vengeance, en femme orgueilleuse et dominatrice qu'elle était.

Mais finalement, dans le retentissant procès qu'elle poussa imprudemment le roi à entreprendre, elle ne trouva que la première grande humiliation de sa vie. Elle entendit le premier tintement du glas de la royauté.

Le parti des Rohan ne songeait qu'à défendre âprement l'un des siens et, pour mieux le défendre, attaquait la reine qui voulait l'abattre.

Mais, dans ce conflit de personnes, dans l'ardeur de la lutte, nul, parmi les combattants, ne s'avisait que la question était plus haute et plus grave, et que le vrai drame était celui qu'on ne voyait pas encore, mais que ce prologue déjà semblait annoncer.

Nul ne s'avisait que cette agitation malsaine, qui dressait l'une contre l'autre les deux puissances jusque-là les plus respectées : le Trône et l'Autel, dans les personnes de la reine et du grand aumônier, faisait précisément le jeu de tous les éléments troubles, de tous les utopistes, de tous les fauteurs de désordre, de tous ceux qui, gagnés aux idées libertaires des encyclopédistes, étaient à l'affût de ce qui pourrait diminuer le pouvoir et n'attendaient qu'une occasion de donner l'assaut à la vieille monarchie séculaire qui avait fait la France.

L'Affaire du Collier, n'était-ce point l'occasion rêvée, puisqu'elle opposait et mettait aux prises justement les deux forces qui, jusque-là unies, et par leur union même, avaient pu constituer l'armature invincible de l'ordre héréditaire ?

Il suffisait presque pour leurs ennemis de les regarder s'ébranler l'une et l'autre, de marquer les coups qu'elles se portaient mutuellement dans leur fureur aveugle et suicidaire, et de ramasser, pour s'en servir à nouveau, après les avoir rendues plus venimeuses et plus meurtrières, les innombrables calomnies auxquelles cette passionnante affaire avait donné naissance.

C'est ainsi que nous retrouverons huit ans plus tard, au procès de la reine, les accusations lancées par Mme de la Motte dans l'Affaire du Collier.

Les libelles diffamatoires qu'elle écrivit à Londres après son évasion, contribueront à envoyer la reine devant le Tribunal Révolutionnaire et suggéreront même des arguments à Fouquier-Tinville.

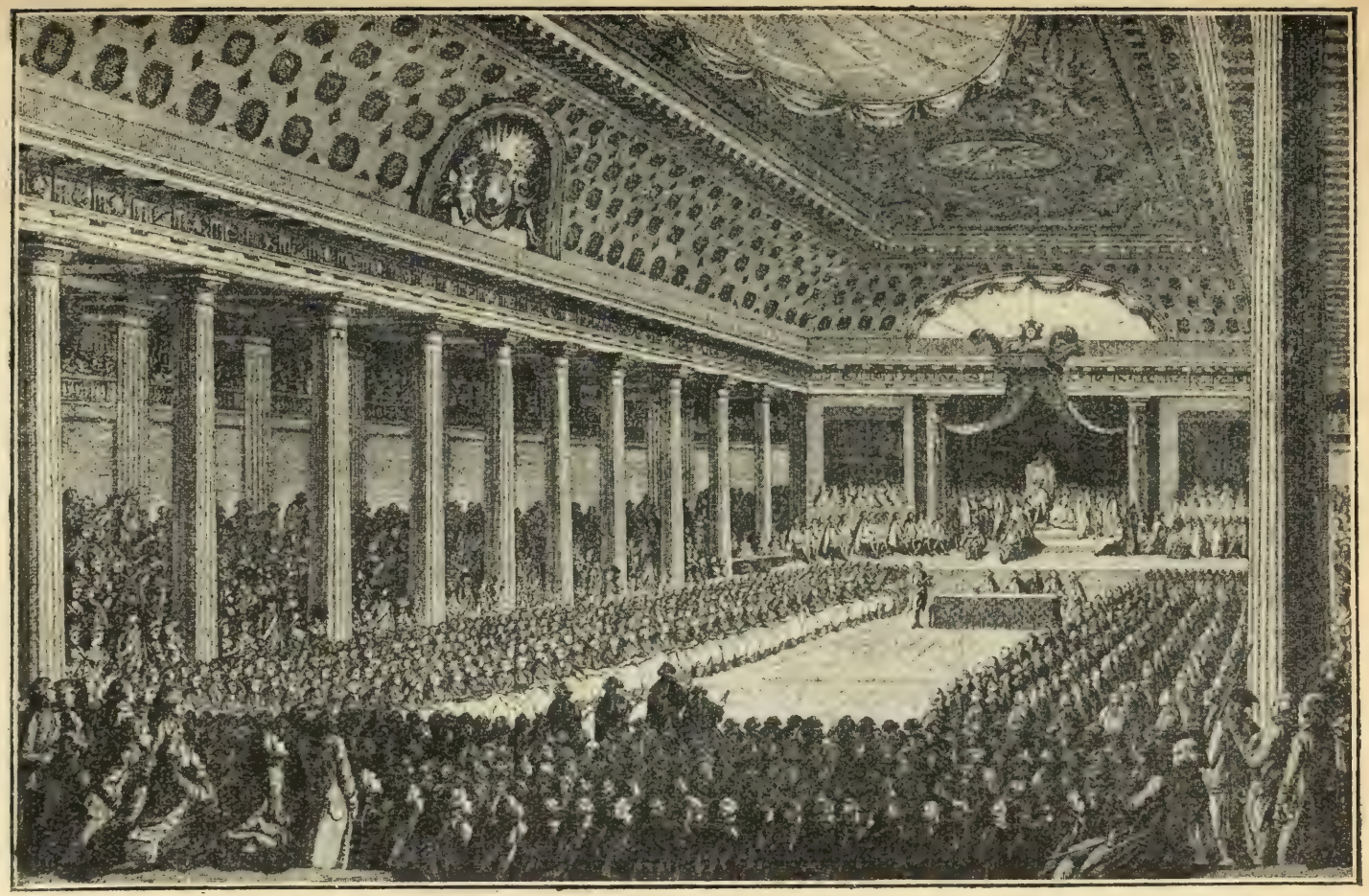

Ouverture des Etats Généraux dans la salle des Menus-Plaisirs, a Versailles, le 5 mai 1789. D'après J. Bulthuis.

Voilà pourquoi Mirabeau a pu dire :

— Le procès du Collier a été le prélude de la Révolution.

Voilà pourquoi Napoléon disait aussi, songeant à l'Affaire du Collier :

— Peut-être la mort de la reine date-t-elle de là.

Cagliostro, cet aventurier étrange, étroitement mêlé à cette troublante affaire, et dont le rôle inexpliqué est resté assez inquiétant et mystérieux, écrivait en 1786, de Londres, où il avait été exilé, ces lignes prophétiques :

« Il est digne de vos Parlements de travailler à cette heureuse révolution. Elle n'est difficile que pour les âmes faibles. Oui, je vous l'annonce : il régnera sur vous un prince qui mettra sa gloire à l'abolition des lettres de cachet, à la convocation de vos Etats Généraux. Il sentira que l'abus du pouvoir est destructif, à la longue, du pouvoir même. Il ne se contentera pas d'être le premier de ses ministres : il voudra être le premier des Français. »

L'abolition des lettres de cachet, la suppression de la Bastille, la convocation des Etats Généraux, la diminution du pouvoir royal, n'est-ce pas, tracé trois ans à l'avance, avec une étonnante précision, tout le programme de « l'heureuse révolution » dont l'année 1789 allait marquer le début ?

Commencée avec l'assentiment du roi lui-même, qui avait pris l'initiative de convoquer les Etats Généraux pour étudier avec eux les réformes à entreprendre, cette « heureuse révolution » dégénéra promptement par l'effet de la fermentation des esprits et des appels à la violence que la faiblesse de Louis XVI ne sut pas réprimer à temps.

Il eût fallu que l'on sentît un pouvoir fort, sûr de lui-même, sachant où il allait et où il voulait s'arrêter.

Or, la collaboration de Louis XVI et de Marie-Antoinette donnait précisément l'impression inverse.

Louis XVI était, par nature, disposé à examiner d'un esprit conciliant les réformes raisonnables dont lui-même comprenait la nécessité, et sa bienveillance était prête à toutes les concessions qu'on lui demandait.

Mais l'influence de Marie-Antoinette intervenait alors, juste en sens contraire.

Sans chercher à comprendre ce qu'il pouvait y avoir d'utile et d'avantageux pour consolider la royauté, même dans les concessions auxquelles le roi avait souscrit, elle employait tout son pouvoir à le faire revenir sur sa décision.

Travaillé, tiraillé entre la tendance révolutionnaire représentée par les Etats Généraux et la tendance réactionnaire représentée par Marie-Antoinette et son entourage, l'infortuné Louis XVI flottait, usait en luttes stériles le peu d'énergie dont il était capable, faisait alternativement un pas en avant, un pas en arrière, et finalement, par son désarroi, mécontentait tout le monde, donnant aux uns l'impression de l'impuissance, aux autres celle de la mauvaise foi. Le roi n'a aucune suite dans les idées.

« Pour vous faire comprendre son caractère, dit le comte de Provence, imaginez des boules de billard huilées, que vous vous efforcerez vainement de retenir ensemble. »

Laissé à sa propre inspiration, il eût peut-être réussi à maintenir l'existence d'une monarchie constitutionnelle, puisque c'était, d'abord, tout ce que demandaient les révolutionnaires.

De son côté, Marie-Antoinette, si elle avait été seule, eût sans doute réussi, par une répression énergique et l'emploi de la force, dès le début, à sauvegarder toutes les prérogatives de la royauté absolue. Elle est fille de Marie-Thérèse, elle a de qui tenir pour être énergique !

Mais en se contrecarrant l'un l'autre, le roi et la reine neutra-

lisaient, en quelque sorte, l'efficacité de leurs tendances respectives et marchaient ensemble à la catastrophe.

Car Marie-Antoinette, jalouse de ses prérogatives, ne voulait point entendre parler des concessions nécessaires qui eussent peut-être calmé les esprits.

Et Louis XVI, scrupuleux à l'excès, même lorsque son existence fut menacée, se refusa toujours « à régner par la violence ».

On peut donc dire que Louis XVI et Marie-Antoinette se firent, réciproquement, le plus grand tort et contribuèrent également l'un et l'autre à amener la catastrophe qui devait les engloutir tous deux : la reine par son impopularité, qu'elle fit peu à peu partager au roi, en l'incitant sans cesse à revenir sur les concessions nécessaires qu'il avait d'abord accordées de son propre mouvement ; le roi, en paralysant par son inertie et son refus de sévir la défense de la sécurité du trône que la reine eût, libre de ses actes, assurée avec la dernière énergie et par tous les moyens.

En somme, le mot de Mirabeau est vrai :

« Le roi n'a qu'un homme : c'est sa femme. »

Le comte de Provence, égoïste et épicurien ; le comte d'Artois, débauché et rétrograde, ne peuvent être d'aucun appui.

Le comte de Provence, de plus, est incapable d'une résolution ; Mirabeau flétrit sa *nolonté*. C'est Marie-Antoinette qui agit et qui gouverne.

A l'heure où la monarchie est en danger, où l'on peut encore espérer la sauver, elle tente un suprême effort, oubliant ses griefs et ses répugnances, pour trouver un appui en Mirabeau.

Il faut lire, dans le très beau livre de Louis Barthou, les détails du *Contrat à Titre Onéreux* passé entre la Cour et Mirabeau par l'intermédiaire de M. de la Marck et de la créature de la reine, M. de Fontanges, archevêque de Toulouse.

Le roi paie les dettes du grand tribun, qui reçoit, en outre,

six mille livres par mois « au titre d'honoraires d'avocat consultant chargé de défendre la royauté. »

Lisez aussi le récit saisissant que fait Louis Barthou de l'entrevue du roi et de la reine avec Mirabeau. Celui-ci arrive, le 3 juillet 1790, au château de Saint-Cloud. La reine, d'abord hautaine et réservée, est bientôt conquise par Mirabeau qui se montre éloquent, séduisant, habile et convaincant. Il enveloppe le roi et la reine de toutes les caresses de sa voix admirable. Avant de se retirer, le tribun baise la main de la reine et s'écrie :

— Madame, la monarchie est sauvée !

Illusion généreuse ! Mirabeau mourra à temps pour ne pas être renié par ses partisans et désavoué par la Cour...

Il ne nous reste plus, maintenant, qu'à retracer les étapes connues de ce drame émouvant qui amena, en quelques mois, les royales victimes du trône à l'échafaud.

La prise de la Bastille, que nous commémorons encore, n'avait pas eu par elle-même, le 14 juillet 1789, le retentissement que l'on pourrait penser. Chose incroyable, sur le carnet où Louis XVI notait, au jour le jour, les événements importants, parmi ses parties de chasse et ses déplacements, il n'en est même pas fait mention.

C'est qu'en réalité, même à la Cour, la Bastille était condamnée. Depuis 1787, le ministre Breteuil avait inscrit sa disparition au programme de ses réformes. Personne ne s'était levé pour la défendre. Qu'importait donc que la fureur populaire eût devancé les projets du pouvoir ! Il importait, cependant, beaucoup, car la prise de la Bastille, c'est la première offensive de la violence jacobine usurpant le pouvoir. Et, à ce titre, c'était un symptôme qu'il n'eût point fallu négliger. Car l'impunité devait forcément enhardir l'audace révolutionnaire dans ses manifestations et en assurer la récidive.

Le roi avait pensé calmer les esprits en se rendant à Paris le 17 juillet.

Là, il avait, avec une lamentable faiblesse, arboré la cocarde tricolore et souscrit à tout ce qu'on lui avait demandé. C'était capituler devant l'émeute et, en quelque sorte, lui reconnaître officiellement des droits qu'elle avait usurpés.

L'été s'était passé sans amener de nouveaux troubles. Déjà, le roi trompé par cette apparence favorable, se reprenait à considérer les choses avec plus d'optimisme.

Mais Fersen, lui, jugeait clairement la gravité de la situation. Le 25 août, il écrit à son père :

« Je partage avec vous l'attachement que vous portez à la France, et je ne puis voir sa ruine sans la plus vive douleur... Tous les liens sont rompus, l'autorité du roi est nulle ; l'Assemblée Nationale elle-même tremble devant Paris, et Paris tremble devant quarante ou cinquante mille bandits... Il y a des agents secrets qui distribuent de l'argent, on les connaît presque partout ; mais soit faiblesse, soit crainte, soit complicité, on ne sévit pas contre eux... »

Le 30 septembre, eut lieu le banquet des gardes du corps. Le roi et la reine y parurent. Marie-Antoinette, tenant dans ses bras le petit dauphin, fit le tour de la table, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. On prétend que la cocarde blanche fut arborée avec la cocarde noire autrichienne, et la cocarde tricolore foulée aux pieds.

Tous prêtèrent à la reine serment de fidélité et jurèrent de mourir, s'il le fallait, pour la sauvegarde de sa couronne.

Le récit de ce banquet fit le tour de Paris.

Les révolutionnaires, exaspérés, voulurent avoir leur revanche. Le 5 octobre au matin, les meneurs, exploitant la disette dont souffrait Paris, par suite des émeutes et des pillages, réussirent

à convaincre la foule crédule que la faute en était à Marie-Antoinette qui avait accaparé tout le blé pour affamer le peuple.

Aussitôt, l'émeute gronda ; on sonna le tocsin, le tambour battit le rappel, et des hordes farouches, hurlant à la mort et réclamant « les boyaux de la reine », s'ébranlèrent dans la direction de Versailles.

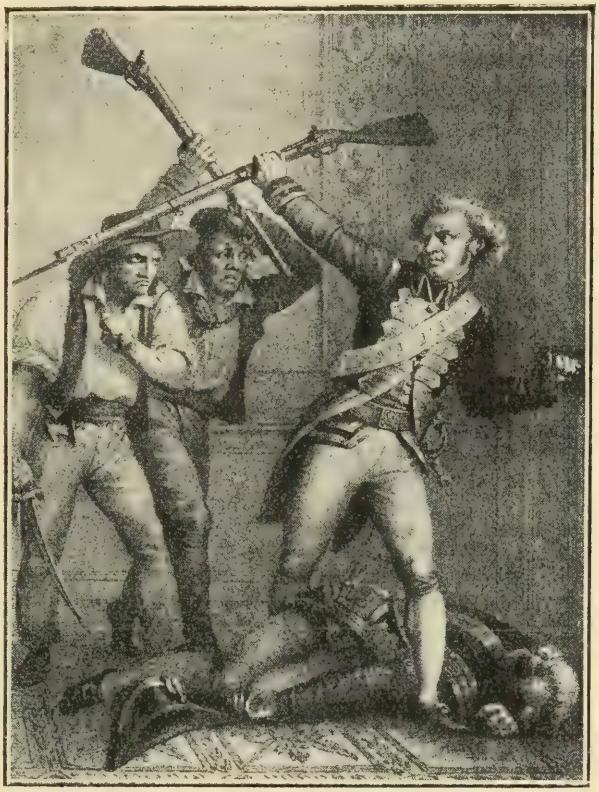

SAUVEZ LA REINE !

A Versailles, le 5 octobre 1789, devant la porte des appartements de la Reine.

La reine, prévenue du péril qui s'approchait, invitée à fuir, répondit avec une noble fermeté :

— Non ! Si les Parisiens viennent ici pour m'assassiner, c'est aux pieds du roi que je le serai, mais je ne fuirai pas !

Louis XVI, qui revenait de la chasse, attendit le choc de pied ferme et ne voulut pas qu'on repoussât les émeutiers à coups de canon, comme M. de Narbonne le suppliait de le laisser faire.

Au petit jour, les grilles du château furent forcées et la marée humaine déferla vers les appartements royaux.

— Sauvez la reine ! crièrent aux dames d'atours MM. de Beaurepaire, du Repaire et de Sainte-Marie, grièvement blessés en défendant l'entrée.

La reine s'enfuit chez le roi, par le couloir secret qui reliait les appartements royaux.

Puis, crânement, elle parut au balcon et, par sa fière attitude, réussit à arracher des applaudissements à la foule.

Mais les émeutiers exigèrent le transfert à Paris de la famille royale.

Le trajet dura sept heures, et, dans le carrosse qui l'emmenait, entourée par la meute criant : « Vive la Nation ! » et bafouant son infortune, Marie-Antoinette, les yeux pleins de larmes refoulées à grand'peine, tenait sur ses genoux le petit dauphin qui pleurait et répétait :

— J'ai faim !

L'arrivée aux Tuileries, inhabitées depuis un siècle, causa à tous une impression pénible.

— Tout est bien laid, ici, maman ! s'écria le petit dauphin.

— Louis XIV s'y trouvait bien, répondit tristement la reine, nous ne devons pas être plus difficiles que lui.

Fersen, qui avait suivi les péripéties de ces journées tragiques, écrivit à son père, encore sous le coup de l'émotion :

« Dieu me préserve de jamais voir un spectacle aussi affligeant que celui de ces deux journées ! »

Hélas ! il devait, par la suite, en voir bien d'autres et de plus affligeants encore !

Le retentissement de cette journée du 6 octobre fut énorme en Europe.

Tous les trônes en ressentirent le contre-coup. A l'étranger, on jugea sévèrement la faiblesse de Louis XVI de ne s'être pas défendu.

« Il est inconcevable, écrit Léopold, grand-duc de Toscane, comment, au moment de l'attaque de Versailles, le roi ne s'est pas fait plutôt tuer que de céder. Il faut avoir le sang d'eau claire, les nerfs d'étoupe et l'âme de coton, pour se conduire de cette façon. J'en suis indigné et ne plains que la reine, car j'ai un pressentiment qu'on finira par l'enfermer... »

Et rappelez-vous aussi cette belle page de Burke :

« Il sera gravé dans l'histoire que, dans la matinée du 6 octobre 1789, le roi et la reine de France, après un jour de confusion, d'alarme, et de meurtres, sous la garantie d'une sécurité qui leur avait été promise, s'étaient retirés dans leurs appartements pour accorder à la nature quelques heures de repos et à leur profonde douleur un répit de quelques instants ; que la voix de la sentinelle qui était à la porte de la reine interrompit en sursaut dans son sommeil ; qu'il lui cria de se sauver ; que c'était la dernière preuve de fidélité qu'il pût lui donner ; qu'on arrivait à lui, qu'il allait périr et qu'à l'instant il fut massacré ; qu'une bande de scélérats et d'assassins, tout couverts de son sang, se précipitèrent dans la chambre de la reine et que, ne trouvant plus cette illustre infortunée qui venait d'échapper à leurs coups, en fuyant par des dégagements qui leur étaient inconnus pour chercher un asile auprès d'un époux et d'un roi dont la vie n'était guère plus assurée, ils avaient percé son lit de cent coups de poignard ; que ce roi, pour ne rien dire de plus de lui, que cette reine, que leurs jeunes enfants (qui, d'un seul coup, pouvaient devenir la gloire et l'espérance d'un peuple nombreux et généreux) furent forcés d'abandonner le sanctuaire qui les retenait dans le palais du monde le plus splendide et de fuir un séjour dégouttant de sang, souillé de meurtres et jonché des membres de tous les corps qu'on avait mutilés ; que, de là, ils furent conduits dans la capitale de leur royaume ; que, dans

le carnage confus et sans motifs des gentilshommes qui composaient la garde du roi, on en avait choisi deux pour être décapités au milieu de la cour du palais, avec toute la pompe d'une exécution juridique ; que leurs têtes, portées sur des piques, servirent de guides, qu'elles ouvrirent et dirigèrent la marche ; que le roi et sa famille la terminaient en captifs ; qu'on traîna lentement leurs Majestés au milieu des hurlements horribles, des cris perçants, des danses frénétiques, des propos infâmes et de toutes les horreurs inexprimables des furies de l'Enfer, sous la forme des femmes les plus viles ; qu'après avoir été forcées de goûter ainsi goutte à goutte une amertume plus cruelle que la mort, à endurer un semblable supplice pendant un trajet de douze milles qui a duré plus de six heures, leurs personnes royales ont été confiées à la garde de ces mêmes soldats qui les avaient amenées au milieu d'un tel triomphe et confinées dans une des anciennes maisons royales de Paris, que l'on a convertie aujourd'hui en Bastille pour les rois. »

Le roi, en effet, ne pouvait guère se faire d'illusions. Dans son palais des Tuileries, il était, en réalité, déjà le prisonnier de la Commune.

Son transfert à Paris n'avait pas eu d'autre but que de s'assurer de sa personne et de le tenir, en quelque sorte, à la merci de l'émeute, privé de tout secours.

La reine ne peut sortir pour se promener sans être escortée d'une garde nationale, qui était là beaucoup plus pour la surveiller que pour lui rendre les honneurs...

Marie Antoinette n'en est pas dupe :

— Que ma mère serait étonnée, dit-elle à Mme de Tourzel, si elle voyait sa fille — femme, fille et mère de roi, ou du moins destinée à le devenir — entourée d'une pareille garde !

En même temps, elle éprouve un sentiment de grande insé-

curité. Il n'est pas de jour où elle ne reçoive quantité de lettres anonymes, pleines de menaces pour son existence.

Le simulacre de jugement, par le Châtelet, des désordres des journées d'octobre achevait de l'éclairer sur l'état d'esprit du public à son égard.

Interrogée sur ce qu'elle en savait, elle avait fait cette belle et magnanime réponse, pour n'accuser personne :

— Je ne serai jamais la dénonciatrice de mes sujets : J'ai tout vu, tout su, tout oublié !

Le rapporteur Chabroud avait conclu :

« Les attentats d'octobre ne sont qu'une leçon aux rois ! »

Et l'on avait passé l'éponge !

Par contre, on songeait à ressusciter l'Affaire du Collier. L'ignoble pamphlet intitulé : *Vie de Jeanne de Saint-Rémy de Valois*, que la comtesse de la Motte venait de faire éditer à Londres, servait de prétexte pour demander la revision du procès. Hébert et Marat la réclamaient tous les jours à grands cris. Mirabeau discerna clairement la raison véritable de ce projet.

« Ce ne serait plus, écrit-il, pour amuser simplement la malignité publique que la révision du procès de Mme de la Motte serait provoquée. Dans ce projet, la reine, dont ils connaissent le caractère, la justesse d'esprit et la fermeté, serait le premier objet de leur attaque comme la première et la plus forte barrière du trône, comme la sentinelle qui veille le plus près à la sûreté du monarque. »

Et il s'écriait, avec une belle indignation :

« J'arracherai cette reine infortunée à ses bourreaux, ou j'y périrai... »

Ce que fut la situation précaire de la famille royale aux Tuileries, au milieu des menaces quotidiennes, des insultes de toute une presse de sang, ameutée contre elle, des cris de mort de la

foule réclamant la tête de Marie-Antoinette dès qu'elle se montre à une fenêtre, il suffit de lire les quelques lettres qu'on a conservées d'elle pour s'en rendre compte.

« Les choses qu'on peut écrire sont si désagréables qu'on n'en est pas souvent tenté, hélas ! écrit le roi à Mme de Polignac, le 3 janvier 1791. Voilà une bien triste année, et Dieu seul sait ce qui arrivera dans celle-ci. L'horizon ne s'éclaircit pas... Il faut être autant en garde contre les conseils et les volontés des soi-disant amis que contre les menées des ennemis... On ne prend pas d'humeur, mais on est peiné, contristé d'être contrarié sur tout et souvent mal jugé. »

La reine écrit à Mme de Fitz-James, parlant de Louis XVI, que les émigrés accusaient d'insouciance :

« Dites bien, dans la conversation, qu'il est aussi malheureux qu'on peut l'être, car c'est bien vrai. »

Et, dans une autre lettre, elle ajoute :

« Je ne vous dis point de nouvelles de ce pays-ci. Chaque jour, chaque heure dément ce qu'on vient d'apprendre ; il n'y a de constant, de suivi et de réel que notre profond malheur et celui de tous les honnêtes gens. »

Le roi avait, jusque-là, refusé de partir, malgré toutes les instances des émigrés et l'insistance de Marie-Antoinette.

Il pensait que son devoir était de rester tant qu'il subsistait un espoir de pouvoir ramener les esprits.

Aller se mettre à la tête des émigrés pour reprendre, par la force, possession du pouvoir, c'était, en effet, déclencher une guerre civile dont la seule pensée faisait horreur à Louis XVI, profondément humain.

— A Dieu ne plaise, disait-il, qu'un seul homme périsse pour ma querelle.

Mais les mois passaient et la situation ne faisait qu'empirer. Le

roi se décida enfin, trop tard, au parti qu'il eût dû prendre d'abord, ou ne pas prendre du tout.

Il n'est pas besoin de redire tous les détails bien connus de ce fameux voyage de Varennes : le roi, la reine, quittant les Tuileries clandestinement, montant dans une lourde berline qu'avait procurée le dévouement du comte de Fersen et que lui-même conduisait, au départ, déguisé en cocher.

On sait comment les fugitifs, reconnus en passant à Sainte-Menehould, furent arrêtés à Varennes-en-Argonne, au moment où ils touchaient au but : Montmédy ; comment ils furent ramenés prisonniers par Pétion et Barnave, dépêchés au-devant d'eux à Epernay par l'Assemblée Constituante ; comment les cheveux de la reine avaient blanchi en une nuit, par suite des émotions éprouvées, s'il faut en croire Mme Campan ; comment, enfin, en arrivant, brisée de fatigue, aux Tuileries, soumise à une surveillance étroite, elle eut encore la délicate attention et l'énergie de faire passer un mot à Fersen pour lui dire :

« Rassurez-vous sur nous, nous vivons ! »

Ils vivaient, en effet, et l'on peut dire que c'était, de toutes les prérogatives qu'avait eues la royauté, la dernière qui lui fut encore concédée... pour bien peu de temps !

SES PRISONS, SES DÉFENSEURS, SA MORT

Le 20 juin 1792, l'assaut commença contre les Tuileries. On connaît cette scène, reproduction aggravée des journés d'octobre. Le roi, la reine, le dauphin, coiffés de force du bonnet rouge, menacés, insultés, bafoués, toute une journée durant par une

populace déchaînée, ivre de fureur, les appartements saccagés, mis au pillage, le flot humain ne se retirant qu'après l'intervention de Pétion.

Dix fois, cent fois, au cours de ces heures tragiques, une pique ou un couteau avait menacé la poitrine de la reine, impassible, entourée de ses enfants. Un poing tendu avec rage dans sa direction avait fait le geste de l'assommer, mais son admirable sang-froid avait imposé à la foule hurlante le respect tout au moins de sa vie, et même lorsqu'elle avait dit avec une inexprimable mélancolie : « Que vous ai-je fait ? J'étais heureuse quand vous m'aimiez... », une émotion, de la pitié, avait passé sur ce peuple un instant ébranlé dans sa haine farouche.

Le calme, enfin, était revenu.

Mais cette alerte apaisée n'améliorait pas la situation. La reine se rendait compte que le péril croissait de jour en jour.

Ses lettres, à ce moment, font penser aux appels désespérés d'un navire en détresse.

Le 3 juillet, elle écrit à Fersen :

« Notre position est affreuse. »

Elle écrit à Mercy-Argenteau, l'ambassadeur d'Autriche :

« Il est plus que temps que les puissances parlent fortement. Tout est perdu si on n'arrête pas les factieux. »

Le 21 juillet, de nouveau à Fersen :

« La troupe des assassins grossit sans cesse. Dites donc que les jours du roi et de la reine sont dans le plus grand danger. Un délai d'un jour peut produire les plus incalculables malheurs. »

Le 1er août, suprême appel à Fersen :

« Les assassins rôdent continuellement autour du château. La résistance qu'on peut opposer n'est que dans quelques personnes décidées à faire un rempart de leurs corps à la famille royale et dans le régiment de gardes suisses.

« Depuis longtemps, les factieux ne prennent plus la peine de cacher le projet d'anéantir la famille royale. Si on n'arrive pas, il n'y a que la Providence qui puisse sauver le roi et sa famille. »

Enfin, le 10 août 1792, ce fut l'assaut final qui emporta la royauté.

Dans la nuit du 9 au 10 août, tout Paris était en fièvre, comme dans l'attente de grands évènements.

Aux Tuileries, la famille royale veilla debout, toute la nuit, questionnant anxieusement ceux qui arrivaient du dehors sur la tournure prise par les évènements. Tantôt l'orage semblait se dissiper, tantôt, au contraire, la menace était plus proche.

Chacun, autour du roi, avait pris une arme pour se défendre, couteau, épée, pistolet. « Notre armement avait une figure assez grotesque », note le comte de La Rochefoucauld.

Vers trois heures du matin, le tocsin sonna. Les défenseurs du roi avaient pris toutes leurs dispositions pour résister le plus longtemps possible à l'assaut et vendre chèrement leur vie.

Marie-Antoinette allait de l'un à l'autre, affermissait tous les cœurs par son indomptable énergie.

Vers le matin, le procureur général-syndic Rœderer vint conseiller à la famille royale d'aller se mettre sous la protection de l'Assemblée Législative :

— C'est, dit-il, la seule chose que le peuple respecte en ce moment.

La reine refusa d'abord, indignée :

— Quoi, monsieur, vous nous proposez de chercher un refuge chez nos plus cruels persécuteurs ! Jamais ! Jamais ! Qu'on me cloue plutôt sur ces murailles avant que je consente à les quitter !

— Madame, reprit Rœderer, je le répète, la résistance est impossible. Voulez-vous faire massacrer le roi et vos enfants ?

Encore une minute, une seconde peut-être, et je ne réponds plus des jours du roi, des vôtres, de ceux de vos enfants !

— De mes enfants ! murmura la reine ébranlée. Non, je ne les livrerai pas au couteau !

Et elle se décida à suivre Rœderer.

Le roi marchait le premier, droit et l'air assuré. La reine, en pleurs, venait ensuite, appuyée sur le bras du comte de La Rochefoucauld. Le dauphin était porté sur les épaules d'un grenadier. Mme de Lamballe et Mme Elisabeth suivaient.

Il était huit heures et demie du matin. La foule assemblée sur la terrasse des Feuillants hurlait *La Carmagnole :*

Madam' Veto avait promis
De faire égorger tout Paris.
Mais son coup a manqué,
Grâce à nos canonniers.
Dansons la Carmagnole
Vive le son du canon !

L'apparition de la famille royale fut accueillie par une bordée d'injures, de menaces et de vociférations.

Peut-être les plus enragés allaient-ils massacrer le roi comme ils venaient, le matin, de massacrer déjà le journaliste Suleau et Vigier.

Mais Rœderer parlementa et finit par obtenir qu'on les laissât passer.

Le roi, comme indifférent au danger, et d'une impassibilité admirable ou déconcertante, disait, en regardant pensivement les marronniers des Tuileries déjà jaunis et flétris :

— Comme les feuilles tombent de bonne heure cette année !

L'Assemblée Législative plaça la famille royale « sous la sauvegarde de la loi, » et la relégua dans la tribune du logographe (ainsi se nommait, en ce temps-là, le sténographe).

Cette loge était fort exiguë. On ne pouvait s'y tenir debout. La chaleur y était étouffante.

C'est là que, pendant dix-sept heures, durent rester les souverains déchus.

Cependant, l'Assemblée Législative continuait de siéger au milieu d'un désordre et d'une anarchie inexprimables, coupés d'incidents tragiques.

C'est ainsi que, vers dix heures, écrit M. de La Rochefoucauld, une troupe considérable de bandits en chemise, couverts de sueur et de sang, firent irruption dans la salle. Ils venaient apporter à l'Assemblée « l'offrande de leurs pillages ».

« A environ sept heures du soir, poursuit-il, je m'approchai de la tribune du roi. Elle n'était gardée que par quelques misérables qui étaient ivres. J'eus le triste spectacle de voir le roi avec un visage abattu et fatigué. Près de lui, était la reine, dont les larmes et la sueur avaient entièrement mouillé le fichu et le mouchoir.

« Elle avait sur les genoux M. le dauphin, qui dormait, et reposait sa tête sur les genoux de Mme de Tourzel. Mme Elisabeth, la princesse de Lamballe et Madame, fille du roi, étaient dans le fond de la tribune. »

Quel tableau !

« Dehors, les rues étaient toutes illuminées, remplies de morts, de mourants et de gens ivres dormant près des autres.

« Dans la cour royale, un feu considérable consumait les meubles du château et les corps. Quelques amateurs de sang humain couraient encore sous les grands arbres des Tuileries, avec des fusils pour chercher des Suisses ou des aristocrates. »

Cependant, en quittant les Tuileries, le 10 août au matin, le roi avait l'espoir d'y revenir, une fois l'émeute apaisée.

Cet espoir fut déçu.

Les Tuileries étaient une prison trop somptueuse que Louis XVI ne devait plus revoir.

C'est au couvent des Feuillants que Leurs Majestés furent conduites pour passer la nuit du 10 au 11 août, en attendant qu'il fût statué sur leur sort.

Nuit affreuse, où, plusieurs fois, la grille faillit être forcée par des émeutiers ivres de carnage et de sang, qui voulaient ajouter la tête du roi et de la reine à celles qu'ils promenaient au bout de leurs piques.

Sauf le dauphin, personne ne put dormir. On entendit distinctement jusqu'à trois heures du matin le vacarme de l'Assemblée, toujours en séance, les cris, les applaudissements, les battements des tribunes.

Depuis la veille au matin, la famille royale n'avait rien mangé, nul ne s'occupait d'elle : l'heure présente était affreuse..., mais l'heure à venir était plus angoissante encore.

La détention provisoire aux Feuillants dura quatre jours : du 10 au 13 août.

L'Assemblée hésitait sur l'endroit où transférer le roi. On parla successivement du Luxembourg, puis de l'archevêché, puis de l'hôtel du ministre de la Justice, place Vendôme.

Mais la Commune intervint pour s'y opposer. Ce n'était pas un palais qu'il fallait au roi, mais une prison.

Le Temple fut choisi.

Danjon en a fait la description suivante :

« Le lieu nommé Temple, où Capet et sa famille furent conduits et renfermés le 16 août 1792, est un hôtel sans apparence, situé à Paris rue et près le boulevard de ce nom.

« Au milieu du jardin est une tour fort élevée, très solide et flanquée de quatre tourelles. Les murs de la grosse tour ont sept

Translation de Louis XVI et de sa famille au Temple le 13 aout 1792.
D'après Sweebach-Desfontaines. *Collection Lemare.*)

pieds d'épaisseur, ce qui donne aux embrasures de croisées un air de cabinets.

« On ne recevait la lumière que d'en haut, et il était impossible de rien voir que ce qu'on nomme ciel ».

Les portes en chêne massif, munies de fortes serrures, d'énormes verrous, ajoutaient encore à l'impression de prison que donnait cette tour.

Cette forteresse d'un aspect sévère, rébarbatif, que par une sorte de pressentiment Marie-Antoinette avait toujours eu en horreur et avait demandé qu'on rasât, était très ancienne et avait été édifiée par l'ordre des Templiers.

C'est dans la grosse tour centrale que les prisonniers furent détenus, sous la garde permanente de commissaires de la Commune et de municipaux.

Cette surveillance de tous les instants était la sujétion la plus insupportable qui soit. « La reine est espionnée jusque dans son sommeil », écrit un témoin.

En la voyant passer, les Marseillais de garde chantaient pour se moquer d'elle, sans pitié pour son infortune :

Madame à sa tour monte
Ne sait quand descendra.

Le 3 septembre, la bande des massacreurs vint sous les fenêtres de la tour réclamer à grands cris Marie-Antoinette.

Ce sont les farouches égorgeurs qui, ce jour-là, visitant les prisons, assassinèrent tant de femmes, de prêtres et de nobles.

Ils venaient de tuer, avec une sauvagerie inouïe, la malheureuse princesse de Lamballe. Ils l'avaient littéralement dépecée, éventrée. Ils apportaient au bout de leurs piques sa tête et son cœur, et traînaient derrière eux son cadavre mutilé.

Ils avaient l'infernal dessein de faire venir la reine pour lui

faire baiser la tête ensanglantée de sa malheureuse amie, qu'ils lui présentaient au bout d'une pique.

A grand'peine, Danjon, qui est de garde, réussit à en contenir le plus grand nombre. Mais la reine a entendu, elle s'est approchée de la fenêtre et, par une sorte d'intuition douloureuse, elle a compris. Elle a entrevu, deviné la tête mutilée de sa malheureuse amie balancée devant sa fenêtre au bout d'une pique. Elle ne dit pas un mot, ne jette pas un cri, mais, frappée en plein cœur, elle demeure debout, muette d'horreur, les yeux fixes agrandis par l'épouvante et la douleur.

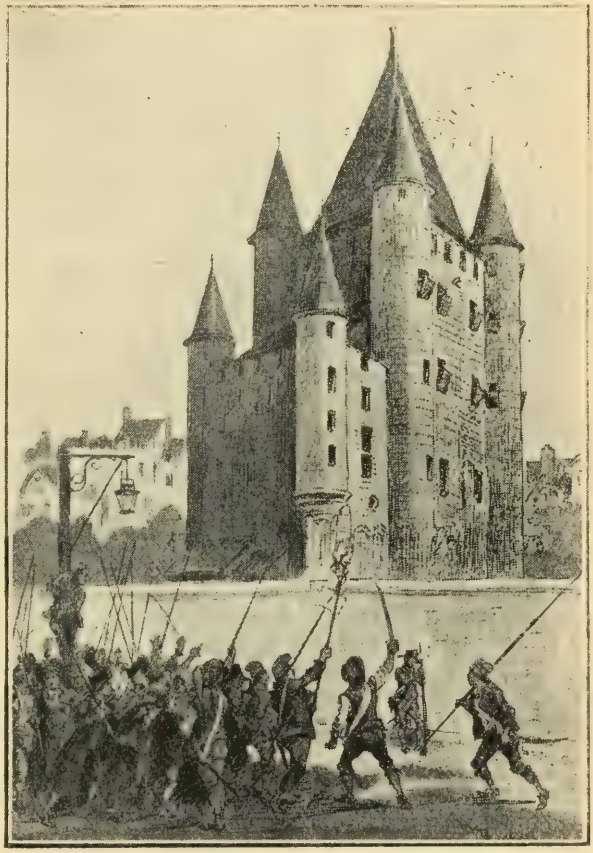

La tête de la Princesse de Lamballe promenée sous les fenêtres du Temple. Composition de A. Robida.

L'existence au Temple, ces alarmes passées, était plutôt morne et sans incidents.

Le roi et la reine ne pouvaient lire aucun journal, ni écrire la moindre ligne. Ils ne savaient les nouvelles que par ceux de leurs gardiens qui voulaient bien leur en communiquer ou par les annonces des crieurs de journaux sous la tour.

Le roi lisait beaucoup. Il laissa, notamment, un Tacite annoté de sa main où il avait souligné tous les passages qui pouvaient s'appliquer à son cas.

La reine faisait de la broderie et de la tapisserie. Mais, bientôt, la broderie même lui fut interdite, sous prétexte que ces ouvrages pouvaient cacher une correspondance hiéroglyphique.

Deux fois par jour, les prisonniers étaient autorisés à se promener, sous la garde des municipaux, dans le jardin qui entourait le Temple.

Le 11 décembre, Louis XVI fut emmené pour subir son premier interrogatoire.

Lorsqu'il revint, il lui fut interdit de revoir sa femme. Marie-Antoinette, atterrée de cette nouvelle épreuve, passa la nuit debout, dans une douleur si morne que sa fille et sa belle-sœur ne voulurent pas la laisser seule.

Louis XVI avait pris Malesherbes et Tronchet comme défenseurs ; mais les éminents avocats ne réussissaient pas à intéresser leur royal client à son sort. Il montrait pour tout ce qui le touchait une indifférence incompréhensible et déconcertante.

Il semblait avoir déjà renoncé à la vie et dédaignait de se défendre.

« J'ai fini avec les hommes ; c'est vers le ciel que se portent mes regards, » écrivait-il à son confesseur.

Les débats durèrent six semaines.

Le 20 janvier, Garet, ministre de la Justice, vint signifier à Louis XVI sa condamnation à mort.

Le roi eut la permission de revoir une dernière fois sa femme et ses enfants. Cette entrevue suprême fut particulièrement émouvante et resta pour ceux qui y assistèrent un souvenir inoubliable.

Lorsqu'on les introduisit près du roi, la reine et ses enfants se

jetèrent à ses pieds, sans dire un mot, et l'on ne perçut d'abord que les longs sanglots de toute cette famille étroitement embrassée.

Puis, Louis XVI parla avec cette résignation chrétienne qui était le fond de son caractère ; il dit qu'il fallait accepter son sort sans révolte, pardonner à ses bourreaux, ne jamais chercher à venger sa mort. Puis, il fit prêter au dauphin ce serment sublime d'abnégation et de pardon. Et l'enfant, docilement, redit après son père les mots admirables d'oubli et de miséricorde.

La reine passa cette veillée d'échafaud tout habillée sur son lit, tremblant de douleur et de froid. Elle ne revit pas son mari le lendemain, comme elle l'avait espéré. Elle l'attendait encore lorsqu'elle comprit, par les clameurs de la foule et les bruits de la rue parvenus jusqu'à elle, que « le fils de saint Louis était monté au ciel ».

Elle demanda aussitôt des vêtements noirs, qui lui furent accordés, et elle resta longtemps abîmée dans sa douleur.

Cependant, des amis dévoués travaillaient à préparer son évasion. Dans ce morne désespoir qu'était devenue sa vie, le mois de mars 1793 fit luire un instant d'espérance.

Toulon et le chevalier de Jarjayes, avec la complicité du municipal Lepitre, combinaient un plan qui permettrait d'enlever la reine, habillée en homme, et de l'emmener avec ses enfants et Mme Elisabeth jusqu'au point le plus proche de la côte normande, d'où elle s'embarquerait pour l'Angleterre.

Tout était prévu et calculé. Lorsqu'on s'apercevrait de la fuite, les fugitifs auraient au moins cinq heures d'avance sur ceux qui se lanceraient à leur poursuite. Dans un temps qui ne connaissait ni le télégraphe, ni le téléphone, ni l'avion, et où le moyen de locomotion le plus rapide était le cheval, c'était plus qu'il n'en fallait pour être assuré de n'être pas rejoint.

Malheureusement, au moment où on allait passer à l'exécution de ce beau plan, une réglementation plus sévère intervint dans la délivrance des passeports.

Lepitre, qui était chargé de se les procurer, eut peur et ne les obtint pas à temps.

Le plan fut en partie éventé ; ceux qui devaient y collaborer devinrent l'objet d'une surveillance plus étroite.

L'affaire fut manquée. Marie-Antoinette, cependant, eût encore pu fuir, mais à la condition de partir seule et en abandonnant son fils. Elle ne le voulut pas. Elle écrivit au chevalier de Jarjayes :

« Nous avons fait un beau rêve : voilà tout. Mais l'intérêt de mon fils seul me guide, et quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne peux consentir à me séparer de lui. Je ne pourrais jouir de rien en laissant mes enfants, et cette idée ne me laisse pas même de regrets. »

Il ne restait plus à Marie-Antoinette qu'un dernier sacrifice à consommer, qu'une dernière épreuve à subir, avant de se préparer elle-même au châtiment suprême.

Ce dernier sacrifice et cette dernière épreuve, ce sont, il est vrai, les plus cruels au cœur d'une mère qui n'a plus au monde que cette consolation.

Le 3 juillet 1793, des municipaux se présentèrent pour signifier à Marie-Antoinette le décret que venait de rendre le Comité de Salut Public :

« Le Comité arrête que le fils Capet sera séparé de sa mère. »

— Tuez-moi d'abord ! s'écria-t-elle dans un élan de tout son être en révolte.

Et pendant plus d'une heure, faisant de son corps un rempart, devant le lit où le dauphin dormait, elle lutta comme un lionne qui défend ses petits, avec l'énergie du désespoir.

Mais, à la fin, il fallut bien céder à la force, et le petit dau-

La séparation de Marie-Antoinette d'avec sa famille dans la Tour du Temple.
(Collection Lemare.)

phin fut arraché à sa tendresse pour être confié à la garde avilissante du savetier Simon.

Elle avait connu le calvaire de la reine, le calvaire de l'amie, le calvaire de l'épouse, elle avait tout supporté ! Mais ce fut le calvaire de la mère, le plus atroce, le plus inhumain de tous, celui qui acheva de la briser !

On sait comment le malheureux dauphin, travaillé par l'infâme Hébert, martyrisé, abruti par l'alcool et le vice, menacé de la guillotine s'il n'obéissait pas, terrorisé au point qu'on le vit parfois s'évanouir de peur, subissant par les ignobles propos de ses geôliers la pire déchéance morale, finit par renier les siens et répéta docilement devant ses bourreaux, devenus les juges de sa mère, les accusations révoltantes qu'on avait eu l'ignominie de lui inculquer.

Cette atrocité, dont l'infamie paraîtrait trop incroyable si les documents les plus certains ne l'attestaient, donne la mesure des moyens employés par les révolutionnaires pour abattre Marie-Antoinette.

Toute cette période a marqué contre elle le déchaînement le plus inouï de haines infâmes, l'accumulation la plus folle d'injures ordurières dont jamais, en aucun temps, aucune femme, aucune mère, ait été l'objet.

C'était le journal du lâche Hébert, l'ignoble *Père Duchêne*, qui se signalait entre tous par son acharnement et ses fameuses « grandes colères ».

Dans tous ses numéros, *Le Père Duchêne* invectivait contre « Madame Veto ».

Il la gratifiait des épithètes les plus variées. C'était « la Louve Autrichienne », c'était « la Tigresse assoiffée de sang », « la Mégère sanguinaire », la Nichée de hiboux du Temple », « la Bête Fauve », « la Veuve Capet », « la Gueuse ».

Il lui prête, au cours de dialogues imaginaires qu'il aurait échangés avec elle, les propos les plus insolents pour le peuple, les intentions les plus criminelles contre la France, les projets de massacre les plus révoltants contre les patriotes.

« Il dépasse Marat, non en férocité, mais en bassesse », a écrit de lui M. Chaix d'Est-Ange.

Et toute cette grossière calomnie porte sur la foule. On s'arrache *Le Père Duchêne* et ses grandes colères ; on savoure cette prose haineuse, cette excitation ignoble contre les infortunés prisonniers du Temple qu'on trouve le moyen de rendre responbles de tous les malheurs du temps. L'influence du *Père Duchêne* est toute-puissante sur l'opinion. Songez qu'il tire parfois à plus de 600.000 exemplaires !

Songez, chose à peine croyable, que *Le Père Duchêne* est le journal officieux, subventionné par le gouvernement.

Il est arrosé par les fonds secrets de propagande révolutionnaire, il est encouragé par des abonnements ministériels.

Le ministère de l'Intérieur consacre plus de 250.000 livres pour des subventions à cette presse de provocation au meurtre et à l'émeute, dont *Le Père Duchêne* est resté le modèle.

Le ministre de la Guerre, Bouchotte, souscrit un abonnement de 12.000 exemplaires du *Père Duchêne*, pour les armées de la République.

Hébert, devenu un personnage considérable, un pilier du régime, lui qui avait débuté dans la vie par une condamnation pour abus de confiance et diffamation, Hébert, substitut du procureur général Chaumette, Hébert, nouveau riche et puissant du jour, grâce à sa feuille d'excitation, Hébert, satisfait de son sort et content de son habileté, écrit sans vergogne à sa sœur :

« J'ai su me faire un état agréable et lucratif. »

Cependant, Marie-Antoinette agonise au Temple... Elle n'est

plus que l'ombre d'elle-même. Pendant des heures entières, elle guette afin de l'entrevoir peut-être, de loin, quelques brèves secondes, le passage du dauphin qui remonte à sa chambre sous la garde de son geôlier. Elle suit avec angoisse et douleur, sur le visage de son enfant chéri, le progrès des stigmates des vices qu'on lui inculque.

Et, dans la rue, les pamphlets, les chansons, les gravures, les journaux, les discours continuent d'ameuter contre elle l'opinion égarée.

C'est « la Panthère Autrichienne » vouée à l'exécration de la nation dans sa postérité la plus reculée.

C'est son portrait, encadré dans une lanterne, avec cette légende gracieuse :

« La Médicis du XVIIIe siècle, l'affreuse Messaline dont la bouche fétide et infecte recèle une langue cruelle qui se dit, pour jamais, altérée du sang français. »

A la tribune de la Convention, c'est Robespierre qui s'étonne et s'indigne que la veuve Capet attende encore son châtiment.

« Assez et trop longtemps l'impunité fut accordée aux grands coupables. La punition d'un tyran sera-t-elle donc le seul hommage que nous ayons rendu à la liberté et à l'égalité ?

« Souffrirons-nous qu'un être non moins coupable, non moins exécré par la nation attende tranquillement le fruit de ses crimes ? »

Et il concluait que la République attendait avec impatience cette mort qui doit ranimer une sainte antipathie pour la royauté et donner une nouvelle force à l'esprit public.

« Plaçons la Terreur à l'ordre du jour, s'écrie à son tour Barère. Les royalistes veulent du sang... Ils auront celui de Marie-Antoinette.

« L'arbre de la liberté ne croît qu'arrosé du sang des tyrans ! »

Et Billaud-Varenne réclame aussi la tête de l'Autrichienne.

« La Convention, dit-il, vient de donner un grand exemple de sévérité aux traîtres. Mais il lui reste un décret important à rendre.

« Une femme, la honte de l'humanité et de son sexe, la veuve Capet, doit enfin expier ses forfaits sur l'échafaud. »

Et il conclut :

« C'est par des mesures aussi vigoureuses qu'on parvient à donner de l'aplomb à un nouveau gouvernement. »

— Mais quoi ! dira-t-on, passe encore pour Robespierre, Barère et Billaud-Varenne qui se signalaient constamment par leur impitoyable cruauté. Mais les autres ? Ne s'éleva-t-il donc pas une voix dans cette nombreuse assemblée en faveur de la reine déchue, de la veuve infortunée, de la mère martyrisée ? N'y avait-il donc là que des misérables ?

MARIE-ANTOINETTE, LA MÉDICIS DU XVIIIe SIÈCLE, LA PANTHÈRE AUTRICHIENNE.
D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale. (*Collection Lemare.*)

Certes non, il y avait, même à la Convention, beaucoup de braves gens, mais anéantis par la peur et qui subissaient, sans

rien oser dire, la loi d'une minorité, la Montagne, dont l'audace était sans égale. La menace, la guillotine et l'émeute étaient les moyens d'imposer sa volonté.

Tous les députés de la Plaine, terrorisés, souscrivaient par leur vote à tout ce que proposait la Montagne.

« Je m'attachais, dit l'un d'eux, à ne rien faire, à ne rien dire, qui attirât sur moi l'attention de l'Assemblée et des tribunes : je manquais, j'assistais aux séances sans qu'on s'en aperçût. »

N'est-ce point là un aveu qui doit rendre songeurs ceux qui accordent trop de confiance au gouvernement du nombre ?

Car ce fut, en tous les temps, la loi des assemblées nombreuses de se laisser diriger par des minorités turbulentes.

Le 1er août, Marie-Antoinette fut transférée du Temple à la Conciergerie.

C'était la dernière étape avant l'échafaud.

La plupart de ceux qui entraient là devaient laisser toute espérance.

Mais il importait peu à ce cœur crucifié dans toutes ses affections les plus chères, et pour qui l'espérance n'était plus de ce monde !

Un mot d'elle dépeint bien son état d'âme à ce moment. C'était à une heure du matin, qu'on était venu la réveiller pour l'emmener à la Conciergerie.

Docilement, elle s'était habillée et suivait son gardien. Mais, en sortant du Temple, elle se cogna violemment la tête à la porte trop basse.

Comme elle chancelait sous la rudesse du coup :

— Vous êtes-vous fait mal ? lui demanda-t-on.

— Oh ! non, répondit-elle avec une lassitude infinie, plus rien à présent ne peut me faire mal !

A la Conciergerie, elle se trouva dans un dénuement absolu.

On lui avait, au Temple, refusé une couverture et un drap qu'elle demandait. Là, elle n'eut même plus de linge de rechange. Il lui restait, en tout, deux robes : une blanche, une noire, toutes deux moisies d'humidité et qui tombaient en loques.

Là aussi, dans son cachot sombre et exigu, se tiennent en permanence deux gendarmes qui fument la pipe, jouent aux cartes et échangent des propos de corps de garde.

La concierge, la femme Bault, et son mari sont des âmes compatissantes au malheur et qui s'efforcent courageusement d'atténuer la détresse de la reine.

Elle est devenue méconnaissable ; les cheveux blancs, pâlie, décharnée, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Sa maigreur fait pitié à tous ceux qui l'approchent. Son infortune suscite encore des dévouements parfois anonymes qui n'en sont que plus touchants.

Des marchands des Halles apportent au concierge de la prison « des pêches et un melon pour leur bonne reine ». Ainsi le peuple, à l'âme inconstante et mobile, regrette, sans doute, dans le malheur des temps, celle qu'il maudissait au temps de son bonheur.

A la Conciergerie encore, comme au Temple, des amis courageux, au péril de leur vie, préparent une nouvelle tentative d'évasion, connue sous le nom de « la Conspiration de l'Œillet ». Mais il faudrait assassiner deux gendarmes, et Marie-Antoinette n'y veut pas consentir.

La liberté, au prix d'un crime et sans ses enfants, serait trop chèrement achetée.

La reine passa plus de deux mois à la Conciergerie. Fouquier-Tinville, impatient, réclamait les pièces du dossier.

Les débats du procès furent fixés au 15 octobre. Le Tribunal Révolutionnaire, présidé par Herman, compatriote et ami per-

sonnel de Robespierre, avec Fouquier-Tinville comme accusateur public et des jurés choisis, presque tous, parmi les Jacobins, donnait toutes les garanties de zèle et de pureté désirables.

Robespierre venait justement de rappeler à Herman, à propos du procès de Custine, qui traînait trop, à son gré, que le Tribunal était établi « pour faire marcher la Révolution et non pour la faire rétrograder par sa lenteur criminelle ; » que la situation, au surplus était bien simple, puisqu'il n'y avait « qu'une seule sorte de délit : celui de haute trahison, et qu'une seule peine : la mort. »

La reine, en apprenant la prétention de ces singuliers magistrats de la juger, s'était écriée dans un beau mouvement de dédain méprisant :

— Ils peuvent être mes bourreaux, mais ils ne seront jamais mes juges.

Il y avait eu des interrogatoires préliminaires qui avaient porté, notamment, sur les horribles accusations du dauphin contre sa mère et sa tante.

Les procès-verbaux en avaient été dressés par Pache, le fanatique maire de Paris ; Chaumette, procureur général ; son substitut Hébert, d'autres encore.

« Le jeune prince (il avait alors huit ans à peine), écrit Danjon qui faisait office de greffier, était assis dans un fauteuil ; il balançait ses petites jambes dont les pieds ne posaient pas à terre.

« Pour moi, ajoute-t-il dans ses souvenirs, je n'ai pas pu regarder la réponse de l'enfant comme venant de lui-même ; je ne l'ai regardée, ainsi que tout l'annonçait dans son air inquiet et son maintien, que comme lui ayant été suggérée et le résultat de la crainte des châtiments ou mauvais traitements dont on avait pu le menacer s'il ne la faisait pas. »

Chaumette, poussant l'infamie jusqu'au bout, osa questionner la sœur du dauphin, Marie-Thérèse, âgée de quinze ans, sur ce

que venait de dire son jeune frère contre sa mère et sa tante.

« Je fus, s'écrie-t-elle, atterrée par une telle horreur, et si indignée que, malgré toute la peur que j'éprouvais, je ne pus m'empêcher de dire que c'était une infamie. Malgré mes larmes, ils insistèrent beaucoup. Il y a des choses que je n'ai pas comprises ;

JUGEMENT DE MARIE-ANTOINETTE AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.
D'après une estampe publiée en 1793.
(*Collection Lemare.*)

mais ce que je comprenais était si horrible que je pleurais d'indignation. »

Ce n'est que la veille de l'audience que le président Herman désigna d'office deux avocats pour défendre la reine : Chauveau-Lagarde et Tronçon-Ducoudray.

« Je me trouvais à la campagne le 14 octobre, écrit Chauveau-Lagarde, dans les notes qu'il a consacrées au souvenir de ce procès, lorsqu'on vint m'avertir que j'étais nommé avec M. Tronçon-Ducoudray pour défendre la reine au Tribunal Révolutionnaire et que les débats devaient commencer dès le lendemain, à huit heures du matin. »

Aussitôt, il se rendit à la Conciergerie pour conférer avec sa royale cliente et étudier le dossier. Mais celui-ci comprenait un énorme amas de pièces qu'il était matériellement impossible même de feuilleter seulement en si peu de temps.

Chauveau-Lagarde, d'accord avec son confrère, engagea donc la reine à demander la remise du procès à quelques jours pour leur permettre d'établir sa défense en connaissance de cause.

La reine céda à leurs instances, mais sa demande fut repoussée.

Les avocats arrivèrent à l'audience sans rien connaître de l'affaire.

Fouquier-Tinville donna lecture de son acte d'accusation. C'est un morceau où le fameux pourvoyeur de la guillotine s'est surpassé lui-même.

En voici quelques passages qui donnent une idée du reste :

« Qu'examen fait de toutes les pièces transmises par l'accusateur public, il en résulte :

« Qu'à l'instar des Messaline, Brunehaut, Frédégonde et Médicis, que l'on qualifiait autrefois de reines de France et dont les noms, à jamais odieux, ne s'effaceront pas des fastes de l'Histoire, Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, a été depuis son séjour en France le fléau et la sangsue des Français :

« Que non contente, de concert avec les frères de Louis Capet et l'infâme et exécrable Calonne, son ministre des Finances, d'avoir dilapidé d'une manière effroyable les finances de la France

(fruit des sueurs du peuple) pour satisfaire à des plaisirs désordonnés et payer les agents de ses criminelles intrigues... etc..., etc... ;

« Que la veuve Capet a médité et combiné avec ses perfides agents l'horrible conspiration qui a éclaté dans la journée du 10 août ; qu'à cette fin, elle a réuni dans son habitation, aux Tuileries, les Suisses, qu'elle les a entretenus dans un état d'ivresse.., qu'en même temps qu'elle les encourageait à hâter la confection des cartouches, pour les exciter, de plus en plus, elle a pris des cartouches et a mordu les balles (les expressions manquent pour rendre un trait aussi atroce) ;

« Enfin, immorale sous tous les rapports et nouvelle Agrippine, elle est si perverse et si familière avec tous les crimes, qu'oubliant sa qualité de mère, la veuve Capet n'a pas craint de se livrer à des indécences dont l'idée et le nom seul font frémir d'horreur. »

En vérité, quand on lit ce monument judiciaire, on se demande s'il est bien l'œuvre d'un magistrat, s'appelât-il Fouquier-Tinville, ou si, plutôt, ce tissu d'absurdités ignobles et prétentieuses n'est pas extrait d'un numéro du *Père Duchêne*. Après tout, le substitut Hébert y avait, peut-être bien, collaboré.

Après cette lecture, qui donne déjà l'atmosphère de ce que devait être l'audience, l'interrogatoire commença.

La reine y fit preuve d'une étonnante présence d'esprit et sut répondre à toutes les questions, sans jamais donner prise à l'adversaire, avec cette habileté suprême et cet art d'éluder les pièges dont Jeanne d'Arc a fourni l'inoubliable modèle.

D. — C'est vous, lui demanda le président, qui avez appris à Louis Capet cet art d'une profonde dissimulation avec laquelle il a trompé trop longtemps le peuple français ?

R. — Oui, le peuple a été trompé, répliqua-t-elle, il l'a été

cruellement ; mais ce n'est ni par mon mari, ni par moi.

D. — Par qui donc le peuple a-t-il été trompé ?

R. — Par ceux qui y avaient intérêt, et ce n'était pas le nôtre de le tromper.

D. — Qui donc sont ceux qui avaient intérêt de tromper le peuple ?

R. — Je ne connais que notre intérêt. Il était d'éclairer le peuple et non de le tromper.

D. — Quel intérêt mettez-vous aux armes de la République ?

R. — Le bonheur de la France est celui que je désire par-dessus tout.

Sur le voyage de Varennes

D. — C'est par vos conseils que Louis Capet a voulu fuir la France pour se mettre à la tête des furieux qui voulaient déchirer leur patrie ?

R. — Il n'a jamais voulu fuir la France. S'il avait voulu sortir de son pays, j'aurais employé tous les moyens possibles pour l'en dissuader : mais ce n'était pas son intention.

D. — Quel était donc le but du voyage connu sous le nom de Varennes ?

R. — De se donner la liberté qu'il ne pouvait avoir ici, aux yeux de personne, et concilier, de là, tous les partis pour le bonheur et la tranquillité de la France.

D. — Vous n'avez jamais cessé un moment de vouloir détruire la liberté. Vous vouliez régner à quelque prix que ce fût et remonter au trône sur le cadavre des patriotes ?

R. — Nous n'avions pas besoin de remonter sur le trône ; nous y étions : nous n'avons jamais désiré que le bonheur de la France. Qu'elle soit heureuse, mais qu'elle le soit, nous serons toujours contents.

Ces quelques réponses suffisent à montrer sa manière, et avec quelle adresse elle flaire et sait éviter les pièges que lui tend sans cesse le président Herman.

« Il faut avoir été présent, dit Chauveau-Lagarde, pour avoir une juste idée du beau caractère que la reine y a développé. »

Elle avait laissé passer une première fois, sans y répondre, la question relative à son attitude vis-à-vis de son fils.

Un juré, poussé, sans doute, par Hébert qui était là, insista et demanda pourquoi la reine n'avait pas répondu.

Alors, superbe d'indignation, elle eut un cri de révolte qui fit vibrer toute la salle.

« Si je n'ai pas répondu, s'écria-t-elle, c'est que la nature se refuse à répondre à pareille inculpation faite à une mère : j'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici ! »

Cette apostrophe directe, lancée d'une voix vibrante d'émotion, qui cingla en pleine face la troupe ignoble des lâches accusateurs, fit une telle impression sur le public (et pourtant quel public que les habitués des audiences du Tribunal Révolutionnaire !) qu'il fallut suspendre un instant la séance.

Des femmes s'évanouirent, qu'on dut emporter ; on entendait des cris et des applaudissements : le président dut menacer de faire évacuer la salle.

Cependant, la reine, ayant déjà recouvré tout son sang-froid, se penchait vers Chauveau-Lagarde pour lui demander :

— N'ai-je pas mis trop de dignité dans ma réponse ?

Et comme l'avocat, surpris, l'assurait du contraire et s'étonnait d'une pareille pensée :

— C'est, lui expliqua-t-elle, que j'ai entendu une femme du peuple dire à sa voisine : « Vois-tu comme elle est fière ! »

« Cette observation de la reine, ajoute Chauveau-Lagarde,

prouve qu'elle « espérait » encore et montre aussi à quel point elle était présente et attentive aux moindres incidents. »

A minuit, après seize heures d'audience, le président donna la parole aux avocats.

Ils ne connaissaient du dossier que leurs impressions d'audience. Cela ne les empêcha pas de prononcer, deux heures durant, une très belle, émouvante et courageuse plaidoirie. Courageuse, certes, car la parole n'était pas libre, il s'en faut, devant le Tribunal Révolutionnaire.

Des défenseurs du roi, l'un, Malesherbes, fut guillotiné ; l'autre, De Sèze, passa quelques mois à la Force.

Peu s'en fallut qu'il n'en advint autant des défenseurs de la reine.

Ils furent, l'un et l'autre, arrêtés après l'audience, et Fouquier-Tinville demandait même la tête de Chauveau-Lagarde.

Il ne faut donc pas se montrer trop sévère pour celui-ci, si, en une si fâcheuse conjoncture, il fit remarquer pour sa sauvegarde qu'après tout il avait été commis d'office et n'avait pas recherché « le malheureux honneur d'être le défenseur de la reine ».

Les jurés s'étaient retirés pour délibérer. Bientôt après, ils rentrèrent à l'audience et firent connaître leur réponse.

A l'unanimité, la reine était déclarée coupable et condamnée à mort.

Elle écouta le verdict d'un air calme et sans donner le moindre signe de crainte, de révolte ou de faiblesse.

Elle descendit seule les gradins, traversa la salle et regagna la Conciergerie.

Il était quatre heures et demie du matin. L'audience avait commencé la veille à huit heures du matin.

Il ne restait plus à Marie-Antoinette que quelques heures à vivre.

Elle commença par élever son âme vers le ciel et implorer la miséricorde divine.

Sur son petit livre de prières (qui se trouve à la bibliothèque de Châlons-sur-Marne), elle écrivit ces simples lignes :

LE LIVRE DE PRIÈRES DANS LEQUEL MARIE-ANTOINETTE, AVANT DE MONTER A L'ÉCHAFAUD, DATA ET SIGNA UN ADIEU SUPRÊME A SES ENFANTS.
(*Bibl. de Châlons-sur-Marne.*)

« *Ce* 18 *octobre,*

à quatre heures et demie du matin.

« Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

« Mes yeux n'ont plus de larmes pour pleurer pour vous, mes pauvres enfants !

« Adieu ! Adieu !

« MARIE-ANTOINETTE. »

Puis, elle écrivit à sa belle-sœur, Mme Elisabeth, cette lettre suprême, son testament spirituel, bien connu et maintes fois cité, mais qu'on ne peut relire sans retrouver, toujours aussi vive, dans l'harmonie douloureuse des mots, la poignante émotion qui les dicta :

« *Ce* 18 *octobre,*
à quatre heures et demie du matin.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois.

« Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, — elle ne l'est que pour les criminels, — mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments.

« Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes enfants : vous savez que je n'existais que pour eux...

« Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait...

« Adieu, ma bonne et tendre sœur ! Puisse cette lettre vous arriver !...

« Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu, qu'il est déchirant de les quitter pour toujours !

« Adieu ! Adieu !

« MARIE-ANTOINETTE. »

Mme Elisabeth ne reçut jamais cette lettre suprême et ignora même longtemps la fin de sa belle-sœur.

Cette page si émouvante a été retrouvée plus tard, par un miraculeux hasard, dans les papiers de Robespierre, qui la tenait de Fouquier-Tinville.

C'est vers dix heures du matin que le bourreau Samson se pré-

senta à la prison, accompagné de trois juges et du greffier Fabricius.

On relut à Marie-Antoinette la sentence de la nuit.

Le bourreau lui lia les mains et lui coupa les cheveux, ces pauvres cheveux dont elle avait été si fière au temps radieux de sa jeunesse et que les chagrins et les épreuves avaient prématurément blanchis. Elle attendit, adossée au mur sinistre de sa prison, les poignets meurtris par la corde qui les liait trop fort ; lamentable et la face pâlie par les veilles, ravinée par les larmes, elle attendit, elle, Marie-Antoinette, la reine de France, fêtée, célébrée, adorée par tout un peuple, lorsqu'elle avait paru à Versailles « comme la rose au milieu du parterre », — elle attendit, dans le jour blafard de ce matin d'octobre, la misérable charrette de maraîcher qui devait la conduire à l'échafaud, et où l'abbé Girard, prêtre assermenté, l'aida à se hisser péniblement.

MARIE-ANTOINETTE.
Esquisse exécutée à la Conciergerie par J.-L. Prieur.
(*Musée Carnavalet.*)

— Pourquoi une charrette ? dit-elle. Le roi a été conduit à l'échafaud dans une voiture.

Il y avait dans les rues, sur le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution, un imposant déploiement de forces armées.

Des canons étaient même placés aux extrémités des ponts, sur les places et aux carrefours.

De nombreuses patrouilles circulaient. Un détachement de gendarmerie à cheval escortait la charrette.

Marie-Antoinette regardait d'un œil indifférent la double haie de soldats, rangée de chaque côté des rues où elle passait.

Des cris de : « Vive la République ! A bas la Tyrannie ! » retentissaient de loin en loin.

Arrivée place de la Révolution, — aujourd'hui place de la Concorde, — où se pressaient 300.000 spectateurs, les yeux de la reine se fixèrent un instant sur le jardin des Tuileries et elle parut éprouver une très vive émotion.

Sans doute, ce lieu témoin de sa première captivité faisait-il lever en elle trop de souvenirs émouvants pour la laisser insensible.

Mais un effort de volonté lui fit aussitôt recouvrer son impassibilité. Elle monta les trois marches de l'échafaud. Un aide du bourreau voulut lui enlever son fichu. Elle se recula et heurta Samson.

— Excusez-moi, je ne l'ai pas fait exprès, lui dit-elle.

Ce furent ses dernières paroles. A midi et quart, sa tête tombait, au pied de la statue de la Liberté qui entendit la dernière apostrophe de Mme Roland.

A l'exception de la Du Barry, les victimes de la Révolution savaient bien mourir !

Le lendemain, *Le Père Duchêne,* qui ne respectait pas même la mort, décrivait comme « sa plus grande joie d'avoir vu la tête du Veto femelle séparée de son col de grue ».

Tout commentaire affaiblirait une pareille citation.

« Ainsi mourut, s'écria lyriquement Lamartine dans son *Histoire des Girondins*, cette reine légère dans la prospérité, sublime dans l'infortune, intrépide sur l'échafaud : *idole de cour mutilée par le peuple.*

« L'Histoire, à quelque opinion qu'elle appartienne, versera des larmes éternelles sur cet échafaud.

« Seule contre tous, innocente par son sexe, sacrée par son titre de mère, une femme, désormais inoffensive, est immolée sur une terre étrangère par un peuple qui ne sait rien pardonner à la jeunesse, à la beauté, au vertige de l'adoration. Appelée par ce peuple pour occuper un trône, ce peuple ne lui donne pas même un tombeau. »

Au cimetière de la Madeleine, en effet, où il fut transporté pêle-mêle avec d'autres cadavres, le corps décapité de Marie-Antoinette est resté du 16 octobre au début de novembre oublié sur l'herbe.

Puis, un fossoyeur se décida à l'enterrer, à même la terre, dans un coin ignoré du cimetière.

Telle fut la fin horrible et lamentable de celle qui avait été, à l'aurore de son règne, l'idole de tout un peuple, qui n'avait point démérité de son amour et dont, pourtant, la calomnie avait fait, pour ce peuple abusé, un objet de haine et d'exécration.

Elle fut victime, en partie, des circonstances, et sa destinée est marquée par cette sorte d'inéluctable fatalité dont les poètes grecs faisaient le ressort de leurs tragédies.

Mais, il faut le dire aussi, elle avait contribué à préparer de ses mains imprudentes la catastrophe qui l'accabla.

Car si la calomnie put si fortement s'attacher à elle et ne plus la quitter jusqu'au delà de la mort, c'est parce qu'elle avait eu, d'abord, la témérité d'y donner prise.

Sans doute, elle n'avait point offensé la morale ! Mais elle avait paru le faire !

Elle avait méconnu l'éternelle et redoutable vérité de cette parole : « Malheur à celui par qui le scandale sera né ! »

Avec une insouciance qu'elle a trop chèrement payée, elle n'avait longtemps songé qu'au plaisir. Souvent, elle avait répété à Mercy-Argenteau qui lui faisait de timides remontrances sur la dissipation de sa vie :

— Oui ; mais, d'abord, il faut s'amuser !

Et s'amuser, sans doute, n'est pas un crime. Mais encore faut-il en avoir acquis le droit en le justifiant par le travail et les services rendus.

Or, Marie-Antoinette ne semblait vivre que pour le plaisir.

Quand le peuple qui peinait et souffrait, pour qui le pain était devenu cher, à cause des années de sécheresse qui avaient compromis les récoltes, pour qui les impôts étaient devenus lourds afin de combler le déficit causé dans les finances par la guerre de l'Indépendance d'Amérique, pour qui la vie était dure et le plaisir rare ou inconnu, voyait passer chaque jour, en bande joyeuse, insouciante et folle, dans de somptueux traîneaux, ou dans des carrosses lancés au grand trot de leur superbe équipe, la reine, entourée de ses favoris, qui se rendait à l'Opéra, au bal, aux courses, à la chasse, au jeu ou à la comédie ; quand il songeait que c'était le fruit de son rude labeur qui s'en allait ainsi en dissipations quotidiennes, comment un ferment de haine et de révolte ne se serait-il pas levé dans son cœur ? Comment n'aurait-il pas maudit ceux qui semblaient ainsi insulter à son infortune ?

Comment ne leur aurait-il pas prêté des sentiments égoïstes, une âme impitoyable aux malheureux et n'aurait-il pas ajouté foi à toutes les inventions de la calomnie ?

Archives de l'Assistance Publique

RÉQUISITION au Commandant-général de la force armée parisienne.

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

L'ACCUSATEUR PUBLIC, près le Tribunal criminel-révolutionnaire, établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, exécution du jugement du Tribunal de cejourd'hui requiert le citoyen commandant-général de la force armée parisienne, de prêter main-forte et mettre sur pied la force publique, nécessaire à l'exécution dudit jugement rendu contre Marie antoinette Lorraine autriche Ve de Louis Capet et qui la condamne à la peine de Mort laquelle exécution aura lieu aujourd'hui à Dix heures du Matin sur la place publique de La Révolution de cette ville. Le citoyen commandant-général est requis d'envoyer ladite force publique, cour du Palais, ledit jour, à huit heures precises du Matin

FAIT à Paris, le 25 du 2e mois de l'an second de la République française, une et indivisible. Cinq Mercredy 16 8bre Cinq heures du Matin

ACCUSATEUR PUBLIC

Q. y. Fouquier

ARCHIVES SECT LÉG NATIONALE

L'ORDRE D'EXÉCUTION DE MARIE-ANTOINETTE.

Si encore la reine ne se fût pas mêlée de gouverner ? Mais on disait son influence prépondérante. Et, bien loin de s'en défendre ou de le démentir, il ne lui déplaisait nullement qu'on le dise.

« Je laisse croire au public, écrivait-elle à son frère, que j'ai plus de crédit que je n'en ai véritablement, parce que, si on ne m'en croyait pas, j'en aurais encore moins. »

Elle paya cher cette illusion qui flattait son amour-propre. Car, dès lors, le public attribuait à son influence tous les événements fâcheux qui pouvaient survenir.

Le renvoi d'un ministre populaire ou le rappel d'un ministre impopulaire étaient, aussitôt, mis au compte des intrigues de la reine.

C'est donc sur elle que s'accumulaient, peu à peu, tous les ressentiments, tous les mécontentements, toutes les rancœurs, toutes les haines. Le peuple lui pardonnait d'autant moins de continuer sa vie de plaisirs qu'il jugeait plus néfastes ses interventions dans le gouvernement.

Elle, toute à l'orgueil d'avoir sa part du pouvoir, ne s'avisa que trop tard du tort qu'elle se faisait à elle-même.

Un jour qu'elle sortait de chez le roi, en petit comité, elle entendit un musicien de la chapelle dire assez haut sur son passage pour qu'elle n'en perdît pas un mot :

— Une reine de France qui fait son devoir reste dans ses appartements à faire du filet.

Cette parole la frappa vivement.

— Il n'y a plus de bonheur pour moi depuis qu'ils m'ont faite intrigante, dit-elle à Mme Campan. Les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien.

Elle s'était mêlée de trop de choses, elle avait dispensé trop de faveurs, elle s'était prêtée de bon gré ou à son insu à trop d'intrigues, elle avait, par complaisance ou par amitié, servi trop

d'ambitions, souvent injustifiées, pour que le poids de ses fautes ou de ses imprudences ne retombât pas un jour sur elle. Mais, par une cruelle ironie du sort, c'est précisément au moment où elle ne la méritait plus que l'impopularité s'acharna contre elle.

Ainsi, elle avait connu la faveur la plus étonnante au temps où rien ne la justifiait encore. Et elle était frappée d'une disgrâce imméritée lorsqu'elle se fut rendue digne de tous les respects.

C'est qu'il y eut, en effet, en quelque sorte, deux Marie-Antoinette successives.

Ne l'a-t-elle pas, d'ailleurs, reconnu elle-même, lorsqu'elle écrivait à sa mère, après sa première maternité :

« Si j'ai eu, anciennement, des torts, c'était enfance ou légèreté. Mais, à cette heure, ma tête est bien plus posée, et je sens bien tous mes devoirs. D'ailleurs, je le dois au roi pour sa tendresse et j'ose dire pour sa confiance en moi. »

Malheureusement, il était déjà trop tard pour effacer les effets du scandale, pour arrêter la calomnie lancée, pour retrouver la faveur perdue.

Bien mieux : l'influence même qu'elle s'était laissé imprudemment attribuer dans les conseils du gouvernement, la désignait la première aux coups des adversaires de la Monarchie.

Rendue plus vulnérable par ses imprudences passées, on visait à abattre en elle, selon le mot de Mirabeau, « la plus forte barrière du trône, la sentinelle qui veille le plus près à la sûreté du monarque. »

Il eût fallu, pour y résister, pour se maintenir et pour vaincre, le génie politique d'une Catherine II, mûri par le travail dans la solitude et l'adversité. Il eût fallu sa volonté puissante trempée par le malheur et le danger. Il eût fallu aussi, ne craignons pas de le dire, son absence de scrupules, qui ne s'embarrassait pas du

choix des moyens pour briser tous les obstacles et abattre ses adversaires.

Mais Marie-Antoinette n'avait pas connu, elle, la rude école de la douleur.

Ses qualités de grâce, de charme, d'esprit, de légèreté, d'indulgence, d'honnêteté, qui s'étaient épanouies dans le bonheur d'une vie trop facile et comblée de toutes les joies qu'elle avait pu désirer, ne la préparaient pas à affronter la lutte sanglante de la Révolution.

Entre elle et ses adversaires, c'était une question de force.

Mais rien de son existence passée, ni de son caractère ne la prédisposait à user de la force, et les scrupules du roi le lui interdisaient même. La lutte, dès lors, était trop inégale pour que l'issue en pût être douteuse : la reine était vaincue d'avance.

Nous pouvons, avec le poète, verser « des larmes éternelles » sur cette destinée éblouissante et tragique.

Il est permis de s'indigner généreusement du châtiment imméritè qui frappa, en plein bonheur, cet être de charme et de grâce.

Les historiens, du point de vue de la morale qu'elle n'avait point offensée, trouveront toutes les excuses à ses imprudences et à ses légèretés.

Mais il faut comprendre aussi que les lois de la politique ne sont point celles de la morale, qu'il est possible d'être restée honnête femme et d'avoir été une reine mal inspirée.

L'exercice du pouvoir ne s'improvise pas entre un bal à l'Opéra, une partie de pharaon et un souper à Bagatelle. Il y faut une préparation, une application et un travail assidus que la bonne volonté ne saurait suppléer, et à se jeter, comme elle le fit parfois, au travers de la politique de Louis XVI et de ses ministres, avec toute l'impétuosité d'une jolie femme habituée à tout voir

céder à ses caprices, Marie-Antoinette assuma, sans même s'en rendre compte, une lourde responsabilité.

Ses partisans objectent, il est vrai, pour sa défense, que Louis XVI était notoirement incapable de régner par lui-même et que la reine n'avait dû se mêler de gouverner que parce que le roi ne gouvernait pas.

Mais Louis XIII non plus n'avait pas eu de volonté. Louis XIII aussi avait été un roi hésitant, indécis, influençable et scrupuleux à l'excès, et Louis XIII, pourtant, avait su trouver et garder Richelieu, qui fut un des meilleurs artisans de la grandeur française.

Le Richelieu de Louis XVI eût pu s'appeler peut-être Turgot ou Malesherbes. Ces ministres ne plaisaient point à Marie-Antoinette, et ce fut, pour beaucoup, la cause de leur disgrâce.

« La Vérité, a écrit le marquis de Ségur dans son livre, *Le Couchant de la Monarchie,* a des droits comme la Pitié. »

Rendons hommage à la Vérité en reconnaissant les fautes de Marie-Antoinette.

Laissons parler la Pitié en nous inclinant devant les infortunes de cette auguste victime des folies sanguinaires de la Révolution.

Imprudente et maladroite, légère et inconséquente, elle ne fut ni méchante ni cruelle. Elle n'avait pas fait tuer des millions d'êtres humains, elle ne méritait pas la mort.

Marie-Antoinette a souffert, elle a pleuré... Elle a payé de sa vie ses erreurs et ses inconséquences.

Respectons la femme et plaignons la souveraine.

Marie-Antoinette, reine de France, a droit à l'indulgence de l'Histoire.

LA MORT DU DUC D'ENGHIEN

L'existence dramatique du jeune duc d'Enghien pourrait être représentée en une suite de tableaux de composition et de tonalité différentes, où se marqueraient, du berceau princier de Chantilly aux sinistres fossés de Vincennes, les fortunes diverses de cette courte vie traversée d'étonnantes vicissitudes.

C'est au château de Chantilly, dans la somptueuse demeure des princes de Condé que le duc d'Enghien est né le 2 août 1772.

Sa mère, la duchesse de Bourbon, fille de Louis-Philippe d'Orléans, avait eu, deux mois auparavant, une alerte assez vive dont elle nous a laissé le récit dans une lettre charmante à Mme de Montcalm, où se peint trop bien la grâce spirituelle, galante et légère des mœurs de ce temps pour que je résiste au plaisir de vous en citer quelques passages.

Elle raconte qu'ayant été souffrante à la suite d'un faux pas, son beau-père, le prince de Condé, s'était empressé de faire quérir, en toute hâte, à Paris, ses deux médecins, Sorden et Millot qui étaient arrivés à Chantilly au milieu de la nuit.

Mais, déjà, ses alarmes étaient dissipées, et les deux médecins, après avoir pronostiqué l'heureux événement seulement pour la fin de juillet, se bornèrent à prescrire quarante-huit heures de repos à la chambre.

Dès le lendemain soir, le prince de Condé eut la galanterie de

tirer de cette fâcheuse alerte un aimable et gracieux divertissement.

« Je fus charmée, écrit la duchesse, par les sons d'une musique qui me parut céleste. J'ouvris une fenêtre et j'aperçus un bateau à demi éclairé, rempli de musiciens qui jouaient l'air : *Réveillez-vous, belle endormie !* Après le premier air, M. d'Auteuil chanta les deux couplets que je joins ici. Puis, cela fut suivi de plusieurs airs, tous nouveaux et charmants. Cette attention me parut ne devoir venir que de M. le prince de Condé. J'en fus attendrie. Toutes ces choses sont faites pour émouvoir un cœur qui n'est pas insensible ».

Voici l'un des couplets improvisés pour la circonstance :

Dormez encor, poupon charmant,
Ne réveillez pas votre mère.
Et si le sort qui vous attend
Vous fait désirer la lumière,
    Moins d'empressement,
    Parce que Maman
Ne peut encor vous satisfaire !...

Hélas ! le sort qui attendait dans la vie ce « poupon charmant » devait cruellement démentir l'optimisme du poète de cour qui le célébrait par avance.

Comment le prévoir ? Qui donc eût pu penser alors que, moins de dix-sept années plus tard, la puissante et glorieuse famille des Condés serait contrainte d'abandonner précipitamment sa demeure ancestrale pour se soustraire aux fureurs homicides de la vindicte publique ? Qui donc eût pu dire que le jeune duc d'Enghien ne reverrait plus sa patrie que pour y périr misérablement et tomber sous les balles françaises du peloton d'exécution ?

Les premières années de sa vie furent telles que son rang et sa

naissance le faisaient présager. Elles se déroulèrent à Chantilly ou à Versailles, dans le cadre enchanteur où l'ancien régime, entraîné dans une fête perpétuelle, ne sentait point venir la catastrophe prochaine et l'agonie inévitable.

Dès l'âge de cinq ans, il eut un précepteur, M. l'abbé Millot, de l'Académie française, historien distingué, qui, deux heures de suite, matin et soir, se consacrait consciencieusement à la tâche, d'abord ardue et ingrate, de former l'esprit du jeune prince et de lui donner le goût de l'étude.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATHILDE D'ORLÉANS, DUCHESSE DE BOURBON, PRINCESSE DE CONDÉ, LA MÈRE DU DUC D'ENGHIEN (1750-1822).

Peinture de Ribon.

« C'était de quoi m'affliger », avoue l'abbé sans détours. Et il parle, non sans effroi, « de la tête pétrie de salpêtre » de son élève, incapable de fixer son attention sur un objet, se rebutant vite à la première difficulté, ne voulant plus rien écouter, et versant des torrents de larmes.

L'ingéniosité du savant professeur, son inlassable patience eurent raison des pleurs, de la mauvaise volonté et de la dissipation naturelles de son élève.

Inaugurant avec lui un système d'instruction très souple, très

varié, utilisant la valeur éducative des fables de La Fontaine qu'il lui faisait apprendre et commenter pour exercer à la fois « sa mémoire, son esprit et son goût », s'ingéniant sans cesse à l'amuser par d'alertes petits dialogues écrits et, en même temps, à l'instruire, lui apprenant enfin le latin sans grammaire, dès l'âge de six ans, par la méthode vivante de la conversation, l'abbé Millot réussit en peu d'années à faire acquérir au jeune prince « plus de connaissances et surtout plus de jugement » qu'on n'en trouve habituellement dans un âge même plus avancé.

Triomphe des humanités justement chères à tant de bons esprits !

Tout jeune encore, le duc d'Enghien possédait à fond le latin et écrivait en français d'un style alerte, spirituel, plein de verve, trouvant naturellement le trait juste, l'expression frappante et au besoin pleine de verdeur.

En janvier 1788, à l'âge où nos collégiens passent leur baccalauréat, le duc d'Enghien se rendit à Versailles, accompagné de son père, le duc de Bourbon, pour être reçu chevalier des Ordres du Roi. Ce qui fit dire assez drôlement — les mots faisaient alors fureur à la cour — que « le père et le fils étaient venus ensemble chercher le Saint-Esprit ! »

Pendant cette première période de son existence, le jeune duc n'avait encore connu que la « douceur de vivre ».

Par sa naissance, il était destiné à la fortune la plus éclatante sans qu'il eût même besoin de prendre la peine de la mériter. Son enfance, sa première jeunesse s'étaient écoulées, comme en un rêve enchanté, dans le décor merveilleux du château de Chantilly, au milieu d'un luxe inouï, adulé, flatté, servi par une foule de gens empressés à lui plaire, à satisfaire ses moindres désirs, ayant entendu murmurer dès son berceau cette appella-

tion de « monseigneur », qui implique une déférence et un respect que son âge ne semblait guère justifier.

A dix-sept ans, au moment où la vie s'ouvre devant lui, plus belle, plus attrayante qu'il ne l'avait rêvée, au moment où toutes les séductions d'une existence princière vont s'offrir à lui, le tableau change, les feux de l'apothéose s'éteignent, le ciel se couvre de nuages sombres et tragiques... Et, soudain, comme un coup de tonnerre, éclate l'insurrection populaire qui devait amener, le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille.

LE DUC D'ENGHIEN ENFANT
D'après un dessin de la fin du XVIIIe siècle.
(Collection de M. Henri Lavedan.)

Mme Elliott, cette charmante Ecossaise qui était devenue à Paris l'amie du duc d'Orléans, après avoir été longtemps, en Angleterre, celle du prince de Galles, nous a laissé, dans ses Mémoires si pleins de vie, le récit de ces premières journées d'émeute.

Le 12 juillet 1789, un dimanche soir, au retour d'une partie de campagne et d'un déjeuner qu'elle avait été faire au château de Raincy, dans la forêt de Bondy, avec le duc d'Orléans et quel-

ques amis, au moment où sa voiture s'arrêtait à l'entrée de Paris, à la Porte Saint-Martin, elle eut l'étonnement de retrouver la ville, qu'elle avait quittée le matin même calme et paisible, pleine de tumulte et de confusion.

Elle apprit qu'il y avait eu, toute la journée, des scènes de désordre et de violences, des attroupements, des manifestations tumultueuses en faveur de Necker, que le roi venait de congédier. La foule, très excitée, avait parcouru Paris en criant : « Vive Necker ! Vive le duc d'Orléans ! »

La cavalerie avait dû intervenir, il y avait eu des collisions sanglantes.

Le soir venu, l'effervescence ne s'était pas calmée. Les théâtres avaient été fermés, mais les rues étaient pleines de monde, de bruit et d'agitation. Des troupes, l'arme au pied, occupaient la place Louis XV.

Le lendemain, 13 juillet, les troubles recommencèrent plus violents que la veille. L'autorité était débordée, et, bientôt, le sang coulait : Foullon et Flesselles, prévôt des marchands, étaient assassinés. Toute la nuit, la tête de Foullon fut promenée au bout d'une pique, à travers les rues de Paris, par une bande d'émeutiers ivres, à la lueur sinistre des torches.

Le 14 juillet enfin, la Bastille était prise. Une foule furieuse massacrait les invalides qui formaient la garnison ; le gouverneur, M. de Launay, tombé vivant entre les mains des émeutiers, était froidement assassiné. M. Berthier, intendant de Paris, ramené de force de sa maison de campagne par une bande d'énergumènes, était massacré, lacéré de coups de sabre et, tout sanglant, à demi-mort déjà, était pendu à la lanterne !

En apprenant ces graves désordres et ces crimes impunis, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien sautèrent à cheval et, en toute hâte, se rendirent de Chantilly à Versailles

pour y voir le roi et organiser, d'accord avec lui, la résistance et la répression.

Lorsqu'ils arrivèrent au château, Louis XVI, le bon et faible Louis XVI, avait déjà virtuellement capitulé. Cédant à la menace, espérant éviter d'autres effusions de sang, se flattant d'apaiser l'émeute et de ramener le peuple, il avait promis de reprendre Necker et d'aller seul à Paris.

En vain, les princes voulurent-ils lui représenter les dangers de son attitude et de sa capitulation... Le prince de Condé était indigné et ulcéré de la décision royale, à laquelle il était loin de s'attendre. Il essaya de faire comprendre à Louis XVI que ses concessions maladroites ratifiaient le triomphe de la Révolution et soumettaient la royauté à la puissance illégale de la violence.

Le duc d'Enghien note dans ses souvenirs :

« Le roi commençait à céder, soit à l'instigation de Necker, soit entraîné par sa bonté ordinaire. Le peuple n'en devint que plus entreprenant. Toujours enhardi par la faiblesse, il résolut d'amener le roi à Paris, seul, sans gardes, et comme un prisonnier qui comparaît devant ses juges.

Cette humiliation et le refus du roi qui ne voulut point permettre à mon grand-père de le suivre à Paris, décidèrent mes parents à sortir du royaume et à chercher des remèdes aux maux de la France. »

Ainsi, d'après le duc d'Enghien, le prince de Condé et sa famille ne prenaient la grave résolution d'émigrer que parce qu'ils désespéraient de sauver la situation avec le concours de Louis XVI qui se refusait « à régner par la violence. » Ils quittaient la France pour conserver leur liberté d'action et, sans doute aussi, pour conserver la liberté de vivre.

Le prince de Condé était considéré comme le chef de la réaction. A ce titre, l'opinion populaire était déjà dangereusement ameutée contre lui et contre sa famille.

Les scènes sanglantes des 12, 13 et 14 juillet, la capitulation du roi devant l'émeute triomphante, l'impunité accordée aux assassins, donnaient à penser au prince de Condé que lui et les siens n'étaient plus en sûreté à Chantilly.

— Il faut jeter dans l'Oise princes et princesses ! hurlaient les meneurs assoiffés, dans les cabarets voisins du château.

Mme Elliott, témoin des événements qui se déroulaient avec une rapidité foudroyante, écrit dans ses mémoires :

« Ils avaient parfaitement raison de partir, car ils *auraient été certainement égorgés*, mais ils ne croyaient pas alors, sans doute, quitter leur pays pour toujours. »

C'est le 17 juillet 1789, de grand matin, que deux carrosses, dont on avait prudemment fait disparaître les glorieuses armoiries sous une couche de peinture, quittèrent Chantilly clandestinement pour la frontière belge.

Il faisait une chaleur accablante. Les fugitifs avaient dû s'entasser six dans des voitures à quatre places déjà encombrées d'armes et de bagages. Les chevaux surchargés n'avançaient que lentement sous le soleil ardent.

A Valenciennes il y eut une vive alerte.

Les deux voitures, s'étant arrêtées un instant en ville pour permettre de s'enquérir de la route à suivre et laisser souffler les chevaux, furent bientôt entourées d'une foule hostile et menaçante. Des cris s'élevaient :

— Quels étaient ces voyageurs inconnus ? Où allaient-ils ? Pourquoi partaient-ils ?

Déjà, un curieux suggérait que des armoiries avaient bien pu être recouvertes de peinture fraîche et qu'il fallait, pour s'en assurer, gratter les panneaux des portières.

Enfin, les voyageurs purent repartir — plus heureux que la famille royale à Varennes — et la frontière fut franchie.

Le 19 juillet ils arrivaient à Bruxelles, où ils restèrent quinze jours, puis à Spa. De là, ils gagnèrent la Suisse et l'Italie.

Il ne faut pas croire que les grands seigneurs émigrés trouvaient un accueil chaleureux auprès des souverains étrangers. Le duc d'Enghien tenait des notes de voyage où l'on trouve ce curieux passage sur l'état d'esprit des étrangers à cette époque. N'oublions pas que c'est un prince, imbu des principes de la monarchie du droit divin, qui écrit :

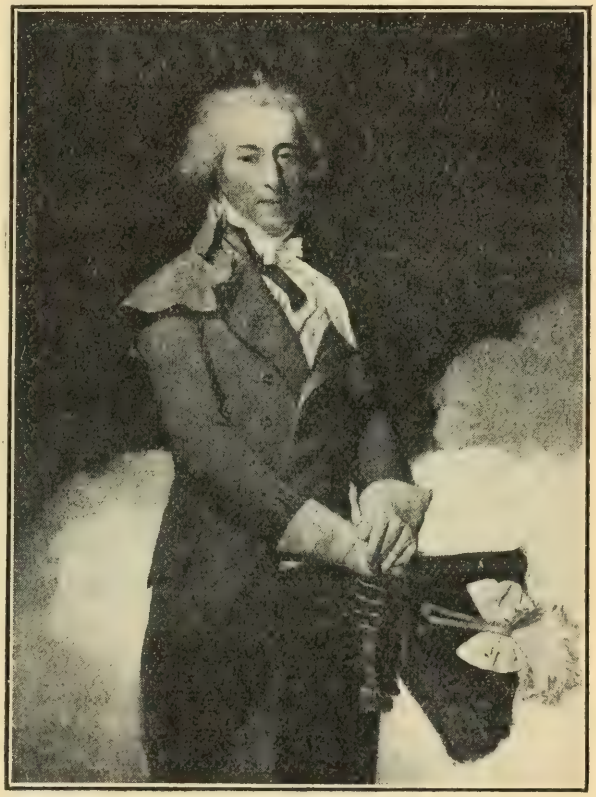

LOUIS-HENRI-JOSEPH, DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ (LE DERNIER DES CONDÉ), 1756-1830), LE PÈRE DU DUC D'ENGHIEN.
Portrait par Danloux. (*Musée Condé, Chantilly.*)

« C'est une chose bien étrange que la façon de penser démocratique de la plupart des souverains.

« Dans ce moment, ils aimaient la Révolution. [Rappelons-nous les premiers enthousiasmes de Catherine de Russie.] Ils en trouvaient les principes *sublimes*, comme si ces principes reconnus n'entraînaient pas infailliblement leur ruine. Quand les horreurs qui se sont passées en France les ont forcés à changer de manière de voir, la peur les a

contraints, pour la plupart, à ne pas changer de conduite. »

Si l'accueil des souverains était froid et réservé, celui des bourgeois, des paysans et même des nobles était franchement hostile.

Les émigrés étaient presque toujours fort mal accueillis. C'était à qui éviterait de leur donner asile. On les trouvait

CHANTILLY EN 1781. VUE PRISE DU VERTUGADIN.
Tableau de H. de Cort. (*Musée Condé, Chantilly.*)

fâcheux et compromettants. On le leur laissait comprendre ou même on le leur signifiait sans ménagement.

Des poteaux, placés un peu partout en Allemagne, portaient cette inscription : *Il est interdit aux vagabonds, aux émigrés et aux mendiants de séjourner ici.*

Les émigrés ainsi placés comme indésirables, entre les vagabonds et les mendiants, n'avaient que l'embarras du choix pour dire dans laquelle de ces deux catégories, il leur paraissait moins injurieux d'être classés. Il arrivait, du reste, que, même en l'ab-

sence de poteaux indicateurs, l'accueil ne fût pas plus flatteur. « Nous sommes vexés autant qu'il est possible, » écrit M. de Chateaubriand.

Et quelle existence lamentable pour tous ces fugitifs qui ont suivi l'exemple du prince de Condé, du duc de Bourbon, du duc d'Enghien, sans compter les frères du roi, les comtes de Provence et d'Artois ! Ils sont rares ceux qui ont pu emporter de l'argent ou des bijoux pour subvenir aux frais de leur existence. A Londres ou à Coblence, leur situation est aussi précaire : les uns mènent une vie d'oisiveté et de gêne, les autres, plus courageux, demandent au travail auquel ils ne sont point accoutumés, de médiocres ressources...

Pour nous représenter ce qu'étaient à l'étranger les émigrés français pendant la Révolution, nous n'avons qu'à regarder autour de nous : les Russes réfugiés à Paris nous offrent le douloureux et vivant spectacle de leur misère et de leurs pénibles épreuves.

Ce n'est qu'au début de l'année 1791, que les émigrés conçurent, à l'instigation du vicomte de Mirabeau, le projet de s'organiser en armée contre-révolutionnaire sous les ordres du prince de Condé.

« Notre rassemblement, écrit un officier, M. de Saint-Romain, se compose non seulement de gentilhommes et de militaires accourus de toutes les provinces, mais encore de magistrats, de négociants, de bourgeois et même de cultivateurs qui brûlent tous du désir de dégager le roi de ses fers.

« O Révolution ! A quelles extrémités tu réduis les *vrais enfants de la patrie !* C'est pour elle, c'est pour la sauver, que tous ces compagnons d'armes ont entrepris *la croisade des croisades*, celle qui a pour objet la gloire du Christ et les droits du monarque. »

Voilà l'état d'esprit des émigrés. Ils s'imaginaient partir pour la croisade ! Ils oubliaient que les Croisés du temps de saint Louis

combattaient les Sarrasins et les infidèles et non point les Français...

Pour apprécier et juger équitablement la conduite des émigrés il ne faut pas perdre de vue, comme l'a justement fait remarquer un grand historien, Albert Sorel, « que le roi présentait aux Français l'image même, l'image vivante de la France. L'amour de la patrie se confondait avec le dévouement au roi. »

Lorsque se constitua l'armée de Condé, en février 1791, la guerre n'avait pas encore été déclarée aux ennemis de la France. La patrie n'avait pas été proclamée en danger. Les émigrés voulaient d'abord ne rien devoir aux secours de l'étranger. « C'est une question de force, disait le duc d'Enghien, nous sommes contraints de nous réunir pour opposer la force du droit à la force brutale. »

Lorsque les émigrés sont devenus les alliés de l'étranger coalisé contre la France, ils ont avili et compromis leur cause. Malouet avait beau prétendre : « La proscription proclamée contre nous justifie tous les moyens de défense, » c'est commettre un sacrilège que de porter les armes contre la patrie.

Le drapeau blanc, aux royales fleurs de lis, emblème glorieux de saint Louis, de Henri IV, qui, à travers dix siècles d'histoire, avait flotté sur le chemin de l'honneur et de gloire, fut terni d'une ombre douloureuse lorsque, porté par des mains françaises, il vint se ranger aux côtés des étendards ennemis pour combattre la France...

Il a fallu qu'il fût placé entre le rouge et le bleu, dans les plis du drapeau tricolore, pour retrouver sa blancheur immaculée !

Les émigrés, nous le savons, avaient reçu un mauvais accueil à l'étranger. L'Electeur de Mayence, la municipalité de Worms les prièrent d'aller chercher un asile ailleurs, par crainte des représailles révolutionnaires.

Le 2 janvier 1792, ils furent réduits à se réfugier sur la rive droite du Rhin, à Ettenheim, dans le bailliage du cardinal de Rohan, le trop fameux cardinal de l'*Affaire du collier* — qui fit preuve, en cette circonstance, d'un courageux esprit de famille.

Les déceptions ne faisaient que commencer : mal équipés, mal armés, trop peu nombreux, desservis par les circonstances, les émigrés durent bientôt se rendre compte qu'il fallait renoncer à leurs illusions de faire à eux seuls la contre-révolution.

Ils pressentirent l'Autriche pensant obtenir son appui pour sauver Marie-Antoinette et le roi. Mercy-Argenteau lui-même, qui avait été longtemps l'ambassadeur de Marie-Thérèse à Versailles, répondit cyniquement : « Les puissances ne feront rien pour rien ». Les émigrés se flattaient qu'on leur vînt en aide pour l'amour du droit et voulaient, avant tout, que fût scrupuleusement respectée l'intégrité du territoire français.

— Tous les princes de la maison de Bourbon préféreraient un exil éternel à l'amoindrissement de leur pays, disait fièrement le prince de Condé.

Cependant, lorsqu'en avril 1792, la Convention déclara la guerre à l'Autriche, l'armée de Condé décida d'entrer en campagne aux côtés des ennemis de la France ! C'était une grave résolution et d'autant plus imprudente que le roi l'avait combattue. Il avait envoyé Mallet du Pan à Francfort « pour conseiller à ses frères de ne pas prendre part à la guerre étrangère ».

Les princes décidèrent de ne pas écouter ces sages conseils, ne se rendant pas compte combien il était pénible, au moment où la France tout entière, aux accents de *La Marseillaise*, s'était levée pour repousser l'envahisseur, de se trouver mêlés aux rangs des ennemis...

Ils n'eurent d'ailleurs pas à se féliciter de leur décision : reniés et maudits par les Français comme traîtres à la patrie, ils étaient

traités comme quantité négligeable par les Autrichiens qui les tenaient en tutelle et les laissaient dans l'inaction. Toute la campagne de 1792 se passa, pour l'armée des princes, aux environs de Liège, sans qu'on leur permît d'intervenir effectivement.

Durant tout ce temps, il fallait subvenir aux besoins des troupes et c'était une charge bien lourde pour le duc de Bourbon, dont les ressources s'épuisaient.

Le pain, l'avoine manquèrent. Le duc d'Enghien écrit tristement : « Mon père se trouva dans l'impossibilité de conserver le commandement d'un corps qu'il ne pouvait plus ni nourrir, ni entretenir. »

L'humiliant besoin d'argent commençait à se faire rudement sentir pour la plupart des émigrés, bientôt réduits à implorer les subsides des étrangers.

Vainement, Catherine II leur tend une main secourable ; leur sort reste précaire et l'inscription qui place les émigrés entre les vagabonds et les mendiants devient une triste réalité.

Leur moral est cruellement atteint par la douleur de l'exil. Ils sont hantés par le regret d'un passé plein de charmes, la nostalgie de la France lointaine, la détresse de l'heure présente, l'influence déprimante de l'inaction forcée et l'incertitude angoissante du lendemain.

Vraiment, nous comprenons toute l'émotion poignante éprouvée par le duc d'Enghien le jour où le margrave de Baden lui montre, dans le lointain, les tours de la cathédrale de Strasbourg... C'est un peu du visage chéri de sa patrie qu'il aperçoit à travers le ciel bleu... Comme un malheureux naufragé, il se retient pour ne pas crier : « Terre ! » à cette vision douloureuse, « mais je craignais d'être impoli, note le duc d'Enghien, et un soupir refoula ce sentiment au fond de mon cœur. »

Il est impossible, ici, de suivre, par le détail, la campagne

de l'armée de Condé, durant les neuf années qu'elle resta sous les armes.

Dans cette malheureuse épopée, de 1792 à 1801, le duc d'Enghien fut sans cesse au premier rang, forçant l'admiration et la sympathie, même de ses adversaires, par sa bonne humeur, sa simplicité, sa gaieté si française au milieu des épreuves et des dangers, autant que par son élan, sa bravoure chevaleresque et son précoce sang-froid.

LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON, DUC D'ENGHIEN (1772-1804).
D'après une miniature ayant appartenu au duc de Bourbon et placée au Musée de Chantilly.

Le 2 décembre 1792, à Berstheim, il charge à la tête de deux escadrons et rentre, le soir, ensanglanté, poudreux, magnifique, avec des vêtements tailladés par les coups de sabre. A sa vue, le vieux prince de Condé reconnaît le sang de sa race héroïque. « Voici des boutonnières qui appellent une croix de Saint-Louis, s'écrie-t-il, nous la demanderons au roi. » Et lui, si peu expansif d'ordinaire, serre contre son cœur et embrasse longuement son petit-fils.

Le 2 octobre 1796, à Biberach, la vaillance et l'habileté du duc d'Enghien et de sa petite troupe sauvent l'armée autrichienne d'un désastre. « Sans cette poignée d'émigrés, disait le général

Moreau, avec autant de dépit que d'admiration, l'armée autrichienne était à moi. » Le duc d'Enghien était devenu populaire, même parmi les troupes françaises qui l'avaient surnommé : « *Le duc va de bon cœur.* »

Le général Abbattucci lui rendit un jour hommage. Il avait fait demander une entrevue sur un pont de l'Isar qui séparait les troupes, pour discuter les conditions d'un armistice.

Le comte de Puymaigre nous a laissé ce joli tableau :

« On voit s'avancer, arrivant chacun d'un côté, deux hommes à cheval. Ils sont sans escorte... L'un a vingt-six ans ; à l'écharpe bleue, au panache tricolore, on reconnaît le général de brigade républicain : c'est Abbattucci. L'autre, plus jeune de deux ans, a la plume blanche au chapeau, le brassard fleurdelisé au bras gauche. C'est un Condé, c'est le duc d'Enghien. Tous deux braves, brillants, généreux, rivaux de gloire. Ils s'estiment parce qu'ils se sont souvent combattus...

« — Monseigneur, dit Abbattucci, vous n'aviez pas besoin de naître prince ; fils de charbonnier, vous auriez le même grade dans l'armée française. »

Le duc d'Enghien aurait pu répondre par cette phrase qu'il aimait à répéter : « Il n'y a d'égale en la valeur des Français royalistes que la valeur des Français républicains. » En 1796, il écrit sur les soldats français : « Ce ne sont plus les hommes de 93, ce sont des dieux ! »

Hélas ! pourquoi tant de braves gens, si bien faits pour s'entendre, se heurtaient-ils en des luttes fratricides que l'étranger exploitait sans vergogne !

Le duc de Bourbon se rendait compte des marchandages, de la mauvaise foi, de la cupidité mal déguisée de ses alliés. Il en était profondément irrité.

« Je vois toujours le même plan des puissances, écrivait-il

le 31 décembre 1796, de nous tenir en tutelle et de ne point nous laisser agir... L'Autriche tient à son plan de démembrement, l'Angleterre, à celui d'avoir nos îles ; voilà ce qui les intéresse le plus. »

Et il note encore : « Les Anglais mettent sans cesse de nouveaux bâtons à la roue et ne terminent rien, sous des prétextes peu fondés. »

L'Angleterre avait promis des bateaux pour débarquer un corps d'émigrés en Vendée. Après de longs retards, le plan de débarquement qui, pour réussir, exigeait le secret, fut ébruité...

Les moyens fournis pour l'exécution étaient insuffisants et mal calculés... On sait le tragique dénouement de l'expédition de Quiberon et le lâche abandon des émigrés par la flotte anglaise, que Sheridan jugeait de ce mot si sévère : « L'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

Les malheureux émigrés avaient été victimes d'un calcul de l'Angleterre, intéressée surtout à l'abaissement de la France, sa rivale pour l'empire des mers, désireuse plutôt d'entretenir le désordre que de rétablir la royauté.

N'est-il pas conforme à la politique traditionnelle des Anglais de profiter toujours des divisions, au besoin de les faire naître et de les cultiver pour régner plus sûrement ?

L'armée de Condé avait passé par les plus rudes épreuves, elle les avait vaillamment supportées et son jeune chef, le duc d'Enghien, n'avait perdu ni son entrain, ni sa confiance.

La mort de Louis XVI même n'avait pu abattre les courages. Dans la petite église de Villingen, réunis pour un service solennel autour d'un simulacre de tombeau, les émigrés en pleurs avaient entendu le vieux prince de Condé lancer avec confiance le cri traditionnel de la monarchie héréditaire : « *Le roi est mort ! Vive le roi !* » Ensemble et d'un seul cœur, ils avaient fait le

triple et solennel serment de venger Louis XVI, de délivrer le petit Louis XVII de ses fers, et de rendre la France à son roi.

Deux ans plus tard, le 8 juin 1795, Louis XVII mourait dans sa prison du Temple, et la petite troupe des émigrés se réunissait dans la forêt où elle était cantonnée à ce moment, pour entendre le prince de Condé proclamer le comte de Provence roi, sous le nom de Louis XVIII.

Or, ces émigrés, que rien ne décourageait et qui voulaient continuer à lutter et à espérer contre toute espérance, virent une seule fois leur jeune chef abattu, déprimé, céder au plus noir pessimisme. Le duc d'Enghien écrivait à son père une lettre découragée dont le refrain était : « Tout va mal, très mal de partout. »

Un état d'esprit si anormal chez lui se trouvait bientôt expliqué. Le duc d'Enghien, dont la jeunesse était encore insuffisamment aguerrie, avait eu à supporter trop de fatigues et de privations. Il était malade, très malade même.

Les médecins qui l'examinèrent ne cachèrent point à son grand-père leurs vives inquiétudes... Il fallait des soins prolongés et attentifs qu'il était impossible de lui donner dans un cantonnement de fortune. Le prince de Condé n'hésita pas, il fit demander au cardinal de Rohan de vouloir bien hospitaliser son petit-fils jusqu'à sa guérison. Le duc d'Enghien, accompagné d'un médecin, gagna aussitôt Ettenheim. Il y arriva épuisé, brûlant de fièvre, la figure terreuse, les yeux creux, presque mourant.

Il lui fallait un garde-malade, une infirmière. La princesse Charlotte de Rohan, nièce du cardinal, s'installa à son chevet.

C'était une ravissante jeune fille de vingt-six ans, blonde, fine, distinguée, avec un sourire charmant un peu mélancolique,

de grands yeux bleus couleur de pervenche, pleins de douceur et de rêverie [1].

Fille de Mgr Charles-Jules-Armand de Rohan, prince de Rochefort, maréchal de France, frère du cardinal, elle était, par sa grand'mère, la cousine du duc d'Enghien.

Elle le connaissait depuis l'enfance, mais depuis deux ans elle ne l'avait point vu.

Charlotte de Rohan fut bouleversée de retrouver sous les traits amaigris de ce malade, prostré ou grelottant de fièvre, le beau jeune homme plein de vie, de feu et d'ardeur combative qu'elle avait quitté deux ans auparavant, si confiants tous deux dans le succès, qu'ils s'étaient donné rendez-vous à Versailles ! Avec le dévouement d'une mère, bien qu'elle eût à peine l'âge d'une sœur aînée, elle s'installa au chevet du malade, nuit et jour, pendant des semaines, sans jamais céder à la lassitude ni au

CHARLOTTE-LOUISE-DOROTHÉE, PRINCESSE DE ROHAN-ROCHEFORT (1767-1841).
D'après une miniature ayant appartenu au duc de Bourbon et placée au Musée de Chantilly.

1. Voir le beau livre de M. Jacques de la Faye.

découragement ; elle lutta contre la maladie et sut enfin l'arracher à la mort.

La femme qui s'est faite l'auxiliaire de la vie, l'infirmière, prend sur le cœur et l'esprit de celui qu'elle a soigné et sauvé une puissance singulière. Comment pourrait-il en être autrement ? Pendant des semaines, le malade ou le blessé, trop faible pour agir lui-même, dépend étroitement du dévouement de celle qui s'est consacrée à lui. N'est-ce point dans les yeux de son infirmière qu'il reprend l'espérance, qu'il retrouve l énergie de lutter et qu'il lit l'heureuse nouvelle de la guérison !

Lorsque ces yeux sont comme ceux de la princesse de Rohan, pleins de jeunesse, de charme et de tendre affection, comment la reconnaissance ne se changerait-elle pas en un sentiment plus doux et plus tendre ?

Le printemps renaissait ; le duc d'Enghien put enfin sortir appuyé au bras de sa jolie cousine... ; et c'est la leçon d'amour dans le parc d'Ettenheim !

C'est le début, inoubliable et chaste, de ce roman d'amour et d'exil que seule la mort du duc d'Enghien devait interrompre, mais au souvenir duquel le cœur de la princesse restera jusqu'à son dernier jour invariablement fidèle.

Le prince de Condé, bientôt averti, voulut éloigner son petit-fils d'une cousine trop tendrement aimée et lui enjoignit de se rendre en Russie auprès du tsar Paul Ier.

Le duc avait promis à Charlotte de Rohan de ne pas la quitter ; mais, en ces temps-là, on ne discutait pas les ordres d'un grand'-père, lorsqu'il faisait appel au sentiment du devoir envers son nom, sa race et la cause royale.

« Oh ! vous qui êtes tout pour ma vieillesse, écrivait le prince, vous en qui le sang des Condés s'est si bien montré pour la valeur, en dégénérerez-vous pour les principes et les sentiments ? »

Le duc d'Enghien lui répondit : « J'obéis, mais c'est avec une amère douleur. »

La princesse Charlotte ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre le sentiment du devoir qui forçait le duc à la quitter. Elle crut à une rupture et ses lettres témoignent de sa déception et de sa douleur.

Voici une de ces lettres, elle est si jolie, que je ne résiste pas au plaisir de la citer en entier.

« Je vous demande pardon de ne pas vous avoir entendu plus tôt. Je vous aurais évité une correspondance qui vous coûte sans doute. Il doit être pénible d'exprimer ce qu'on ne sent plus. Je vous remercie du sentiment qui vous a porté à prolonger une erreur à laquelle j'ai dû quelques instants de bonheur. Elle ne pouvait pas durer ; je ne vous en veux pas de l'avoir fait cesser.

« Changer est un malheur, tromper serait un tort, et votre franchise, quelque déchirante qu'elle soit, vous donne au moins des droits à mon estime. Elle était nécessaire. Tous les avis que l'on m'avait donnés, toutes les vérités cruelles qu'on avait cru devoir me dire n'avaient pas fait la plus légère impression sur mon cœur. Il n'était que vous qui puissiez m'éclairer sur vous-même. Je le suis aujourd'hui et cette lettre est la dernière que vous recevrez de moi. Je mets du prix à conserver les vôtres. Je tiens au seul bien qui me reste. Cependant, si ce sacrifice est encore nécessaire, si vous les désirez, j'en aurai le courage.

« Quant à celles qui vous restent de moi, n'intéressant plus votre cœur, elles peuvent encore flatter votre amour-propre. Ce n'est pas à ce titre que vous voudrez les garder. Au reste, je ne vous fais aucune demande sur cet objet, vous ferez ce que vous croirez devoir faire.

« Ne m'oubliez pas tout à fait. Croyez que, dans tous les lieux, dans tous les temps, mon cœur sera toujours le même. Il

est des impressions qui ne s'effacent pas, il est des souvenirs que l'on aime à conserver.

« Adieu ! Soyez heureux, vous... qui pouvez l'être encore. Il n'est plus que votre bonheur qui puisse me consoler de tout celui que j'ai perdu. Adieu ! Adieu ! Que ce mot me fait de mal !... Est-il possible que ce soit le dernier ? »

Cette lettre n'est-elle pas un chef-d'œuvre de sensibilité, de réserve et de passion contenue ?

Les sentiments du duc d'Enghien n'avaient pas changé, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une lettre à son père :

« Il est impossible d'avoir une conduite plus noble, plus aimable, plus tendre, plus constamment parfaite sous tous les rapports que quelqu'un que vous devinerez bien et dont je vous ai parlé souvent, a eue dans toutes les occasions pour moi.

« A force de soins vraiment touchants, ce quelqu'un a fixé mon cœur. Je l'aime, non comme maîtresse, mais comme amie, et, après cinq ans, toute illusion passée, toute ivresse de sens à part, je crois être parfaitement sûr que, jusqu'à la mort de l'un ou de l'autre, nous serons toujours unis l'un à l'autre par les seuls liens de la confiance et de l'amitié. Nous n'en voudrions ni l'un ni l'autre contracter d'autres, malgré tout ce qu'on a cru et ce qu'on croira, jusqu'à mon mariage... »

En 1801, l'armée de Condé fut dissoute après que le vieux prince, très ému, eût donné sa bénédiction à tous ses compagnons d'armes, et le duc d'Enghien revint à Ettenheim auprès de celle qu'il aimait.

Il avait loué, près de l'église, une grande maison à deux étages, confortable et simple, avec un grand jardin où il aimait à soigner ses fleurs.

La chasse dans la Forêt-Noire, toute proche, les fleurs, le jardinage, une correspondance assez active et son intimité char-

mante avec sa cousine, telles sont ses occupations dans le cadre harmonieux et calme où vont s'écouler les dernières années de sa courte existence.

Malgré l'affection de la princesse, qui fait, dit-il, le « bonheur de sa vie intérieure, » son inaction lui pèse. Il se lamente sur sa situation. « Tout vaut mieux que prince émigré. C'est l'état le plus malheureux que je connaisse, chaque jour de nouvelles humiliations... Le fatal nom que nous portons nous condamne donc à une nullité honteuse. »

La seule consolation est son amour pour la princesse Charlotte que le prince de Condé voudrait lui faire abandonner pour contracter un mariage avantageux, au moment même où la jeune fille est triste et désemparée par deux deuils successifs : la mort de son oncle, le cardinal de Rohan, emporté en neuf jours par une congestion pulmonaire, et celle de sa vieille et fidèle amie, Mme de Marsan, atteinte de la même maladie.

Le duc d'Enghien, pour consoler son amie, veut lui donner une preuve de son inaltérable affection, et il contracte avec sa cousine un mariage secret, béni par l'abbé Weinborn, et dont le baron de Grünstein et le marquis de Thumery sont les seuls témoins.

Le premier consul, songeant à l'Empire, se préoccupait d'écarter définitivement du trône la famille royale et se flattait d'obtenir le renoncement de Louis XVIII, moyennant le paiement d'une rente de deux millions qu'il lui fit proposer, à l'instigation de Talleyrand, par le président Meyer.

C'était mal connaître le comte de Provence. Il répondit par un refus catégorique où l'on pouvait lire ces phrases hautaines :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur, ses talents militaires. Je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon

peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. »

Cette fière réponse fut rendue publique. Tous les princes du sang y donnèrent, avec éclat, leur adhésion formelle et la presse anglaise reproduisit la lettre chaleureuse écrite d'Ettenheim par le duc d'Enghien à Louis XVIII.

Bonaparte fut exaspéré.

Le duc s'était rendu compte de l'effet produit. « Ne doutez pas que Bonaparte n'oubliera et ne pardonnera jamais ce qu'il appelle notre folle insolence », écrit-il à son grand-père.

A dater de ce jour, 23 mars 1803, la police du premier consul aura l'œil fixé sur Ettenheim, et ses agents enverront, au sujet des allées et venues et des prétendues « menées conspiratrices » du duc d'Enghien, rapports sur rapports, tous aussi complets, détaillés et mensongers les uns que les autres.

Le bruit se répand en France et jusqu'en Angleterre que le jeune prince passe fréquemment la frontière pour aller secrètement à Strasbourg et même à Paris.

Le prince de Condé s'en inquiète et, de Londres, le 16 juin 1803, écrit à son petit-fils : « On assure ici, mon cher enfant, que vous avez été faire un voyage à Paris, d'autres disent à Strasbourg. Il faut convenir que c'était un peu inutilement risquer votre vie et votre liberté ». Et le prince ajoute ces lignes prophétiques, dont le téméraire petit-fils ne devait tenir aucun compte : « Vous êtes bien près. Prenez garde à vous et ne négligez aucune précaution pour être averti à temps et faire votre retraite en sûreté, en cas qu'il passât par la tête du consul de vous faire enlever. »

Voici la réponse du duc d'Enghien :

Assurement cher papa il faut me connoitre bien peu pour avoir pu croire, ou chercher a faire croire, que j'avois mis le pied sur territoire républicain autrement qu'avec le rang et a la place ou le hazard m'a fait naitre. je suis trop fier pour courber bassement ma tête et le 1er consul pourra peutetre venir a bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier. on peut prendre l'incognito pour voyager dans les glaciers de suisse comme je l'ai fait l'an passé n'ayant rien de mieux a faire; mais pour en france quant j'en ferai le voyage je n'aurai pas besoin de m'y cacher je puis donc vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée que pareille idée ne m'est jamais entrée et ne m'entrera jamais dans la tête. des méchants ont pu desirer en vous racontant ces absurdités me donner un tort de plus a vos yeux je suis acoutumé a de pareils services que l'on s'est toujours empressé de me rendre et je suis trop heureux qu'ils soient enfin réduits a employer des calomnies aussi absurdes.

je vous embrasse cher papa et vous prie de ne jamais douter de mon profond respect comme de ma tendresse

Ettenheim ce 18 juillet 1803.

L. A. H. de Bourbon

AUTOGRAPHE DU DUC D'ENGHIEN.

« Assurément, il faut me connaître bien peu pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'aurais mis le pied sur le sol républicain, autrement qu'avec le rang et à la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement la tête, et le premier consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier... »

A la recommandation de prudence de son grand-père, il répond avec une téméraire insouciance :

« Il est facile d'ajuster un coup de carabine. Ainsi, ceci m'occupe peu. Quant à un enlèvement, il est rare que je sorte de la ville sans être deux ou trois, chacun avec un fusil à deux coups...

« Ainsi, vous voyez que les occasions de m'avoir à bon marché doivent être rares, et si quelqu'un de suspect passait le Rhin, en face d'ici, je crois que je serais prévenu. »

L'imprudent ! Il ne se doute pas que, dès ce moment, il est épié ; ses lettres sont saisies et lues, la police cherche à établir sa participation aux nombreux complots que jacobins ou royalistes trament tour à tour contre la vie de Bonaparte.

Les attentats de la rue Saint-Nicaise et de l'Opéra, la machine infernale qui n'avait manqué que de peu son but, le projet d'enlever le premier consul à Saint-Cloud ou à la Malmaison, la grande conspiration de Moreau, Pichegru et Lajolais, donnaient à Bonaparte la raison ou le prétexte de la légitime défense.

Il voulait faire un exemple pour frapper de terreur ses ennemis et protéger sa vie menacée. Au lieu de punir un coupable, il allait sacrifier un innocent.

Le comte d'Artois, âme de tous ces complots, était hors d'atteinte. Bonaparte résolut de s'emparer du duc d'Enghien.

Le premier consul n'a pas pu ignorer, au moment de l'exécution, qu'il frappait un innocent, au mépris de toutes les lois, de toute justice, au mépris de l'humanité.

Réal, le chef de la police consulaire, avait, en effet, saisi, peu de temps auparavant, une lettre du duc d'Enghien répondant au marquis de Vauborel qui le mettait en garde contre un attentat, et cette lettre disait : « Je connais les mesures qui ont été prises pour espionner particulièrement ma personne... Mais je vous avoue que la crainte de rencontrer un gueux soudoyé ne me fera jamais faire un pas de plus ou de moins, et je ne suis pas fâché, si l'on a cru à propos d'ouvrir mes lettres, que l'on y ait reconnu ma façon de voir et de penser, et la désapprobation continuelle que j'ai toujours donnée à des mesures en dessous et indignes de la cause que nous servons, mesures qui ont déjà fait tant de mal... »

Dans une autre lettre au comte de Marans, il écrivait : « Je ne connais pas un mot de vos histoires d'agences. Ce sont un tas de bêtises puantes auxquelles je ne me mêlerai jamais, je méprise tout cela ! Je vais droit mon chemin et s'il faut m'exposer pour notre maître, je l'ai fait et je le ferai de bon cœur, *sans me cacher*. »

Par malheur, il était le seul des princes du sang qui fût à la portée d'un coup de main. En vain, Savary avait-il essayé, pendant des semaines, d'attirer le comte d'Artois dans un guet-apens sur la falaise de Biville. Le piège avait été éventé. Bonaparte s'impatientait. Il fallait un exemple retentissant pour semer la terreur chez ses ennemis, il fallait le sang d'un Bourbon pour noyer les complots royalistes... Puisque le duc d'Enghien était la seule prise possible, il paierait pour tous les autres !

Sur l'ordre du premier consul, le 1er mars 1804, Réal écrit au préfet de Strasbourg : « Le duc est-il toujours à Ettenheim ? » Le maréchal des logis de gendarmerie Lamothe est envoyé pour faire une enquête sur place. On lui a fait la leçon ; le pauvre homme manque de flair et son esprit obtus est tout disposé à croire les racontars les plus absurdes.

Le 9 mars, Lamothe envoie un étonnant rapport. Le duc a auprès de lui à Ettenheim, le général Dumouriez et un nommé Smith, récemment arrivé d'Angleterre. Il a une correspondance fort active avec de nombreux officiers émigrés qui sont rassemblés à Offenbourg et à Fribourg, une révolution doit éclater très prochainement en France.

Autant d'erreurs que de mots !

Lamothe, trompé par l'accent alsacien, avait compris Dumouriez quand on lui avait dit Thumery, le vieux marquis de Thumery, un des témoins du mariage du duc. L'anglais *Smith*, connu de la police pour avoir déjà conspiré contre le premier consul, était, en réalité, un lieutenant alsacien de l'armée de Condé, *Schmidt*. Le reste du rapport était à l'avenant...

L'effet de cet extraordinaire document fut foudroyant sur l'esprit de Bonaparte. Dumouriez ! l'ami de Pichegru ! l'anglais Smith étaient à Ettenheim auprès du duc d'Enghien ! C'était la preuve que le duc était l'âme d'un nouveau complot dont l'or anglais faisait les frais.

— Eh quoi, messieurs, s'écria le premier consul en frappant violemment sur son bureau, devant Talleyrand et Réal, suis-je donc un chien qu'on ait si peu souci de ma sécurité !... A quoi sert la police ?... Comment n'a-t-elle pas connu et signalé la présence de Dumouriez à Ettenheim ?... Voilà donc comment je suis servi ! Il n'est que temps de frapper un coup décisif !

Aussitôt, Bonaparte rassemble un conseil où figurent Cambacérès, Lebrun, Régnier, Fouché et Talleyrand. Le cauteleux et venimeux Fouché, qui excelle à flatter le maître, est pour la violence et le crime. Cambacérès fait de timides objections : « Bonaparte, qui avait été assez heureux pour être resté étranger aux crimes de la Révolution, devait, disait-il, se garder d'y retomber. » Il s'attire, prétend-on, cette cinglante allusion à son vote — la

mort avec sursis — lors de la condamnation de Louis XVI : « Vous voilà devenu bien avare du sang des Bourbons ! »

C'était le 10 mars 1804.

Rapidement, l'expédition est organisée dans tous ses détails. Le général Ordener demanderait à la garnison de Schlestadt trois cents dragons. Il retrouverait le général Fririon, au bac de Rhinau, à huit heures du soir, pour passer le Rhin avec le concours de quinze pontonniers. Un capitaine, un lieutenant et une trentaine de gendarmes se joindraient aux dragons et feraient route avec eux jusqu'à Ettenheim. Des troupes de soutien et de l'artillerie se tiendraient sur le Rhin, prêtes à intervenir en cas de besoin.

La maison du Duc d'Enghien a Ettenheim.

Dans la nuit du 12 au 13 mars, le général Ordener arrive à Strasbourg et confère avec le colonel de gendarmerie Charlot. Le 14 mars, deux agents de police sont envoyés en reconnaissance à Ettenheim. Comme ils rôdent autour de la maison du prince, leurs allées et venues sont remarquées par deux de ses valets de chambre qui courent en informer leur maître. Celui-ci, malheureusement, ne prend pas les renseignements au sérieux. Pourtant le lieutenant Schmidt marche droit aux deux inconnus suspects et les questionne. Ils tournent les talons et s'éloignent,

mais dans la direction opposée à la frontière, ce qui dissipe les soupçons du lieutenant Schmidt et le dissuade de les suivre.

Les agents rentrent à Strasbourg, rendent compte de leur mission au général Ordener, qui décide d'agir la nuit suivante.

Le général Fririon reçoit le 14 mars l'ordre de passer le Rhin pour aller enlever le duc d'Enghien à Ettenheim. Ce jour-là, il dînait chez un ancien émigré, M. de Stumpf. L'ordre lui est apporté par son ordonnance, au milieu du dîner. En le lisant, il devient tout pâle, se lève de table en faisant signe à son hôte de le suivre dans la pièce voisine. Là, sans un mot, il lui tend l'ordre qu'il vient de recevoir et dit à M. de Stumpf : « Pas un mot de ceci, n'est-ce pas ? Je ne vous ai rien dit, vous n'avez rien vu. Mais s'il vous est possible de faire prévenir à temps l'intéressé, faites-le, vous me rendrez service en m'évitant une pénible corvée. » Immédiatement, M. de Stumpf écrit à M. de Roesch, qui se trouvait à Rhinau, et lui fait porter le billet par un homme sûr.

Le baron de Roesch, ancien émigré, resté ardemment royaliste, passe le Rhin et gagne Ettenheim au galop de son cheval. Le duc d'Enghien est allé à la chasse pour toute la journée et ne doit rentrer que tard dans la soirée. Le baron de Roesch écrit une lettre pour lui exposer l'objet de sa visite et, par surcroît de précautions, il voit la princesse Charlotte et la prie d'intervenir auprès du duc pour qu'il quitte Ettenheim le soir même. En partant, le baron rencontre un paysan dont il était sûr et lui demande de porter au prince un second billet d'avertissement.

Le duc d'Enghien, rentré tard de la chasse, fatigué et affamé, refuse de rien entendre. Il prétend dîner et dormir avant tout.

Ni le billet reçu en forêt, ni la lettre trouvée à son retour, ni les supplications de la princesse et de son entourage ne viennent à bout de son incorrigible optimisme.

Il allègue que les troupes françaises ne violeront pas la neutralité du territoire de Bade tout exprès pour venir l'enlever ; que, du reste, eussent-elles la volonté de le faire, elles ne le pourraient pas, car les habitants d'Ettenheim le défendraient ; qu'au surplus, l'expédition n'aurait pas le temps de s'organiser pour cette nuit et qu'il partirait le lendemain matin. Il permet seulement qu'on charge les fusils et que le baron de Grünstein et le lieutenant Schmidt couchent dans une chambre voisine de la sienne. A cinq heures du matin, ils sont réveillés par des bruits confus de cliquetis de sabre, de sourds piétinements de chevaux. (On avait pris la précaution d'envelopper les sabots des chevaux[1].)

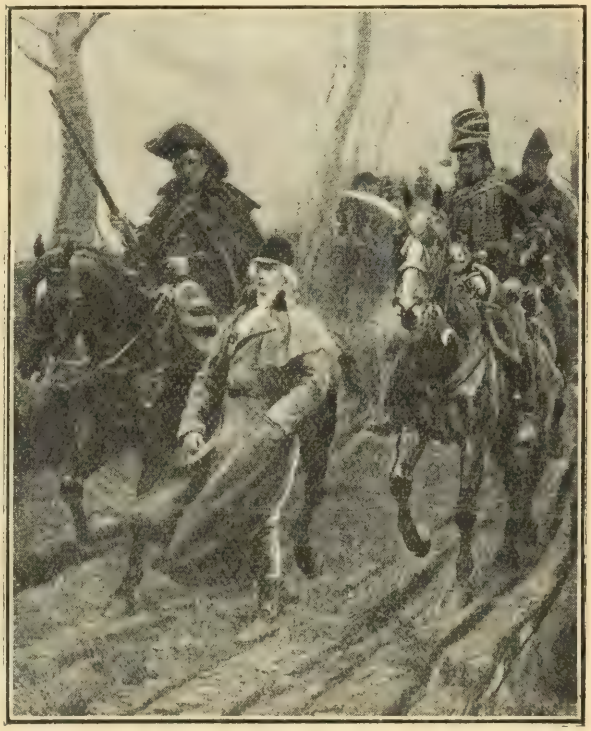

ENLÈVEMENT DU DUC D'ENGHIEN.
Par Alph. Lalauze.

Le duc, à peine vêtu, saute sur son fusil et ouvre la fenêtre. Il aperçoit des gendarmes qui escaladent le mur :

— Qui commande ici, s'écrie-t-il ?

— Nous n'avons pas de comptes à vous rendre ! répond le colonel Charlot.

1. *Revue Hebdomadaire*, M. de Marande.

Le prince le met en joue, il va tirer, quand le baron de Grünstein lui dit : « Inutile de résister. Ils sont trop nombreux. » Le duc abaisse son fusil. Avec une remarquable présence d'esprit, il prend la précaution de brûler la lettre compromettante du baron de Roesch. Déjà, les gendarmes enfoncent la porte et font irruption, dans la chambre, pistolet au poing.

— Qui est le duc ? demande le colonel Charlot.

— Vous devez le connaître, répond le prince.

— Emmenez tous ces messieurs hors de la ville, commande l'officier à ses gendarmes.

Tandis que la troupe traverse Ettenheim, quelques habitants ouvrent leur fenêtre et protestent.

— C'est convenu avec votre souverain, répond avec aplomb le colonel Charlot.

Puis, il demande à un Badois de lui désigner le duc qu'il n'avait toujours pas identifié. L'homme s'y refuse avec énergie. Comme les gendarmes insistent et le menacent, le prince intervient et noblement dit :

— C'est moi qui suis le duc d'Enghien.

Le 15 mars, à quatre heures de l'après-midi, le prince est enfermé à la citadelle de Strasbourg. La princesse Charlotte était accourue et multipliait les démarches pour délivrer son mari. Mais, le 18 mars, une berline de voyage, escortée de gendarmes, emmène le duc vers Paris. Il voyage sous le nom de Plessis, il est représenté comme un dangereux conspirateur. En deux jours, avec vingt relais successifs, la berline arrive à Paris, à trois heures de l'après-midi.

Le duc d'Enghien est convaincu qu'il va être mis en présence du premier consul et qu'il pourra facilement dissiper d'injustes préventions. Contrairement à son attente, la voiture, après un court arrêt devant le Ministère des Relations extérieures, d'où il

voit sortir Talleyrand qui l'évite, reprend la route de Vincennes où l'on arrive à cinq heures et demie du soir, le 20 mars.

Tous les ordres avaient été donnés pour que le dénouement fût rapide. Le commandant du château de Vincennes, Harel, avait reçu de Réal l'ordre d'assurer le secret le plus absolu sur l'identité du prisonnier. L'ordre disait : « Un individu dont le nom ne doit pas être connu, doit être conduit dans le château dont le commandement vous est confié... L'intention du gouvernement est que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très secret et qu'il ne lui soit fait aucune question, ni sur ce qu'il est, ni sur les motifs de sa détention. Vous-même devez ignorer qui il est... Le premier consul compte, citoyen commandant, sur votre discrétion et votre exactitude à remplir ces différentes dispositions. »

Le général Murat, gouverneur de Paris, reçut, à sept heures du soir, l'ordre de désigner les membres de la Commission militaire chargée de juger le prisonnier.

Bonaparte lui donnait, de sa main, des instructions précises et formelles, lui désignant même la plupart des officiers qui devaient siéger.

« Vous nommerez le général Hulin pour présider la Commission... Vous pourrez nommer pour accusateur l'adjudant-major de la gendarmerie d'élite. »

Suivait ce passage terrible :

« Faites entendre aux membres de la Commission qu'il faut *terminer dans la nuit* et ordonnez que la sentence, si, comme je n'en peux douter, elle porte condamnation à mort, soit sur-le-champ exécutée et le condamné enterré dans une des cours du fort. Je donne ordre à Savary de se rendre près de vous... Il *veillera sur le tout.* »

Dans une prochaine étude, je montrerai le rôle honorable joué par Murat en ces tristes circonstances.

Les membres de la Commission arrivèrent à neuf heures du soir. Pour ne pas perdre de temps, le commandant Harel, qui en avait reçu l'ordre dès le 18 mars, avait fait creuser une fosse, au pied du pavillon de la Reine.

Le prince dormait, exténué de fatigue. Il avait fait à sept heures un frugal repas, qu'il avait partagé avec son petit chien Mohiloff, qui depuis Ettenheim ne l'avait pas quitté. Le capitaine-rapporteur Dautancourt pénètre dans la chambre, réveille brusquement le prisonnier et commence l'interrogatoire.

Le prince, luttant contre le sommeil, décline ses noms, prénoms et qualités, fait connaître dans quelles conditions il avait pris part aux campagnes des armées de Condé, quelle existence il menait à Ettenheim. Il proteste qu'il ne connaît pas Dumouriez, ne l'a jamais vu et n'a aucune estime pour lui. Il déclare qu'il n'a jamais été en rapports avec Pichegru et reconnaît recevoir comme officier général de l'armée de Condé une modique pension de l'Angleterre. Enfin, s'adressant au major Dautancourt, il lui demande à voir le premier consul. Avant de signer l'interrogatoire, il écrit :

« Avant de signer ce procès-verbal, je fais, avec instance, la demande d'avoir une audience particulière du premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande. »

Dautancourt fut ému de cette prière. Mais Savary était là « pour veiller à tout. » Bonaparte n'était-il pas à la Malmaison depuis plusieurs jours pour être assuré qu'on ne l'importunerait pas ?

Dautancourt revient alors auprès des membres de la Commission. Il leur lit l'interrogatoire et leur donne connaissance de la seule, de l'*unique* pièce du dossier : l'arrêté du gouvernement qui relevait à la charge du prince sa participation aux complots tramés contre la sûreté intérieure et extérieure de la République.

Les papiers saisis à Ettenheim n'ont pas été remis à la Commission. Les juges n'ont eu ni lettres, ni pièces, ni témoignages — rien ! un semblant d'interrogatoire auquel il a été procédé dans la nuit, sans garanties légales !... C'est un simulacre de justice, une véritable parodie. L'assassinat eût été plus franc.

N'importe ! la Commission doit juger sans désemparer. Savary est là, la fosse est prête...

Le général Hulin prend la présidence. On fait comparaître le prince qui, dans l'intervalle, s'était rendormi. « Mes collègues et moi, a dit plus tard Hulin pour tenter de se justifier, étions entièrement étrangers à la connaissance des lois. Chacun avait gagné ses grades sur les champs de bataille ; aucun n'avait la moindre notion en matière de jugements, et, pour comble de malheur, le rapporteur et le greffier n'avaient guère plus d'expérience que nous. »

Les juges ne jugeaient pas : ils étaient en *service commandé.*

Que peut-on ajouter qui soit plus significatif que cette invraisemblable constatation ! Le jugement avait été rédigé en blanc : il n'indiquait ni les articles, ni les textes des lois applicables, mais il contenait ce mot : la mort. On comprend ce cri de Dautancourt, saisi de remords :

« Pût-il dépendre de moi de me trouver à cent batailles et jamais à un jugement !... »

A la demande du prince, le général Hulin consentait à faire part au premier consul du désir témoigné par le duc d'Enghien d'avoir une entrevue avec lui. A ce moment, Savary s'approche.

— Que faites-vous là, dit-il ?

— J'écris au premier consul pour lui exprimer le vœu du Conseil et celui du condamné.

— Votre rôle est fini ! s'écria vivement Savary, en lui ôtant la plume. Maintenant, cela me regarde.

Les gendarmes avaient reçu de Savary, dès onze heures du soir, l'ordre de charger leurs armes « pour exécuter un conspirateur dangereux qui avait voulu replonger la France dans les horreurs des derniers temps de Robespierre ».

Ils avaient pris position au pied du pavillon de la Reine, devant la fosse ouverte, préparée à l'avance. Il faisait nuit noire, une pluie fine et froide tombait sans discontinuer.

Le prince, revenu dans sa chambre après sa comparution devant le Conseil, ignorant le jugement rendu, causait avec le gendarme de garde. Tout à coup, Harel entre, la lanterne à la main, et invite le prince à le suivre.

— Où me conduisez-vous ?

Pas de réponse.

— Est-ce aux cachots ? insiste-t-il.

— Aux cachots, non, malheureusement, dit un homme.

— Monsieur, reprit alors Harel, veuillez me suivre et rappeler tout votre courage.

Le prince comprend, marche sans faiblesse. Au bout d'un instant, il arrive en face du peloton d'exécution, on lui lit la sentence. Le duc d'Enghien s'adressant au lieutenant Noirot, lui dit :

— Rendez-moi un service ! Voulez-vous faire parvenir ceci à la princesse de Rohan-Rochefort ?

Et il lui remit dans un billet plié, qu'il avait griffonné au crayon, une mèche de ses cheveux et un anneau d'or : l'alliance de leur mariage secret.

Puis, il demande encore :

— Ne me donnerez-vous pas un prêtre ?

— Veut-il donc mourir en capucin ? riposte une voix moqueuse.

Le duc comprend que cette dernière consolation lui sera refusée... Il s'agenouille un instant, fait le signe de la croix, puis se relève et dit simplement :

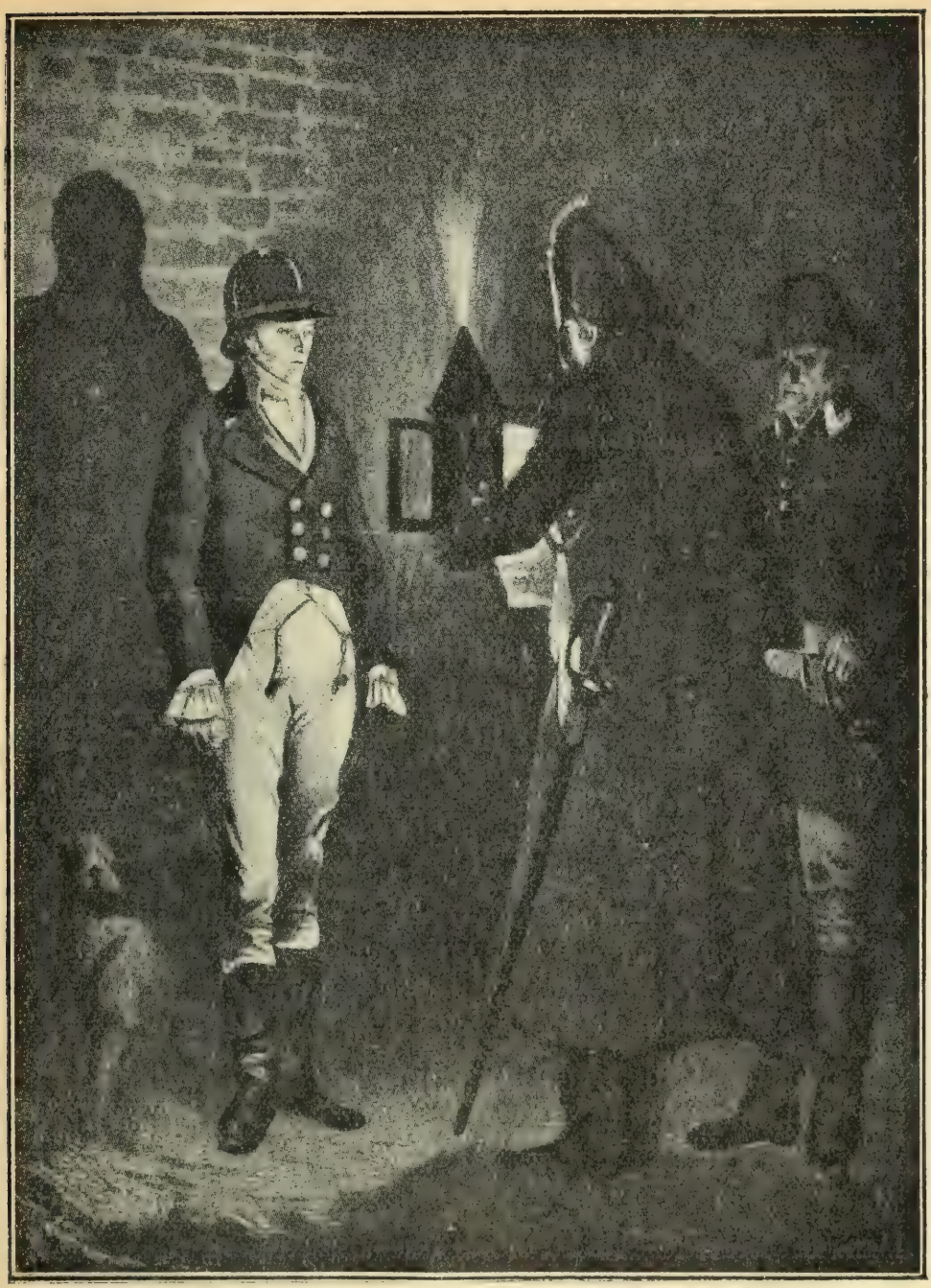

Les derniers moments du duc d'Enghien. — Le Prince écoutant, devant le peloton d'exécution, la lecture de la sentence qui le condamne a mort (21 mars 1804).

Tableau de J.-P. Laurens.

— Qu'il est affreux de mourir ainsi de la main des Français !

Une légende veut qu'on ait accroché sur sa poitrine une lanterne pour permettre de viser au cœur... L'adjudant fait un signe... Le prince tombe foudroyé.

« C'est plus qu'un crime, c'est une faute, » dit Talleyrand qui avait le secret des formules définitives.

L'effet produit en Europe et même en France fut désastreux. Bonaparte s'en rend compte et, dès le lendemain, il joue le grand jeu de l'hypocrisie :

« Eh ! quoi, dit-il, on ne devait pas l'exécuter avant que Réal lui ait fait subir un nouvel interrogatoire ! J'avais remis à Réal la liste des nouvelles questions qu'il fallait lui poser. »

M. Welschinger, dans les études si précises et si documentées qu'il a consacrées au drame de Vincennes, a démontré péremptoirement la pleine responsabilité du premier consul. Bonaparte a été le grand metteur en scène de cette horrible tragédie. Pendant le drame, il a même joué la comédie aux hôtes de la Malmaison.

Mme de Rémusat raconte dans ses Mémoires que Joséphine avait, à plusieurs reprises, depuis l'enlèvement d'Ettenheim, demandé la grâce du duc d'Enghien, qu'elle aurait connu autrefois à Versailles, alors qu'elle était encore la vicomtesse de Beauharnais. Elle s'était en vain jetée aux pieds de son mari, implorant sa pitié. Il avait répondu : « Les femmes n'entendent rien à la politique ! » et il était parti s'enfermer dans sa chambre.

Dans la soirée, Mme de Rémusat qui faisait une partie d'échecs avec Bonaparte, l'entendait murmurer à plusieurs reprises, comme s'il était en proie à une obsession :

Soyons amis, Cinna !...

Puis, ces vers d'*Alzire :*

> Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner !...

Elle le regarda. Ces vers étaient-ils le signe de la clémence qu'on attendait de son cœur ? Le premier consul, en voyant ce

L'EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN.

regard anxieux fixé sur lui, eut un petit sourire... L'assassinat du duc d'Enghien était décidé...

La malheureuse princesse de Rohan-Rochefort qui, depuis l'enlèvement, vivait dans une affreuse angoisse et multipliait les démarches en faveur de celui qu'elle aimait, fut atterrée par la sinistre nouvelle.

— S'il ne m'avait pas aimée, s'écria-t-elle, il ne serait pas venu ici, et existerait encore !... Est-il possible que, moi qui l'aimais

tant, j'aie pu troubler sa vie, peut-être, hélas ! hâter sa fin et combien cette pensée pèse sur mon cœur.

Elle eut ce cri déchirant :

— La douleur ne tue pas, puisque j'existe encore !

Le plus spirituel et le plus parisien de nos amis d'Italie, M. le comte Primoli a bien voulu, avec une bonne grâce dont je le remercie encore, me communiquer une lettre écrite par son aïeul, le roi Joseph, à la reine Hortense. En bon frère, le roi prend la défense de Napoléon. Voici quelques extraits de cette lettre inédite :

« *Londres, 20 janvier 1834.*

« Ma chère Sœur,

« ... J'ai de Lui — (de l'Empereur) — des lettres antérieures à son élévation, où son véritable caractère est à découvert ; il s'est donné plus de peine pour paraître dur, sévère, que le commun des hommes s'en donne pour paraître bon. C'est ce que je lui dis un jour devant votre mère qui m'applaudit par un sourire, et Napoléon en convint, restant seul avec nous.

« — Que voulez-vous ! nous dit-il, les hommes sont ainsi faits : ils prennent pour faiblesse ce qui est bonté. On m'obéit parce qu'on ne me croit pas bon...

« J'ignore si vous savez qu'il voulait sauver le duc d'Enghien. On a précipité l'exécution du jugement à son insu et sans mauvaise volonté. »

Et le roi Joseph écrit à la reine Hortense que l'exécution du duc d'Enghien est le résultat d'un *malentendu*. Il ajoute : « Du reste, Napoléon m'avait dit la veille qu'il ferait grâce au prince s'il était condamné et que, même, il consentirait à l'employer militairement, puisqu'il le désirait et en avait fait la demande. »

Tout en rendant hommage au sentiment fraternel, si respec-

table, qui a inspiré cette affirmation et sans nous arrêter à son invraisemblance, il suffit, pour prouver que le roi Joseph est dans l'erreur, d'en appeler à l'Empereur lui-même.

Napoléon, le 15 avril 1821, écrivait dans son testament : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à l'intérêt, à la sûreté et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais de même... » Tentative suprême de justification et dernière bravade devant la mort qui s'approche à pas rapides !

L'Empereur déchu, solitaire, sur les rochers arides de son île désolée, battue par les flots de la mer, plus d'une fois, dans ses nuits sans sommeil et dans ses jours sans joie, dut revoir la noble figure de l'innocent condamné de Vincennes...

Sans doute entendait-il, parmi le bruit des vagues, monter jusqu'à lui le sévère jugement de l'Histoire, dont Lamartine devait se faire l'écho en ces vers admirables :

La gloire efface tout... Tout, excepté le crime !
Mais son doigt lui montrait le corps d'une victime :
Un jeune homme, un héros, d'un sang pur inondé...
Le flot qui l'apportait passait, passait sans cesse..,
Et toujours, en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé !

Comme pour effacer cette tache livide,
On voyait sur son front passer sa main rapide,
Mais la tache de sang sous son doigt renaissait,
Et comme un sceau frappé par une main suprême,
La goutte ineffaçable, ainsi qu'un diadème
Le couronnait de son forfait !

. . . . . .

LA REINE HORTENSE

Pleine de grâce et d'élégance, unissant la vivacité spirituelle de la Parisienne au charme enveloppant de la Créole, douée d'intelligence et de sensibilité, aimant et cultivant les arts, fille de parents ennemis, mal mariée avec un malade insupportable, apprentie couturière en 1793, reine de Hollande en 1806, fille d'une impératrice, belle-fille et mère d'un empereur, errante et proscrite en 1815, morte en exil en 1837, telle est, dans la mémoire des hommes, celle qui fut la reine Hortense.

En 1757, le marquis de Beauharnais fut nommé par le roi de France « gouverneur des Iles sous le Vent de l'Amérique ». C'était un poste important et convoité. A la Martinique, M. de Beauharnais se lia d'amitié avec la famille Tascher de la Pagerie, originaire comme lui de l'Orléanais, et établie dans l'île d'Emeraude depuis le commencement du XVIIIe siècle. Quand il revint en France, il resta en relations avec ses amis d'outre-mer.

Alexandre de Beauharnais, un de ses fils, avait eu pour marraine Mme Renaudin, née Tascher de la Pagerie, qui conçut le projet de faire épouser sa nièce Joséphine, âgée de seize ans, par le jeune capitaine de Beauharnais âgé de dix-neuf ans.

Le mariage fut célébré le 13 octobre 1779 à Noisy-le-Grand, et les jeunes époux allèrent s'installer à Paris dans l'hôtel du marquis de Beauharnais. Leur bonheur fut de courte durée. Alexandre de Beauharnais, fort joli garçon, était coureur et volage ; Joséphine était amoureuse et jalouse, elle exaspérait son mari par

ses pleurs et ses récriminations. Le 3 septembre 1781, la naissance d'un fils, qui devait être le prince Eugène, apaisa momentanément les troubles du ménage. Peu de temps après, Alexandre de Beauharnais partait pour l'Italie et restait huit mois absent. La vie commune reprit ensuite, mais pour une courte durée. En 1783, Joséphine était de nouveau seule, son mari partait pour l'Amérique rejoindre La Fayette et Rochambeau. Au cours de son voyage, à la Martinique, il apprit qu'une fille lui était née. Cette heureuse nouvelle eut le don de le mettre en colère.

Ses lettres à Joséphine témoignent de sa surprise et de son mécontentement :

« Si je vous avais écrit dans le premier moment de rage, ma plume aurait brûlé le papier... J'en jure par le Ciel qui m'éclaire, c'est un sang étranger qui coule dans ses veines. »

La surprise était feinte et les reproches injustes. L'enfant, née le 10 août 1783, rue de la Pépinière, baptisée à l'église de la Madeleine-de-la-Ville-l'Evêque, Eugénie-Hortense, était bien la fille d'Alexandre de Beauharnais qui dut rétracter ses absurdes accusations.

Mais l'outrage immérité avait été trop cruel pour que Joséphine pût l'oublier. Elle ne voulut plus continuer une existence si pénible : lorsque le vicomte de Beauharnais revint en France, sa femme se réfugia à l'abbaye de Panthémont et fit une demande en séparation de corps. Alexandre de Beauharnais eut peur du scandale et une séparation amiable fut décidée. Les deux enfants restèrent à la mère, mais Eugène devait, à cinq ans, être remis à son père, qui paierait une rente de mille francs pour l'entretien d'Hortense jusqu'à sept ans et de quinze cents francs ensuite. Eugène fut placé, en janvier 1787, à la pension La Verdière.

Séparée de son mari, privée de son fils, Joséphine de Beauharnais ne voulut pas rester en France et retourna à la Martinique,

La famille de Beauharnais, d'après Viger.

dans sa famille. Elle prit passage avec sa fille sur un petit bâtiment qui mettait à la voile pour les colonies.

« Nous nous embarquâmes au Havre, raconte plus tard la reine Hortense..., un vent furieux manqua nous faire périr à l'embouchure même de la Seine. Quoique je n'eusse alors que quatre ans, je me souviens très bien des terreurs de ma mère. »

Joséphine allait avoir bientôt d'autres sujets de crainte : la Révolution française était plus dangereuse à traverser que la Manche et l'Atlantique, mais elle devait avoir l'avantage de débarrasser Joséphine d'un mari gênant et aussi l'inconvénient de mettre sa propre vie en danger.

Alexandre de Beauharnais fut envoyé aux États généraux par la noblesse du bailliage de Blois. Il fut un des plus ardents champions des idées révolutionnaires et fonda le *Club Breton*, qui devint par la suite le *Club des Cordeliers*, de sinistre mémoire.

Conversion subite et sincère d'un aristocrate aux idées nouvelles, ou précaution illusoire prise par un homme craintif contre les périls qui menaçaient les *ci-devant ?* La seconde hypothèse est plus vraisemblable. Riches et bourgeois se croient parfois très prudents et très habiles en criant plus fort que les exaltés... Quand la révolution triomphe, ils sont les premiers dévorés par le monstre.

En 1791, Alexandre de Beauharnais est deux fois président de l'Assemblée Constituante. Lorsque l'Assemblée, dans un bel accès de renoncement, décide qu'aucun de ses membres ne peut être réélu, le mari de Joséphine retourne dans l'armée. Nommé d'abord adjudant-général de l'armée du Nord, il s'installe ensuite à Strasbourg comme maréchal de camp, chef d'état-major de l'armée du Rhin. Orateur abondant et fougueux, il n'est pas un homme d'action, ce qui est un défaut capital pour un soldat. Il le fit bien voir lorsqu'il fut chargé de débloquer Mayence. Il échoue,

la ville doit capituler et Beauharnais, pressentant sa disgrâce, envoie sa démission à la Convention en demandant comme faveur « à prendre rang en qualité de soldat parmi les bons républicains de l'armée du Rhin ».

Invité pour toute réponse à rentrer en France, il devient maire de la Ferté-Auraine. Le 21 ventôse, il est arrêté, incarcéré à Paris à la prison des Carmes, mis en jugement sans interrogatoire, de même qu'il avait été emprisonné sans motifs, condamné à mort le 5 thermidor et guillotiné sur l'heure. Cette mort, qui devait faire le bonheur de Joséphine, prouve la malchance de M. de Beauharnais... Le 9 thermidor, quatre jours après, la chute de Robespierre ouvrait les portes des prisons.

Qu'est devenue Joséphine pendant ces jours troublés ? Les grondements de la Révolution ne sont pas restés sans écho dans les plus lointaines parties du monde. Des troubles éclatent à la Martinique ; les nègres et les affranchis se révoltent contre les blancs et les nobles. Joséphine, ne se sentant plus en sûreté dans la terre familiale, revient en France avec Hortense. Elle doit fuir Paris et se réfugier à Croissy, où Eugène vint la rejoindre. Les temps étaient durs, il fallait vivre et apprendre un métier. Eugène est placé apprenti menuisier chez le père Cochard, agent national de la commune de Croissy, Hortense est apprentie couturière.

Au mépris de toute prudence, n'écoutant que son cœur et oubliant toutes les injures passées, Joséphine, à la nouvelle de l'arrestation de son mari, court à Paris et essaie par tous les moyens — démarches, prières, supplications, lettres éplorées — de sauver M. de Beauharnais. Elle ne réussit qu'à se compromettre elle-même et la voilà arrêtée à son tour.

Séparée de ce qu'elle aimait le plus au monde, — ses enfants, — sa première pensée est de leur écrire pour calmer leurs inquiétudes :

« *De la prison des Carmes, le 9 floréal an II.*

« Ma chère petite Hortense, il m'en coûte d'être séparée de toi et de mon cher Eugène ; je pense sans cesse à mes enfants que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur. »

Eugène et Hortense avaient été confiés à Mme de Lamothe-Hosten. Celle-ci fut arrêtée peu après et les enfants furent remis à « la citoyenne Marie Lannoy, amie de la citoyenne Beauharnais ». Ils s'efforcèrent de venir au secours de leur mère.

Voici la requête adressée par eux à la Convention, le 27 floréal :

« D'innocents enfants réclament auprès de vous, citoyens représentants, la liberté de leur tendre mère à qui on n'a pu reprocher que le malheur d'être née dans une classe à laquelle elle a prouvé qu'elle se croyait étrangère, puisqu'elle ne s'est jamais entourée que des meilleurs patriotes, que des plus excellents Montagnards. Ayant demandé son ordre de passe pour se soumettre à la loi du 26 germinal, elle fut arrêtée le soir sans pouvoir en pénétrer la cause.

Citoyens représentants, vous ne laisserez pas opprimer l'innocence, le patriotisme et la vertu. Rendez la vie à de malheureux enfants, leur âge n'est pas fait pour la douleur.

« EUGÈNE BEAUHARNAIS, âgé de 12 ans. »

« HORTENSE BEAUHARNAIS, âgée de 11 ans. »

Le 19 thermidor, grâce à l'intervention de Tallien, Joséphine obtint sa mise en liberté. Pendant son séjour en prison, elle avait connu Hoche et s'était liée d'amitié avec lui.

Frédéric Masson, — qu'il faut toujours consulter et citer, — dans une page admirable, nous décrit la vie en prison pendant la Terreur. Il parle de la liaison de Joséphine avec Hoche, il la défend.

En vérité, dit-il, on chercherait en vain pour la femme des paroles de blâme. « Le malheureux être de faiblesse et de charme, cet être d'élégance et de plaisir, trois mois durant il a vécu d'agonie. La mort toujours, l'horrible mort, les mains liées, l'échataud gravi, le col coupé, la tête roulante, cette femme l'a vue durant cent jours et cent nuits. Les listes de mort hurlées devant la prison emplissaient ses oreilles : la mort ! la mort ! l'unique pensée, l'unique affaire ; les baisers même, si l'on parvenait à en échanger, avaient un but d'alibi ; l'on donnait sa vie pour obtenir un sursis à mourir. Les allées et venues, les entrées et les sorties : la mort ! Les repas, une place vide : la mort ! Le sommeil, les rêves : la mort ! Et c'est de là qu'on est sorti, c'est de là qu'on est ressuscité ! Et l'on vit et l'on est jeune, l'on est jolie. Qu'importe même, l'on vit, c'est tout ! Que dans ces jours-là, ces jours où la vie, trois mois refluée, s'exalte et veut s'ouvrir, il n'y ait plus ni conventions sociales, ni morale, c'est assez : tout est compréhensible, tout est explicable, tout est excusé..., mais ce n'est point

La Reine Hortense.
Inconnu. (*Collection de M. le Vicomte de Reiset.*)

à dire qu'à ce moment Joséphine ait besoin d'être excusée. »

Pendant ces mois tragiques, Joséphine a dû négliger l'éducation de ses enfants. Il est grand temps de s'en occuper. Hortense est confiée à l'institution de Mme Campan, à Saint-Germain-en-Laye ; Eugène est placé dans un pensionnat voisin, au collège irlandais fondé par Patrice Mac-Dermott.

Mlle Pannellier, nièce de Mme Campan, a raconté dans ses souvenirs l'impression produite sur Hortense par l'annonce du second mariage de sa mère.

La Créole indolente, coquette, frivole, dépensière avait séduit un petit officier corse, maigre, pâle, aux longs cheveux noirs et plats, aux yeux ardents, pauvre d'argent et riche d'ambition.

« Un jour qu'Hortense avait passé l'après-midi à Paris, elle revint triste et nous dit qu'elle avait bien du chagrin, parce que sa mère allait épouser le général Bonaparte, qu'il lui faisait peur et qu'elle craignait qu'il ne fût bien sévère pour elle et pour Eugène. Elle considérait le second mariage de sa mère comme une déchéance.

« Peu de temps après, Mme de Beauharnais, devenue Mme Bonaparte, vint voir sa fille, accompagnée de son nouvel époux. Il voulut visiter les classes et nous fit plusieurs questions ; mais, soit la terreur qu'Hortense nous avait inspirée à l'avance, soit cet air de supériorité qu'il avait déjà à un si haut degré, ce ne fut qu'en tremblant que nous lui répondîmes. Il eut cependant l'air très satisfait et dit à ma tante :

« — Il faudra que je vous confie ma petite sœur, madame Campan. Je vous préviens seulement qu'elle ne sait absolument rien. Tâchez de me la rendre aussi savante que la chère Hortense.

« Et en lui disant cela, il lui pinçait légèrement le bout de l'oreille. Il dit aussi qu'il voulait que son frère Jérôme vînt en pension chez M. Mac Dermott avec Eugène. »

Hortense ne devait pas oublier ses camarades de pension. Elles devinrent presque toutes des grandes dames de la cour impériale. Mlles Auguié seront la maréchale Ney et la baronne de Broc ; Eugénie Hulot, la générale Moreau ; Nancy et Adèle Macdonald, Mme Perregaux et la duchesse de Massa ; Aimée Leclerc, belle-sœur de Pauline Bonaparte, la maréchale Davoust, princesse d'Eckmühl et duchesse d'Auerstædt ; Félicité de Faudoas, la duchesse de Rovigo ; Sophie de Marbois, la duchesse de Plaisance ; Zoé Talon, la comtesse du Cayla, favorite — si l'on peut dire, car la fonction était une sinécure — de Louis XVIII, etc.

MADAME CAMPAN.
D'après une gravure anglaise.

Bonaparte, revenu d'Italie tout auréolé de gloire, fit venir Hortense auprès de lui dans le petit hôtel qu'il habitait avec Joséphine, rue Chantereine, appelée par la municipalité rue de la Victoire, en l'honneur du jeune général.

Ce siècle avait deux ans. Rome remplaçait Sparte.
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte
Et du Premier Consul, déjà par maint endroit,
Le front de l'Empereur brisait le masque étroit...

Bonaparte s'installe d'abord au palais du Petit-Luxembourg. Joséphine et Hortense viennent le rejoindre. Ce sont des fêtes continuelles. Si Mme Bonaparte et sa fille n'ont encore aucun rang officiel, elles savent remplir leur rôle de maîtresses de maison avec le tact et la distinction que les plus difficiles peuvent exiger de la femme et de la belle-fille du premier magistrat de la République.

Elles assistent, le 30 pluviôse, à la translation solennelle du gouvernement aux Tuileries et, des fenêtres du consul Lebrun, au Pavillon de Flore, elles voient, comme le raconte Mme d'Arjuzon, « l'entrée triomphale de Bonaparte dans le palais des Rois, entouré de tout l'éclat de la grandeur militaire, accompagné des héros bronzés par le soleil d Italie et d'Afrique... ; elles entendent les acclamations du peuple se mêler à celles de l'armée, et de toutes les poitrines sortir ce cri unique : « Vive le Premier Consul ! »

La France, ensanglantée et meurtrie, a soif d'ordre et d'autorité. Pour échapper à la tyrannie du tribunal révolutionnaire, elle se jette dans les bras d'un maître. L'anarchie et le désordre ont toujours été les précurseurs du despotisme et les fourriers de la réaction.

Du jour au lendemain, Hortense est devenue le point de mire de tous les regards.

« Elle avait, nous dit Mme d'Arjuzon, la beauté du diable..., qui éblouit à force de jeunesse, de fraîcheur et de séduction. »

Elle était mieux que belle, elle était charmante ! Des yeux bleus, des cheveux blonds et bouclés, un teint ravissant, un joli pied, des mains fines, une taille souple et une élégance naturelle qui charmaient tous les regards.

« Hortense de Beauharnais avait dix-sept ans, écrit la duchesse d'Abrantès, à l'époque où je la vis pour la première fois. Elle était fraîche comme une fleur..., la taille svelte comme un palmier... Elle avait de jolis pieds, avec des mains très blanches, des

ongles bien bombés et rosés. Ses cheveux accompagnaient à merveille de leurs grosses boucles soyeuses des yeux bleus d'une douceur infinie et d'une grande puissance de regard. »

Mme Campan avait donné à Hortense un excellent conseil :

« Soyez attentive avec les femmes âgées, ce sont elles qui font la réputation des jeunes personnes. »

Son intelligence est encore plus remarquable que sa beauté. « Elle est gaie, douce, parfaitement bonne. » Elle adore la musique et compose avec goût. La mode sera bientôt de chanter ses mélodies dans les salons. Voici les titres des principales :

La Reine Hortense.
D'après Isabey.

La Sentinelle : « L'astre des nuits, de son faible éclat, lançait des feux sur les tentes de France... » ; *Les Chevaliers Français ; La Marche Nuptiale,* qui se joue sur six pianos avec accompagnement d'un orchestre militaire ; *Le Chant du Berceau ; L'Hymne à la Paix ; Le Retour en France :*

Salut ! ô beau pays de France !
J'ai rempli mon noble devoir

J'armai mon bras pour ta défense.
Ah ! qu'il est doux de te revoir !

Les Conseils à son Frère :

Des guerriers le plus vaillant,
Des Français le plus brillant,
Au cri de l'honneur fidèle,
Vole où le danger t'appelle !

Sa composition la plus connue est : *Partant pour la Syrie*, qui devint sous le Second Empire un chant national. Les paroles sont de M. de Laborde. Hortense a écrit la musique mise au point par d'Alvimare.

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois
Venait prier Marie
De bénir ses exploits :
— Faites, Reine immortelle,
Lui dit-il en partant,
Que j'aime la plus belle
Et sois le plus vaillant !

Ses souhaits sont exaucés. Le Châtelain lui dit :

— De ma fille Isabelle
Sois l'époux à l'instant,
Car elle est la plus belle
Et toi le plus vaillant.

Et le jour de leur mariage :

Chacun dans la chapelle
Disait en les voyant :
« Amour à la plus belle,
Honneur au plus vaillant ! »

Elle joue de la guitare et chante agréablement. Aux années brillantes de sa vie, elle aura autour d'elle une véritable cour

d'artistes. Gérard fera son portrait, elle fera peindre ses enfants par Isabey.

Au milieu des fêtes, des chants de victoire et des acclamations populaires, une note sinistre, pour ne pas oublier que toute gloire humaine a de cruelles rançons. Le 3 nivôse, une machine infernale éclate sous les pieds des chevaux du Premier Consul se rendant à l'Opéra. Hortense est légèrement blessée au poignet.

Elle accompagne sa mère aux eaux de Plombières et écrit une lettre pleine d'enjouement et d'esprit pour raconter le voyage et ses incidents :

« *Aux habitants de la Malmaison,*

« En partant de la Malmaison, la société avait les larmes aux yeux, ce qui leur a occasionné un si grand mal de tête que la journée, réellement, fut accablante pour ces aimables personnes. Mme Bonaparte mère a soutenu cette journée mémorable avec le plus de courage. Mme Bonaparte consulesse n'en a pas du tout montré. Les deux jeunes dames de la dormeuse : Mlle Hortense et Mme La Valette, se disputaient le flacon d'eau de Cologne, et l'aimable M. Rapp faisait arrêter la voiture à chaque instant, pour soulager son petit cœur malade qui était chargé de bile. Aussi a-t-il été obligé d'aller se coucher, en arrivant à Epernay, pendant que l'aimable société cherchait à oublier ses maux dans le vin de Champagne. La seconde journée a été plus heureuse sous le rapport de la santé, mais les vivres manquaient et l'estomac s'en trouvait mal. L'espérance de trouver un bon souper à Toul les soutenait, mais le désespoir fut à son comble, quand, arrivés à Toul, on trouva une mauvaise auberge et rien à manger. On vit des gens à mines risibles qui dédommagèrent un peu des épinards accommodés à l'huile de lampe et des asperges rouges fricas-

sées au lait caillé. On aurait voulu voir les gourmands de la Malmaison assis à cette table si désagréablement servie.

« On n'a jamais vu, dans l'Histoire, une journée passée dans des angoisses si terribles que celle où nous arrivâmes à Plombières. Partis de Toul pour aller déjeuner à Nancy, car tous les estomacs étaient vides depuis deux jours, les autorités civiles et militaires, en venant au-devant de nous, nous empêchèrent de réaliser notre projet. Nous continuâmes donc notre route, maigrissant à vue d'œil. La dormeuse, pour comble de malheur, a pensé s'embarquer sur la Moselle pour aller à Metz, par une chute qu'elle a manqué faire.

« Nous avons été bien dédommagés, en arrivant à Plombières, d'un voyage aussi malheureux, car, à notre arrivée, on nous a accueillis avec toutes sortes de réjouissances. La ville illuminée, le canon tiré et les figures des jolies femmes qui étaient à toutes les fenêtres, nous font espérer de supporter, avec moins de regrets, notre absence de la Malmaison.

« Voilà le récit exact de notre voyage, à quelques anecdotes près que nous nous réservons de raconter à notre retour, et que nous, soussignés, certifions véritable.

« JOSÉPHINE BONAPARTE, — BEAUHARNAIS, — LA VALETTE, — HORTENSE BEAUHARNAIS, — RAPP, — BONAPARTE MÈRE.

« Ce 21 *messidor*. »

En 1801, les amies d'Hortense sont presque toutes mariées. Elle va avoir dix-neuf ans et refuse tous les prétendants. Son cœur est pris : elle aime Duroc et voudrait l'épouser. Mais la belle-fille de Bonaparte n'a pas le droit d'être heureuse. Elle devra obéir au terrible maître qui fait tout plier devant sa volonté. Elle va contracter le plus brillant et le plus sot des mariages.

Les familles Bonaparte et Beauharnais sont profondément divi-

sées. La tribu corse, surtout les femmes, déteste les Beauharnais. Bonaparte rêve de réconcilier ces deux partis ennemis en donnant son troisième frère, Louis, pour mari à Hortense.

LOUIS BONAPARTE, ROI DE HOLLANDE, 3e FRÈRE DE NAPOLÉON.

Pour lui faire oublier ses premières amours, Bonaparte marie rapidement Duroc à la fille d'un banquier espagnol. Louis est amoureux d'Emilie de Beauharnais. Joséphine, par de savantes manœuvres, éloigne Louis de Paris, et Emilie épouse La Valette.

Hortense et Louis, tous deux déçus, vont pouvoir réunir leurs mécontentements.

Louis Bonaparte est un parti déplorable. Dégénéré, demi-fou, un « persécuté persécuteur », dirait notre savant ami Maurice de Fleury ; il n'est préoccupé que de sa santé qui est fort mauvaise, surtout depuis son séjour à Milan. Il essaie de tous les remèdes que son entourage lui indique, il est crédule comme ces vieilles gens qui lisent la quatrième page des journaux et essaient tous les traitements préconisés par d'impudentes récla-

mes. Quand il n'a plus confiance dans les médecins, il se jette dans les bras des sorciers. Il tente de maladroites cures de soleil qui le rendent encore plus malade ; alors il prend des bains de tripes, porte des chemises salies par des galeux, se couvre de moxas et absorbe du marc de raisin de Joigny « pour attirer l'humeur au dehors ».

Mme Campan écrit à sa jeune élève :

« Vous allez former un lien auquel toute l'Europe applaudira... Vous serez le lien de deux familles qui ne doivent en faire qu'une et qui, toutes deux, sont chères à la France.... Je prédis donc que vous vous aimerez beaucoup et toujours. »

La prédiction était fausse et fut bien vite démentie. Frédéric Masson constate avec raison « qu'aucun ménage ne fut plus troublé, dès le début, plus agité, plus désuni. » Autoritaire, égoïste, boudeur, Louis accablait, dès les premiers mois du mariage, sa jeune femme de cruelles vexations. Il obligeait Hortense « à passer les nuits sur un petit lit dans la même alcôve où il dormait dans un lit confortable ».

Le mariage avait été célébré à une heure du matin, aux Tuileries, le quatorzième jour du mois de nivôse de l'an X, — 4 janvier 1802, — en présence de Lucien Bonaparte, ex-ministre de l'Intérieur, de Joachim Murat, général de division, beau-frère de l'époux, de Joseph Fesch, oncle maternel, de Jean-Baptiste Bessières, général de division, de Jean-Jacques-Régis Cambacérès, second consul de la République française, de Charles-François Lebrun, troisième consul de ladite République, et de Jean-Marie Portalis, conseiller d'Etat, les quatre derniers, amis de l'époux.

La même nuit, dans l'hôtel de la rue de la Victoire, le cardinal Caprara, légat du pape, venu en France pour négocier le Concordat, est amené par Portalis et bénit l'union si mal assortie. Il

profite de l'occasion pour donner une tardive consécration religieuse au mariage de Caroline Bonaparte et de Murat.

L'Empire est fait. Le maître tout puissant n'oublie pas les siens. La loterie royale va commencer : il y aura autant de mécontents que de gagnants, car la famille est insatiable.

Napoléon veut transformer la République batave en royaume : Louis sera le fonctionnaire royal choisi par lui. Louis est furieux, il espérait mieux.

— Sire, dit-il, je suis malade. Le climat de la Hollande est contraire à mon tempérament.

L'Empereur hausse les épaules et répond par une de ces formules lapidaires dont il a le secret :

— Il vaut mieux mourir roi que de vivre prince !

Une députation du peuple hollandais vient, en présence de l'Empereur, offrir la couronne à Louis, auquel Napoléon adresse ce discours :

— Prince ! Régnez sur ces peuples ! Que la Hollande vous doive des rois qui protègent ses libertés, ses lois et sa religion !... Ne cessez, cependant, jamais d'être Français !

Napoléon n'était qu'un plagiaire, mais il copiait le plus illustre de tous les modèles.

Dans sa belle étude sur Louis XIV, Louis Bertrand nous a conté « la scène historique de la présentation du duc d'Anjou, » qui va régner en Espagne, « aux ambassadeurs étrangers, dans le cabinet de Versailles ».

« — Messieurs, dit Louis XIV, voilà le roi d'Espagne... Toute la Nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment. C'était l'ordre du Ciel : je l'ai accordé avec plaisir. »

Et, se tournant vers son petit-fils :

« — Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier

devoir. Mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations. »

En Hollande, Louis Bonaparte fut un roi médiocre et un mari détestable.

Le 4 janvier 1807, Napoléon lui écrit, de Finkenstein, une lettre qu'il faut lire en entier parce qu'elle nous donne les plus curieux détails sur la manière dont le roi de Hollande comprenait ses fonctions de souverain et ses devoirs d'époux :

« Si vous continuez ainsi, vous vous rendrez ridicule en Hollande. Vous gouvernez trop cette nation en capucin... La bonté d'un roi doit toujours être majestueuse et ne doit pas être celle d'un moine. Rien n'est plus mauvais que ce grand nombre de voyages faits à La Haye, si ce n'est cette quête faite par votre ordre dans votre royaume... Un roi ordonne et ne demande rien à personne ! Il est censé être la source de toute puissance et avoir des moyens pour ne pas recourir à la bourse des autres. Toutes ces nuances, vous ne les sentez pas !...

« Il me revient des notions sur le rétablissement de la noblesse dont il me tarde bien d'être éclairé. Auriez-vous perdu la tête à ce point, et oublieriez-vous jusque-là ce que vous me devez ? Vous parlez toujours dans vos lettres de respect et d'obéissance. Ce ne sont pas des mots, mais des faits qu'il me faut !... L'Europe ne peut s'imaginer que vous ayez pu manquer assez aux égards pour faire certaines choses sans mon conseil. Je serai obligé de vous désavouer. J'ai demandé la pièce du rétablissement de la noblesse. Attendez-vous à une marque publique de mon excessif mécontentement... Un prince, qui la première année de son règne, passe pour être si bon, est un prince dont on se moque à la seconde. L'amour qu'inspirent les rois doit être un amour mâle, mêlé d'une respectueuse crainte et d'une grande opinion d'estime. Quand on dit d'un roi que c'est un bon homme, c'est un règne manqué !...

« Vous pouvez faire des sottises dans votre royaume, c'est fort bien, mais je n'entends pas que vous en fassiez chez moi. Vous offrez à tout le monde vos décorations. Beaucoup de personnes m'en ont écrit qui n'ont aucun titre. Je suis fâché que vous ne sentiez pas que vous manquez aux égards que vous me devez. Mon intention est que personne ne porte ces décorations chez moi, étant résolu de ne pas les porter moi-même. Si vous m'en demandez la raison, je vous répondrai que vous n'avez encore rien fait pour mériter que les hommes portent votre portrait, que, d'ailleurs, vous l'avez instituée sans ma permission et qu'enfin vous la prodiguez trop ! »

Quelle férule ! En recevant les terribles missives du tout-puissant Empereur, de celui qui « foudroyait les rois », disait Jean-Baptiste Barrès, les souverains nés de sa volonté, de son caprice ou de sa fantaisie courbaient la tête, s'excusaient... et continuaient leurs sottises ou leurs maladresses.

La même lettre, après avoir fustigé le triste souverain de la Hollande, adressait quelques reproches sévères et mérités au déplorable mari de la reine Hortense :

« Vos querelles avec la reine percent dans le public. Ayez dans votre intérieur ce caractère paternel et efféminé que vous montrez dans le gouvernement, et ayez dans les affaires ce rigorisme que vous montrez dans votre ménage. Vous traitez une jeune femme comme on mènerait un régiment !... Vous avez la meilleure femme et la plus vertueuse, et vous la rendez malheureuse ! Laissez-la danser tant qu'elle veut, c'est de son âge... J'ai une femme qui a quarante-cinq ans [pauvre Joséphine, qui cachait son âge avec tant de soin ! Cette phrase cruelle est un signe précurseur du divorce] ; du champ de bataille, je lui écris d'aller au bal ! et vous voulez qu'une femme de vingt ans, qui voit passer la vie, qui en a toutes les illusions, vive dans un cloître, soit

comme une nourrice toujours à laver son enfant !... Rendez heureuse la mère de vos enfants. Vous n'avez qu'un moyen : c'est de lui témoigner beaucoup d'estime et de confiance. Malheureusement, vous avez une femme trop vertueuse : si vous aviez une coquette, elle vous mènerait par le bout du nez. Mais vous avez une femme fière, que la seule idée que vous puissiez avoir mauvaise opinion d'elle révolte et afflige. Il vous aurait fallu une femme comme j'en connais à Paris ! Elle vous aurait joué sous jambe et vous aurait tenu à ses genoux. »

Sages conseils ! Le roi se garde de les suivre. L'existence du couple royal est odieuse. Louis donne l'ordre de murer les portes qui font communiquer son appartement avec celui de la reine. Quand Hortense joue du piano, Louis tape sur l'instrument pour faire un bruit fâcheux ; quand elle dessine, il couvre ses dessins de ratures rageuses ; quand elle travaille à une broderie, il prend des ciseaux et découpe son ouvrage en petits morceaux... Elle a horreur du tabac ; le roi décrète qu'on fumera la pipe dans tous les salons !... Il fait espionner la reine et contrarie toutes ses affections. Si elle s'attache à une femme de chambre, celle-ci est immédiatement congédiée. Il déteste sa belle-mère et se répand contre elle en mauvais propos qui exaspèrent Hortense et la blessent dans son amour pour Joséphine.

Des calomnies cruelles ont été répandues sur la vie privée de la reine Hortense... Elles sont peut-être mensongères... Avouons, du reste, qu'elle aurait eu bien des excuses.

Si elle fut légère et infidèle, n'est-ce point la faute de son mari ? Si elle fut prodigue et dépensière, aimant trop la toilette, les bijoux, oubliant de payer ses gens pour acheter des diamants, n'eût-elle pas l'exemple de l'incorrigible Joséphine qui, elle, fut un bourreau d'argent et ne put jamais se dispenser de faire des dettes ? Au reste, les souveraines doivent être généreuses, dépen-

sières même, c'est leur luxe qui fait travailler et vivre beaucoup de gens. Mme Campan a donné d'excellents conseils à la reine Hortense :

« Que les princesses n'oublient pas leur influence directe sur les manufactures. C'est leur goût ou leur caprice qui les fait prospérer en France : un fichu d'une forme nouvelle, porté par l'Impératrice, en fait faire six mille dans Paris, cent mille en France. Le point d'Argentan et celui d'Alençon ne sont plus de mode. Que les princesses en portent cet hiver, ces manufactures et ces villes vont renaître. »

A la suite d'un voyage à Lyon, Napoléon voulut que Joséphine portât une robe de soie. La volonté de l'Empereur était contraire à la mode du moment. Il imposa son désir ; Joséphine eut une crise de larmes, mais les manufactures de Lyon reçurent de nombreuses commandes.

Hortense supportait une vie odieuse par amour pour ses deux fils. Un affreux malheur lui rendit l'existence commune intolérable.

Le 29 avril 1807, le petit Napoléon Charles, tendrement aimé par l'Empereur, espoir de la dynastie impériale, tombe malade, et le 5 mai — date fatale pour Napoléon — l'enfant meurt, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

Le chagrin de la reine est cruel, elle est folle de douleur. Louis se rend plus odieux que jamais. Il cherche à profiter du désespoir de la reine pour lui arracher des aveux d'inconduite. Auprès de qui trouvera-t-elle des consolations ? Est-ce auprès de l'Empereur et de l'Impératrice ?... Napoléon aime Hortense d'une tendre affection. Il a aussi pour elle une grande estime. « Elle me ferait croire à la vertu, disait-il. » Il est vrai qu'il ajoute : « La petite sotte ! pourquoi ne me parle-t-elle jamais ? elle a donc peur de moi ! »

Hortense reçoit une lettre de l'Empereur ; elle l'ouvre, tout en larmes, espérant trouver quelques mots de consolation, et elle lit des plaintes sur la rareté de ses lettres et ceci :

« Votre fils était tout pour vous. Votre mère et moi ne sommes donc rien ! Adieu, ma fille, soyez gaie ! »

Joséphine la console peu et mal. Elle a d'autres soucis ; elle lutte contre le plus cruel ennemi des femmes : l'âge ! Elle épuise tous les artifices pour sauver sa beauté et retenir les faveurs de l'Empereur.

Alors, Hortense succombe sous le poids du désespoir... Elle ne peut plus supporter le ciel bas et gris, les rigueurs du climat de la Hollande. Elle revient en France et va aux eaux de Barèges, pendant que Louis demande aux Eaux-Bonnes un adoucissement à ses maux. Louis retrouve ensuite la reine à Cauterets.

Le 20 avril 1808, celui qui devait être Empereur des Français sous le nom de Napoléon III naissait à Paris.

Hortense ne retournera pas en Hollande. Lorsque Louis revient en France, le 1er décembre 1809, il se rend compte que l'Empereur va lui retirer la couronne qu'il avait posée sur sa tête débile et il veut, par la même occasion, se débarrasser de sa femme. Il s'imagine que le prochain divorce de Napoléon favorisera ses desseins.

Le 17 décembre, il écrit à son frère :

« Sire,

« Je supplie Votre Majesté d'approuver ma séparation d'avec la reine, ma femme. Je propose de lui céder pour ce qui lui est nécessaire l'hôtel qu'elle habite et cinq cent mille francs annuels sur ma liste civile. Je demande de votre justice de conserver mon fils aîné près de moi, et que la reine conserve le plus jeune. Je vois, dans le statut de famille, que le conseil de famille est

nécessaire. Je supplie Votre Majesté de daigner donner des ordres au prince archichancelier. »

Aucun motif, aucun grief n'est invoqué dans cette demande. Napoléon laisse son frère cinq jours sans réponse, puis, il lui fait savoir que sa requête est renvoyée au prince archichancelier.

NAPOLÉON ET LA REINE HORTENSE A LA MALMAISON.
Tableau de E.-A. Guillon.

Le conseil de famille se réunit le dimanche 24 décembre. Napoléon préside ; le roi de Westphalie, Murat, le duc de Conegliano, le chancelier du Sénat, le président de la Cour de Cassation sont présents. Régnier, duc de Massa, fait l'office de ministère public et Regnault de Saint-Jean-d'Angely celui de greffier.

Hortense est à la Malmaison. L'avis de convocation la touche trop tard pour qu'elle puisse comparaître. Mais le con-

seil de famille est unanime : la demande de Louis est repoussée.

Napoléon, qui ne veut pas du divorce pour ses frères, entend en user pour lui-même. En 1810, Joséphine répudiée se retire à la Malmaison et au château de Navarre, près d'Evreux... Elle pleure, gémit, se lamente..., se console à moitié en continuant à recevoir des modistes, des lingères et des bijoutiers. Hortense veut suivre sa mère dans sa retraite ; l'Empereur s'y oppose. « Tout le monde veut donc me quitter ? » s'écrit-il, oubliant que c'est lui qui fait pleurer la mère et la fille.

Bientôt, c'est le mariage néfaste avec une archiduchesse d'Autriche, dont le seul avantage, constate Frédéric Masson, « est de permettre à Napoléon d'appeler Louis XVI : *mon oncle !* »

En 1812, l'astre impérial commence son déclin. L'année 1813 débute par un vendredi. Hortense est superstitieuse.

— De quels nouveaux malheurs sommes-nous menacés ? dit-elle.

Ses craintes sont justifiées. Napoléon, qui a parcouru l'Europe en vainqueur, en est réduit à défendre le sol Français.

La reine Hortense a passé le mois d'avril 1813 à Aix-les-Bains. Elle a eu la douleur de voir mourir sous ses yeux sa dame d'honneur, la baronne de Broc, tombée aux cascades de Grésy et entraînée par le torrent avant qu'on puisse lui porter secours.

Le 28 mars 1814, Paris apprit avec stupeur que les armées ennemies n'étaient plus qu'à cinq lieues de la capitale. L'attitude du peuple fut admirable de courage et de sang-froid : les hommes du gouvernement furent plus émus...

Un conseil se tint au palais des Tuileries et décida que l'Impératrice et le roi de Rome ne pouvaient rester à Paris et risquer de tomber aux mains des ennemis. La Reine Hortense, confiante dans le génie de Napoléon et le courage des soldats français, avait vivement combattu cette décision.

Mlle Cochelet, sa fidèle lectrice, raconte dans ses *Mémoires* qu'elle revint des Tuileries fort indignée, et s'écria :

— Je suis outrée de la faiblesse dont je viens d'être témoin ! Le croiriez-vous ? On part !... C'est ainsi qu'on perd à plaisir et la France et l'Empereur ! Ah ! dans ces grandes circonstances, les femmes seules ont du courage ! Je suis sans doute celle qui souffrirais le moins de la perte de toutes ces grandeurs, mais je suis indignée de voir si peu d'énergie quand il en faudrait tant !

La Reine Hortense et ses deux fils.
Par Prudhon (*Collection Ferté.*)

Au colonel de la garde nationale, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, elle dit :

— Il faut que Paris tienne ! Si la garde nationale veut défendre la capitale, faites-lui savoir que j'y reste avec mes enfants.

Le colonel revient le soir trouver la reine, et lui fait comprendre l'impossibilité de défendre Paris ; le roi Louis lui mande que, Paris pris, ses enfants seront retenus comme otages.

La crainte des Cosaques était le commencement de la sagesse. A neuf heures du soir, la reine quitte Paris avec ses enfants. Elle

va retrouver sa mère au château de Navarre et lui faire part de son projet de partir pour la Martinique.

Mais Mlle Cochelet, envoyée à Paris pour vendre les diamants de la reine et réaliser l'argent nécessaire au voyage, rencontre un ami de longue date, le comte de Nesselrode, favori de l'empereur Alexandre de Russie, qui la supplie de faire renoncer la reine à ses projets.

— Qu'elle revienne au plus tôt ! Que peut-elle craindre ? On est rempli d'affection pour elle, pour sa mère, pour son frère. Qu'elle décide elle-même de son sort. Tout ce qu'elle voudra sera fait.

L'empereur Alexandre avait dit aussi :

— Nous tenons à être justes envers celle qui a toujours été parfaite pour nous, et qui a toujours cherché à adoucir les malheurs de tant d'autres.

La reine répond à Mlle Cochelet :

« Ma chère Louise,

« Tout le monde m'écrit, ainsi que toi, pour me dire : « Que voulez-vous, que demandez-vous ? » A tous, je réponds : « Rien du tout ». Je t'en prie, ne fais aucune démarche que je pourrais désapprouver... J'ai tant souffert au milieu des grandeurs !... Je vais peut-être trouver la tranquillité, et la trouver préférable à tout ce brillant agité qui m'entourait... Ah ! j'espère que l'on ne me redemandera plus mes enfants ; c'est alors que je n'aurais plus de courage... Elevés par mes soins, ils se trouveront heureux dans toutes les positions. Je leur apprendrai à être dignes de la bonne et de la mauvaise fortune, à mettre constamment leur bonheur dans la satisfaction de soi-même ; cela vaut bien des couronnes... »

Enfin, la reine se laisse toucher par l'insistance du tsar ; elle revient à Paris et peut assister au spectacle attristant du ralliement

Le défilé des Alliés place de la Concorde, le 31 mars 1814 : le Tsar avait à sa droite Schwarzenberg, représentant l'empereur d'Autriche, à sa gauche le roi de Prusse.

(*Collection de M. Brouwet.*)

empressé d'une partie de la noblesse impériale à la monarchie. Elle a ce mot cruel et juste : « Ils ne s'aperçurent peut-être pas du changement, ils étaient la tête prosternée, à genoux. » Elle-même accepte de Louis XVIII le titre de duchesse de Saint-Leu.

Le 29 mai 1814, un nouveau malheur vient la frapper. Sa mère meurt à la Malmaison, victime de sa coquetterie. Elle avait contracté une pneumonie en se promenant dans les jardins, en robe légère, les épaules nues, en compagnie du roi de Prusse.

La fatalité continue à s'acharner sur elle. Son mari veut lui reprendre ses enfants, tout au moins l'aîné. Le samedi 7 mars 1815, « contrairement aux conclusions de M. le procureur du roi, annoncent les journaux, le tribunal a débouté la duchesse de Saint-Leu de sa demande tendant à conserver la garde et l'éducation du jeune Napoléon Louis, son fils, qui demeure à la disposition de son père. »

Le même jour, Paris est secoué par la nouvelle du débarquement de l'Empereur de l'île d'Elbe. Le roi, le comte d'Artois, les ministres s'enfuient à Bruxelles.

Les courtisans qui suivent le roi dans son nouvel exil, lui reprochent amèrement sa faiblesse avec la reine Hortense, qu'ils représentent comme l'âme d'une conspiration qui a favorisé le retour de Napoléon.

L'Empereur rentré aux Tuileries, Hortense écrit à son frère :

« Mon cher Eugène,

« Un enthousiasme dont tu n'as aucune idée ramène l'Empereur en France. Je viens de le voir. Il m'a reçue très froidement. Je pense qu'il désapprouve mon séjour ici. Il m'a dit qu'il comptait sur toi et qu'il t'avait écrit de Lyon. Mon Dieu ! pourvu que nous n'ayons pas la guerre ! Elle ne viendra pas, je l'espère, dit l'empereur de Russie. Il la déplorait tellement ! Ah ! parle-

lui pour la paix. Use de ton influence près de lui. C'est un besoin pour l'Humanité. J'espère bientôt te revoir. J'ai été obligée de me cacher pendant douze jours parce qu'on avait fait mille contes sur moi.

« Adieu, je suis morte de fatigue ! »

Hortense essaie d'user de son influence sur l'empereur Alexandre pour éviter de nouvelles guerres. Elle lui écrit par l'intermédiaire de Boutiakine, secrétaire de l'ambassade de Russie :

« Serait-ce donc celui que nous aimons, dont les Français se rappellent encore avec sensibilité les généreux procédés, qui viendrait nous apporter ici de nouveaux malheurs ? Je soutiens toujours que c'est impossible... J'aime à croire que vous ne pourrez jamais être que notre ami. »

La réponse d'Alexandre est brève et nette :

« Ni paix, ni trêve ! Plus de réconciliation avec cet homme ; toute l'Europe professe les mêmes sentiments. Hors cet homme, tout ce qu'on veut ; aucune prédilection pour personne ; dès qu'il sera de côté, point de guerre. »

Si pour l'empereur Alexandre le seul ennemi à abattre était Napoléon, les Prussiens avaient d'autres visées.

« Braves Teutons, s'écriait Justus Grüber, gouverneur des provinces prussiennes du Rhin, ce n'est pas pour rendre à un pays des princes dont il ne veut pas, ce n'est pas dans l'intention de chasser encore ce guerrier dangereux qui s'est mis à leur place, que nous armons aujourd'hui ; c'est pour diviser cette terre impie, c'est pour nous indemniser, par un juste partage de ses provinces, de tous les sacrifices que nous avons faits. »

Le *Rheinische Merkur*, journal du ministre prussien von Stein, disait à ses lecteurs :

« Si nous avons de justes motifs de vouloir que Napoléon disparaisse comme prince, nous n'en avons pas de moins grands

pour anéantir les Français comme peuple. Il n'est pas besoin pour cela qu'on les égorge, il suffit de leur donner beaucoup de princes au lieu d'un empereur et de les organiser comme le peuple allemand. »

Le programme de 1815 était, à peu de chose près, le même que celui de 1914, avec cette seule différence que, cent ans plus tard, les Allemands avaient perfectionné leurs méthodes de barbarie.

Napoléon joue la suprême partie. La Fortune l'a abandonné,

> L'Aigle impérial qui, jadis, sous ses lois
> Couvrait le monde entier de tonnerre et de flammes...,

tombe, blessé à mort, dans la plaine de Waterloo...

L'Empereur revient à Paris et, avant de se livrer à son plus cruel ennemi, il veut revoir une dernière fois le séjour où il a connu la joie et l'amour, où il a été si heureux au temps lointain du Consulat, pendant les premières années de son ascension prodigieuse... Accompagné d'Hortense, il parcourt les allées de la Malmaison, il revoit ces pelouses où il aimait à jouer aux barres et à colin-maillard, ces fleurs que la Créole aimait à respirer, il évoque l'ombre légère de Joséphine..., puis, poussé par son destin, il va s'asseoir, confiant, au foyer du peuple britannique... Demain, c'est Sainte-Hélène... Demain, c'est le tombeau !...

Le 3 juillet 1815, Louis XVIII fait « dans les fourgons de l'étranger » sa rentrée à Paris. Le 19 juillet, de grand matin, le général prussien von Müffling, — un nom prédestiné, — commandant des troupes alliées, fait venir M. Devaux, intendant de la reine, et lui signifie qu'elle ait à quitter Paris le jour même.

Où aller ? Où fuir ?... A Genève, où elle se rend d'abord, le gouvernement ne l'autorise à séjourner que vingt-quatre heures ; à Aix-les-Bains, un envoyé de Louis Bonaparte vient lui reprendre son fils aîné. Elle tombe malade de douleur ; enfin, au mois

de novembre, elle se réfugie à Constance, où elle espère trouver un asile et un appui auprès de sa cousine, la grande-duchesse de Bade. Elle fait, à travers la Suisse inhospitalière, un voyage pénible; elle est arrêtée pendant deux jours par la gendarmerie de Fribourg.

A Constance même, elle ne trouve pas le repos. Les autorités veulent d'abord la chasser, elle obtient à grand'peine un sursis.

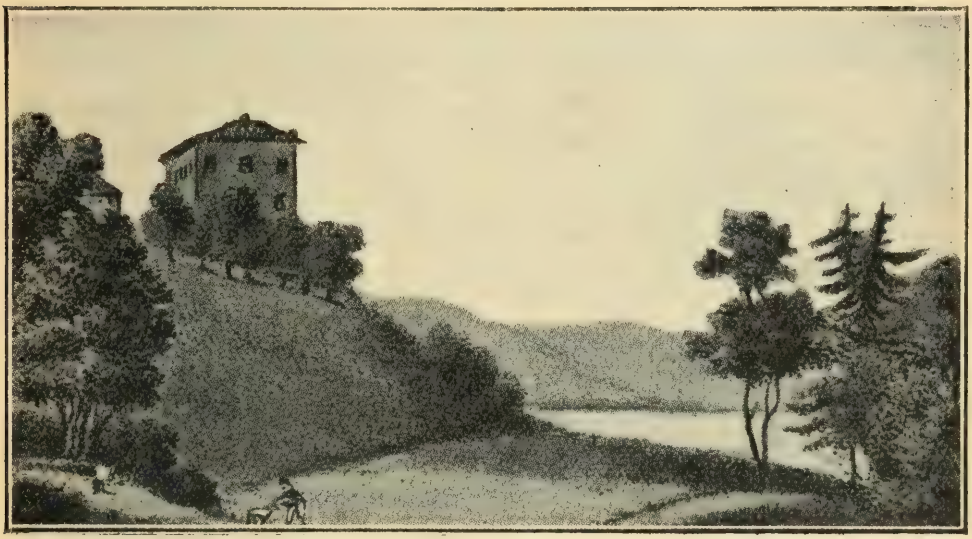

Le manoir d'Arenenberg, au-dessus du lac de Constance.
D'après un dessin de la reine Hortense.

Enfin, l'acquisition du petit manoir d'Arenenberg, au-dessus du lac de Constance, lui donne un asile définitif.

Ses seules distractions seront, désormais, les visites du prince Eugène et de sa femme, les voyages à Augsbourg, à Rome, où elle retrouve Mme Lætitia, Mme Joseph Bonaparte, Jérôme et sa femme, Lucien. Elle habite la villa Paolina. En visitant Saint-Pierre, derrière un pilier, en prières, elle relève la tête en entendant un pas se rapprocher : elle reconnaît Mme Récamier.

Sa seule joie est de s'occuper de l'éducation de son fils, le petit

Oui-Oui, — surnom donné à Louis Napoléon, — qui a d'abord suivi les cours du collège à Augsbourg, puis, a reçu les leçons de son précepteur, Philippe Lebas. Il termine ses études à Thun et devient capitaine dans l'armée suisse.

En octobre 1830, la reine quitte avec son fils Arenenberg pour se rendre en Italie. A Florence, les deux frères, depuis longtemps séparés, se retrouvent. Leurs cerveaux s'échauffent. Ils prennent part à l'insurrection, durement réprimée par les Autrichiens, qui éclate, en 1831, à Modène et à Bologne, dans les Etats ecclésiastiques, à l'occasion de l'avènement du pape Grégoire XVI.

Le 17 mars 1831, Napoléon Louis, le fils aîné, tombe malade de la rougeole et meurt entre les bras de son frère. Hortense accourt auprès de son dernier fils, elle veut le faire embarquer à Ancône pour le soustraire aux Autrichiens. Mais le jeune prince est à son tour atteint de la rougeole. La reine ne perd pas son sang-froid, elle fait embarquer un de ses domestiques, laissant croire que son fils part, elle cache le jeune prince, qui échappe, grâce au dévouement maternel, aux recherches des Autrichiens, et, quand son fils est rétabli, elle l'emmène à Paris, déguisé en valet de chambre, espérant obtenir de Louis-Philippe l'autorisation de rester en France.

M. Gailly de Taurines a raconté son entrevue avec le roi, au Palais-Royal, dans la petite chambre de M. d'Houdetot, officier d'ordonnance, en présence de la reine Amélie et de Mme Adélaïde qui, faute de sièges, doivent s'asseoir sur une malle. Le roi s'excuse de ne pouvoir rendre à la reine sa visite « à cause de sa nouvelle fonction et du secret qu'il fallait garder ». Hortense demande en vain pour son fils l'autorisation de servir dans l'armée française et, désolée, reprend le chemin d'Arenenberg. Les consolations mystiques de Mme de Krüdener ne suffisent point à adoucir pour elle les implacables rigueurs de l'exil. Ceux qui la virent à cette

époque, le comte d'Haussonville, Alexandre Dumas, Chateaubriand nous disent sa triste existence.

Dans le calme déprimant d'une vie monotone sur les bords du lac de Constance, le prince Louis songe à recueillir l'héritage lourd de gloire du captif de Sainte-Hélène. Mal préparée, mal conçue, l'échauffourée de Strasbourg a pour seul résultat l'arrestation du prince. Hortense accourt à Paris se jeter aux pieds du roi, qui fait grâce et envoie l'imprudent en Amérique.

Quelle influence la reine Hortense a-t-elle sur la formation d'esprit du futur Napoléon III ?

Il est permis de dire que c'est elle qui a fait germer dans le cerveau du prince les ambitions qu'il a réalisées le 2 décembre 1851 « par une opération de police un peu rude ».

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les conseils politiques qu'elle donne à son fils :

« Le rôle des Bonapartes est de se poser en amis de tout le monde ; ils sont des médiateurs, des conciliateurs. Croyez qu'il ne vous est pas impossible de devenir littéralement une idole, quelque chose comme le rédempteur, intermédiaire entre le destin rigoureux du ciel et les intérêts humains. Les hommes aiment à se réfugier derrière une providence visible. Il est si facile, d'ailleurs, de gagner l'affection du peuple ! Il a la simplicité de l'enfance. S'il croit qu'on s'occupe de lui, il laisse faire. Ce n'est que quand il croit à l'injustice et à la trahison qu'il se révolte.

« Il y a un art des princes, et vous l'apprendrez pour faire miroiter les phrases, de manière que, par un phénomène d'optique, elles fassent voir aux peuples tout ce qui leur plaît. On arrive à se composer un langage qui a la diversité d'aspect du caméléon, ou, si vous vous le rappelez, un habit d'arlequin que Florian nous montre dans une jolie fable. Chacun, selon son préjugé, y aperçoit la couleur qui le flatte.

« Tous les moyens de régner sont bons, suffisants, légitimes, pourvu qu'on maintienne l'ordre matériellement. »

La reine Hortense ne devait pas voir comment son fils, après la tentative manquée de Boulogne, l'emprisonnement et l'évasion du fort de Ham, mettrait ces conseils en pratique, une fois devenu empereur des Français sous le nom de Napoléon III.

Atteinte d'un cancer, elle était frappée à mort. Louis Bonaparte revint en toute hâte d'Amérique, et le 5 octobre 1837, à cinq heures et demie du matin, Hortense-Eugénie de Beauharnais, reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu, mourait entre les bras de son fils.

Le 19 novembre 1837, son cercueil était déposé à Rueil dans une chapelle, en face de celle où reposait sa mère, l'impératrice Joséphine.

Dans son testament, elle écrivait :

« Je pardonne à tous les souverains avec lesquels j'ai eu des relations d'amitié la légèreté de leurs jugements sur moi. Je pardonne à tous les ministres et chargés d'affaires la fausseté des rapports qu'ils ont constamment faits sur moi. Je pardonne à quelques Français, à qui j'avais pu être utile, la calomnie dont ils m'ont accablée pour s'acquitter. Je pardonne à tous ceux qui l'ont crue sans examen et j'espère vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes. »

La devise mélancolique de la reine Hortense peut résumer l'histoire de toute sa vie :

Mieux connue, mieux aimée,
Moins connue, moins troublée.

LACHAUD

Cette étude est très ancienne. Elle a été écrite aux jours heureux et lointains de ma jeunesse..... alors que je débutais au Palais en 1888.

Charles-Alexandre Lachaud est né à Treignac, dans le département de la Corrèze, le 25 février 1818. Nous savons peu de choses de son enfance et de ses premières années. Il fit ses études au collège de Bazas et là, raconte un de ses biographes, il se faisait déjà remarquer par sa passion pour la parole. Il réunissait ses camarades autour de lui dans la cour du collège, et quand le surveillant de la récréation voyait tout à coup les jeux abandonnés et un grand cercle se former autour d'un petit garçon gesticulant avec ardeur, il pouvait se dire sans se tromper : « C'est le petit Lachaud qui est en train de pérorer au milieu de ses camarades ! » Et les petits camarades écoutaient bouche bée cette parole enfantine, se laissant convaincre avec autant de bonne volonté que s'ils eussent été de simples jurés !

En 1836, il vint à Paris faire ses études de droit, puis, bientôt après, retourna dans son pays et se fit inscrire au barreau de Tulle. Ses débuts y furent très brillants, pénibles toutefois comme ceux des avocats qui commencent et qui sont obligés de lutter courageusement pour se faire un nom et une clientèle. Lorsque, tout à coup, par un de ces hasards heureux et providentiels, par un de ces bonheurs qui arrivent toujours au moment où l'on s'y attend le moins, un grand procès criminel vint le tirer de l'obscurité pour le faire entrer d'emblée dans la gloire et dans la renommée.

Dans les premiers jours de janvier 1840, Mme Lafarge, née Marie Capelle, était arrêtée dans son château du Glandier, près de Tulle, où son mari, maître de forges, venait de mourir. Mme Lafarge était la fille d'un ancien colonel de l'Empire ; elle était alliée aux plus honorables familles de l'époque, et elle était accusée par une belle-mère, qui la poursuivit jusqu'à sa mort avec un féroce acharnement, d'avoir

empoisonné son mari avec de l'arsenic et d'avoir volé des diamants à l'une de ses amies d'enfance, Mlle de Nicolaï, mariée depuis peu à M. de Léautaud. Cette double et terrible accusation dirigée contre une femme du monde, jeune, belle, distinguée et intelligente, eut un retentissement prodigieux : l'affaire devint de suite une cause célèbre.

Mme Lafarge avait entendu Lachaud plaider dans une affaire d'infanticide devant le jury de la Corrèze ; elle ne le connaissait pas alors, mais elle avait été séduite à un tel point par l'éloquence ardente du jeune avocat, — il n'avait alors que 22 ans, — qu'elle s'était promis d'avoir recours à lui si l'occasion s'en présentait. Aussitôt arrêtée, elle lui écrivit de la prison cette lettre qui a été conservée :

« Vous avez un admirable talent, Monsieur. Je ne vous ai entendu qu'une fois et vous m'avez fait pleurer ! Alors pourtant j'étais gaie et rieuse, aujourd'hui je suis triste et je pleure. Rendez-moi le sourire en faisant éclater mon innocence aux yeux de tous !

« Marie CAPELLE. »

Lachaud accepta, mais la famille de Mme Lafarge avait déjà fait choix d'un défenseur, c'était le célèbre Me Paillet, alors bâtonnier de l'ordre des Avocats à Paris. Marie Capelle, qui avait entendu Lachaud, qui lui avait prédit un avenir de gloire, ne voulut pas abandonner celui qu'elle avait choisi, et elle exigea que son jeune défenseur fût adjoint à son illustre ancien (1). Et il arriva cette chose singulière que, dès cet instant, le nom de Lachaud fut uni à celui du procès Lafarge, que bien qu'il n'eût pas plaidé dans l'affaire capitale d'empoisonnement, mais seulement dans celle du vol des bijoux, le monde, l'opinion publique, on peut même dire la postérité, — qui commence vite pour les grands hommes, — lui attribuèrent la défense de Mme Lafarge. « La légende, a dit M. Sangnier, est faite depuis longtemps » ; elle est fausse comme la plupart des légendes, mais il n'y a pas à chercher à la refaire : « Me Lachaud seul a défendu Mme Lafarge ! »

Et il l'a défendue avec tout son cœur et tout son talent ! Il était jeune, lui aussi, plein d'ardeur et de dévouement, ayant des trésors

(1) Mme Lafarge eut en outre comme défenseur Me Bac.

de talent et d'éloquence en réserve et ne demandant qu'à les dépenser sans compter ! Il était à l'âge où selon l'expression du poète ancien « le cœur chante bien haut la chanson dorée de la jeunesse et des vingt ans », et il se donna tout entier à la défense de cette jeunesse de vingt-quatre ans, dont le charme et la beauté, dont l'esprit et la grâce séduisaient tous ceux qui l'entouraient !...

Tant d'efforts, tant de talents furent dépensés en vain ; Mme Lafarge fut reconnue coupable avec admission des circonstances atténuantes, « qui marquèrent l'hésitation des jurés », et condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Les débats de ce procès célèbre furent palpitants : Mme Lafarge eut jusqu'à l'audience même des défenseurs inébranlables. C'est ainsi que Raspail, alors inconnu, mais déjà apôtre de la Révolution et du Camphre — deux spécialités, dont l'une a fait sa popularité et l'autre, ce qui est moins fragile, sa fortune, — Raspail, dis-je, fut appelé par la défense pour répondre aux conclusions écrasantes des médecins-experts qui avaient constaté la présence de l'arsenic dans le cadavre de M. Lafarge. A l'audience, le grand chimiste aurait fait cette déclaration : « De l'arsenic ! Qu'est-ce que cela prouve ? Donnez-moi un bâton de chaise, le fauteuil même sur lequel vous êtes assis, Messieurs, et je vous trouverai de l'arsenic dedans (1) ! »

Condamnée, Marie Capelle ne fut pas flétrie. Elle conserva ses partisans et ses défenseurs. Dans sa prison de Tulle, elle recevait plus de 6.000 lettres par an : lettres de pitié, d'offres de subsides, et surtout déclarations d'amour ou demandes en mariage, faites — ai-je besoin de vous le dire ? — par de riches Anglais ou d'excentriques Américains ! Pendant sa captivité, elle écrivit un livre intitulé : *Heures de prison*, qui contient de fort belles pages.

En 1852 enfin, elle écrivait au prince Louis-Napoléon, Président de la République, pour lui demander non pas grâce, mais justice. Cette lettre, qui a été conservée, contient de beaux passages.

(1) « Si non e vero, e bene trovato ! » Les chansonniers s'en mêlèrent et bientôt on récita ces vers dont la rime est riche :

Quand Raspail arriva
Orfila
Fila.

En réalité, Raspail n'a pas déposé comme témoin...

« Monseigneur, disait-elle, je suis innocente ! J'ai désespéré douze ans de la justice des hommes, mais vous êtes le représentant de la justice divine sur la terre... Ce n'est pas la liberté du bonheur que j'implore, c'est le moyen d'intéresser Dieu au triomphe de mon droit... Prince ! si mon père vivait, il ne trouverait qu'un nom assez grand pour changer un acte de clémence en un acte de justice ! Vous portez ce nom, Monseigneur. J'élève ma prière jusqu'à vous ! Grâce pour la mémoire et l'honneur de mon père ! Grâce, Prince, et justice pour deux ! »

Napoléon fit grâce et Mme Lafarge retourna dans son château du Glandier, resté désert et inhabité pendant plus de douze ans. Elle s'était fait d'étranges illusions sur les dispositions de l'opinion publique à son égard. « Quand je reviendrai au pays, disait-elle, on m'apportera des fleurs, on me fera une triomphale réception... » Hélas ! il n'en fut rien : les habitants du Glandier la reçurent fort mal, et quand elle se promenait dans le village, elle entendait murmurer sur son passage les mots de « voleuse ! empoisonneuse ! »

Mme Lafarge ne jouit pas longtemps de sa liberté et mourut quelque temps après sa sortie de prison. A son lit de mort, elle réunit ses amis restés fidèles et là, devant tous, devant le prêtre appelé à son chevet pour lui prodiguer les dernières consolations, elle fit cette déclaration suprême : « Je vais paraître devant Dieu pour être jugée. Eh bien ! devant lui, je proteste de mon innocence ! »

Lachaud du reste, — qui avait eu certes pour elle plus que du dévouement, — l'a toujours crue innocente avant comme après sa condamnation. Sa conviction, dit-on, était si forte que quarante ans de souvenirs et de réflexions n'avaient pu l'ébranler. On n'osait jamais parler d'elle devant lui, car on savait combien ce sujet lui était pénible et lui tenait au cœur. « Cependant », raconte Ignotus, l'écrivain distingué, « à une soirée chez le docteur Debeauvais, médecin en chef de Mazas, devant plusieurs magistrats très connus, une femme, — les femmes sont terribles, — prononça le nom de Mme Lafarge. »

Lachaud s'écria très ému : — « Eh bien ! oui, parlons-en. Vous allez me demander si elle était coupable ? Coupable ! elle ! ah ! si vous l'aviez connue, vous ne me demanderiez pas cela. Elle, coupable, Marie Capelle ! (Lachaud ne disait jamais Mme Lafarge), ce cœur prodigieux qui m'a deviné alors que je me cherchais encore,

cette femme merveilleuse qui, après sa condamnation, me disait : « Mon ami, je suis bien heureuse que mon malheur serve à votre fortune. » L'infortunée ! dites qu'elle a été écrasée par une fatalité plus cruelle qu'aucune des sombres fatalités du théâtre tragique d'autrefois. Mais coupable ! non. »

Marie Capelle mourut en 1853 et, pendant trente ans, Lachaud ne cessa d'entretenir sa tombe avec un pieux respect et d'y envoyer des fleurs. Un jour (1), peu de temps avant sa mort, déjà triste et malade, il dînait chez M. Paul de Cassagnac et il disait à la jeune femme du député du Gers : « Les cœurs qui croient à l'innocence de Marie Capelle deviennent de plus en plus rares. Puisque vous êtes un de ceux-là, promettez-moi d'entretenir sa tombe quand je serai mort... Cette pensée me fera du bien. »

En 1842, Lachaud plaidait à Lyon dans cette mystérieuse et dramatique affaire de Marcellange, que je veux vous rappeler en quelques mots. Le 1er septembre 1840, vers 8 heures et demie du soir, M. Louis de Marcellange était assis au coin de la cheminée de la grande salle du château de Chamblas, près du Puy. Il avait autour de lui tous ses serviteurs, avec lesquels il s'entretenait familièrement : il venait, suivant une pieuse coutume, de faire avec eux la prière du soir. Tout à coup, deux détonations se font entendre, les vitres volent en éclat et M. de Marcellange, tué raide, tombe dans les cendres du foyer...

On fut longtemps sans pouvoir découvrir l'assassin. On arrêta plusieurs individus, puis on les relâcha, faute de preuves ; plus de cinq cents témoins furent entendus. Mais personne n'osait parler, personne n'osait, dans le pays terrorisé, se répéter tout haut les étranges soupçons que l'on échangeait à voix basse : Mme de Marcellange, de complicité avec sa mère, Mme de Chamblas, aurait fait assassiner son mari par un de ses domestiques nommé Jacques Besson.

Enfin, après dix-neuf mois d'une instruction minutieuse, la justice peut suivre son cours. Jacques Besson, arrêté sur des témoignages formels, fut condamné à mort par la Cour d'assises de la Loire. Mais l'arrêt fut cassé pour vice de forme et l'affaire revint devant les Assises du Rhône. Avant l'audience, les dames de Chamblas, que l'on

(1) Cette anecdote est rapportée par Ignotus.

avait eu la faiblesse de ne pas poursuivre comme complices, disparurent, avouant ainsi leur culpabilité. Me Rouher avait défendu Jacques Besson devant les Assises de la Loire, Me Lachaud le défendit devant celles du Rhône. Les passions étaient si excitées, les haines si violentes que Lachaud, en sortant de l'audience, devait être protégé par des soldats contre les hostilités de la foule (1). Jacques Besson fut de nouveau condamné à mort. Il marcha à l'échafaud sans trembler, refusant de livrer à la justice le secret de ce terrible drame. « A quoi bon parler ? » disait-il aux magistrats qui le pressaient de questions ; « cela ne me sauverait pas et ce serait en mettre beaucoup d'autres dans l'embarras (2). »

En 1844, après tous ces succès, Lachaud venait à Paris et bien qu'il y arrivât précédé d'une solide réputation, ses débuts furent pénibles à ce grand barreau de Paris, encombré de talents, où les jeunes ont tant de mal à se faire jour et à se créer leur place à côté des anciens. Lachaud, malgré sa robuste foi en lui-même et en sa force, eut des moments de découragement. « Tout ce que je souhaite, disait-il un jour à Philippe Dupin, alors un des maîtres de la parole, c'est d'arriver à gagner une douzaine de mille francs par an. » Dupin, qui était l'esprit incarné, la malice faite homme, lui répondit tranquillement : « A ce prix-là, je vous afferme ! » Et on ajoute (3) « que l'affaire eût été meilleure pour le fermier que pour le propriétaire ».

Peu de temps après son arrivée à Paris, il se marie. Il épouse la fille de l'académicien Ancelot qui venait de se ruiner dans une désastreuse exploitation du théâtre du Vaudeville. Lachaud réunit tous les créanciers de son beau-père, reconnut pour son compte toutes les dettes de celui-ci et désintéressa intégralement la masse des créanciers. C'était là un des premiers traits, mais non des moins remarquables, de cette générosité délicate et inépuisable qui était dans le fond même de sa nature.

Puis il ne tarde pas à se faire au barreau de Paris la place qui lui est due. Il plaide surtout aux Assises. C'est là que le portaient le plus volontiers la nature et l'ampleur de son talent, c'est là que ses merveilleuses facultés, que son incomparable éloquence trouvaient large

(1) Nous avons vu le même fait se renouveler, à Constantine, dans l'affaire du malheureux Henri Chambige.

(2) Lire le très beau livre du Président Bouchardon : *Les Dames de Chamblas*.

(3) M. Albert Bataille.

carrière et pouvait se dépenser, sans compter, avec la prodigalité d'un tempérament inépuisable. C'est là qu'il se sentait le plus à l'aise, qu'il était dans son véritable élément. C'est à cette Cour d'assises, où malgré d'excellents successeurs, tels que Me Demange, Me Danet et tant d'autres, nul encore n'a pu le faire oublier et combler le vide laissé par sa disparition, qu'il a remporté ses plus beaux triomphes, ses plus éclatants succès. Il aimait les Assises ! et il avait raison, — car au moins là la parole a une action, l'éloquence un résultat. On n'a pas affaire à des juges indifférents, plus ou moins blasés sur tous les artifices de la parole ; on a devant soi douze jurés, — douze hommes, — souvent nerveux et impressionnables à l'excès, mais attentifs, scrupuleux, auditeurs ardents et convaincus, ne demandant qu'à se laisser persuader, indulgents à toutes les faiblesses et les erreurs humaines, jugeant plus souvent enfin avec leur cœur qu'avec leur raison, — sans que leurs verdicts en soient pour cela plus mauvais ! Qu'y a-t-il de plus beau, je vous le demande, de plus enivrant que ces procès criminels où dans les grands jours d'audience, alors que la foule assiège la salle des Assises, l'auditoire tout entier, les jurés, la Cour même, — triomphe plus rare ! — sont suspendus frissonnants aux lèvres d'un homme qui vient sauver un de ses semblables ? Ces voluptés, ces ivresses de la parole, Lachaud les a connues et les a savourées plus que tout autre !

Encore une fois, il était l'homme de ces causes, de ces grands drames humains, parfois si cruels et si poignants. « Comment les plaidait-il, — et c'est à M. Albert Bataille que j'emprunte tous ces détails — comment, dans presque toutes les causes, triomphait-il du ministère public, des témoins, de son client lui-même » — qu'il couvrait comme d'un bouclier ?

« Les jurés étaient prévenus contre son talent même, mais tout l'inspirait et l'impressionnait. Il faisait marcher ses auditeurs charmés et attentifs de surprises en surprises. Il travaillait les consciences, a-t-on pu dire, comme un habile ouvrier travaille le marbre ! Il cherchait et trouvait le moyen de pénétrer dans ces cœurs, il voyait le défaut de la cuirasse et entrait en victorieux dans les consciences. »

Il était aussi bon observateur du cœur humain que merveilleux orateur. Etudiant un à un tous les jurés, les regardant, les fascinant,

il sortait de son banc d'avocat (1), allait parler jusqu'auprès de leurs sièges, traversant le prétoire et se promenant tout en plaidant, il ne quittait les jurés que « lorsqu'il avait vu sur leurs physionomies que l'argument avait porté ».

Si, par hasard, il s'apercevait qu'un des jurés restait incrédule, n'était pas convaincu, il recommençait sa plaidoirie pour ce récalcitrant et arrivait toujours, par une intuition admirable, à découvrir l'argument qui devait porter sur cet esprit rebelle. « Il ressaisissait », comme l'a dit Gambetta, qui aimait Lachaud et a fait un admirable portrait du maître, dont le talent avait tant d'affinités avec le sien, « il ressaisissait dans une brassée herculéenne tous les éléments de l'accusation, il les broyait, il les mélangeait, il les choquait, il les heurtait et les poussait enfin d'un coup d'éloquence dans le rêve et dans la fumée ! »

C'était encore et surtout un tacticien de premier ordre, un habile connaissant à merveille les finesses du métier, excellant, pendant l'interrogatoire et la déposition des témoins, à prendre des positions inexpugnables et à dresser les batteries de la défense.

Il était la terreur des infortunés témoins qu'il pressait sans pitié de questions insidieuses, cherchant à faire naître une contradiction. Malheureusement, le contraire arrivait parfois : il s'attirait une réponse précise, accablante pour son client... Alors, il fallait le voir ! Il s'asseyait en se frottant les mains avec une mine si enchantée, avec un air d'allégresse si convaincu, avec des « très bien ! parfait ! Messieurs les jurés apprécieront », dits à haute voix, que les jurés stupéfaits en arrivaient à croire qu'ils avaient mal compris et que ce qu'avait dit le témoin était au contraire excellent pour l'accusé !

Ce sont là, passez-moi l'expression, des petites ficelles que j'ai tort de vous dévoiler et dont il faudra ne plus vous souvenir si un jour vous avez l'ennuyeux honneur d'être jurés.

Quand le ministère public commençait son réquisitoire contre l'accusé, Lachaud feignait alors de ne plus écouter, d'être indifférent à tout ce que disait l'avocat général. Il s'assoupissait sur la table, la tête entre ses mains, « dans l'attitude d'un écolier qui dort à la classe du soir », selon l'expression d'Ignotus, et les jurés qui n'étaient pas au

(1) La barre, qui ferme le banc des Avocats, à la Cour d'assises de la Seine, n'existait pas autrefois ; elle a été placée pour empêcher Lachaud de se livrer à ces promenades oratoires.

courant de cette tactique ne pouvaient s'empêcher de penser : « Il faut que l'avocat soit bien certain de la bonté de sa cause. Sans cela, il se donnerait au moins la peine d'écouter : il ne dormirait pas avec tant de béatitude. »

Détrompez-vous ! il ne dormait pas. Il écoutait au contraire, il restait là, comme le dépeint Gambetta, « l'oreille tendue, calme, la main seule pleine de fièvre, hachant à coups de canif une plume égarée sous ses doigts, recevant tous les coups en pleine poitrine, les comptant, pour les rendre tout à l'heure avec l'usure du génie ! » Et quand l'avocat général se permettait une appréciation inexacte, une interprétation fantaisiste des faits, Lachaud relevait tout à coup sa tête intelligente et moqueuse, avec un air gouailleur et sceptique, un sourire incrédule, et lançait un « hum ! hum ! » retentissant et sonore qui faisait naître un fou rire dans l'auditoire et perdre au malheureux magistrat la suite de sa harangue et le fil de ses idées.

Lachaud était un adversaire poli et courtois, même dans les discussions les plus chaudes et les plus passionnées. Il savait rester maître de lui-même, sans jamais s'emporter, ce qui est une grande force et donne une prodigieuse supériorité sur les adversaires irascibles et nerveux. S'il était la « bête noire » des Présidents d'Assises par sa verve ironique, par l'imprévu de ses questions et de ses réponses, il gardait presque toujours envers les magistrats les formes respectueuses qui conviennent à un homme bien élevé et de bonne compagnie. Je dis *presque toujours*, car on cite au moins deux circonstances, dont une est restée célèbre, où il n'a pas craint de se départir de ces règles de convenances qu'il s'était si justement imposées.

Il plaidait une fois devant une Cour d'appel de province, dans une affaire très délicate et, comme le fait incriminé, en raison de la situation du prévenu, avait eu un grand retentissement, le chef du Parquet, le Procureur général lui-même était venu prendre la parole et soutenir l'accusation. Lachaud, selon son habitude, pressait les témoins de questions pour établir l'innocence de son client. Ces témoins étaient des gens connus, des écrivains comme M. Blavet, des musiciens comme M. Léo Delibes, qui venaient tous affirmer la parfaite honorabilité du prévenu. Le Procureur général, impatienté, s'écrie tout à coup : « Enfin, Messieurs, je ne comprends pas cet essai de réhabilitation

qu'on tente devant vous. Ne va-t-on pas vous demander maintenant de faire monter l'accusé au Capitole ? » — « Oh ! Monsieur le Procureur général », répond Lachaud, dans une de ces ripostes du tac-au-tac où il excellait, « nous ne sommes pas inquiets : nous savons tous fort bien que vous êtes là pour l'en empêcher ! »

Cette allusion spirituellement impertinente au rôle protecteur joué par les oies n'a peut-être pas été faite par Lachaud, mais par son fils. Peu importe ! l'esprit et le talent sont héréditaires chez les Lachaud, et le fils, Me Georges Lachaud, a porté dignement le grand nom qui lui a été légué.

La seconde incartade qu'il se permit fut plus grave et amena un résultat décisif : la suppression du *résumé* que prononçait le Président à la fin des débats, après le réquisitoire et la plaidoirie. Le résumé était souvent un nouveau réquisitoire qui venait frapper l'accusé au mépris des articles tutélaires de notre loi pénale qui veulent que la parole appartienne toujours en dernier à la défense. Depuis longtemps, on protestait contre les résumés ; les esprits libéraux réclamaient tous énergiquement la suppression de cette formalité surannée et quelquefois dangereuse ; mais ces plaintes restaient sans résultat, ces réclamations sans effet, car vous devez savoir qu'il n'y a rien de difficile, dans notre beau pays de France, comme de faire cesser un abus ou de réparer une injustice !

L'incident qui eut lieu entre Lachaud et le Président dans l'affaire Marie Bière fit plus à lui seul que toutes les réclamations réunies.

Mlle Marie Bière était artiste lyrique. Elle avait été longtemps citée comme une exception dans le monde des théâtres : elle était sage ! Après avoir résisté quelques années aux tentations de la vie facile, elle s'était laissé séduire par un riche clubman, fort répandu dans le monde galant, M. Gentieu, et celui-ci l'avait abandonnée après l'avoir rendue mère. Mlle Marie Bière se vengea de cet abandon expéditif en tirant sur M. Gentieu, rue Auber, trois coups de pistolet. dont deux atteignirent celui-ci au bras et à la jambe. Les femmes qui tuent, les femmes qui vitriolent sont devenues si nombreuses et ont rencontré chez les jurés tant de paternelle indulgence, que ces sortes d'affaires semblent aujourd'hui banales et ne présentent plus qu'un médiocre intérêt à la curiosité publique. Mais alors on était moins blasé, et ces coups de revolver eurent un prodigieux retentissement.

Le jour de l'audience, la salle des assises fut envahie par un public nombreux et passionné composé surtout de femmes désireuses sans doute d'apprendre comment on doit, en certaines occasions, se venger d'un abandon trop brutal, et de gens du monde, d'artistes, d'écrivains tels que Ludovic Halévy qui ne songeait pas encore à l'Académie et se contentait de penser aux *Petites Cardinal*, ce qui était infiniment plus récréatif ; M. Alexandre Dumas fils, qui venait assister à la mise en pratique des conseils par lui donnés dans une brochure intitulée *Tue-là !* qui fit grand bruit à l'époque.

Après une entraînante plaidoirie de Lachaud, le Président fit son résumé. Ici je laisse la parole à un témoin oculaire (1). « C'était le Président B***, avec sa jolie tête Louis XV, poudrée à frimas, et ses petites mines coquettes qui lui donnaient l'air d'un galant abbé de cour, qui tombait à bras raccourcis sur l'héroïne du drame de la rue Auber.

« Lachaud, selon son habitude, semblait dormir, les bras croisés sur la table, le visage caché entre ses mains. De temps en temps, il grommelait : « Voilà le résumé !... Il appelle ça un résumé... Nous allons voir si cela va continuer longtemps... »

« Qu'est-ce que vous dites donc, Me Lachaud ? » interrompit le Président.

« Lachaud ne répondit pas et le réquisitoire, — car c'en était un, — continue de plus belle. Soudain Lachaud bondit à ces mots du Président : « Messieurs les jurés, ne vous inquiétez pas de la peine, elle sera ce que vous voudrez ! »

« Cette fois-ci, dit Lachaud à voix basse à ses voisins, le résumé va y passer ! » Puis se tournant vers le Président et l'interrompant : « Qu'est-ce que vous racontez donc aux jurés, s'écrie-t-il, vous leur dites que Marie Bière peut s'en tirer avec quelques mois de prison. Mais vous savez bien le contraire : pas de circonstances atténuantes, c'est la mort ! Des circonstances atténuantes, c'est au minimum cinq ans de travaux forcés ! »

« L'infortuné Président fut tellement abasourdi par cette violente sortie qu'il en laissa tomber son monocle et qu'il put à peine achever, bégayant, brouillant son récit, se trompant, se perdant dans ses

(1) M. Albert Bataille.

notes et finissant enfin, à la vive hilarité de l'auditoire par appeler Lachaud « Me Bière » et Marie Bière « Mlle Lachaud ».

Mlle Marie Bière fut acquittée aux applaudissements de l'auditoire qui fit à Lachaud une triomphante ovation, et le résumé fut condamné à mort. Le Sénat et la Chambre des députés l'exécutèrent peu de temps après (1).

Voulez-vous un exemple saisissant de cette présence d'esprit qui ne l'abandonnait jamais et lui permettait de tirer un merveilleux parti des circonstances les plus fortuites. Lachaud défendait devant les jurés de l'Aisne, à Laon, un individu accusé de parricide. Cet homme avait une attitude déplorable, avouait les faits avec un cynisme révoltant et ne cessait de ricaner que pour insulter les témoins. Le Président des Assises, qui était grand ami de Lachaud, lui avait dit avant l'audience : « En voilà un qui sera condamné à mort malgré toi ! — Pas sûr, répond Lachaud. — Ah ! par exemple c'est trop fort, je te parie que si ! — Je te parie que non ! — Eh bien ! nous verrons. » Et le pari fut fait.

Lachaud semblait bien près de le perdre, car il plaidait déjà depuis plusieurs heures sans avoir pu émouvoir le jury qui paraissait décidé cette fois à faire un exemple... Soudain une sonnerie de cloches se fit entendre dans le grand silence de la nuit et vint ébranler les voûtes de la salle d'audience. C'était le carillon joyeux de la nuit de Noël qui appelait les fidèles à la messe de minuit. Lachaud s'arrête, ému, vivement impressionné, car, outre qu'il était fort religieux, il « s'identifiait avec son procès comme les grands artistes avec les rôles qu'ils jouent »... Il interrompt sa plaidoirie et reste les yeux au ciel, les bras largement étendus..., puis de cette voix merveilleuse qui savait si bien trouver le chemin des cœurs : « Messieurs, dit-il, en cette nuit bienheureuse, en ce moment solennel un Dieu de pardon, un Dieu de paix et de miséricorde nous est né ! c'est Jésus qui, de son berceau, vous crie pitié ! Souvenez-vous que la clémence suprême est infinie et ne soyez pas plus inflexible que Dieu lui-même ! »

Cet émouvant incident sauva la tête du coupable, auquel les jurés

(1) Après son acquittement, Mlle Marie Bière rentra au théâtre. Mais la chanteuse ne valait pas l'héroïne de Cour d'Assises et le public se fâcha de cette exhibition inconvenante. Peu de temps après, Mlle Marie Bière épousait un riche étranger, un Valaque.

accordèrent les circonstances atténuantes : Lachaud avait gagné son pari !

Lachaud ne se contentait pas de plaider pour ses clients et de les sauver parfois, mais, même après l'audience, il ne cessait de s'occuper d'eux pour obtenir une grâce ou une commutation de peine, s'ils avaient été condamnés. Il ne pensait pas que sa tâche fût finie après sa plaidoirie, et il prodiguait ses démarches et son influence. C'est ainsi qu'il avait poursuivi Napoléon III jusqu'à Compiègne, pour obtenir la grâce du docteur Lapommerais (1), et il avait fini par arracher une promesse à l'Empereur. Malheureusement, le garde des sceaux d'alors, Baroche, représenta à Napoléon que cette grâce ferait dans l'opinion un effet détestable, et que l'on ne manquerait pas de dire, — ce qui était vrai, — que la grâce n'aurait pas été accordée s'il se fût agi d'un pauvre diable et non d'un bourgeois ! La grâce ne fut pas signée et Lapommerais eut la tête tranchée. Il avait protesté de son innocence jusqu'au dernier moment et n'avait été condamné que sur les conclusions formelles du médecin-expert, l'éminent docteur Tardieu. En montant à l'échafaud, Lapommerais fit cette déclaration aux personnes qui l'entouraient : « Dites au docteur Tardieu qu'il n'ait aucun remords !... »

Du remords ! les magistrats, les experts, les avocats enfin ne peuvent en avoir quand ils ont fait leur devoir. Lachaud, du reste, a défendu tant de grands criminels dans sa vie qu'il ne pouvait s'apitoyer longuement sur le sort de chacun d'eux lorsqu'ils étaient condamnés au châtiment suprême. On raconte à ce sujet une anecdote assez peu connue et qui vous montrera bien le fond si gai, si gaulois du caractère de Lachaud. Un jeune avocat, qui avait vu un de ses premiers clients condamné à mort, vient trouver Lachaud tout désolé et lui demande : « Que feriez-vous à ma place ? — Je vais vous donner un moyen, répond Lachaud sans sourciller, il est bien simple ! Je demande une audience à l'Empereur : généralement il me l'accorde. J'implore la grâce de mon client : presque toujours il me la refuse. Alors j'attends tranquillement le jour de l'exécution. Ce jour-là je fais

(1) Lapommerais, on le sait, avait été condamné à mort par le jury de la Seine pour avoir empoisonné avec de la digitaline sa maîtresse, Mme de Pavy. Il avait commis ce crime afin de toucher le montant d'une police d'assurance sur la vie de 550.000 fr., contractée par cette dame à son profit.

dire une messe pour le repos de son âme et après... — Après ? interroge l'autre tout anxieux. — Après, continue Lachaud avec un rire bon enfant, j'en fais condamner un autre et je recommence la même cérémonie ! »

Nous ne pouvons passer en revue, même rapidement, toutes les grandes affaires auxquelles Lachaud a été mêlé (1). Il a plaidé un nombre considérable de procès et il fallait qu'il fût vraiment doué d'une extraordinaire puissance et facilité de travail pour résister à ce dur labeur. Sans cesse sur la brèche, appelé aux quatre coins de la France, passant des nuits en chemin de fer après de longues journées d'audience, toujours prêt à recommencer le combat le lendemain contre de nouveaux adversaires, il était, on peut le dire, un infatigable lutteur. Maître de sa pensée comme de sa parole, il avait l'art difficile d'oublier de suite les préoccupations de l'audience. « Allons dîner, disait-il en sortant, et surtout ne parlons plus de l'affaire ! » Dans ces expéditions en province, il avait souvent comme adversaire Jules Favre qui était son grand ami. On raconte sur leur intimité un trait touchant : quand ils allaient plaider l'un contre l'autre, ils logeaient au même hôtel, dans deux chambres contiguës, et Jules Favre ne se couchait jamais avant d'avoir bordé le lit de son illustre ami et vu s'il n'avait besoin de rien pour la nuit.

Cette dépense exagérée de lui-même, cette prodigalité de talent étonnait ses confrères. « Quand on s'appelle Lachaud, lui disait-on un jour, on plaide moins. — Je ne m'appelle pas Lachaud, répondit-il fièrement, je m'appelle la Défense ! »

Son talent et son éloquence avaient fait de lui l'avocat des causes désespérées, le défenseur des clients condamnés d'avance par l'opinion publique. C est ainsi qu'en 1869 il défendit Troppmann, *l'indéfendable*. Il accepta d'être l'avocat du « monstre », comme on l'appelait alors, malgré les colères et les menaces, malgré les lettres anonymes qui lui furent envoyées pour le dissuader de prêter son concours au tueur d'enfants. Il faut croire d'ailleurs que les avocats ont une optique particulière pour voir et juger leurs clients, car lorsqu'on disait

(1) Comment ne pas rappeler les dramatiques affaires Lemoine, Bocarmé, Rish-Allah, Armand Chéreau, Vve Gras, Pavy, Thiébault, de Lescure, Charpentier, etc. Plus près de nous enfin, le procès de l'infortunée Mme de Tilly, que Lachaud fit acquitter aux acclamations de l'auditoire, aux applaudissements enthousiastes du public, dont le signal fut donné par le chef du jury lui-même !

à Lachaud : « Comment avez-vous pu défendre un pareil misérable ? — Misérable ! répondait-il, vous exagérez, je vous assure qu'au fond Troppmann n'était pas un mauvais garçon ! — Oh ! très au fond, ajoutait souvent l'interlocuteur peu convaincu. »

En décembre 1873, il assistait Bazaine devant le conseil de guerre de Trianon présidé par le duc d'Aumale. Là encore il avait contre lui l'opinion publique, tous les honnêtes gens, on devrait pouvoir dire tous les Français ! Me Allou sollicité par M. Thiers de se charger de la défense du maréchal, avait refusé avec dignité cette besogne désagréable. M. Thiers en effet avait toujours cru à l'innocence de Bazaine et il le défendit jusqu'au dernier moment, avec un entêtement particulier aux vieillards. Aussi, l'illustre homme d'Etat avait-il adressé le maréchal au grand avocat qui venait de prononcer une admirable plaidoirie, une plaidoirie vengeresse pour le général Trochu. A défaut de Me Allou, Lachaud accepta la défense.

La tâche était si lourde, si écrasante que les robustes épaules de Lachaud lui-même ne purent la supporter sans fléchir. Quand on étudie un homme, il faut le faire sans parti pris et sans passion, et se réserver avant tout le droit de dire jusqu'au bout ce qu'on pense de lui, sans euphémismes et sans atténuations. La cause était détestable, la défense impossible, le crime sans excuse, et si Lachaud fut, ce jour-là, inférieur à lui-même, la faute en est seule au déplorable client qu'il avait à défendre ! Il est inutile d'insister sur Bazaine : cet homme est mort, faisons-lui la grâce de le laisser reposer dans l'oubli !

Il fallait un miracle pour sauver Bazaine. Ce miracle, Lachaud sut l'accomplir, non dans sa plaidoirie, mais dans sa réplique au général Pourcet, qui remplissait les fonctions de ministère public. Lachaud avait terminé sa plaidoirie sans avoir pu faire tressaillir les juges militaires : leur siège était fait et ils se contentaient de sourire, lorsque l'avocat se risquait à donner quelques explications stratégiques. Le maître s'était assis, malade, épuisé, et sentant la cause perdue.

Le général Pourcet commit la lourde faute de lui répliquer et prononça, — ou plutôt lut, car son réquisitoire entier était écrit, — la fameuse phrase : « Messieurs, l'avocat que vous avez devant vous, c'est le défenseur des plus grands criminels, c'est le défenseur de Troppmann ! »

Lachaud bondit sous l'outrage de cette virulente apostrophe et, retrouvant soudain ses forces et sa voix épuisées par quatre journées de plaidoirie, redevenant l'orateur des grands jours, se ressaisissant pour ainsi dire lui-même, il accabla le ministère public sous la plus admirable des ripostes et sut, par son art merveilleux, triompher enfin de l'indifférence ou de l'hostilité des juges !

« Ah ! Monsieur, je vous félicite, lui dit le duc d'Aumale, qui l'avait fait appeler dans son cabinet, vous venez de sauver la tête du maréchal. » En effet, les juges, pour donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, condamnèrent à mort le traître envers la patrie, puis signèrent immédiatement après un recours en grâce et, par une comédie dont personne ne fut dupe, Bazaine, après commutation de peine, fut interné à l'île Sainte-Marguerite. Vous savez le reste...

Voulez-vous connaître l'homme dont j'analyse en ce moment la vie ? Voulez-vous le voir revivre sous vos yeux en un portrait admirable de ressemblance et de vérité ? Quand on peut avoir un tableau de maître, à quoi bon essayer d'en faire une pâle copie ? Laissons parler Gambetta et dites-moi si ce n'est pas là une merveilleuse peinture dans laquelle se trouve Lachaud tout entier :

« Il a le front haut, lumineux, lisse et rond, — la figure chaude et éclairée, — la joue puissante comme un Romain, — la lèvre large, saillante, avec un sourire de Gaulois raffiné, — la narine dilatée, bruissante, reposant sur un nez solide, aux attaches droites, — la bouche riche et ronde qui rappelle celle qu'Horace enviait aux Athéniens, *ore rotundo*, — l'œil gros, rond, avec des paupières d'une mobilité méridionale, — (un œil superbe auquel on ne pouvait rien cacher et qui scrutait jusqu'au fond de l'âme), cet œil un peu amolli au repos, s'illumine de clartés terribles et soudaines, rit avec une douce lueur, qui s'irise sur le cristallin et rayonne sur tout le globe, — des airs de tête pleins de majesté, — la main courte, les doigts fins et potelés, la partie antérieure des doigts grasse, protubérante, rose comme les Orientaux, — le bas de la main ovale, plein de ressorts, quoique frappé de fossettes, — le corps droit, bien campé, avec un air d'agilité juvénile, — l'embonpoint léger et plein de finesse, des organisations spirituelles et voluptueuses : — joignez à cela une voix merveilleuse de souplesse et d'étendue, un *mezzo* terminé entre le cor

et la flûte, l'éclat et la délicatesse. » — Car Lachaud a été ce qu'on peut appeler un *grand musicien*, et personne mieux que lui n'a joué en artiste de cet admirable instrument qu'on nomme la voix humaine.

Un autre de ses biographes, qui semble comparer irrespectueusement un avocat à un acteur, a dit de lui dans un langage moins éloquent : « Ce grand artiste avait l'organe de Mélingue, la rondeur de Coquelin, la bonhomie de Geoffroy, et la dignité souriante d'un évêque monté en chaire ! »

Lachaud n'avait pas seulement un grand esprit, mais encore, — alliance rare, — un cœur tendre et délicat. Il était toujours prêt à rendre service et à venir en aide à tous ceux qui sollicitaient son assistance. Jamais il n'a refusé de défendre un malheureux et bien souvent même il a obligé de sa bourse ceux dont il avait défendu la cause : ce qui n'a pas empêché le peuple de Paris, avec cette prodigieuse ingratitude dont le caractère français s'accommode si bien pour payer les services rendus, d'essayer de brûler sa maison pendant la Commune. Mais lorsqu'il avait affaire à un client riche, Lachaud demandait, dit-on, des honoraires tout à fait confortables. C'est ainsi qu'étant allé plaider en Egypte contre le Khédive, au nom d'une société financière, il reçut pour sa plaidoirie une somme de 60.000 fr. et fit, par la même occasion, un voyage féerique dans ces admirables pays du soleil, — voyages qui vous laissent dans l'esprit un inoubliable souvenir !

S'il a plaidé surtout au criminel, il a été aussi l'avocat de bien des grands procès civils, surtout des séparations de corps. Il avait, à ce que raconte un témoin de sa vie, une façon bien touchante et bien charmante de plaider ces affaires délicates, où l'on devrait avant tout, ce me semble, éviter le scandale et la publicité. Il réunissait son adversaire et les parties dans son cabinet et plaidait devant eux l'affaire comme s'il eût été à la barre du Tribunal ; son contradicteur lui répondait et les « deux avocats devenus pour un instant des juges », rédigeaient enfin d'un commun accord une convention amiable que les deux parties respectaient comme un arrêt de justice, — plus même, ce qui n'est quelquefois pas difficile ! On pouvait ainsi, grâce à ce *huis-clos préservatif*, sauvegarder à la fois l'intérêt des parties et l'honneur des familles.

En dehors du Palais, deux passions ont absorbé la vie de Lachaud : la politique et la presse.

Il a été un bonapartiste ardent et convaincu, et, — chose curieuse, — bonapartiste surtout depuis la chute de l'Empire, courtisan de l'exil et des jours malheureux. Etait-ce par esprit d'opposition, par fidélité à un régime, — auquel il n'avait jamais rien demandé alors qu'il détenait le pouvoir, — ou par dilettantisme, par caprice d'artiste ? Je ne sais : toujours est-il que ses convictions étaient bien désintéressées, puisqu'il n'avait plus rien à attendre d'un régime à jamais déchu. Il se présenta plusieurs fois aux élections et ne fut jamais nommé : le suffrage universel, avec sa logique habituelle, lui trouva sans doute trop de talent pour l'envoyer siéger à une Chambre des députés...

En 1869, il eut l'honneur d'avoir pour adversaire M. Jules Simon dans la 8e circonscription de la Seine (1). C'est à l'occasion de cette lutte électorale qu'un poète aussi bien intentionné que mal inspiré avait composé une ode distribuée en guise de bulletin de vote et se terminant ainsi :

Arborons le même drapeau,
Comme un gladiateur qui se rend dans l'arène
Rassemblons notre force au moment de l'assaut
Qu'en allant au scrutin, amis, rien ne nous gêne :
Nous sauvons le pays, si nous nommons Lachaud !

Malgré, ou peut-être à cause de cette débauche de poésie, Lachaud fut battu de loin par M. Jules Simon, n'obtenant que 8.000 voix alors que celui-ci en réunissait plus de 30.000.

Lachaud, au reste, était trop intelligent pour devenir jamais un sectaire : il était avant tout tolérant et conciliant, même en politique : vertu rare ! Et ses plus grands amis étaient des adversaires irréconciliables. C'étaient MM. Jules Grévy, Jules Favre, Gambetta, etc. Il eut toujours les relations les plus affectueuses avec ce dernier qui, par un de ces étranges hasards dans lesquels se complaît la Providence, devait mourir, mystérieusement frappé, à peu de jours de lui. Lachaud

(1) M. Jules Simon, il est piquant de le constater, passait alors pour un homme d'opinions très avancées.

avait même servi de trait d'union entre M. Jules Grévy et Gambetta, qui n'avaient l'un pour l'autre qu'une sympathie très modérée, et ce fut, — spectacle curieux ! — le bonapartiste militant qui décida le grand tribun républicain à faire à celui qui était alors chef de l'Etat une visite restée célèbre, dans laquelle eut lieu une réconciliation éphémère.

Il fut aussi l'ami et l'avocat de M. de Villemessant, qui venait de fonder le *Figaro*. Ce journal seul, qui commençait sa merveilleuse fortune et s'offrait alors le luxe de procès presque quotidiens, eût suffi « pour assurer à Lachaud une clientèle au Palais ». Lachaud avait toujours plaidé pour M. de Villemessant *en ami,* sans recevoir d'honoraires, et quand le directeur du *Figaro* lui parlait d'argent, il répondait avec son bon sourire : « Ne parlons pas de ça ; tu ne serais jamais assez riche pour me payer ! »

Lachaud fut en outre un homme de bien, un honnête homme et un galant homme dans l'expression la plus exquise et la plus raffinée du mot. Ce fut enfin, — ce qui ne gâte rien, — un esprit fin, délié et délicat, un homme du monde accompli, un causeur étincelant et plein de verve. Aussi était-il recherché par tous et c'était à qui le recevrait et lui ferait fête. Il faisait partie de ces fameuses réunions de Compiègne où régnaient les About et les Mérimée, où se réunissait alors la cour la plus brillante, la plus élégante et la plus frivole de l'Europe, où l'on dépensait l'argent de la France, gaiement, sans penser au lendemain, dans des chasses, des fêtes, des représentations de gala, auxquelles prenait part l'élite des grandes dames du second Empire... Là, dans ces cercles intimes de l'Impératrice, où toutes les femmes avaient en partage la grâce ou la beauté, les hommes, l'esprit ou la fortune, on faisait fête à Lachaud, on était aux petits soins pour lui (car il représentait presque seul le Palais, qui n'aimait guère l'Empire), et il tenait brillamment sa partie dans ce concert de beaux esprits.

Comme des dames s'empressaient un jour autour de lui, demandant : « Monsieur Lachaud, dites-nous donc quelle différence il y a entre le Procureur général et le Procureur impérial ? » — « Mesdames, répondit-il, c'est bien facile : si vous tuez votre mari, c'est le Procureur général ; si vous le trompez, tout simplement, c'est le Procureur impérial : voilà la différence ! »

Mais on ne mène pas ainsi impunément une vie de travail et de plaisirs. A une pareille dépense de forces et d'énergie vitales les organisations les mieux trempées finissent par s'user avec l'âge. A la fin de l'année 1881, Lachaud fut frappé d'une attaque qui l'obligea à aller chercher du repos et de la santé dans le Midi. Il n'y resta pas longtemps, car ce lutteur ne pouvait supporter l'inaction : il se savait mortellement atteint, mais voulait mourir sur la brèche, à cette barre même où il avait livré de si triomphants combats, où il avait remporté de si glorieuses victoires !

Il revint à Paris en février 1882 et plaida encore aux Assises dans l'affaire du caissier Doërr, accusé d'avoir volé un million à sa maison de banque. Ceux qui l'entendirent alors rapportèrent une impression navrante de l'audience. « Sa voix, a dit un de ses amis, semblait sortir d'une tombe et nous écoutions troublés, désolés et émerveillés à la fois ; nous tâchions de retenir les intonations et jusqu'aux silences, sachant que Lachaud ne parlerait plus ! »

Et il continuait de parler cependant ! luttant jusqu'à la fin, avec un courage attristant, contre la paralysie qui l'étreignait à la gorge et faisait balbutier ses lèvres, naguère si éloquentes. Il ne pouvait se décider à quitter ce Palais, théâtre de tous ses triomphes, ce Palais qu'il aimait tant, et chaque jour, appuyé sur le bras d'amis dévoués, on le voyait se traîner, errer, fantôme de lui-même, dans la grande salle des Pas-Perdus.

Un jour, peu de temps avant la dernière crise, il voulut essayer de plaider encore devant la Chambre des Appels correctionnels : « Lachaud est là-haut — vint dire Me Demange à M. Albert Bataille — on a voulu l'empêcher de venir, mais il veut plaider encore. On craint qu'il ne tombe à la barre ; je vous prie, ne pourrions-nous l'emmener ? »

« Nous allâmes jusqu'à la porte de l'audience, mais nous n'osâmes approcher. Avec une vaillance surhumaine, le maître avait encore trouvé le moyen de dire quelques paroles, et dans une réponse qui nous fit peine, l'avocat général rendait à l'éloquence du grand avocat un hommage qui nous attrista comme une oraison funèbre. Nous nous demandâmes avec angoisse si Lachaud entendait et s'il comprenait que c'était là un adieu, un salut respectueux d'un survivant à un blessé à mort. »

C'était la fin, et pourtant il luttait encore : la paralysie avait peu à peu fait son œuvre, mais l'intelligence était restée intacte. Enfin, le 9 décembre 1882, il s'éteignait doucement entre les bras des siens, après avoir reçu les suprêmes consolations de la religion. Quand il s'était senti perdu, il s'était fait transporter dans son cabinet de travail de la rue Bonaparte, où tant de misères étaient venues se faire consoler, où tant de douloureuses confidences lui avaient été faites...

Il mourut les yeux fixés sur un tableau représentant une jeune femme d'une beauté grave et mélancolique, aux longs cheveux bouclés, aux grands yeux noirs : c'était le portrait de celle à qui il avait voué un culte si passionné, dont la défense avait été l'idée fixe de sa vie, c'était le portrait de Mme Lafarge....

Bien que, suivant sa volonté expresse, aucune invitation n'eût été faite pour son enterrement et que ses obsèques eussent lieu le 13 décembre, en même temps que celles de Louis Blanc, plus de 4.000 personnes voulurent conduire jusqu'au cimetière celui qui avait été un grand avocat et, ce qui est mieux encore, un grand homme de bien. Sur sa tombe, suivant le désir formel exprimé par lui avant de mourir, pas une parole ne fut prononcée : n'est-il pas naturel que tous les grands parleurs, les grands orateurs comme Allou, comme Lachaud et tant d'autres, fatigués durant toute leur vie du vain bruit et de la creuse sonorité des harangues humaines, n'aspirent, une fois rentrés au sein de la mort, qu'au repos et au silence ?

Lachaud, comme tous les grands esprits, a eu des ennemis et des détracteurs, il a eu surtout des envieux et des jaloux... Il est trois choses que les plus hostiles n'ont jamais pu lui contester : son talent, sa bonté et son amour pour sa profession (1). Cela suffit : ces qualités seules lui assureront une place ineffaçable dans la mémoire des hommes.

(1) Lachaud était si bien un avocat, un *défenseur*, qu'il refusa toujours de prendre la parole comme *partie civile*, pour ne pas accabler un accusé.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 7
LA GRANDE CATHERINE 9
MARIE-ANTOINETTE 77
LA MORT DU DUC D'ENGHIEN 157
LA REINE HORTENSE 199
LACHAUD 233

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002834892b

DC 36 .R6 1922 V3
ROBERT, HENRI.
GRANDS PROCES DE L.HIS

CE DC 0036
.R6 1922 V003
COO ROBERT, HENR GRANDS PROCE
ACC# 1065501

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 06 08 21 01 4